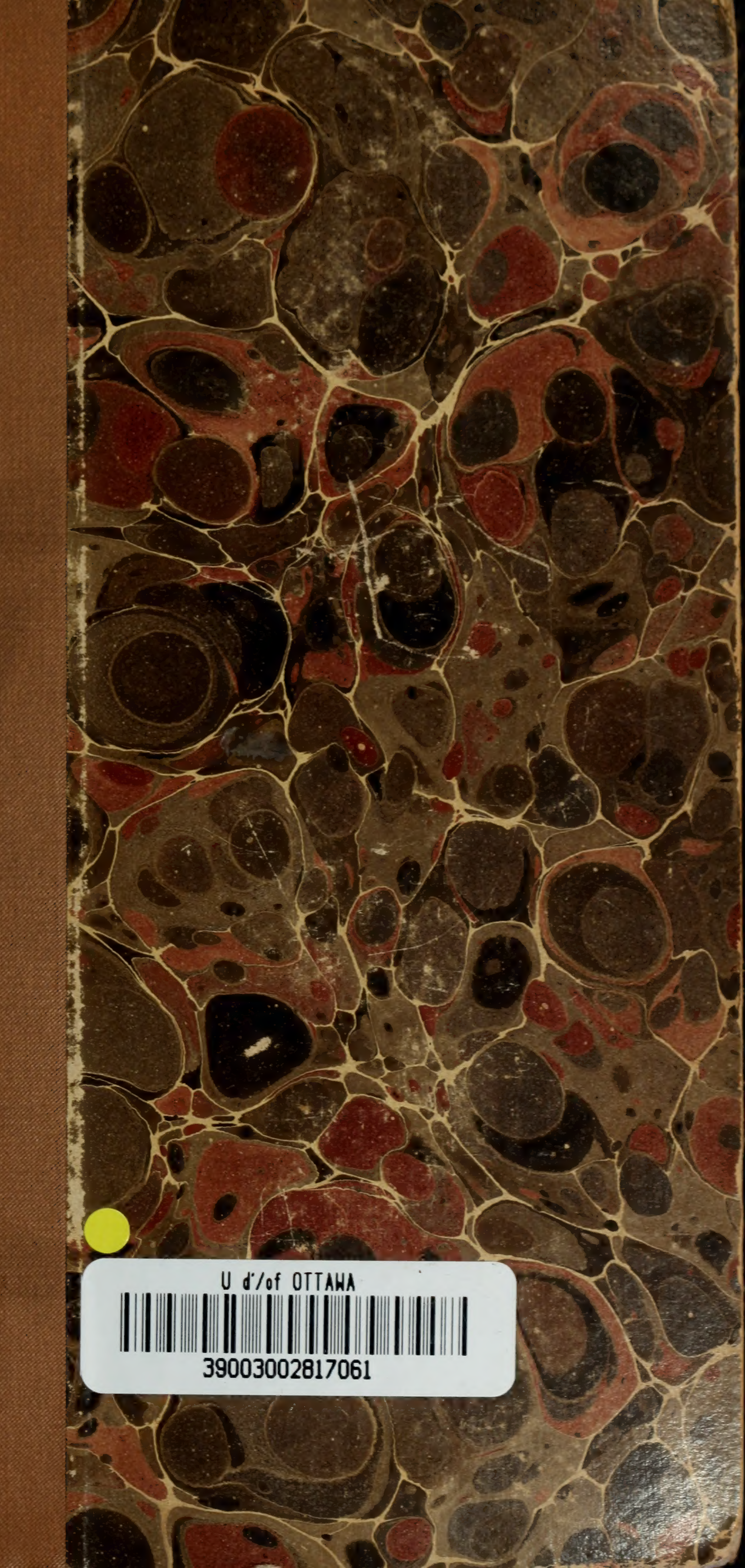




LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES REAUX

TROISIEME EDITION

ENTIEREMENT REVUE SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
ET DISPOSÉE DANS UN NOUVEL ORDRE

PAR

MM. DE MONMERQUÉ ET PAULIN PARIS

TOME HUITIÈME



PARIS

CHEZ J. TECHENER LIBRAIRE

M DCCC LX

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES REAUX

PARIS. — TYPOGRAPHIE WITTERSHEIM,
RUE MONTMORENCY, 8.

LES HISTORIETTES

DE

TALLEMANT DES REAUX

TROISIEME EDITION

ENTIEREMENT REVUE SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL
ET DISPOSÉE DANS UN NOUVEL ORDRE

PAR

MM. DE MONMERQUÉ ET PAULIN PARIS

TOME HUITIÈME



PARIS

CHEZ J. TECHENER LIBRAIRE

M DCCC L



LES

HISTORIETTES

TABLES GÉNÉRALES

I

HISTORIETTES

FIN DE LA TABLE DES HISTORIETTES.

II

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

CITÉS DANS LES HISTORIETTES.

Tous les noms suivis immédiatement d'un (*) ont leur historiette, dont la place est indiquée dans la Table précédente. — Les *italiques* indiquent les noms de lieux.

B

C



D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

III

LIVRES IMPRIMÉS OU MANUSCRITS

CITÉS DANS LES HISTORIETTES.

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

FIN DES TABLES.

LES

HISTORIETTES

SUPPLÉMENT

NOTICE

SUR

TALLEMANT DES RÉAUX

Avant de nous occuper de Tallemant des Réaux, nous dirons quelques mots des circonstances qui amenèrent la publication de ses *Historiettes*.

Feu M. le marquis de Châteaugiron, notre honorable ami, consul général de France à Bucharest, puis à Nice où il est mort, étoit un amateur distingué des lettres et des arts. Il avoit acquis, en 1803, à la vente de la bibliothèque du château de Montigny-Lencoup, propriété de la famille Trudaine, le manuscrit original et autographe des *Historiettes*.

Cette vente étoit confiée aux soins du libraire Bluet, qui, ne sachant d'où venoit ce manuscrit et ce qu'il contenoit, le porta dans le catalogue, sous le N° 1677, avec cette vague et insuffisante indication : *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France sous Henri IV et Louis XIII. Manuscrit in-folio sur papier, couvert en vélin, contenant* 798 *pages, rempli de faits curieux et peu connus.* On le voit : aucun nom

d'auteur ne vient interroger la mémoire du lecteur ; on nage dans le vague et l'on ne sait de quoi il s'agit. Aussi la réponse à la seule enchère vint-elle annoncer qu'il y avoit marchand, et M. de Châteaugiron s'en rendit aisément adjudicataire pour le modeste prix de 20 francs.

C'est donc à M. de Châteaugiron qu'on doit la première reconnoissance de ce trésor littéraire. Le manuscrit étoit d'une lecture assez difficile; on embrassoit avec peine l'ensemble de l'ouvrage. Le premier soin du nouvel acquéreur fut donc de charger son secrétaire d'en faire une copie sous ses yeux.

Il s'écoula plusieurs années; en 1820, M. de Châteaugiron, grand amateur de livres rares, fonda, avec plusieurs amis qui partageoient le même goût, la *Société des Bibliophiles français,* à laquelle je me réunis, et à laquelle on dut bientôt plusieurs publications qui marqueront toujours parmi les curiosités de notre littérature.

Les *Historiettes* de Tallemant des Réaux étoient encore inédites, et cependant leur existence n'étoit plus ignorée : M. de Châteaugiron avoit fait part à ses amis de sa curieuse découverte, et même, avec l'abandon de l'homme du monde, sans défiance comme sans égoïsme, il avoit communiqué des morceaux importants de sa copie : les récits de des Réaux commençoient à se répandre; ils obtenoient une certaine autorité. Feu M. le baron Walckenaer, dont la mémoire sera toujours chère aux lettres, les avoit cités dans son *Histoire de la Fontaine* et dans une notice intéressante, mais tant soit peu romanesque, qu'il plaçoit à la tête des

poésies de Maucroix; M. Taschereau avoit puisé à la même source pour sa curieuse histoire de Molière; nous nous étions aussi appuyé sur les Mémoires de des Réaux pour la notice de Valentin Conrart, le premier secrétaire perpétuel de l'Académie françoise, dont on auroit pu le considérer comme fondateur, si le cardinal de Richelieu ne lui en eût enlevé la gloire, pour substituer l'œuvre royale à l'essai méritoire d'un simple particulier. Au moyen de ces citations multipliées et des bienveillantes communications du possesseur du manuscrit, l'ouvrage de des Réaux ne pouvoit manquer d'être incessamment publié; on jugea qu'il falloit le reproduire presque dans son intégrité, pour aller au-devant du danger de le voir travestir plus tard par des mains infidèles, qui céderoient au plaisir de l'altérer au profit de leurs opinions particulières.

Ces considérations furent d'un grand poids auprès des éditeurs; chacun d'eux s'acquitta de sa mission, et l'ouvrage parut chez Alphonse Levasseur, en 1834 et 1835[1].

La belle terre de Montigny-Lencoup, située dans le département de Seine-et-Marne, à peu de distance de Montereau, étoit la propriété du dernier des Trudaine[2]. Le petit-fils de Charles Trudaine, conseiller d'État et prévôt des Marchands, mort à l'âge de soixante ans, le 21 juillet 1721, avoit épousé, le 7 fé-

[1] La notice et la table des matières ne parurent qu'en 1836.

[2] *Journal de Mathieu Marais; Revue rétrospective*. Paris, 1836. 2e série. T. VIII, p. 25.

vrier 1701, Renée Magdeleine de Rambouillet de la Sabliere, qui lui transmit des biens considérables. M[lle] de la Sabliere fut assistée à la cérémonie de son mariage par M[me] Elisabeth de Rambouillet de la Sabliere, veuve de Gédéon Tallemant, sieur des Réaux, sa grande-tante, restée seule héritière de toute sa famille. M[me] Trudaine apporta donc à son mari tous les manuscrits de Tallemant des Réaux, son grand-oncle ; ils ont été conservés dans les archives de Montigny, y ont dormi pendant plus d'un siècle, et n'en sont sortis qu'après la mort du dernier rejeton des Trudaine.

La première édition des *Historiettes* avoit été un événement pour la littérature françoise ; elle révéloit un nouvel écrivain demeuré inconnu durant près de deux siècles ; on y trouvoit de nouveaux détails sur une foule d'auteurs plus ou moins illustres : Malherbe, Racan, Voiture, Balzac, Corneille, la Fontaine, Desportes, du Perron, Chapelain, Sarrazin, M[lle] de Scudery, des Iveteaux, etc., etc. Outre les faits inconnus relatifs à l'histoire littéraire, notre histoire générale pouvoit y glaner encore de précieuses découvertes ; d'ailleurs, que de couleurs nouvelles pour le tableau des mœurs ! quelle heureuse introduction dans les salons de l'hôtel de Rambouillet, ainsi que dans une foule de réduits dont nous trouvions les portes closes ! Les révélations étoient tellement inattendues, que d'abord on refusa de croire à l'authenticité du manuscrit ; on disoit que c'étoit un *pastiche*, un jeu de société que des écrivains d'hier s'étoient plu à supposer, pour humilier d'anciennes maisons, froisser des amours-propres et médire à l'aise

des personnages qui avoient obtenu l'estime de leurs contemporains et les hommages de la postérité. Ce langage n'étoit pas de nature à être longtemps soutenu; les doutes devoient tomber devant le volume autographe, resté entre les mains des éditeurs, et qu'ils ont toujours mis à la disposition des incrédules.

Ceux qui plaçoient ainsi les *Historiettes* au rang des *pastiches* faisoient aux éditeurs une attribution dont ils n'étoient nullement jaloux, et dont ils se seroient volontiers déclarés incapables. On peut, en effet, feindre un ouvrage de peu d'étendue; on contrefait quelquefois avec vraisemblance une lettre de Voiture, un morceau de Balzac, une page de Rabelais, même une lettre de Mme de Sévigné; mais simuler un ouvrage de longue haleine, l'attribuer à un écrivain qui manieroit habilement la langue du XVIIe siècle, et qui révéleroit à chaque page des faits en rapport avec les événements du temps : le plus habile imposteur ne le pourroit faire. Ses récits ne s'encadreroient pas assez bien avec les mémoires contemporains, avec tous les vaudevilles du temps, et moins encore avec les lettres autographes qui abondent dans le cabinet des curieux.

Cependant les *Historiettes* étoient imprimées, et elles avoient été suivies de la notice qui faisoit connoître des Réaux et réunissoit les témoignages que plusieurs contemporains lui avoient rendus.

Le succès des *Historiettes* ne tarda pas à faire sentir le besoin d'un seconde édition. Je la publiai chez Delloye, en dix volumes petit in-12.

Le libraire insistoit pour que la notice fût placée à

la tête du premier volume ; j'eus le tort d'accéder à son désir. On ne peut, en effet, se réserver trop de temps pour donner la biographie des écrivains nouvellement découverts : chaque jour peut apporter d'utiles renseignements.

Avant la découverte des *Historiettes,* l'abbé Tallemant, frère de des Réaux, et Paul Tallemant, son cousin, étoient les seuls membres de cette famille dont l'histoire littéraire permît de suivre la trace. L'éditeur ne pouvoit puiser des renseignements sur l'auteur des *Historiettes* que dans son ouvrage même, où ils étoient épars, et dans un curieux dossier de la Bibliothèque impériale, où il fait partie du *Cabinet généalogique.*

Des détails assez importants fûrent découverts plus tard par M. Louis Paris dans les manuscrits du chanoine Favart et dans les Mémoires et lettres de Maucroix ; mais, à l'époque de cette découverte, la notice étoit réimprimée et la seconde édition des Mémoires de des Réaux touchoit à sa fin.

Plus tard, le 19 janvier 1857, parut dans le *Moniteur* un article de M. Sainte-Beuve, intitulé : *Tallemant et Bussy, ou le médisant bourgeois et le médisant de qualité.* Il contenoit la bienveillante annonce de cette troisième édition des *Historiettes.* Le savant académicien y peignit des Réaux avec tant de justesse et de vérité que nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter les lignes qui nous ont le plus frappé :

« Tallemant, dit-il, n'obéit qu'à un seul goût, à une » seule humeur; homme d'esprit à la mode de nos pères, » curieux comme on ne l'est pas, à l'affût de tout ce qui

» se dit et se fait à l'entour, informé dans le dernier » détail de tous les incidents et de tous les commérages » de société, il en tient registre, non pas tant registre » de noirceurs que de drôleries et de gaietés. Il écrit ce » qu'il sait, par plaisir de l'écrire, avec le sel de sa langue, » qui est une bonne langue, et en y joignant son juge- » ment, qui est naturel et fin. Tel quel et ainsi fait, il est » en son genre impayable et incomparable. Qui eût dit à » Bussy, à ce bel esprit et cette belle plume de l'armée » et de la cour, qu'il avoit, en son temps, un rival et un » maître de narration aiguisée et naïve, dans ce bour- » geois gausseur qu'on rencontroit partout et qui n'étoit » déplacé nulle part; celui-là l'eût certainement fort » étonné, et il ne l'auroit pas cru. »...

« Tallemant allant partout, frayant avec les plus qua- » lifiés et lié avec les plus gens d'esprit, aimant à tout » écouter et à tout recueillir et à en faire de bons contes. » né *anecdotier* comme la Fontaine étoit *fablier*, ses amis » ne cessoient de lui dire : — Écrivez donc cela. — Il le » fit et nous en profitons. Sans Tallemant et ses indiscré- » tions, beaucoup d'études particulières sur le XVIIe siècle » seroient aujourd'hui à peu près impossibles. Par lui » on est de toutes les coteries, de tous les quartiers; on » connoît tous les masques, jusque dans le déshabillé. » Il redit ce qu'on disoit, il enregistre les propos cou- » rants; il ne ment pas, mais il médit avec délices et » s'en donne à cœur joie. Cependant ce qu'il raconte » est fort à prendre en considération, parce qu'il est » naturel et judicieux, véridique et fin, sans aucune » fatuité, sans aucune prétention. Sur Henry IV, Sully,

» Richelieu, sur les plus anciens que lui et qui le dé-
» passent par tant de côtés, il n'a ramassé que des
» miettes, et encore sont-elles tombées de bonne table;
» il n'est à écouter que comme un écho et un assem-
» bleur de bruits. Mais sur les gens qu'il a vus et qu'il
» a fréquentés.... il y a mieux de sa part; il compte
» autant que personne, il a lu dans les physionomies, et
» il nous les rend.... Je suis tout à fait de l'avis de
» M. P. Paris, qu'il ne faut pas traiter Tallemant à la
» légère, ni le contredire sans preuves. Creusez sur bien
» des points et vous trouverez la confirmation de ce qu'il
» a dit en courant; et ce n'est pas seulement dans le
» genre bourgeois qu'il excelle, ce n'est pas seulement
» quand il nous exhibe et nous étale Mme de Cavoye, ou
» Mme Pilou, ou Mme Cornuel, dans toute l'originalité et le
» copieux de leurs saillies; Tallemant est encore le
» meilleur témoin de l'hôtel Rambouillet et de ce monde
» raffiné; il le juge avec l'esprit françois du bon temps,
» comme il sied à un ami de Patru, à quelqu'un qui a
» en lui du la Fontaine en prose, du Maucroix; en Gau-
» lois attique qui a passé par la place Maubert. »

M. Sainte-Beuve cite ensuite le portrait de M. de Montausier par Tallemant, et il continue ainsi : « Si ce
» n'est pas là un chef d'œuvre de vérité et de ressem-
» blance, où le chercher? On n'a que le choix de telles
» pages dans Tallemant; ouvrez-le à maint endroit,
» c'est gai, net, clair, riant, bien troussé, non entor-
» tillé.... Tallemant continue sans effort la race des
» conteurs et des auteurs de fabliaux, il a sa veine de
» Rabelais; il parle une langue excellente, d'une grande

» propriété d'acceptions, pleine d'idiotismes, familière,
» parisienne et qui sent son fruit.... Le monde que
» nous fait voir Tallemant, c'est la Ville proprement
» dite, c'est la Ville à l'époque de Mazarin, avant ou
» après la Fronde, et sous la minorité de Louis XIV....
» le Paris où remuoit en tous sens une bourgeoisie
» riche, hardie et libre, dont les types sont dans Molière,
» dont Guy Patin est le médecin comme attitré, et où
» sera un jour Regnard. Voilà le cadre de Tallemant et
» où il a tout son jeu... Il y nage dans son élément, etc.»

Voilà ce que nous avons souvent pensé en lisant les *Historiettes*, mais ce que nous n'aurions pas si heureusement exprimé. On accuse d'ailleurs facilement un éditeur de partialité ; ne valoit-il pas mieux placer notre écrivain sous l'égide de celui qui tient d'une main si ferme le sceptre de la critique littéraire?

Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux, naquit à la Rochelle en l'année 1619. Sa famille, originaire de Tournay, faisoit profession de la religion prétendue réformée, quand François Tallemant, l'aïeul de des Réaux, cherchant à se soustraire aux persécutions exercées dans les Pays-Bas contre les religionnaires, se réfugia à la Rochelle. Il y fit connoissance avec Louise Thévenin, riche veuve de Pierre du Jau[1], obtint sa main et partagea sa fortune[2]. Il vécut honorablement dans sa nouvelle patrie, y devint *pair de la commune* et *coélu du maire*[3].

[1] *Historiettes*, t. VI, p. 271.
[2] *Bibliothèque impériale, au Cabinet généalogique.*
Arcere, *Histoire de la Rochelle*, 1747 ; in-4°, p. 305.

Deux fils et une fille naquirent de ce mariage; les fils s'associèrent Paul Yvon, leur beau-frère, et fondèrent une maison de banque à Bordeaux. La société prospéra. Gédéon, devenu riche, acheta une charge de secrétaire du Roi[1]; il afferma divers impôts et devint trésorier de l'Epargne pour la Navarre. Il mourut en 1634[2], laissant une fortune considérable à son fils et à sa fille.

Le fils aîné, nommé Gédéon comme son père, ayant acheté une charge de conseiller au parlement de Paris, y fut reçu le 10 juin 1637[3]. Il ne tarda pas à revenir au catholicisme, moins par esprit de religion que dans l'espoir d'épouser Marie de Montauron, la fille de du Puget de Montauron, ce fameux financier en la personne duquel se trouvoient réunies toutes les prétentions des nouveaux enrichis, appelés alors les *Partisans*. Marie étoit bâtarde. Montauron l'avoit eue de Louise du Puget, sa cousine germaine, qui étoit morte avant qu'il eût pu l'épouser. La famille de Gédéon se montra sévère; elle refusa presque unanimement de donner son approbation à ce mariage; mais cet obstacle n'empêcha pas Gédéon d'épouser Marie, et cet accroissement de fortune lui permit d'acheter une charge de Maître des Requêtes[4]. Ainsi s'ouvrit pour lui la carrière brillante

[1] Tessereau, *Histoire de la Chancellerie de France;* Paris, 1710, in-fol., t. Ier, p. 312.

[2] Le successeur de Gédéon Tallemant fut reçu le 24 juin 1634; *ibid.*, t. Ier, p. 384.

[3] Blanchard, *Catalogue des conseillers du parlement de Paris à la suite de l'Histoire des présidents à mortier;* in-fol., p. 137.

[4] Il prêta le serment de maître des Requêtes le 24 mars 1640. (*Continuation manuscrite des maîtres des Requêtes de Blanchard. Bibliothèque de l'Arsenal.*)

de l'administration. Nommé d'abord à l'intendance d'Orléans, il obtint celle de Guienne, en 1653.

Cet intendant, homme de plaisir et prodigue, livré à la dissipation, étoit devenu pour les gens de lettres une sorte de Mécène. Il payoit grassement les compliments dont on chatouilloit son amour propre. Le grand Corneille, comme on sait, lui avoit dédié *Cinna*. Il seroit trop long de rappeler ici toutes les autres dédicaces qui lui furent adressées : mais nous ferons une exception à l'occasion de Rangouze qui s'étoit mis sur le pied d'envoyer des lettres remplies d'éloges emphatiques aux personnages qui jouissoient de quelque célébrité, et sur la vanité desquels il tiroit des espèces de lettres de change ordinairement acceptées. « Continuez, Monsieur, » dit-il à M. Tallemant, « d'aimer ces illustres qui ne cherchent que » des matières dignes de leur plume, et trouvez bon que la » mienne dans sa faiblesse ose vous assurer que si » je ne suis pas de la force des Gomberville, des » Silhon, des Costart, des Maynard et de tant d'autres » sçavans qui publient si hautement vos louanges, je » ne laisse pas d'avoir l'ambition de vous rendre des » hommages comme eux, et de prétendre quelque part » dans l'honneur de vos bonnes grâces[1]. » La vérité s'est réfugiée dans ces derniers mots; Rangouze demandoit l'aumône et il parvenoit à en vivre[2].

Il nous est resté un témoignage contemporain de la

[1] *Lettres panégyriques au Chancelier de France, aux présidents au mortier et aux autres personnes illustres; par le sieur de Rangouze* Paris, 1650, in-8°, p. 31. — Voyez le commentaire de l'Historiette de Tallemant, t. VI, 360.

[2] *Historiette de Rangouze*, t. V, p. 1 et suiv.

grande existence du cousin de des Réaux, dans le voyage des deux célèbres amis Chapelle et Bachaumont[1], qui, vers 1655 ou 1656, rendirent une visite à M. et à Mme Tallemant. Ce passage n'a pas été négligé dans le commentaire de l'Historiette consacrée par des Réaux à son cousin le Maître des Requêtes, mais il touche de trop près à la famille des Tallemant pour ne pas être rappelé ici :

« Après être descendus sur la grève et avoir admiré » quelque temps la situation de cette ville, nous nous » retirâmes au *Chapeau-Rouge*, où M. Tallemant nous » vint prendre aussitôt qu'il sut notre arrivée. Depuis » ce moment, nous ne nous retirâmes dans notre logis, » pendant notre séjour à Bordeaux, que pour y cou- » cher. Les journées se passoient le plus agréablement » du monde chez M. l'Intendant, car les plus honnêtes » gens de la ville n'ont pas d'autre reduit que sa » maison. Il a trouvé même que la plupart étoient ses » cousins, et on le croiroit plutôt le premier président » de la province que l'intendant. Enfin il est toujours le » même que vous l'avez vu, hormis que sa dépense est » plus grande. Mais pour Mme l'Intendante, nous vous » dirons en secret qu'elle est tout à fait changée :

« Quoique sa beauté soit extrême,
» Qu'elle ait toujours ce grand œil bleu
» Plein de douceur et plein de feu,
» Elle n'est pourtant plus la même,
» Car nous avons appris qu'elle aime,
» Et qu'elle aime bien fort le jeu.

[1] *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*; Paris, Constant-Letellier, 1826, in-8°, p. 13.

» Elle qui ne connoissoit pas autrefois les cartes,
» passe maintenant des nuits au lansquenet. Toutes les
» femmes de la ville sont devenues joueuses pour lui
» plaire ; elles viennent régulièrement chez elle pour la
» divertir, et qui veut voir une belle assemblée n'a qu'à
» lui rendre une visite. M[lle] du Pin se trouve toujours
» là bien à propos pour entretenir ceux qui n'aiment
» point le jeu. En vérité sa conversation est si fine et si
» spirituelle que ce ne sont pas les plus mal partagés.
» C'est là que messieurs les Gascons apprennent le bel
» air et la belle façon de parler :

Mais cette agréable du Pin,
Qui dans sa manière est unique,
A l'esprit méchant et bien fin ;
Et si jamais Gascon s'en pique,
Gascon fera mauvaise fin.

Des Réaux nous apprend que cette demoiselle du Pin étoit sœur naturelle du Maître des Requêtes. « Elle » estoit, » ajoute des Réaux, « plus aimable que belle ; » elle joüoit du luth, chantoit agréablement, et avoit » l'esprit si accort, que tout le monde l'aimoit. On l'ap- » pelloit Angelique. Si elle ne fust pas morte jeune, le » comte d'Estrades, depuis mareschal de France, l'auroit » espousée[1]. »

Ce grand train de maison et les dépenses qu'il entraîne, l'habitude d'une vie dissipée, qu'ils continuèrent à Paris après que Tallemant eut été rappelé de son intendance, produisirent les fruits qu'on devoit en

[1] *Historiette de M. et M[me] d'Estrades*, t. VII, p. 7.

attendre. Les affaires se dérangèrent, et l'adversité ne trouva pas M. et Mme Tallemant préparés à ses rigueurs. « J'entrepris, avec un de mes parents, » dit des Réaux, « d'estre son intendant, de recevoir son revenû, et de » luy donner tant par mois, pourveû qu'il reglast son » train, et qu'il se logeast comme je voudrois. Je les » ay fait pleurer vingt fois, sa femme et luy..... Je com- » mençai donc par luy proposer de chasser son cuisi- » nier : Bien, dit-il, je le chasseray dans quatre » mois..... Sa femme me disoit : Hé! pour l'amour de » Dieu! mon pauvre cousin, sauvez-moy encore un » laquais! Ils me trompoient; car les gens qu'ils fai- » soient semblant de chasser, ils les logeoient viz-à-viz » de chez eux..... Les ayant trouvez incurables, je ne » m'en voulus plus mesler. »

Gédéon Tallemant résigna, en 1667, son office de Maître des Requêtes à M. Turgot de Sainte-Claire ; il obtint des lettres d'honoraire enregistrées aux registres de l'hôtel en août 1667. Conçues dans les termes les plus flatteurs, elles sont données à Tallemant « pour » service au feu roy et à nous, en l'office de conseiller » au Parlement, puis de Maistre des Requestes pendant » vingt-sept ans et plus, durant lesquels il a esté sept ans » entiers intendant du Languedoc, Roussillon, Provence » et Guyenne[1]. »

Le Maître des Requêtes honoraire mourut à Paris, en son hôtel, situé rue d'Angoulmois[2], au Marais, paroisse

[1] *Bibliothèque impériale, Cabinet généalogique*, au mot *Tallemant*.

[2] C'étoit alors le nom de la rue Charlot. (Jaillot, *Recherches sur Paris, quartier du Temple*, t. III, p. 10.)

Saint-Nicolas-des-Champs. On l'inhuma dans le chœur de l'église, le 27 novembre 1668, en présence de Gédéon et de Paul Tallemant, ses deux fils[1], qui ont signé sur le registre déposé aux archives de l'Hôtel de Ville; il y est déclaré que le défunt étoit âgé de cinquante-cinq ans.

Mme Tallemant restoit sans fortune; son père avoit donné l'exemple des plus folles prodigalités, sa succession venoit d'être taxée par la Chambre de justice, et l'intendant ruiné lui laissoit cinq enfants. C'étoit une personne d'esprit; on a d'elle quelques vers. Voici le madrigal qu'elle fit en 1686, à l'occasion de la maladie de Louis XIV, qui venoit de subir l'opération de la fistule. Elle y peint sa triste situation :

Avec fort peu de bien, moins encor de jeunesse,
Avec une famille aussi pauvre que moy,
Je ne demande à Dieu ni grandeur ni richesse,
Je suis assez contente; il a sauvé le Roy[2].

Marie Tallemant, la sœur du Maître des Requêtes, épousa Jean d'Harambure, seigneur de Romefort et de la Boissiere, capitaine du vol des oiseaux du Roi. La petite vérole l'avoit gâtée. « Pour de l'esprit, » dit des Réaux, « elle en avoit du plus brillant, et disoit les

[1] Gédéon prenoit, vers cette époque, la qualité de capitaine réformé au régiment d'Alsace. Paul étoit membre de l'Académie françoise et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

[2] Nous avons trouvé ce madrigal dans une lettre autographe de Boyer, de l'Académie françoise, adressée à Mlle de Scudery en la priant de la mettre sous les yeux de Mme de Maintenon.

» choses d'une manière tout à fait agréable[1]. » Elle perdit son mari, en 1639, au combat de la Route, près de Casal. Devenue veuve, plusieurs prétendants se présentèrent, et elle ne les laissoit pas sans espérance, mais elle ne prenoit aucun engagement ; elle aimoit à recevoir des hommages. « Jamais femme n'a tant » aimé l'adoration. » Éléazar de Sarcilly, sieur de Chandeville, neveu de Malherbe et l'un de ses imitateurs, conçut pour elle une vive passion ; mais il ne paroît en avoir éprouvé que des rigueurs. On croit la reconnoître dans ces stances adressées à *Chloris :*

« Mon cœur, es-tu si foible et si peu genereux
» Que de ne sentir pas les mespris rigoureux
» De celle à qui tu fais hommage?
» Ou bien, si tu les sens, au lieu de te guerir,
» Veux-tu conserver une image
» De qui l'original te va faire mourir?

» Non, non, resolvons-nous et cessons d'adorer
» Cette ingrate beauté qui nous laisse endurer,
» Sans esperance de salaire ;
» Quittons, quittons ses yeux, ou la clarté du jour,
» Et que le feu de la colere
» Soit enfin plus puissant que celui de l'amour.....

» Je connois l'inhumaine à qui mon feu déplaist
Et sçay que son humeur, insensible qu'elle est,
N'en peut jamais estre eschauffée ;
Aussi, pour contenter l'excès de son orgueil,
Amour lui prépare un trophée
Des cendres d'un amant qu'elle met au cercueil.

[1] *Historiette de Mme d'Harambure*, t. VI, p. 263.

Cet astre de mes jours qui s'en va les finir.
Eteint ce que luy seul a droit d'entretenir,
En m'ostant l'espoir de la vie;
Mais un si beau trespas n'ayant point de pareil,
Mon bonheur est digne d'envie,
Car je meurs en phenix aux rayons du soleil [1].

Beaucoup plus jeune que sa cousine, des Réaux avoit éprouvé pour elle un sentiment qui dépassoit les bornes de la simple amitié; mais Mme d'Harambure aimoit trop l'*adoration* pour se contenter d'hommages que d'autres belles auroient partagés, et des Réaux, de son côté, n'auroit pas été d'humeur à se contenter de beaux sentiments; aussi renonça-t-il à une conquête difficile, et les grâces de l'esprit et de l'entretien de sa parente le retenoient seules auprès d'elle. Il a dit quelque part que « depuis sa petite vérole, Mme d'Harambure n'avoit rien » de joly que l'entretien et le bien [2]. » Néanmoins, une des premières poésies de des Réaux lui fut inspirée par sa cousine; elle étoit souffrante, elle alloit partir pour les eaux, et ne pouvant l'accompagner, il lui adressa le sonnet qui commence par ces vers:

Phylis, d'un petit mal voulant borner le cours,
S'en va prendre des eaux pour devenir plus saine,
Et moy dont la douleur est tousjours inhumaine,
Je demeure en ce lieu dépourveû de secours.

La foiblesse de cette pièce nous empêche de la donner entière.

[1] *Poésies de M. de Chandeville*, dans le *Recueil de diverses poésies des plus celebres autheurs de ce temps.*

[2] *Historiette de Mme d'Harambure*, t. VI, p. 265.

M[me] d'Harambure, à peine âgée de trente-trois ans, mourut d'une maladie de langueur. Des Réaux fut très-affligé de sa perte, et il en exprime sa douleur dans un sonnet adressé à Conrart, où il invite les poëtes à célébrer les grâces et les vertus d'*Amarante.* Le sentiment qui a dicté ces vers excusera leur médiocrité.

Toy qui, sans aucune ayde et sans secours humain,
T'es acquis le haut lustre où ta gloire est montée,
Qui regardes en toi l'ouvrage de ta main,
Et de qui la vertu doit estre respectée;

Tu connois les ennuis qui me rongent le sein;
Tu connois qu'Amarante est partout regrettée :
Sois mon guide, Phylandre, en mon noble dessein;
Je veux qu'en tous endroits sa gloire soit chantée.

Tu gardes les tresors des neuf savantes sœurs,
Tu peux mieux que personne en tirer les douceurs
Par qui la poésie est si bien animée;

Tu connois dez longtemps comme on en doit user;
D'autres à tes écrits doivent leur renommée,
Et tu sçais ce qu'il faut pour immortaliser [1].

Ce sonnet, envoyé à Conrart sous la forme épistolaire, avec signature et suscription, doit être de l'époque de la jeunesse de des Réaux. « Conrart, » dit-il, « a » tousjours affecté d'avoir des jeunes gens sous sa » ferule; moy qui ne suis pas trop endurant, il me prit » en amitié, et je l'aimay aussy tendrement. » Le sonnet est du temps de cette bonne intelligence; mais des

[1] L'original autographe de ce sonnet existe dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. *Belles-Lettres françoises*, in-4°, n° 151, t. I[er], p. 891. Cette pièce, et une quittance de 1675, sont les seuls autographes signés de Tallemant des Réaux qui nous soient connus.

Réaux changea bien de sentiments pour Conrart, qu'il représente, dans ses Historiettes, comme un homme tyrannique et querelleur. « C'est un franc pedagogue, » ajoute-t-il, « et qui fait une lippe, quand il gronde, la » plus terrible qu'on sçauroit voir [1]. » Le Parnasse ne demeura pas sourd aux vœux de des Réaux : Maynard y répondit par un sonnet assez remarquable qu'on trouvera dans le commentaire de l'Historiette de Mme d'Harambure. Il est adressé au Maître des Requêtes, frère de Mme d'Harambure, et l'on peut voir dans les œuvres de Maynard combien de dettes de reconnoissance ce poëte avoit contractées vis-à-vis de Gédéon Tallemant [2].

Après avoir fait connoître la branche aînée de la famille Tallemant, nous passerons à la branche cadette, celle de l'auteur des Historiettes.

Pierre Tallemant, second fils de François, après avoir longtemps exercé la banque à Bordeaux, vint s'établir à Paris. « C'estoit, » dit des Réaux, « un homme » du vieux temps, *in puris naturalibus*, qui de sa vie » n'avoit fait une réflexion [3]. »

Pierre Tallemant se maria trois fois. Sa première femme fut Elizabeth Bidault ; la seconde, une demoiselle Polivon, sœur de Paul Yvon-de la Leu [4]. Ainsi il existoit une double alliance entre ces deux familles, la Leu ayant lui-même épousé la sœur de Pierre Tallemant.

1 *Historiette de Conrart.*

2 Voyez surtout la lettre 245, adressée à Tallemant le maître des Requêtes. (*Lettres du président Maynard.* Paris, 1655, in-4°, p. 741.)

3 *Historiette de Tallemant, de son pere, etc.*

4 Ce nom de *Polivon* paroît venir des deux noms patronymiques *Paul Yvon*, et se confondre avec eux.

Trois enfants naquirent des deux premiers mariages :

1° Pierre Tallemant, sieur de Boisneau, banquier, qui acheta, en 1659, une charge de maître-d'hôtel du Roi. Il épousa Anne Bigot de la Honville, sœur de cette jolie *Lolo*, qui devint madame de Gondran, et pour laquelle le marquis de Sévigné, infidèle à une femme qu'il ne sut pas apprécier, se battit et fut tué en duel ; cette *Lolo* dont Conrart [1] et des Réaux ont raconté les nombreuses aventures.

2° Paul Tallemant, seigneur de Lussac. Des Réaux en parle peu ; il ne l'a nommé que deux fois [2].

3° Elizabeth Tallemant, mariée à François d'Angennes, seigneur de la Grossetiere [3].

Devenu veuf, Pierre Tallemant épousa en secondes noces Marie de Rambouillet, sœur du financier qui créa au bourg de Reuilly de magnifiques jardins. Renfermés dans Paris depuis plus d'un siècle, et cultivés en marais, ils touchent à la barrière de Charenton. La rue qui les côtoie porte encore le nom de Rambouillet. Trois enfants naquirent de cette seconde union :

1° Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux ; c'est l'auteur des Historiettes.

2° François Tallemant, abbé de Val-Chrétien, prieur de Saint-Irénée de Lyon, aumônier du Roi, membre de l'Académie françoise.

3° Marie Tallemant, sœur des deux précédents, mariée à Henry de Massuès, seigneur de Ruvigny, marquis de

[1] *Mémoires de Conrart*, collection Petitot, 2e série, t. XLVIII, p. 189.

[2] *Historiettes de Mme Roger*, et *des Vieilles remariées et maltraittées.*

[3] *Historiette de Mme de Launay.*

Bonneval, qui, après avoir résidé longtemps à la cour de Louis XIV, en qualité de député des églises protestantes, sortit de France après la révocation de l'édit de Nantes[1].

Pierre Tallemant, le père, mourut au commencement de l'année 1657, dans le temps même où son fils rédigeoit, ou du moins mettoit au net le manuscrit des *Historiettes*.

Gédéon Tallemant des Réaux, fils aîné du second lit de Pierre Tallemant, et l'auteur des Mémoires, naquit à la Rochelle, le jeudi 7 novembre 1619. On voit, au chapitre des *Amours de l'auteur*, qu'il étoit âgé de dix-sept ans, en 1636, quand une jolie veuve fit battre son cœur pour la première fois.

Deux années après[2], des Réaux fit un voyage en Italie, avec un de ses frères du premier lit, et avec l'abbé Tallemant, le plus jeune de ses frères germains. L'abbé de Retz, depuis cardinal et archevêque de Paris, venoit d'obtenir, en Sorbonne, le premier *lieu* de la licence en théologie. Il avoit eu pour concurrent l'abbé de la Mothe Houdancourt, protégé du cardinal de Richelieu, et l'avoit emporté sur lui ; le ministre, irrité par cette contradiction, menaçoit les députés de Sorbonne de faire raser les bâtiments qu'il commençoit à élever[3], et l'orage s'annonçoit comme si violent, que la famille de Gondi crut prudent d'éloigner le jeune abbé. Il fut donc décidé que l'abbé de Retz iroit en Italie, et le

[1] Sur la famille de Ruvigny, *voy.* t. III, p. 454.
[2] En 1638. (*Historiette de Mlle Diodée.*)
[3] *Mémoires du cardinal de Retz,* collection Petitot, 2e série, XLIV, 101.

jeune ecclésiastique accepta avec empressement l'offre des trois frères Tallemant de voyager de compagnie.

Quoique très-jeune, Tallemant des Réaux étoit déjà doué d'un talent d'observation fort remarquable ; il juge bien l'abbé de Retz. « C'est, dit-il, un petit homme noir, » qui ne voit que de fort près, mal fait, laid et maladroit » de ses mains à toutes choses... Sa passion dominante, » c'est l'ambition ; son humeur est estrangement in- » quiette, et la bile le tourmente presque tousjours[1]. » On reconnoît déjà dans ce portrait le futur cardinal, le héros des brouillons. Des Réaux donne sur ses premières années des détails d'autant plus curieux, qu'on voudroit avoir sur un homme de ce caractère d'autres témoignages que le sien propre, et que d'ailleurs les premières pages de ses Mémoires, où il parloit de sa jeunesse, sont anéanties à toujours.

De retour à Paris, Gédéon prit ses degrés en droit civil et canonique ; son père le destinoit à la magistrature, il vouloit même lui acheter une charge de conseiller au Parlement : mais des Réaux ne se sentoit aucune disposition pour cette carrière. « Je hayssois ce mestier- » là, » dit-il, « outre que je n'estois pas assez riche » pour jetter quarante mille escus dans l'eau[2]. »

Le père de Tallemant des Réaux jouissoit d'une fortune considérable ; sa maison étoit opulente ; il est inutile de s'arrêter longtemps à le défendre d'un reproche

[1] *Historiette du cardinal de Retz.*

[2] *Historiette de l'abbé Tallemant, de son pere,* etc. Le prix des charges de conseiller au Parlement étoit alors très-élevé. (*Mémoires de Coulanges.* Paris, Blaise, 1820, p. 50.)

dirigé contre lui par Charpentier, et répété par Furetiere. Le traducteur de la *Cyropédie,* emporté par un mouvement de colère, injuria l'abbé Tallemant en pleine Academie, jusqu'à lui dire qu'il étoit le fils *d'un banqueroutier de la Rochelle*[1]. On sait trop à quelles injustices entraîne la passion ; toutes les apparences sont ici favorables aux Tallemant. Mais si Pierre jouissoit des avantages de la fortune, il paroissoit peu disposé à y faire participer son fils; aussi des Réaux chercha-t-il dans un riche mariage les moyens de sortir d'une dépendance qui lui pesoit, et il demanda la main d'Élisabeth de Rambouillet, sa cousine germaine. Elle étoit fille de Nicolas de Rambouillet, frère de sa mère.

Élisabeth de Rambouillet n'avoit que onze ans et demi quand son cousin la demanda ; le mariage fut convenu, mais la célébration en fut différée pendant deux années.

Des Réaux, se voyant appelé par cet établissement à jouir d'une belle existence dans le monde, renonça à prendre un état qui auroit gêné sa liberté ; on voit seulement, par une quittance de l'année 1675, entièrement écrite et signée de sa main, que Tallemant des Réaux a exercé la charge de contrôleur provincial ancien des régiments, au département de la Basse-Bretagne[2].

Son mariage dut encore resserrer les liens de parenté qui l'unissoient à Antoine de Rambouillet de la Sabliere, poëte agréable, auteur de madrigaux fins et délicats et

[1] *Second factum de Furetière,* in-4°, p. 31.
[2] Cabinet généalogique de la Bibliothèque impériale, au mot *Tallemant.*

dont la femme, Marguerite Hessein[1], a été l'amie et le soutien de la Fontaine.

Libre de soins et d'affaires, Tallemant des Réaux se livra à la culture des lettres, aux soins de sa famille et aux distractions de la société.

Il fut surtout lié d'une amitié particulière avec la marquise de Rambouillet, cette célèbre *Arthenice*, si souvent chantée par Malherbe, Voiture, Chapelain, Mlle de Scudery, et tant d'autres poëtes de son temps. Il a fait partie de cette *pléiade* de poëtes que s'adjoignit le marquis de Montausier pour chanter Julie d'Angennes.

La pièce de Tallemant des Réaux est le madrigal sur le lys, le voici :

Devant vous, je perds la victoire
Que ma blancheur me fit donner,
Et ne prétens plus d'autre gloire
Que celle de vous couronner.

Le ciel, par un honneur insigne,
Fit choix de moy seul autrefois,
Comme de la fleur la plus digne
Pour faire un présent à nos rois.

Mais si j'obtenois ma requête,
Mon sort seroit plus glorieux

[1] M. Walckenaer n'a pas osé décider si le véritable nom de Mme de la Sabliere etoit Hessein ou Hesselin. (*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*. Paris, Nepveu, 1820, aux *notes*, p. 403.) Elle s'appeloit Hessein d'après les documents que nous ont offerts les généalogies de cette famille conservées dans le Cabinet du Roi. Voyez aussi une anecdote curieuse sur la Sabliere, avant son mariage, t. VII, p. 362.

D'être monté sur votre tête,
Que d'être descendu des cieux [1].

Dans les *Historiettes,* où des Réaux s'est particulièrement attaché à peindre la société de l'hôtel de Rambouillet et les différents personnages qui la composoient, il fait d'abord passer sous les yeux de ses lecteurs la marquise de Rambouillet, cette dame romaine, qui avoit vécu à la Cour de Henry IV, et qui conserva toujours le ton grave et solennel dont sa mère, de la maison des Savelli, lui avoit transmis les traditions. Il amène ensuite le marquis de Rambouillet, Julie d'Angennes et le marquis de Montausier, Mme de Grignan, première femme du gendre de Mme de Sevigné, l'abbesse de Saint-Etienne, le marquis de Pisani, Voiture, Mlle Paulet. Tallemant n'omet personne ; il n'est pas jusqu'aux officiers et aux serviteurs de cette illustre maison qui ne trouvent une place dans ses récits.

On ne doit pas être surpris de la préférence marquée donnée par des Réaux à tout ce qui concerne l'hôtel de Rambouillet. Il devoit être flatté de l'accueil qu'il y recevoit, et pour tout ce qui regarde le règne de Henry IV et la régence de Marie de Médicis, il a principalement recueilli ses anecdotes dans les entretiens de la Marquise, dont il n'a été le plus souvent que l'écho. Il a le soin d'en prévenir ses lecteurs : « C'est d'elle, » dit-il, « que » je tiens la plus grande et la meilleure partie de ce que » j'ay escrit et de ce que j'escriray dans ce livre. »

[1] Ce madrigal délicat est signé *des Réaux Tallemant.* La dernière strophe rappelle l'ancienne tradition du lys emblème de pureté, envoyé du ciel à la rance, pour lui servir d'armoiries. (*Guirlande de Julie.* Paris, 1780, in-8°.)

Cette liaison, si honorable pour l'auteur des *Historiettes,* dura jusqu'au terme de la vie de l'illustre Marquise, pour laquelle l'abbé Tallemant, frère de notre écrivain, composa l'épitaphe qu'on a pu lire dans le commentaire de son Historiette, t. II, p. 514.

Nous savons, grâce aux récentes découvertes de MM. Haag, dans les archives du temple de Charenton, que le mariage de des Réaux avec Elizabeth de Rambouillet avoit été célébré au mois de janvier 1646[1]. Cette union semble avoir été heureuse. Il en naquit trois filles, Anne-Elizabeth, Angelique et Charlotte. Des Réaux parle, dans le chapitre de Mme de Montausier, de « la petite *des Réaux,* » qui jouoit avec Mlle de Montausier, depuis duchesse d'Uzès. L'une d'elles vivoit encore en 1688, et se réfugia vers cette époque en Angleterre, pour ne pas abjurer, à l'imitation de ses parens[2].

Vers 1650, Tallemant des Réaux acheta la terre du Plessis-Rideau, située en Touraine, sur les confins de l'Anjou, paroisse de Chouzé. Elle lui fut vendue par François de la Beraudiere, marquis de l'Isle-Rouche, et par Françoise de Machecoul, sa femme. Cette terre étoit restée pendant environ deux siècles dans la famille Briçonnet. Le prix en fut fixé à cent quinze mille livres, et Tallemant obtint des lettres patentes, qui lui permirent de changer le nom de Plessis-Rideau en celui de *des Réaux.*

On voit par ces lettres que Tallemant portoit ce sur-

[1] *La France protestante.* Paris, Cherbuliez, 1859, t. IX, p. 338.
[2] *Ibid.*

nom depuis son enfance. Nous attachions quelque prix à connoître cette pièce, et nous l'avons trouvée dans les registres du Parlement, où elle a été enregistrée le 30 juillet 1653[1].

Le nom de des Réaux est celui d'une autre famille ancienne, originaire du Nivernais, établie en Brie et en Champagne; il ne faut pas la confondre avec celle de Tallemant des Réaux. C'est à cette ancienne famille qu'appartenoit Gabriel des Réaux, lieutenant des Gardes-du-corps, maître-d'hôtel du Roi, mort en 1644, auquel fut confiée la garde du maréchal de Marillac. Il

[1] La voici :

Extrait des registres du Parlement de Paris, 4e vol. des ordonnances de Louis XIV, MMM, *fol.* 235, *v*o.

« Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présents et advenir, salut. Nostre cher et bien amé Gédéon Tallemant, sieur des Réaux, nous a fait remonstrer que depuis l'enfance il a esté congneu soubz ledit nom des Réaux, et que depuis peu il a faict acquisition de la terre et chastellenie du Plessis-Rideau, située en Vallée, près la rivière de Loire, es provinces de Tourraine et Anjou, qui lui a esté vendue avec toutes ses appartenances et dépendances, et tous droicts seigneuriaux et aultres, par François de la Beraudiere, marquis de l'Isle-Rouche, et dame Françoise de Machecoul, sa femme, moyennant la somme de cent quinze mille livres, de laquelle terre et chastellenie du Plessis-Rideau, comme estant de conséquence dans sa famille, il désireroit commuer le nom en celuy des Réaux, qu'il a toujours porté luy-mesme, s'il nous plaisoit ainsy le luy octroyer, et lui accorder noz lettres sur ce nécessaires; SÇAVOIR FAISONS que, inclinant liberablement à la supplication et requeste dudict suppliant, et le voullant favorablement traicter, en considération de son mérite et de l'affection qu'il a toujours tesmoignée à notre service, POUR CES CAUSES, et aultres bonnes considérations à ce nous mouvants, nous luy avons permis, accordé et octroyé, permettons, accordons et octroyons, voullons et nous plaist, de nostre grâce, plaine puissance et auctorité royalle, par ces présentes signées de nostre main, qu'il puisse et luy soit loysible commuer le nom de ladicte terre et chastellenie du Plessis-Rideau, et qu'au lieu d'icelle soit doresna-

en est souvent question dans le récit du procès de ce maréchal, inséré dans le *Journal du cardinal de Richelieu.* Il y eut aussi plus tard une famille très-honorable de Tabourcau des Réaux, qui n'a rien de commun avec la famille Tallemant; elle paroît avoir acquis la terre des Réaux, soit de Tallemant, soit de ses héritiers.

La terre des Réaux devint pour Tallemant l'occasion d'un procès dans lequel il recourut au patronage de son ami Patru. On lit dans les œuvres de ce dernier un *factum pour Gédéon Tallemant, écuyer, seigneur dudit*

vant et à perpetuité appelée les Réaux, tant en jugement que dehors, en tous contracts, papiers terriers, adveuz, dénombrements, hommages, et en tous autres actes publicz ou particuliers, de quelque nature qu'ils puissent estre, à la charge toutefois que tous les contracts et aultres actes publicz ou particuliers, de quelque nature qu'ils puissent estre, faicts cy-devant pour raison de ladicte terre, soulz ledict nom du Plessis-Rideau, demeureront en leur force et valeur, sans que par cette commutation de nom il y soit rien innové. Si donnons en mandement à nos amez et féaux conseillers, les gens tenans nostre cour de Parlement, nos senechaux, baillifs, leurs lieutenants, et à tous nos autres justiciers et officiers qu'il appartiendra, que ces présentes ils fassent lire, publier et enregistrer, entretenir, garder et observer, et du contenu en icelles faire jouir le suppliant plainement et paisiblement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemens au contraire; car tel est nostre plaisir; et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons fait mettre nostre scel à ces dictes présentes, sauf en aultres choses nostre droict et l'auctruy en toutes. Donné à Paris au mois de juing, l'an de grâce mil six cent cinquante-trois, et de nostre regne le onziesme. *Signé* Louis, et sur le reply, *par le Roy,* Phelippeaux, à costé, *visa* Molé, et scellé du grand sceau de cire verte, sur laz de soye rouge et verte.

Registré, ouy le procureur général du Roy, pour jouir par l'impétrant de l'effect y contenu, pour estre exécuté selon leur forme et teneur. Paris, en Parlement, le trentiesme juillet mil six cent cinquante-trois. »

Signé Guyet.

Collation faicte à son original. *Signé* Du Tillet.

lieu, contre messire Antoine Arnauld, prieur commendataire du Plessis-aux-Moines, ayant repris l'instance au lieu de maître Claude le Marié[1].

Des Réaux se plaignoit d'avoir été troublé dans sa possession *de tous droits honorifiques, prérogatives et prééminences, titres et armes, dans l'église paroissiale de Chouzé, tant comme fondateur, que comme ladite église étant bâtie en ses fiefs et châtellenie des Réaux, ci-devant le Plessis-Rideau.*

Le récit de cette discussion seroit aujourd'hui sans intérêt; peu importe que des Réaux soit parvenu à faire changer le banc que l'officiant occupoit dans le chœur de l'église du village des Réaux, qu'il ait été maintenu en possession du poteau du carcan, où comme seigneur il prétendoit avoir le droit d'exercer sa justice ; mais ce factum donne quelques renseignements utiles : on y voit que des Réaux avoit acheté cette terre du marquis de l'Isle, arrière-petit-fils d'un Briçonnet. On y voit aussi qu'il plaidoit contre le célèbre docteur Antoine Arnauld. On ignore quelle a été l'issue du procès. Une trace de l'exercice de la puissance féodale de Tallemant, à cause de sa terre des Réaux, se trouve dans une pièce par laquelle Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux, nomme François Sarrazin sénéchal et juge de sa châtellenie des Réaux. Elle est indiquée dans le Catalogue des Archives de Joursanvault, sous le nº 2801[2].

Doués de mêmes goûts et rapprochés par quelques

[1] *Œuvres de Patru*, 3ᵉ édition. Paris, 1714, in-4º.

[2] *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault*. Paris, Techener, 1838, in 8º, II, 120.

circonstances, Patru et des Réaux contractèrent, dès leur jeunesse, une amitié qui ne se démentit jamais. Le père de Patru possédoit une ferme à Pommeuse, terre qui appartenoit à du Puget de Mautauron, beau-père de Tallemant le maître des Requêtes. Patru se livroit à son goût pour les lettres avec une passion qui s'accorde difficilement avec la pratique journalière du barreau. Libre de soins et d'affaires, des Réaux vivoit au milieu des gens de lettres : homme d'esprit sans prétention, il n'écrivoit que pour se distraire, en voilà plus qu'il n'en falloit pour les rapprocher; compagnons de plaisirs, peut-être même de voluptueuses dissipations, ils n'avoient point de secrets l'un pour l'autre. En effet, sans les confidences de Patru, comment des Réaux auroit-il pu placer dans ses récits une foule de traits de la jeunesse de ce dernier, et particulièrement ses amours avec la belle Mme Levesque[1] ?

Il perdit Patru le 16 janvier 1681 ; il composa pour lui cette épitaphe :

Le celebre Patru sous ce marbre repose ;
Tousjours comme un oracle il s'est veû consulter
Soit sur les vers, soit sur la prose.
Il sceut jeunes et vieux au travail exciter ;
C'est à luy qu'ils devront la gloire
De voir leurs noms gravés au temple de mémoire.
Tel esprit qui brille aujourd'hui
N'eust eu sans ses avis, que lumieres confuses,
Et l'on n'auroit besoin d'Apollon ny des Muses,
Si l'on avoit tousjours des hommes comme luy.

[1] *Historiette de Mme Levesque.*

Cette épitaphe de Patru, publiée par le père Bouhours[1], a été réimprimée partout, et particulièrement à la suite de la notice jointe aux œuvres de Patru ; en voici une autre, qui sent son esprit fort et que nous avons trouvée, écrite de sa main[2] :

Cy gist le célèbre Patru,
De qui le mérite a paru
Tousjours au-dessus de l'envie ;
Il a savamment discouru,
Mais peu de la seconde vie ;
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru !

Tallemant étoit aussi étroitement lié avec Perrot d'Ablancourt, auteur de tant de traductions qui ne se lisent plus, et qu'on appeloit de son temps *les belles infidèles*. Il lui a consacré un article de ses Mémoires, et à sa mort, arrivée au mois de novembre 1664, il composa cette épitaphe, conservée par le père Bouhours :

L'illustre d'Ablancourt repose en ce tombeau ;
Son genie à son siecle a servi de flambeau :
Dans ses fameux ecrits toute la France admire
Des Grecs et des Romains les precieux trésors :
A sa perte on ne sçauroit dire
Qui perd le plus des vivants ou des morts[3].

Cet éloge paroît aujourd'hui d'une grande exagéra-

[1] *Recueil de vers choisis*. Paris, 1693, in-12, p. 170. La table indique que cette pièce est de des Réaux.

[2] *Portefeuille de pièces manuscrites composées ou recueillies par Tallemant des Réaux*. Bibliothèque de l'éditeur.

[3] *Recueil de vers choisis*. Paris, 1693, p. 8.

tion ; il ne faut pas oublier que Perrot d'Ablancourt étoit un des meilleurs écrivains de son temps[1], et que les réputations de traducteurs s'évanouissent à mesure que de plus habiles prennent leurs places.

Des Réaux aimoit la poésie ; il l'a cultivée pendant tout le cours de sa vie. Il parle dans l'Historiette du cardinal de Richelieu d'une épître en vers adressée par lui à Quillet, l'auteur de la *Callipédie ;* il faisoit avec facilité des vers de société. Ses deux Recueils manuscrits, dont il sera parlé plus bas, sont remplis d'opuscules de ce genre, parmi lesquels il seroit souvent difficile de distinguer ceux qu'il a composés lui-même de ceux dont il n'est que le copiste. Nous dirons seulement qu'un curieux couplet satirique est écrit de sa main, et si l'on s'en rapportoit aux ratures dont il est chargé, on l'estimeroit de sa composition. Il porte en marge la date de 1655. Le voici :

COUPLETS

Sur l'air de *la Duchesse.*

Despeschez vite de danser,
Nobles bourgeois, car voicy la Feuillade[2],

[1] Boileau le met au premier rang des écrivains françois dans ces vers de la IXe satire :

Puisque vous le voulez, je vais changer de style;
Je le déclare donc : Quinault est un Virgile;
Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'*Ablancourt* ny Patru.

[2] La Feuillade, depuis maréchal de France, étoit hableur de son naturel ; on l'accusoit d'avoir trouvé bien à tort le moyen de s'attribuer la principale gloire de la journée du Saint-Godard, dans l'expédition de Hongrie de 1664, au préjudice de Coligny ; on peut voir dans le commentaire de l'Historiette de Rangouze, t. v, p. 8, son aventure avec Saint-Aunais.

Qui de son œillade
Vous va tous chasser.
Quand vous seriez à l'abry de vos belles,
Il n'a respect ny pour vous ny pour elles.
Que vous estes à craindre,
Messieurs les plumets[1] !
Que vous estes à plaindre,
Messieurs du Palais !
Si tost que la noblesse
Vient et fend la presse,
Malgré que vous payez,
Jamais vous ne dansez.

La Sabliere, cousin et beau-frère de des Réaux, qui se trouvoit dans les dispositions de l'auteur de ce couplet, fit de son côté ceux qu'on va lire :

COUPLETS

Pour répondre au précédent, sur l'air de *la Bourrée.*

Vostre audace est sans seconde,
Beaux fanfarons de la Cour;
Apprenez que tout le monde
Est egalé par l'Amour.
Chascun de vous presume
Valoir bien mieux que nous ;
Mais ostez votre plume,
Les bourgeois sont comme vous.

Sachez qu'avec les belles
Nous ne sommes pas trop mal;
Nous regnons dans les ruelles,
Si vous regnez dans le bal.

[1] Les gens de guerre portoient seuls le plumet blanc au chapeau.

Vostre plume y preside,
Mais avec peu de fruit :
Nous avons le solide,
Et vous n'avez que le bruit.

Si l'amour vous sollicite,
Cherchez fortune au Marests ;
Avec tout vostre merite,
On vous traitte en indiscrets.
Le gentil la Feuillade,
Quand il est parmi nous,
A beau faire gambade,
Il ne fait point de jaloux.

LA SABLIERE [1].

Des Réaux s'est essayé pour le théâtre ; nous avons sous les yeux le *brouillon*, écrit de sa main, d'une tragédie d'*OEdipe*. C'est une œuvre de sa jeunesse et quand l'auteur du *Cid*, en 1659, fit représenter *OEdipe*, l'auteur des *Historiettes* avait quarante ans.

Nous avons lu attentivement la tragédie de des Réaux, elle est sagement composée ; mais la versification en est si foible, que nous n'y avons rien trouvé qui méritât d'être cité [2].

[1] Cette chanson porte, dans la copie de des Réaux, cette signature d'Antoine Rambouillet de la Sabliere, d'ailleurs connu par ses jolis madrigaux, publiés chez Barbin en 1680. M. Walckenaer a donné une bonne édition des œuvres de ce poëte. (Paris, Nepveu, 1825, in-8º.) Il y a joint des notices sur la Sabliere et sur Maucroix, pour lesquelles il a puisé dans le manuscrit alors inédit de nos *Historiettes*.

[2] La ballade que nous avions donnée dans la deuxième édition, et dont le refrain est :

Mais honni soit celui qui mal y pense!

etoit dans les Portefeuilles de Conrart de la main de des Réaux ; elle n'est cependant pas de lui, mais de Menage qui l'a publiée dans ses *Miscellanæa*.

Une épître en vers, adressée par Tallemant des Réaux au père Rapin, jésuite, a été mise à notre disposition [1].

Le père Rapin, le célèbre auteur du poëme des *Jardins*, mort en 1687, a écrit au bas de cette épître les mots suivants : *des Réaux, depuis converty*. Des lettres autographes de Rapin, rapprochées de ces mots, ne permettent pas de douter qu'ils ne soient de sa main. Il résulte de cette courte mention, qu'à une époque avancée de sa vie, en 1685, des Réaux embrassa la religion catholique ; M. de Boze sembloit déjà l'indiquer dans l'éloge de l'abbé Paul Tallemant [2].

L'épître de des Réaux n'est pas sans importance ; elle le montre dans un âge avancé, de léger, caustique et frondeur, devenu un personnage sérieux, mettant les choses à leur vraie valeur ; enfin elle nous introduit quelque peu dans sa vie privée :

Rapin, je ne saurois différer davantage,
Ma muse veut enfin te rendre quelque hommage ;
J'en prevoy bien le risque et qu'au petit troupeau
Le cas assurément paroistra fort nouveau :
Mais il m'importe peu qu'on y trouve à redire ;
T'aimer comme je fais, c'est bien pis que t'ecrire,
Je ne m'en cache point, je voudrois que mes vers
Le pussent faire entendre à tout cet univers.

[1] Nous devons la communication de cette épître à feu M. Parison, savant bibliographe, ami du père Adry et de l'abbé de Saint-Leger, qui avoit réuni à une excellente bibliothèque de classiques et anciens livres, des autographes fort curieux. La pièce est tout entière de la main de Tallemant des Réaux.

[2] *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. Ier, p. 245.

Tu ne m'es pas moins cher pour être jesuite;
Sous quelque habit qu'il soit, j'honore le merite.
Et l'on peut bien aller jusques aux religieux,
Quand de tous les humains ceux qu'on aime le mieux
Ou sont bénéficiers ou le voudroient bien être.
Ah ! plut à Dieu qu'il prît envie à notre maître
De voir si sur ce fait je ne suis pas menteur,
D'être désavoué je n'aurois pas grand'peur;
En tout temps mes amis ont eu le sort contraire,
Leurs veilles jusqu'ici ne leur profitent guère;
Ils ont assez fait voir leurs talents merveilleux,
Le siècle les admire et ne fait rien pour eux.
Je ne suis point surpris de voir que l'opulence
Fasse aujourd'huy divorce avecque la science ;
Elle l'a toujours fait, en quel temps a-t-on vu
La Fortune d'accord avecque la vertu?
Qui l'espere se flatte, et leur vieille querelle,
Bien loin de s'apaiser, toujours se renouvelle.
Il s'en faut consoler et faire son devoir;
Mériter du bonheur, c'est plus que d'en avoir.
Les peines, les travaux sont même salutaires;
Il n'est pas bon d'avoir toutes choses prosperes;
Rien ne fait voir si clair que la calamité,
Et rien n'aveugle tant que la prosperité.
Dans mes afflictions, au milieu de mes pertes,
J'ay fait, pour mon repos, d'heureuses découvertes
Et me voir dans ton cœur placé comme j'y suis,
C'est un bien que je crois devoir à mes ennuys.
Ma disgrace, en effet, me vaut cet avantage;
Je t'aurois bien toujours connu par ton ouvrage,
Et de tes grands *Jardins* contemplant les beautés,
J'eusse admiré la main qui nous les a plantés.
Quoyque la fable ait dit de ceux des Hesperides,
Ce n'etoient auprès d'eux que des sables arides;
Mais je t'eusse peut-être admiré sans te voir.
Cependant, cher Rapin, ton sublime savoir
Ne merite que trop qu'on t'aille rendre grace
De tout l'or que pour nous tu tires du Parnasse.

Je n'ose dire tout, j'épargne ta pudeur ;
Si j'aime ton esprit, j'aime encor mieux ton cœur.
Sauroit-on trop louer cette humeur bienfaisante,
Ces soins officieux, cette ardeur obligeante ?
Je tiens qu'au plus haut point un mortel est monté
Lorsqu'en luy la lumière est jointe à la bonté :
Mais cet heureux concert, ce divin assemblage,
Se trouve rarement, et surtout en notre âge ;
Les hommes eclairés abusent de leurs dons,
On ne voit presque plus que les sots qui soient bons.
Ton amitié, Rapin, à ton poëme est semblable,
Elle instruit, elle plaist, tout en est agréable.
Pour moy, rien ne m'est cher comme mes bons amis,
C'est ce qu'en mon estime au plus haut rang j'ai mis.
Au prix de tels trésors, nuls trésors ne me tentent ;
Après les bons amis, les bons livres m'enchantent.
A toute heure, en tout temps, je tiens entre les mains
Les ouvrages fameux des Grecs et des Romains.
O le grand don de Dieu que d'aimer la lecture !
Avecque ce secours jamais le temps ne dure.
Que de gens à la ville, aussi bien qu'à la cour,
Voyons-nous s'ennuyer la plus grand'part du jour !
Ils ne savent que faire, et sans la comedie,
Ces sots meneroient bien une plus triste vie ;
Je pense, en bonne foy, que les propres acteurs
N'y vont pas si souvent que certains spectateurs.
Certes, le ciel a beau nous faire des largesses,
Il a beau nous donner des grandeurs, des richesses,
A moins qu'il daigne encor nous donner du bon sens,
A vray dire, il nous fait de dangereux presents :
A tel il vaudroit mieux être gueux qu'être riche ;
Car, s'il n'est insolent ou prodigue, il est chiche.
Combien à leurs tresors se laissent eblouir !
On sait moins que jamais comme il en faut jouir.
Regardez ces abbés, dont le train magnifique
Aux dévots fondateurs fait tous les jours la nique,
N'oyez-vous pas partout vanter leur charité ?
En voyez-vous un seul qui ne meure endetté,

Ou, pour parler correct, qui ne meure insolvable?
Ils doivent tout ensemble à Dieu, au monde, au diable;
Pour le diable, sans doute, il s'en fait bien payer,
En vain avec ce rustre on voudroit dilayer.
Mais nous voilà, Rapin, sur une ample matiere,
N'entrons point, je te prie, en si vaste carriere!
Je fuis le lieu commun, et j'aime mieux finir,
Que d'une rapsodie aller t'entretenir.

On voit dans cette épître des Réaux désabusé des préventions des Réformés contre l'Église romaine, et devenu l'ami d'un jésuite qui s'est fait un nom dans les lettres; il y parle de *ses afflictions,* de *ses pertes,* de *sa disgrâce,* circonstances de sa vie presque entièrement ignorées.

En effet, toute la famille avoit déjà éprouvé des revers de fortune à la mort de Pierre Tallemant, frère aîné de des Réaux, par l'infidélité d'un sieur Bibaud, son associé[1]. Quant à la disgrace dont il se plaint, nous ne pouvons même présumer quelle en a été la nature : il n'appartenoit à aucune compagnie judiciaire; il avoit trop de philosophie pour ne pas préférer son indépendance à la faveur des Grands, et jamais homme ne fut moins courtisan. D'autres découvertes viendront peut-être un jour dissiper ces obscurités.

Nous avons pu déterminer la date de la naissance de Tallemant des Réaux; mais nous n'avions pu jusqu'ici fixer l'époque de sa mort. Nous savions seulement qu'il vivoit encore en 1691, et qu'il n'existoit plus en 1701. Cela ressort de deux actes de l'état civil, inscrits aux

[1] *Historiette de l'abbé Tallemant,* etc.

registres des paroisses de Saint-Nicolas-des-Champs et de Saint-Eustache, à Paris.

Le premier est l'acte de baptême d'Elisabeth Rambouillet; il est ainsi conçu :

« Elisabeth, née le 23 mai 1691, fille de Pierre de Rambouillet, écuyer, sieur de Lancry, et de dame Anne Bourdin, son épouse, demeurant rue de Berry. Le parrain, Jacques de Monceau, écuyer, sieur de Davene; la marraine, dame Elisabeth de Rambouillet, *épouse* de Gédéon Tallemant, écuyer, seigneur des Réaux, demeurant rue Saint-Augustin. »

Pierre Rambouillet étoit frère d'Antoine Rambouillet de la Sabliere et de Mme Tallemant des Réaux.

Nous avons dû la connoissance du second de ces actes à M. Ravenel, l'un des Conservateurs de la bibliothèque du Roi. La première édition de cette notice étoit imprimée, quand ce courageux investigateur nous fit part de la découverte qu'il venoit de faire, dans les registres de la paroisse Saint-Eustache de Paris, d'un acte de mariage du 8 février 1701, passé entre Charles Trudaine de Montigny et Rénée Madeleine de Rambouillet; cette dernière y est assistée de sa grande-tante Elisabeth de Rambouillet, *veuve* de Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux, décédé.

On conserve aussi dans le cabinet généalogique de la bibliothèque impériale une quittance donnée le 1er juillet 1704 par Elisabeth de Rambouillet, *veuve* de Gédéon Tallemant, écuyer, sieur des Réaux. Mais nous sommes redevables de découvertes plus précises à M. Louis Paris, qui après avoir fait connoître les précieux manus-

crits de Maucroix conservés dans la bibliothèque de Reims, a donné de cet ingénieux écrivain, ami particulier de la Fontaine et de notre des Réaux, une charmante édition qu'un grand nombre d'agréables pièces jusqu'alors inconnues suffiroit pour recommander. Ces notes, ces mémoires, ces poésies de Maucroix étoient ou des autographes, ou des transcriptions faites sur les originaux, par le chanoine de Reims Favart, autre ami de Maucroix et son commensal. Favart joignoit souvent aux pièces qu'il transcrivoit des remarques aujourd'hui fort précieuses. On en pourra juger d'après celle qui accompagne l'épitre de Maucroix à son ami des Réaux :

> Cher Astibel, c'est fait de moy[1],
> L'archiduc est près de Rocroy...

« Astibel » ajoute Favart, « sage enchanteur favorable » à Amadis; c'est des Réaux qui abjura, le 17 juillet » 1685, entre les mains du R. P. Rapin. L'abbé Tallemant, dit ici *le père*, est frère de des Réaux ; le jeune, » qu'on appelle *le fils*, est fils d'un maître de Requestes. » La mère de des Réaux est Monnerot, et la mère de » l'autre est Mlle Bigot[2]. Des Réaux est fils d'un partisan que M. Colbert a ruiné. Il est glorieux ; les » louanges le rendroient fou. Il dit qu'il est en esprit

[1] Réimprimée à la suite de cette notice.

[2] Erreurs de Favart. La mère de des Réaux étoit Rambouillet, et la mère de l'abbé Tallemant étoit Marie de Montauron. — On voit que cette note, toute curieuse qu'elle est, a été redigée par un provincial qui ne connoissoit le monde de Paris que par ouy-dire. Il ne pouvoit y avoir aucun rapprochement possible entre la grande, belle et altière Mme de Montbazon et notre des Réaux, alors sexagénaire.

» ce que Mme de Montbazon est en beauté. Il n'a que
» deux filles. »

Ainsi des Réaux avoit fait abjuration le 17 juillet 1685, entre les mains du père Rapin. Les Mémoires de Maucroix vont nous apprendre l'époque de sa mort, et nous parler une dernière fois de lui en termes meilleurs et sans doute plus vrais :

« Le 6 novembre 1692 mourut à Paris, dans sa
» maison, près la porte de Richelieu[1], mon cher ami,
» M. des Réaux. C'estoit un des plus hommes d'hon-
» neur et de la plus grande probité que j'aye ja-
» mais connu. Outre les grandes qualités de son esprit,
» il avoit la mémoire admirable, escrivoit bien en vers
» et en prose et avec une merveilleuse facilité. Si la com-
» position luy eust donné plus de peine, elle auroit pu
» estre plus correcte. Il se contentoit peut-estre un peu
» trop de ses premieres pensées, car, du reste, il avoit
» l'esprit beau et fécond, et peu de gens en ont eu autant
» que luy. Jamais homme ne fut plus exact : il parloit
» en bons termes et facilement, et *racontoit aussy bien*
» *qu'homme de France.* »

Grâce à cette révélation, nous nous sommes empressés de recourir aux registres de la paroisse de Saint-Eustache et nous y avons trouvé l'acte dont voici l'exacte transcription :

« Dudict jour, mardy onziesme novembre 1692,
» défunt messire Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux,

[1] C'est-à-dire vers le point de la rue Richelieu où commence aujourd'hui la rue Neuve-Saint-Augustin.

» demeurant rue Neuve-Saint-Augustin, décédé du dix » du présent mois, a esté inhumé au cimetiere de Saint-» Joseph. » Signé, *l'abbé Tallemant*, et *Tallemant*.

Les *Historiettes* sont le seul ouvrage important de Tallemant des Réaux qui nous soit parvenu. L'auteur vivoit au milieu de plusieurs sociétés tout à fait distinctes, et la principale étoit, comme nous l'avons dit plus haut, celle de l'hôtel de Rambouillet. Ami de la Marquise, dont il étoit encore rapproché par le mariage d'une de ses sœurs avec un d'Angennes de la Grossetiere, il se trouvoit au milieu de tout ce que la noblesse et les lettres offroient de plus illustre et de plus renommé ; il voyoit cette femme, si justement célèbre, alliée des deux reines Catherine et Marie de Médicis, entourée de sa noble famille, de ces d'Angennes, de tout point si remarquables, visitée par Madame la Princesse, par Mlle de Bourbon depuis duchesse de Longueville, et par le héros de Rocroy ; il y rencontroit la duchesse d'Aiguillon, la vicomtesse d'Auchy, Mme de Sablé, Mlle de Scudery, Mme de Sevigné, Voiture et Mlle Paulet, cette lionne indomptée, Vaugelas, Malherbe, Racan, les deux Corneille, Mairet, Bensserade, Chapelain, Godeau, Huet, Menage, Gombauld ; enfin toutes les illustrations comme toutes les célébrités se trouvoient là réunies. Il y recueilloit ce qu'il a raconté du cardinal de Richelieu, des Guise et des Valançay, de Bois-Robert, de Ninon, de Marion de l'Orme, etc. De ce cercle brillant, mélange de grandeur et de *préciosité*, Tallemant descendoit à celui des financiers et de la riche bourgeoisie. Fils d'un homme de fi-

nance, marié à Elisabeth Rambouillet, fille d'un traitant, cousin germain par alliance de la fille de Montauron, introduit par le mariage de son frère aîné avec Mlle de la Honville au milieu d'un autre cercle opulent, il lui a été facile d'observer de ces différents points de vue la Cour et la Ville, la Noblesse et la Bourgeoisie. Bourgeois lui-même, et peu jaloux des pérogatives que donnoit alors une naissance qui n'est pas toujours compagne du mérite, des Réaux ne put se défendre de mêler à ses observations une teinte de malignité, et il mit une sorte de complaisance à signaler les vices des grands; le même motif le conduisit à faire ressortir l'origine de familles obscures que la fortune avoit favorisées. Porté au libertinage d'esprit, des Réaux ne craignit pas de soulever les voiles assez diaphanes qui recouvroient les désordres de son temps. Il le fit avec d'autant moins de ménagement qu'il n'écrivoit que pour lui et pour quelques amis. Il s'en explique lui-même en ces termes : «Je prétends dire le bien » et le mal, sans dissimuler la vérité... Je le fais d'autant » plus librement que je sçais bien que ce ne sont pas cho- » ses à mettre en lumière, quoyque peut-estre elles ne » laissassent pas d'estre utiles. Je donne cela à mes » amys qui m'en prient[1].

Écrivant sous ces influences, des Réaux a peint beaucoup de choses telles qu'elles étoient; mais, entraîné par ses préventions, il a pu quelquefois lui arriver de charger le tableau. Souvent aussi, par le travers d'une imagination déréglée, ses regards se sont arrêtés de

[1] *Introduction de l'auteur.*

préférence sur le côté licencieux de la société ; aussi est-il essentiel en le lisant de faire la part de l'âge et des dispositions de l'écrivain. Lues avec cette précaution, les *Historiettes* seront utiles ; c'est, dans leur genre, un corps de mémoires de la société du XVIIe siècle, comme ceux de Conrart, comme les lettres de Mme de Sevigné, de Guy-Patin et de tant d'autres. Toutes les classes viennent à leur tour y comparoître devant le lecteur. Des Réaux nous y montre les grands personnages en *déshabillé*, les riches financiers dans leurs modestes commencements, les littérateurs dans les plus petits détails de leur vie privée.

C'est surtout la bourgeoisie que Tallemant a dessinée d'après nature, cette classe que nous connoissions à peine par quelques traits épars dans les correspondances, dans les Mémoires du temps et dans les comédies de Moliere. Il a, pour ainsi dire, révélé l'existence de Mme Pilou, de cette vieille si spirituelle, qui avec ses saillies et ses bons mots, sera désormais placée dans nos souvenirs, à côté de Mme Cornuel et de Mme de Cavoie; cette bonne Mme Pilou, veuve d'un procureur, reçue cependant à la Cour, avec qui les duchesses mêmes comptoient, et dont il ne nous étoit parvenu que le nom, parce que Sauval en avoit parlé deux fois dans ses *Antiquités de Paris*[1], et que l'abbé de Choisy, dans une

[1] Voici les deux passages de Sauval :

I. « La vieille Mme Pilou, célèbre dans le Cyrus sous le nom d'Arricidie » et de la *Morale vivante*, m'a dit qu'en sa jeunesse les grands de France, » le duc de Mayenne, durant qu'il étoit lieutenant de la couronne, » Henry IV lui-même, après son arrivée à Paris, alloient ainsi (*à cheval*) par

partie de ses *Mélanges*, restée manuscrite, cite d'elle une anecdote ; encore se trompe-t-il, car il en fait une *sage-femme*.

Poëte et littérateur, des Réaux a vécu dans l'intimité de la plupart des écrivains de son siècle, et il les a généralement bien jugés. Peu de détails échappent à la postérité sur les hommes célèbres auxquels un pays doit une partie de sa renommée ; mais les littérateurs du second ordre disparoissent dans les rayons de gloire qui environnent les grandes illustrations. C'est précisément à ces réputations secondaires que des Réaux s'est attaché de préférence ; Voiture et Balzac, Gombauld, Costar et Sarrasin, Mlles de Gournay, de Scudery et des Jardins ; des Yvetaux et Colletet, Racan, Bois-Robert, Bautru, le ridicule Neuf-Germain, Chapelain, Conrart, et tant d'autres lui devront d'être plus connus et mieux appréciés ; et quoique nous soyons nécessairement suspects de quelque partialité en faveur d'un écrivain dont l'existence a été révélée par nos amis, nous croyons pouvoir affirmer qu'à l'avenir il faudra consulter des Réaux quand on voudra descendre dans les détails privés et souvent minutieux de la

» la ville ; et si le temps sembloit tourné à la pluie, ils mettoient en croupe
» un gros manteau, et s'en couvroient quand il commençoit à pleuvoir. »

II. « J'ay appris de la vieille Mme Pilou qu'il n'y a point eu de carrosses à
» Paris avant la fin de la Ligue... La première personne qui en eut étoit
» une femme de sa connoissance et sa voisine, fille d'un riche apothicaire
» de la rue Saint-Antoine, nommé Favereau, et qui s'étoit fait séparer de
» corps et biens avec Bordeaux, maître des comptes, son premier mari. »
(*Histoire et Antiquités de la ville de Paris, par Sauval.* 1724, in-fol., t. 1er, 189 et 191, au chapitre *des Voitures et Montures usitées à Paris.*)

vie des hommes de lettres dont il parle dans ses Historiettes.

Il ne faut pas s'arrêter à l'irrévérence avec laquelle des Réaux semble parler de Blaise Pascal, *ce garçon* (qui) *inventa une machine admirable pour l'arithmétique*[1] et de ce *garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé la Fontaine*[2]. Au moment où des Réaux écrivoit, en 1657 et 1658, les *Lettres à un provincial*, qui avoient paru successivement sous le nom de Louis de Montalte, n'avoient pas encore rendu la réputation du premier universelle, et quant à la Fontaine, aucune de ses fables n'avoit encore révélé son génie.

Ainsi, nous ne possédons de des Réaux que l'ouvrage qu'il n'avoit pas destiné à voir le jour; c'est l'*Album* auquel il confioit ses souvenirs de toute nature, aussi bien ceux qu'il racontoit *inter pocula* que ceux par lesquels il jetoit d'agréables distractions dans un cercle d'amis: ses Historiettes sont en quelque sorte l'*ament meminisse*, qu'il destinoit à égayer ses vieux jours. C'étoit aux Mémoires de la régence d'Anne d'Autriche qu'il attachoit le plus d'importance; il y renvoie fréquemment dans ses Historiettes; c'est là qu'il se proposoit de tracer l'histoire contemporaine; il ne nous est malheureusement rien resté de cet ouvrage, ni des matériaux qu'il avoit au moins réunis pour le composer.

On voit, par l'*Introduction* des *Historiettes*, qu'en

[1] *Historiette du président Paschal et de Blaise Paschal.*

[2] *Historiette de la Fontaine.*

1657, quand des Réaux les écrivoit, il avoit seulement formé le projet de laisser des mémoires plus importants : « Je renverray souvent, dit-il, aux mémoires *que* » *je prétends faire* de la régence d'Anne d'Autriche, ou, » pour mieux dire, de l'administration du cardinal » Mazarin, que je continueray tant qu'il gouvernera, si » je me trouve en état de le faire. » Des Réaux a employé moins de deux années à rédiger les *Historiettes;* car le récit du procès du marquis de Langey, qui eut lieu devant le parlement de Paris en 1659, fut ajouté un an plus tard au manuscrit; et si l'on trouve çà et là, dans le volume, quelques faits postérieurs à cette époque, ils ont été ajoutés sur les marges du manuscrit autographe, et nous avons eu grand soin de les distinguer de la rédaction courante. Nous ne croyons pas, au reste, qu'aucune de ces additions soit relative à des faits postérieurs aux années 1665 ou 1666.

Rien n'a établi jusqu'à présent que des Réaux ait mis à exécution son projet d'écrire les *Mémoires sur la régence,* qu'il sembloit promettre [1]. Les recherches les plus étendues faites dans toutes les bibliothèques de Paris, et dans beaucoup de collections particulières, n'ont amené aucun résultat.

Dès leur apparition, les Mémoires de des Réaux ont été l'objet d'éloges et de critiques également outrés. Les partisans de ce qu'on est convenu d'appeler *le progrès* y ont applaudi; ils ont cru y voir une sorte de niveau

[1] Il paroît au moins avoir commencé ce travail, car il y a plusieurs fois renvoyé positivement.

passé sur ces hautes existences dont les reflets jettent encore de l'éclat sur notre société moderne. Ceux qui gémissent du bouleversement des idées fondamentales de l'ordre social y ont vu le ravalement de la noblesse et du haut clergé, ainsi que la dégradation des mœurs du vieux temps, et ils ont repoussé avec une sorte d'indignation un livre qui, à leurs yeux, désenchantoit du passé. Les éditeurs n'ont accepté ni ces éloges ni ces blâmes ; ils ont répondu aux uns comme aux autres que si des Réaux a dévoilé de basses intrigues et de misérables foiblesses, il a seulement rapproché de notre vue ce que nous sommes accoutumés à ne considérer que d'un point éloigné. Peintre des scènes vulgaires de la société, il rassemble des traits épars jusqu'ici dans des recueils rarement consultés. Rien dans les récits de Tallemant n'étonnera ceux qui ont quelquefois parcouru les vaudevilles, les ponts-bretons et les chansons dont nos *sottisiers* fourmillent, recueils bien autrement scandaleux, ramas d'anecdotes cyniques et de vilains couplets répétés par les *blondins* de toutes les classes. Rien n'étonnera ceux qui ont lu les *Amours des Gaules*, cette œuvre clandestine de Bussy-Rabutin, qui renferme peut-être autant de médisances que de calomnies ; car la société du XVIIe siècle offre à l'observateur de singuliers contrastes. Des jeunes gens de la cour et de la ville, des femmes de haute qualité, des bourgeoises, se livroient à de grands désordres ; le vaudeville malin châtioit leur conduite, et quand l'âge avoit amorti les passions, les sentiments religieux reprenoient leur empire, et la plupart de ces enfants égarés revenoient à la

pratique des plus austères vertus. Il n'en a pas été de même dans le siècle qui a suivi : ceux qui se sont dits philosophes ont travaillé à démolir les unes après les autres les bases sur lesquelles repose la société. La religion a d'abord été attaquée, puis le trône, puis enfin toute autorité. Quelques insensés ont été même jusqu'à mettre en doute le droit sacré de la propriété, et invoquer cette loi agraire, terreur des patriciens de Rome, en disant à la multitude : « Tu es la plus forte. » Où s'arrêteront ces dispositions impies? Les mœurs n'y gagnent pas; et les grandes infortunes portent leurs regards avec moins de confiance sur un avenir consolateur, dont la pensée leur feroit supporter patiemment leurs malheurs ou leurs infirmités, si leurs espérances s'appuyoient sur des convictions véritablement religieuses.

Mais pour des Réaux il faut avouer qu'on ne lui a pas toujours rendu justice; on l'accuse, par exemple, d'avoir prétendu rabaisser la grandeur du caractère de Henry IV, d'avoir essayé de diminuer le sentiment d'amour qu'inspirera toujours la mémoire du bon roi. Ce reproche est exagéré. Dans l'Historiette de ce prince, l'anecdotique des Réaux s'attache plus au *vert galant* qu'au grand roi ; il laisse à l'historien le soin de peindre les belles actions du monarque, et il parle plus de ses maîtresses que de ses exploits. Est-il injuste quand il dit : « On n'a jamais vu un prince plus humain, ni qui » aimât plus son peuple? » Ceux qui font ces reproches à des Réaux n'ont pas assez présents à leurs souvenirs les autres mémoires du temps. Ainsi, quand il raconte

que Henry IV, à l'approche des ennemis, éprouvoit toujours une certaine émotion, il est d'accord avec Bassompierre qui, après avoir parlé de l'admirable sang-froid que Louis XIII montra en 1622, au siége de Royan, ajoute : « Je diray, sans flatterie ni adulation, que je » n'ay jamais vu un homme, non un roy, qui y fût » plus assuré que luy. *Le feu roy, son père, qui étoit en » l'estime que chacun sait, ne témoignoit pas une pa- » reille assurance*[1]. » Des Réaux dit encore que Henry IV n'étoit *ni trop libéral ni trop reconnoissant.* Sans parler des mémoires de Jacques Sobieski, qui iroit jusqu à dire que Henry IV *étoit possédé par l'avarice*[2], les monuments du temps s'accordent en ce point avec des Réaux; ainsi le poëte la Mesnardiere a fait une pièce badine sur *Michelette,* petite vieille, qui avoit à la cour d'Anne d'Autriche une singulière charge; elle étoit *gouvernante de la guenon et des chiens de la chambre du Roi.* Le poëte suppose que cette bizarre créature avoit vécu dès le temps de Louis XI, et il lui fait dicter un testament facétieux, par lequel elle dispose d'objets qui ont appartenu à Louis XI, à Louis XII, à la reine Anne de Bretagne, à Catherine de Medicis, à Henry III ; puis, arrivant au règne de Henry le Grand, la testatrice continue ainsi :

Henry Quatre donnoit bien peu ;
Toutefois en sortant du jeu,
Après une assez grosse perte,

[1] *Collection Petitot.* 2e série, t. xx, 396.

[2] *Pologne illustrée,* 1839. *Voyez* le feuilleton du *Journal du Commerce* du 22 août 1839.

Il me jeta sa bourse verte,
Et l'œil gauche il m'en effleura,
Qui depuis tousjours en pleura[1].

Nous rapporterons encore une preuve bien plus forte de l'excessive économie de Henry IV. Il alloit partir pour le Limousin, et Malherbe venoit de lui présenter les belles stances qui commencent par ce vers :

O Dieu ! dont les bontez de nos larmes touchées, etc.[2].

Le Roi, voulant récompenser son poëte, ordonna au duc de Bellegarde de lui donner sa maison jusqu'à ce qu'il eût fait mettre Malherbe sur l'état de ses pensionnaires. C'étoit en 1605. Bellegarde donna à Malherbe sa table, un cheval et mille livres d'appointements ; et ce *provisoire* dura tant que le Roi vécut. Une pension fut enfin accordée à Malherbe par la reine régente, après la mort de Henry IV[3]. Des Réaux traite cela de *lésine,* et il n'a pas tout à fait tort. Seulement cette économie outrée s'explique par la position gênée dans laquelle Henry IV s'étoit trouvé avant de parvenir au trône et durant les premières années de son règne. Elle ne l'a pas empêché de faire de grandes choses, d'élever la galerie du Louvre, et de fonder en France d'admirables industries, sources d'immenses richesses.

Faut-il parler ici d'un autre grief? Tallemant fait

[1] *Poésies de la Mesnardière,* 1656, in-4°, p. 81.

[2] *Œuvres de Malherbe.* Édition Barbou, 1765, in-8°, p. 65.

[3] *Vie de Malherbe, par Racan ;* à la suite de *Divers traités de morale et d'éloquence.* Paris, 1672, in-12, p. 5 ; et *Historiette de Malherbe,* dans des Réaux.

dire à Henry IV qu'il avoit été naturellement porté au vol, et que, s'il n'eût été roi, il auroit bien pu être pendu. Nous sommes loin de prétendre qu'on puisse justifier une pareille allégation ; mais enfin cette singulière *distraction*, dont le Roi se seroit accusé lui-même, est-elle sans exemple ! Un des plus célèbres bibliophiles du dix-huitième siècle n'avoit-il pas la même manie[1] ? N'est-il pas arrivé maintes fois que son valet de chambre reportât le lendemain aux divers marchands les bijoux qu'il trouvoit dans les poches de son maître sans que celui-ci les eût achetés ? Mais c'est surtout à l'égard du duc de Sully que des Réaux montre de la prévention. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une discussion qui demanderoit de longs développements ; nous sommes loin de partager les sentiments de des Réaux à l'égard du grand ministre de Henry IV ; on ne peut cependant pas se dissimuler que l'administration de Sully nous est principalement connue par les *Œconomies royales*, composées par des secrétaires à ses gages. Des Réaux dit lui-même[2] qu'en écrivant l'Historiette de Sully il avoit sous les yeux un manuscrit de Marbault, secrétaire de du Plessis Mornay, dans lequel se trouvoient réfutées une foule d'assertions des *Œconomies royales*. Les *Remarques* de Marbault viennent d'être publiées. Chacun pourra vérifier le récit de des Réaux dans la source même où il a puisé[3].

[1] On l'a souvent raconté du duc de la Valliere.

[2] *Note* sur l'*Historiette de Sully*.

[3] *Remarques sur les Mémoires de Sully, par Marbault*, dans la nouvelle collection des Mémoires publiée par MM. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. II.

Une remarque très-judicieuse a été faite par notre honorable confrère, M. Paulin Paris, aujourd'hui notre collaborateur [1]. Il pense que la prévention de des Réaux à l'égard de Sully a pu être le résultat de l'influence que la marquise de Rambouillet, toute dans les intérêts du duc d'Epernon, exerçoit sur notre écrivain. L'opinion de la Marquise a surtout réagi sur des Réaux dans l'Historiette de Louis XIII. Madame de Rambouillet n'aimoit pas le Roi, il ne faisoit rien qui ne lui semblât contraire aux bienséances ; aussi des Réaux est-il singulièrement injuste pour Louis XIII. Il lui prête des vices dont personne jusqu'ici ne l'avoit accusé ; il relève jusqu'à ses plus petits ridicules, et ne dit pas un seul mot du courage de soldat que le Roi montra au siége de Royan et au Pas de Suze.

Mais revenons à l'objet de cette notice, et bornons-nous à faire observer que le plus souvent on adopte sans discussion des idées convenues sur certains personnages de l'histoire ; leurs contemporains remarquoient en eux des défauts et des foiblesses que nous n'apercevons plus ; ils ne les voyoient pas, comme nous, placés sur un piédestal. Recevons avec plus d'indulgence les révélations contenues dans les documents nouvellement découverts, et examinons-les au flambeau d'une saine critique.

Des Réaux a été l'objet d'une accusation grave : sa plume est loin d'être chaste ; il raconte avec une blâmable complaisance des anecdotes scandaleuses, et il foule

1 *Bulletin de la Société de l'Histoire de France.* 1834 ; t. 1er, p. 32.

aux pieds des bienséances qui doivent toujours être respectées. Les éditeurs, tout en regrettant que ce reproche soit fondé, n'ont pourtant supprimé qu'un fort petit nombre de passages, quelques lignes qui dépassoient toutes les bornes; mais ils ont dû se garder de porter plus loin le scrupule. Ils ont mieux aimé encourir l'accusation de n'avoir pas été assez sévères que celle d'enlever à des Réaux sa physionomie originale, son allure libre, moqueuse et dénigrante. Son livre ne convient qu'aux hommes faits; ceux qui le liront feront la part du temps; ils seront encore choqués d'une foule d'expressions, de couplets et d'anecdotes que nous avons dû conserver; mais ils se souviendront que nos pères n'avoient pas autant de sévérité que nous sur le cérémonial de la bienséance. Nos poëtes dramatiques emploieroient-ils aujourd'hui des expressions qui, du temps de Moliere, de Dancourt et de Montfleury, n'effarouchoient personne? Tallemant n'écrit que pour ses amis, et avec l'abandon d'une correspondance familière, il amène et il explique ces vaudevilles qui avoient *le diable au corps*, comme M[me] de Sévigné le disoit si plaisamment des chansons de Blot, et il raconte en badinant les anecdotes qui les ont inspirés. Aussi Tallemant des Réaux a-t-il plus d'un rapport avec Brantôme et avec Pierre de l'Estoile, écrivains que, malgré leur crudité cynique, on n'a jamais pensé à exclure des bibliothèques.

Cette notice seroit trop incomplète si, après avoir parlé de toute la famille Tallemant, nous ne nous arrêtions pas quelques moments sur les deux académiciens qui avoient jusqu'à présent sauvé le nom de l'oubli.

François Tallemant, frère germain de notre écrivain, naquit à la Rochelle vers 1620. Fort jeune encore, il embrassa la religion catholique, et se destina à l'état ecclésiastique. Il accompagna ses deux frères dans le voyage qu'ils firent en Italie, en 1637, avec l'abbé de Retz. L'abjuration de François ne nuisit pas à sa fortune; car il obtint l'abbaye de Val-Chrétien, ainsi que le prieuré de Saint-Irénée de Lyon, qui produisoit douze cents écus[1]; et au commencement de la Régence (vers 1643), il devint aumônier du Roi; après en avoir rempli les fonctions pendant vingt-quatre ans, il vendit cette charge afin de réparer des revers de fortune, et il fut ensuite nommé premier aumônier de Madame.

L'abbé Tallemant étoit un homme d'esprit. L'épitaphe de Mme de Rambouillet, rapportée plus haut, et diverses poésies répandues dans les recueils, l'atteste-roient suffisamment; il possédoit les langues italienne et espagnole, et en 1651 il fut reçu à l'Académie Françoise à la place de Jean de Montereul, secrétaire du prince de Conti[2].

L'abbé Tallemant avoit peu de titres à l'honneur que lui faisoit l'Académie; Pellisson dit de lui : « Il a tra-» duit quelques traités et quelques vies de Plutarque, » qu'il n'a point fait imprimer. » Ainsi François n'avoit rien publié, et vraisemblablement il avoit peu produit; mais cela lui étoit commun avec son prédécesseur et même avec un assez grand nombre de ses confrères.

[1] *Historiette de l'abbé Tallemant*, etc.

[2] *Histoire de l'Académie Françoise, par Pellisson.* Paris, 1730, t. 1er. p. 213.

Enfin, en 1663, il fit imprimer sa traduction des *Vies de Plutarque,* qui fut froidement accueillie, quoique Tallemant n'eût pas inutilement invoqué le concours d'Huet. Le savant évêque d'Avranches dit, dans les Mémoires qu'il a laissés sur sa vie, que l'abbé Tallemant le pria de revoir avec lui son travail; que bien des nuits y furent consacrées, et que, malgré leurs soins et leurs peines, l'ouvrage, écrit d'un style languissant et diffus, n'eut pas le succès qu'on pouvoit en attendre [1].

Despréaux, dans l'épître à Racine, a désigné l'abbé Tallemant comme

> Le sec traducteur du françois d'Amyot.

Et ce vers passé en proverbe, comme la plupart des sentences du législateur du Parnasse, lui attira de l'abbé Paul Tallemant des reproches exprimés avec douceur, qui ont dû donner au poëte le regret d'avoir blessé un homme aussi poli.

« Je ne veux pas débattre les décisions de vos docteurs, » écrit Paul; « mais je sais qu'en bonne loy de l'Évan-
» gile il n'est pas permis de fâcher personne, et moins
» encore un amy, pour un bon mot. Je ne soutiendray pas
» non plus la traduction que vous blasmez, et qui est
» pourtant à la septiesme edition; je vous diray seule-
» ment que ce traducteur porte un nom que vous pouviez
» épargner, quand ce n'eust été que pour l'amour de
» moy. Je ne me plaindray à personne ; cette lettre est

[1] *Nec tamen satis Aulæ probata est hæc interpretatio, quam ille languente et diffluente oratione vestiebat.* (*Huetii Commentarius de rebus ad eum pertinentibus. Amstelod.* 1718, p. 216.)

» écrite à plume courante; j'ay voulu seulement vous » descharger mon cœur, et je ne veux d'autre vengeance » de vous que le reproche secret que vous vous ferez, » malgré que vous en ayez, d'avoir contristé un homme » avec qui vous avez toujours vescu en amitié, et qui n'en » est peut-être pas indigne, non plus que de votre estime. » Je vous prie cependant d'être persuadé que, malgré » le déplaisir que vous m'avez fait, je suis très-chrétien- » nement, c'est-à-dire très sincèrement et sans détour, » votre, etc. [1]. »

Si Tallemant des Réaux étoit l'un des hommes les plus mordants de son siècle, on doit lui rendre cette justice qu'il l'a été pour tous, et qu'il n'a pas plus épargné sa famille que ceux qui lui étoient étrangers. Il fait de Tallemant, son frère, un portrait qui n'a rien de flatté. « C'étoit, dit-il, le plus grand *inquiet* de France [2]. » L'ambition luy fit changer de religion... Je ne sais » si c'est la soutane qui luy a communiqué l'avarice des » gens d'église, mais aussitost il eut une aspreté estrange » pour le bien [3]. »

[5] *Œuvres de Boileau Despréaux,* édition de M. de Saint-Surin. Paris, Blaise, 1821, t. IV, p. 404.

[2] *Historiette de l'abbé Tallemant.*

[3] « L'abbé Tallemant l'aîné, à qui on donne le titre de *Son Inquiétude,* a » du moins cela de commode qu'il est le plus pacifique de tous les aca- » démiciens. S'il ouvre quelque mauvais avis, il ne s'y opiniâtre point, » comme font les brailleurs. Ce n'est pas qu'il soit prompt à faire des » réflexions, mais c'est que l'humeur inquiète qui le domine oblige son » esprit à changer aussi souvent de sentiment que son corps de place. » Aussi, bien loin que ses pensées aient de l'autorité à l'égard des autres, » elles n'en ont pas seulement sur lui-même. » (*Second factum de Furetière,* in-4°, p. 11.)

Furetiere, dont le témoignage est suspect, parce que l'abbé Tallemant avoit été au nombre de ses adversaires dans l'Académie, rapporte à l'occasion de cette avarice un trait singulier.

Étant directeur de l'Académie, l'abbé Tallemant voulut un jour de Saint-Louis régaler sa compagnie. Il emprunta la maison d'un sieur Petit, située à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine, et y fit porter à dîner. « Il » reçut tous les honneurs de la fête, » dit Furetiere. « On » le mit à la place d'honneur ; on but à la santé de son » altesse directoriale, et on loua hautement sa demi- » magnificence ; car le jardin de l'hôte lui avoit sauvé » les frais du fruit. Mais il ne put souffrir plus de trois » mois les cruels remords de son humeur épargnante, » au bout desquels il fit une taxe de deux écus par tête » sur chaque académicien..... Il en fit lui-même le re- » couvrement, et il eût été au hasard de n'y pas trouver » son compte..... s'il n'y eût remédié en réglant les non- » valeurs sur les autres[1]. »

L'abbé Tallemant mourut en 1693, à l'âge de soixante-treize ans. Outre sa traduction des Hommes illustres de Plutarque, il a traduit l'Histoire de Venise de Baptiste Nani ; cet ouvrage a été plus recherché que le premier.

On a aussi de l'abbé François Tallemant une lettre relative aux démêlés de Furetiere avec l'Académie, où l'on trouve un récit impartial de ce qui se passa dans cette occasion[2].

[1] *Second factum,* au lieu déjà cité.

[2] *Mercure Galant,* mai 1688, p. 208.

Paul Tallemant étoit fils de l'intendant Gédéon Tallemant et de Marie du Puget de Montauron ; il étoit ainsi neveu à la mode de Bretagne de Tallemant des Réaux.

Il étoit né à Paris, le 18 juin 1642. Son père, comme on l'a vu, s'étoit fait le protecteur des gens de lettres, auxquels il ouvroit sa maison ; aussi le jeune Tallemant, nourri au milieu d'eux, dès ses plus jeunes ans bégayoit-il des vers médiocres. Il faisoit des pastorales, des opéras, et il se rencontroit des artistes assez complaisants pour les mettre en musique ; de sorte que Paul fut mis au nombre de ces prodiges de *précocité* qui tiennent rarement ce qu'ils ont semblé promettre.

C'étoit alors le temps des petits vers, des galanteries poétiques, dont on ne peut aujourd'hui supporter l'insipide lecture ; le jeune abbé, car Paul prit le parti de l'Église, composa un petit ouvrage intitulé *le Voyage de l'Ile d'Amour*. C'est un commentaire assez ingénieux de la *Carte de Tendre ;* nous n'en citerions pas une seule ligne, si nous n'y rencontrions un passage qui nous paroît être une critique douce de l'abbé Tallemant l'aîné.

« Comme la nuit approchoit, Amour nous conduisit
» à un village fort proche, où nous fûmes mal couchés.
» Ce village se nomme *Inquiétude,* du nom de la maî-
» tresse du lieu, que nous allâmes voir ; mais il est assez
» mal aisé de vous dire comme elle est faite, car elle ne
» sauroit se tenir en une même place ; elle est un mo-
» ment debout, puis elle se recouche ; elle va tantôt
» lentement, tantôt si vite qu'on ne la sauroit suivre ;
» elle ne dort jamais, ce qui la rend fort maigre ; elle

» est fort négligée, les cheveux épars et surtout mal » rangés sur le front, à cause qu'elle se le frotte sou- » vent. Après l'avoir saluée, à quoy elle ne prit pas » garde, j'allay me coucher dans un lit où je ne pus dor- » mir[1], etc., etc. »

Paul Tallemant avoit dix-huit ans quand il composa ce petit ouvrage, dont le style n'est pas sans élégance. M. de Boze assure que le manuscrit fut dérobé[2] à l'auteur et imprimé malgré lui, en 1663. Quoi qu'il en soit, ce fut cette bluette qui, en 1666, ouvrit à Paul Tallemant les portes de l'Académie Françoise. Il succédoit à Gombauld.

Les lettres lui sourioient plus que la fortune. Ayant perdu son père en 1668, Paul Tallemant se trouva réduit aux foibles ressources que lui assuroient son traitement d'académicien et un petit prieuré de Saint-Albin, sous le titre duquel on l'a quelquefois désigné.

Au sein de l'Académie, Paul Tallemant se livra à des travaux plus importants que ceux qui l'y avoient conduit. Son Éloge funèbre du chancelier Séguier, protecteur de l'Académie, fut remarqué par Colbert, qui lui donna une place dans l'Académie des Inscriptions, avec une pension de cinq cents écus.

Cette Académie, devenue depuis si illustre, n'étoit encore qu'une espèce de commission détachée de l'Académie Françoise ; le Roi l'appeloit *la petite Académie ;* on la désignoit ordinairement sous le titre d'*Académie*

[1] *Le premier voyage de l'Ile d'Amour,* dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes.* Cologne, Pierre du Marteau, 1667, 1re partie, p. 14.

[2] *Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* t. Ier, p. 229.

des médailles[1]; ce ne fut qu'en 1701 que des lettres-patentes la constituèrent comme Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. L'abbé Tallemant en a été le premier secrétaire perpétuel.

Paul Tallemant est l'auteur du *Discours sommaire* qui précède les œuvres de Bensserade. En lisant attentivement ce discours, il est facile de s'apercevoir que l'auteur avoit consulté les Mémoires manuscrits de Tallemant des Réaux, son cousin[2].

Paul a aussi composé un assez grand nombre de discours académiques; l'un des plus remarquables est l'Éloge de Colbert, prononcé en 1684[3].

L'abbé Tallemant est le principal rédacteur des *Remarques et décisions de l'Académie Françoise, recueillies par M. L. T.* Paris, Coignard, 1698.

« Il eut ordre, » dit l'abbé d'Olivet, « de se désigner à » la tête du volume, soit parce que le style étoit purement de lui, soit parce que la compagnie ne vouloit » pas prendre sur elle toutes ces décisions, qui ne venoient » que d'un bureau particulier, composé seulement de » cinq ou six académiciens[4]. »

L'abbé Paul Tallemant est mort le 30 juillet 1712.

Nous avons rencontré, en 1825, chez le libraire

[1] Lettre de l'abbé Tallemant sur les différends de l'Académie avec Furetiere.

[2] *Œuvres de M. de Bensserade.* 1698. A la sphère. *Discours sommaire de M. L. T.* (l'abbé Tallemant) *touchant la vie de M. de Bensserade.*

[3] Voyez, pour le détail des ouvrages de Paul Tallemant, l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions,* t Ier, p. 248.

[4] *Histoire de l'Académie Françoise.* Paris, 1730, t. II, p. 62.

Blouet, deux portefeuilles remplis de pièces manuscrites du temps de Louis XIV ; la plupart de ces pièces sont de la main de Tallemant des Réaux. Les couplets des *Frondeurs* y sont mêlés à ceux des *Mazarins;* des portraits, tels qu'on les faisoit dans la société de Mlle de Montpensier, y sont confondus avec des vers de la Fontaine, du duc de Nevers, de Mme des Houlieres, de Montplaisir, de Bensserade, de Mlle de Scudery, et d'une foule d'autres.

Un fragment notable des *Historiettes* de Tallemant des Réaux s'est trouvé dans ces portefeuilles. C'est le chapitre sur *Mlle des Jardins, l'abbé d'Aubignac et Pierre Corneille.* Ce morceau, entièrement écrit de la main de des Réaux, porte la date de 1660. Il forme dans notre édition un des derniers chapitres de ses Mémoires.

Ces portefeuilles contiennent d'autres opuscules plus ou moins importants. Il s'y est rencontré le manuscrit d'un ballet inédit, ouvrage de la jeunesse de La Fontaine, intitulé : les *Rieurs du Beau-Richart*[1]. L'éditeur s'est empressé d'offrir cette petite pièce à M. le baron Walckenaer, son honorable confrère à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui l'a insérée dans sa belle édition des œuvres du fabuliste[2], en l'accompagnant de recherches aussi curieuses qu'exactes.

Au nombre de ces pièces, s'est encore trouvée une

[1] *Le Beau-Richart* est un carrefour de Château-Thierry, où se réunissoient les habitants pour s'entretenir de nouvelles.

[2] *Œuvres de La Fontaine.* Paris, Lefèvre, 1827, in-8°, t. IV, p. 127.

copie de la main de Tallemant des Réaux du Voyage de Chapelle et de Bachaumont ; ce n'est qu'une première pensée, beaucoup moins développée que dans les éditions imprimées ; mais les notes que des Réaux y a jointes sur les personnes dont il est question dans l'opuscule des deux amis donnent de la curiosité à cette copie incomplète.

Des Réaux avoit fait un commentaire sur Voiture ; il en parle dans l'Historiette de ce dernier, et dans un passage de celle de M. de Vassé, déchiffré avec peine, et inséré dans cette seconde édition. On regardoit ce travail comme perdu ; mais il a été retrouvé, il y a plusieurs années, dans la bibliothèque de l'Arsenal, par M. Soulié, qui a bien voulu nous en prévenir. Les notes de des Réaux sont écrites sur un exemplaire in-4° des *Œuvres de Voiture*. Paris, Courbé, 1656, 5e édition, catalogué sous le n° 20595, *Belles-Lettres françaises*. Ce commentaire n'est pas aussi étendu qu'on le désireroit ; il fait cependant connoître un assez grand nombre d'allusions perdues ; et ce qui est inestimable pour les éditeurs de des Réaux, ses notes ne sont souvent que l'extrait ou le développement de différents passages de ses *Historiettes*.

DEUX LETTRES DE DES RÉAUX.

En 1856, durant un court voyage en Allemagne, j'ai trouvé parmi les nombreux manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne, et grâce à l'obligeance de mon excellent ami, M. Ferdinand Wolff, bibliothécaire de l'Empereur, la première lettre qu'on va lire. Des Réaux envoie à Nublé, *quo non Catonior alter*, ainsi que disoit Scarron, un sixain et un quatrain qu'il fait semblant d'attribuer à Gombaud, mais qui pourroient bien être de lui-même. Le quatrain conviendroit assez à la belle Lolo, Mme de Gondran, auprès de laquelle notre des Réaux joua longtemps le rôle de l'un des quatorze témoins de sa vertu.

La seconde lettre a été trouvée par M. Louis Paris dans les portefeuilles du chanoine de Reims, Favart. Elle rappelle assez bien l'élégant badinage de Voiture, qui sans doute ne l'auroit pas désavouée.

P. P.

A Paris, le 7 de septembre 1646.

Monsieur,

Nous sommes aux plus beaux jours de l'année, je veux dire que je me promene plus que jamais. Les dernières pluyes nous ont délivrés du grand chaud et de la poudre; et puys la poste par qui l'on vous peut escrire ne part qu'une fois par sepmaine; ce jour perdu en fait perdre huict autres. Mais après tout cela je suis bien empesché de vous envoyer pour vous divertir; on ne voit plus que de gros volumes, chacun prétend à faire recueil et il faut attendre quelque commodité pour faire tenir si loing des paquets si pesans. Je presse M. Gombaud de haster son imprimeur afin de donner encore son livre à M. de Louvat, qui peut-estre sera assez longtemps à Fontainebleau pour en attendre encore d'autres; au moins s'il y a des affaires. Messieurs du Conseil ne font qu'aller et venir, et l'on ne sait où les prendre. L'ambassadeur de Suède, nommé le comte de la Gardie, françois d'origine, y doit faire demain son entrée. Il la fit hier icy, et parce que ce fut à Rully chez M. Rambouillet que monsieur le mareschal de Schomberg l'alla recevoir, on crut qu'elle seroit aussy belle que celle des Polonois, puisqu'il osoit marcher sur leurs traces; mais il y eut bien des gens trompez; et son train véritablement estoit beau, mais c'estoit son train ordinaire de quelques gentilshommes et d'assez bon nombre de pages

et de valets de pied. Je vous envoye une épigramme de M. Gombaud. Encore qu'il imprime, il s'est réservé encore assez de bien pour pouvoir être volé : je luy ay desrobé celle-cy à mon ordinaire; il n'en fait pas grand cas, mais pour moy je la trouve naifve.

EPIGRAMME.

Je n'eus jamais cet appétit
De mordre ny grand ny petit,
J'ay tousjours laissé dire et faire;
C'est là mon humeur en effet;
Mais, Dieu! comment se peut-on taire,
Et voir ce que le monde fait?

J'en ay trouvé encore une autre :

L'honneur de la belle Clarice
De quinze amans est combattu;
Un seul est tesmoin de son vice
Et quatorze de sa vertu.

Je suis, Monsieur, votre très-humble serviteur.

Réaux.

A Monsieur du Lieu, maistre des postes, pour faire tenir, s'il luy plait, — A monsieur Nublé, advocat au parlement, chez Monsieur de Lozieres, intendant de la justice de Dauphiné à Grenoble.

LETTRE ECRITE AU NOM DE M. DE LA COURRADE A MADEMOISELLE DE PONS.

Mademoiselle, je prends la plume pour vous faire souvenir des absens de vos beautez, et vous dire en peu de mots ce que j'ay pensé et souffert pour elles depuis que je suis privé de leur divin aspect ; j'avois le cœur si gros quand je partis, qui fut, comme vous savez, le lendemain de la Notre-Dame de septembre, que je failly à crever à force de sanglots entre la porte de Saint-Jacques et le bourg de la Reine; et ne sçachant quoy devenir, quand je vins au pont Antony, je pensay me jeter la teste la première dans la riviere, afin qu'on pust mettre dans mon epitaphe:

Il se jeta du haut d'un pont
Pour la trop charmante de Pont.

Mais je ne trouvay pas ce pont-là assez beau, et je me resolus d'attendre jusqu'au pont d'Orléans; aussy bien, mourant pour une si belle pucelle, il estoit plus convenable que ce fust à la vue de la Pucelle d'Orléans. Là, il me vint dans l'esprit que le pont de Chatelleraut estoit le plus beau pont qui fût sur ma route et, si je l'ose dire, le rival du Pont-Neuf; je fus ravy de m'estre avisé de cela, car c'est le pont de France le plus digne d'une

telle avanture ; j'estois dejà tout determiné et je commençois à luy dire :

> Pont de mignarde architecture,
> Je vais mourir pour une créature
> Et plus belle que vous, et mille fois plus dure,

quand je songeay que me noier dans la Vienne ce seroit faire à la Charente, laquelle a eu l'honneur de vous voir naistre sur ses bords, et laquelle vous feroit ressouvenir de moy tous les jours, comme Lignon faisoit à Astrée de son pauvre Celadon : voilà donc ma mort encore differée jusqu'en Saintonge, où j'ay trouvé quelques importantes affaires, lesquelles me font vous suplier de me donner encore du temps pour y mettre ordre, afin que je puisse mourir franc et quitte et estre une victime digne de vos charmants attraits, c'est de quoy vous suplie

Votre......

DEUX EPISTRES DE MAUCROIX

A DES RÉAUX, SOUS LE NOM D'ASTIBEL.

Cher Astibel, c'est fait de moy;
L'archiduc est près de Rocroy,
Qui jette par-tout l'épouvante
Et mange nos chapons de rente.
On n'entend que battre tambours;
Le guet est au haut de nos tours,
Et ne vient piéton ni gendarme
Qui ne fasse sonner l'alarme;
Nos bourgeois qui font les méchants,
Sont tous armés jusques aux dents
D'armes qui n'ont vu la lumière
Depuis que sur notre frontière
Mansfeld vint faire en tapinois
Si belle peur aux Champenois.
Ces bourgeois pourtant en parole
Sont résolus comme Barthole,
Et disent qu'il ne fuiroient pas
Pour Jean de Vert et pour Galas.
Mais malgré toute leur vaillance,
Je trouve, ma foy, que la France,
Pour le moins de ce côté-ci,
N'est guère loin de Landrecy.
Heureux qui ne craint les saillies
De Léopold ni de Garcies,
Et qui n'a de quoy s'attrister
Quand on ne fait rien à Munster!
A quoy bon aussi cette guerre,
Qu'à mettre tant de gens par terre.
Que l'on envoye en paradis,
Sans un pauvre *de profundis*?

Aussy tiens-je quasi pour bête
Tout homme qui n'a qu'une tête,
Et va l'exposer au canon
Pour avoir quelque peu de nom;
Nom qui ne sert pas de grand'chose
Quand on a la paupière close,
Et qu'on dort en un méchant lit
Que l'on appelle un *ici-git*.

A ROSALIANE (Mme des Réaux. — 1648.)

A la belle Rosaliane,
Un chanoine portant soutane,
Qui n'est pas grande nouveauté,
Écrit ces vers de gaieté;
Quoiqu'il ait souvent en pensée
Sa pauvre maman trépassée,

Enfin, il faut se consoler;
Mes pleurs ne veulent plus couler;
Et dans moy la philosophie
De jour en jour se fortifie.
Rions... Mais que dis-je insensé!
Rire en un temps si traversé,
Lorsque la petite vérole
Tient Cateau la petite folle,
Et vient, contre droit et raison,
Vous chasser de notre maison!
Quel malheur si cette insolente
Pour la nièce avoit pris la tante,
Et métamorphosé vos lis
En rouges et flambants rubis!
Il est tout vrai que le chanoine
De dépit s'en seroit fait moine.

Mais changeons un peu de discours.
On m'écrit que dans quelques jours
Vous devez mettre en évidence
Un nouvel habitant de France,
Et que cet enfant fortuné
Danse même avant qu'il soit né,
Et fait gambades à douzaines ;
Marques sans doute très-certaines
Qu'il sera danseur fort dispos,
Et fera la nique aux Chabots ;
Tout cela, supposé qu'il vive,
Et qu'à bon port sa nef arrive ;
Ce qu'on croit difficilement,
Car vous le bercez diablement.
Et jamais, dit-on, femme pleine
Ne fit tant que vous de fredaine.
Que le pauvre enfant, en tout cas,
Se voue au bon saint Nicolas.
Plusieurs lui promettent voyage
Qui ne sont si près du naufrage.

La belle, gardez-vous un peu,
Ce que vous faites n'est pas jeu,
Il y va, ma foy, de la vie ;
Pourtant vous n'avez pas envie
De descendre sitôt là-bas
Voir si les morts ne dansent pas.
Marchez donc comme une épousée ;
Soyez aussi sage et posée
Que dans l'hôtel de Rambouillet,
Ou qu'une crieuse de lait.
Si vous faites ce que j'ordonne,
Nous aurons du fruit vert l'automne ;
Ce sera, je crois, vers ce temps,
Que vous crierez : hélas les dents !
Ainsy crioit une donzelle,
Non pas fort sage, mais fort belle,
Qui, par je ne sais quel hasard,

En ce pays fit un poupard,
S'entend sans être mariée,
Chose qui l'a fort décriée ;
Car ici, non plus qu'à Paris,
Filles ne font rien sans maris ;
Comme m'apprit l'autre semaine
Fille à qui je comptais ma peine,
Qui nonobstant mes yeux mourants
M'envoya bien chez mes parents,
Dont je fus honteux au possible ;
Mais voyant la belle insensible,
Et s'armer d'étranges dédains,
Ma foy je lui baisai les mains.
Belle, à vous aussy je les baise,
Car il est temps que je me taise.

EPIGRAMME[1].

Une femme, au sac de Gaete,
Fut pris, par quatre vauriens
Qui tous à l'heure, à la rangette,
Luy firent — vous m'entendez bien.
Après qu'elle eut fini la danse,
Elle mit en terre un genou
Et loua Dieu que, sans offense,
Elle l'avoit fait tout son saoul.

[1] Elle est attribuée par Favart à des Réaux.

FIN DE LA NOTICE.

LETTRES

DE MADEMOISELLE DE SCUDERY

AVANT-PROPOS

Nous ne donnons point ici une notice biographique sur cette femme célèbre; des Réaux lui a consacré, ainsi qu'à son frère, un chapitre dans ses Mémoires [1] ; Conrart a aussi laissé sur eux quelques détails [2]; nous avons inséré, dans la Biographie universelle de Michaud, des articles étendus sur le frère et sur la sœur [3]; les lecteurs pourront recourir à ces divers ouvrages; nous nous bornerons à de courtes observations qui ne seront pas déplacées à la tête des lettres de mademoiselle de Scudery que nous publions pour la première fois.

Mlle de Scudery se présente à nos souvenirs comme un esprit prétentieux, guindé et plein d'affectation. On la juge d'après des ouvrages où, entraînée par le goût de son temps, elle a suivi une impulsion que vraisemblablement elle partageoit elle-même. Les interminables romans d'Urfé et de la Calprenede obtenoient les plus grands succès ; obligée d'é-

[1] *Historiettes*, t. VII, p. 49.

[2] *Mémoires de Conrart*, t. XLVIII, p. 253 de la 2e série de la Collection des Mémoires.

[3] *Biographie universelle*, 1825, t. XLI, p. 382.

crire pour réparer les torts de la fortune, M[lle] de Scudery, sous le nom de son frère, se mit à composer aussi des romans immenses, dans lesquels elle a reproduit les conversations subtiles et précieuses des illustres personnages qui, réunis à l'hôtel de Rambouillet, étoient alors le type de la politesse et des belles manières, et donnoient le ton à la ville et aux provinces. On ne lit plus *Cyrus*, où sont retracées les mœurs langoureuses que d'Urfé a peintes dans l'*Astrée ;* on lit aussi peu la *Clelie*, où les héros de l'ancienne Rome composent des madrigaux, discutent sur des cartes allégoriques, et recherchent sérieusement la distance qui sépare *Particulier* de *Tendre*.

Il n'en est pas de même de ses *Conversations,* on peut encore les lire avec fruit, et même avec plaisir.

Il falloit bien que Madeleine de Scudery fût une personne remarquable pour que toutes les célébrités de son temps en aient fait l'objet d'aussi grands éloges. Nous citerons ici les passages de plusieurs lettres qui lui ont été adressées ; c'est une curiosité littéraire qu'il est bon de faire connoître : «L'occupation de mon automne,» lui écrivoit Mascaron, « est la lecture de *Cyrus*, de *Clelie* et d'*Ibrahim*... J'y » trouve tant de choses propres pour réformer le monde » que je ne fais point de difficulté pour vous avouer que, » dans les sermons que je prépare pour la Cour, vous serez » très-souvent à costé de saint Augustin et de saint Ber» nard [1]. »

Il venoit d'arriver dans son diocèse ; il mande à M[lle] de Scudery qu'on lui a fait une sorte de triomphe : « L'amitié » des peuples, toute grossière qu'elle est, » ajoute-t-il, « a » par sa sincérité un charme qui se fait sentir et qui console

[1] Lettre du 12 octobre 1672.

» de la perte des choses qui ont plus d'éclat à la vérité, » mais moins de solidité. Je ne mets point dans ce rang, » Mademoiselle, cette bonne et généreuse amitié dont vous » m'honorez depuis si longtemps ; rien ne peut consoler » d'être éloigné de vous, que la persuasion d'être tou- » jours dans votre souvenir, et d'avoir une petite place » dans le cœur du monde le plus grand et le plus géné- » reux. Je ne manqueray pas de faire copier les ser- » mons que vous désirez. Je souhaitte qu'ils puissent vous » plaire ; vostre approbation me donnera une joye moins » tumultueuse à la verité, mais plus solide que toute celle » de la Cour, et vostre sentiment reglera celuy que j'en » dois avoir[1]. »

Le cardinal de Bouillon venoit de prier Mascaron de prononcer l'oraison funèbre de Turenne ; l'orateur avoit peu de temps pour se préparer à cette grande action, et dans l'espèce d'embarras où il se trouvoit, il écrivoit à Mlle de Scudery : « Vous pouvez m'aider à eviter ces in- » convenients, si vous avez la bonté de penser un peu » ce que vous diriez si vous estiez chargée du mesme em- » ploy[2]. » Fléchier, nommé évêque de Lavaur, ayant reçu un exemplaire de ses *Conversations*, lui adressoit les remercîments les plus délicats. « Il me falloit une lec- » ture aussi delicieuse que celle-là, » lui écrivoit-il, « pour » me delasser des fatigues d'un voyage, pour me guerir » de l'ennuy des mauvaises compagnies de ce pays-cy, et » pour me faire gouster le repos, où la rigueur de la saison » et la docilité de mes nouveaux convertis me retiennent » dans ma ville episcopale ; en verité, Mademoiselle, il » me semble que vous croissez toujours en esprit ; tout est

[1] Lettre autographe et inédite du 23 mai 1673. (*Cabinet de l'éditeur.*)
[2] Lettre du 5 septembre 1675, citée dans la *Biographie universelle.*

» si raisonnable, si poli, si moral et si instructif dans ces » deux volumes que vous m'avez fait la grâce de m'en- » voyer, qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer » dans mon diocese pour edifier les gens de bien, et pour » donner un bon modele de morale à ceux qui la preschent. » Les louanges du Roy sont partout si finement insérées » qu'il s'en feroit, en les recueillant, un excellent panegy- » rique. Recevez donc, Mademoiselle, avec mon remer- » cîment, les louanges que vous donne un homme relégué » dans une province, qui n'a pas encore perdu le goût de » Paris, qui vous conserve tousjours la mesme estime qu'il » a eue toute sa vie pour vous, etc [1]. »

Les *Conversations* de Mlle de Scudery, dans lesquelles la morale est revêtue de formes agréables, eurent le plus grand succès ; elles paroissent avoir donné à Mme de Maintenon l'idée d'en composer de plus simples, destinées à être récitées par les demoiselles de Saint-Cyr. Les jeunes élèves trouvoient dans ces petits ouvrages des enseignements de morale et des notions sur les bienséances et sur ces nuances délicates qui étoient alors le partage exclusif de la haute société. Ce point nous a échappé quand nous avons publié les *Conversations inédites de Mme de Maintenon* [2]. On nous excusera de saisir l'occasion de réparer un oubli.

Mme de Brinon, première supérieure de Saint-Cyr, écrivoit à Mlle de Scudery, le 3 août 1688 ; elle étoit de l'école des *Précieuses*, on lui pardonnera quelques expressions singulières qui feroient rire aujourd'hui : « Je ne

[1] Lettre autographe du 26 décembre 1685. (*Cabinet de l'éditeur.*) Une partie a été publiée dans la *Biogr. univ.*

[2] *Conversations inédites de Mme de Maintenon.* Paris, Blaise, 1828, in-18. Quelques exemplaires ont été tirés in-8°.

» sçaurois differer davantage à vous tesmoigner le plaisir » que vous avez fait à toute notre communauté de luy avoir » donné une morale qui convient si fort à celle qu'elle » enseigne tous les jours : vous avez trouvé le moyen, » Mademoiselle, de beaucoup plaire en instruisant solide- » ment.... Votre genie est sans deschet, et votre esprit » qui a tousjours fait l'admiration des sages, croist au lieu de » diminuer. Mme de Maintenon, qui prend un singulier » plaisir de nous enrichir des bons livres, et qui ne sçavoit » pas que vous m'aviez fait part des trésors de votre » *sapience*, après avoir vu votre morale, me l'envoya fort » obligeamment pour vous et pour moy, me mandant qu'elle » croyoit qu'en son absence, ces livres me tiendroient lieu » d'une bonne compagnie. Elle ne se trompoit pas, car » voulant regaler les dames de Saint-Louis de quelque » *mets d'esprit* convenable à leur estat, je leur ay lu moy- » mesme dans nos promenades du soir l'*Histoire de la Mo-* » *rale*, qui leur a tousjours fait dire, quand on a sonné la » retraite, que l'heure avançoit. Ces Conversations sont ici » d'autant plus aimables qu'on en fait chez les demoiselles » qu'on a extraites de vos premieres, qui ont donné lieu à » un grand nombre d'autres, dont ces jeunes demoiselles » font tout leur plaisir et celuy des autres. Quand vous » nous ferez l'honneur de venir à Saint-Cyr, vous vous » retrouverez en plus d'un endroit, car nous sommes fort » aises qu'on copie ce qui est bon[1]. »

La savante Mme Dacier, à laquelle Mlle de Scudery avoit aussi envoyé ses *Conversations*, ne s'exprimoit pas avec moins de chaleur ; elle lui répondoit de Castres, le 17 juil-

[1] Lettre autographe de Mme de Brinon à Mlle de Scudery, du cabinet de l'éditeur, publiée en partie dans une note du t. VIII, p. 139 de notre édition des *Lettres de* Mme *de Sevigné ;* Paris, Blaise, 1818 ou 1820, in-8°.

let 1685.... « En vérité, Mademoiselle, quoique l'on doive
» tout attendre de vous, je n'ay pas laissé d'estre eblouie de
» toutes les beautés qui éclatent en foule dans vos *Conversa-*
» *tions*. On peut dire que tout en est bon; mais j'y ay trouvé
» surtout de certains endroits qui m'ont enchantée et qui
» m'ont retenue plus que les autres par le plaisir extraor-
» dinaire qu'ils m'ont donné. Mon exemplaire est plein des
» marques que j'ay faites sur tous ces endroits, etc. [1].... »

Ce n'étoit pas à une femme ordinaire que Mme de Sevigné écrivoit dans ces termes : « En cent mille paroles, je
» ne pourrois vous dire qu'une verité qui se réduit à vous
» assurer, Mademoiselle, que je vous aimeray et vous ado-
» reray toute ma vie , il n'y a que ce mot qui puisse rem-
» plir l'idée que j'ay de votre extraordinaire merite. J'en
» fais souvent le sujet de mes admirations , et du bon-
» heur que j'ay d'avoir quelque part à l'amitié et à l'es-
» time d'une telle personne [2]. »

On pourroit joindre à ces témoignages, ceux de Godeau, de Rapin, de Bouhours, de l'abbé Genest, du savant Huet et d'une foule d'autres. Nous ne citerons plus qu'une lettre de Charpentier, de l'Académie françoise ; elle est écrite dans le style de la galanterie ; le traducteur de Xenophon ne balance pas à se mettre lui, son héros et son modèle, aux pieds de Mlle de Scudery.

Celle-ci lui avoit écrit pour le remercier de l'envoi d'un exemplaire de sa traduction de la Cyropédie ; Charpentier répond en ces termes :

« Mademoiselle , je receus hier au soir fort tard, le

1 Lettre autographe de Mme Dacier. (*Cabinet de l'éditeur.*)

2 Billet de Mme de Sevigné à Mlle de Scudery, du 11 septembre 1684, t. VII, p. 156 de notre édition.

» billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire... Si le » temps l'eust permis, je vous en aurois remercié sur l'heure » mesme, car il est impossible de retenir un ressentiment » si juste. Vous avez trop payé l'ouvrage que j'ay pris la » hardiesse de vous offrir ; l'estime que vous en faites est » assurément au delà de son merite, et je ne puis attribuer » les louanges que vous luy avez données, qu'à la cause » mesme que vous m'en decouvrez, en reconnoissant qu'il » parle d'un de vos plus anciens amis. Je le sçais, Mademoi- » selle, que Cyrus est un de vos amis, et que votre amitié » est une de ses plus glorieuses aventures ; c'est en cette » consideration que son nom est dans les plus belles bou- « ches de France, et qu'il sert maintenant d'entretien au » monde poli, qui autrement ne le connoistroit guère :

« Et moy qui le connoîs assez parfaitement,
» Si vous en croyez mon serment,
» J'aurois eu peu de soin de relever sa gloire,
» Quoyqu'il ait autrefois mille peuples soumis,
» Si je n'avois appris ailleurs que dans l'histoire
» Qu'il possede l'honneur d'estre de vos amis[1]. »

Il n'avoit fallu rien moins que l'imposant cortége dont Mlle de Scudery marche environnée, pour nous donner le courage d'imprimer pour la première fois, en 1835, les premieres lettres qu'on va lire.

Ces lettres sont malheureusement en trop petit nombre ; elles roulent presque entièrement sur les événements de la Fronde, pendant les années 1650 et 1651. Mlle de Scudery s'y montre fidèle au parti de la Cour, pleine de mépris

[1] Lettre autographe et inédite de Charpentier à Mlle de Scudery. (*Cabinet de l'éditeur.*) Cette lettre n'a pas d'autre date que *mercredi, à onze heures du matin.* Elle doit être de 1659, époque à laquelle fut publiée la traduction de la Cyropédie de Xénophon, par Charpentier.

pour les hommes qui ne cherchoient, dans le trouble et l'agitation, que les moyens de satisfaire leurs intérêts aux dépens du trône, qu'ils ne craignoient pas d'ébranler. « Dieu veuille, » s'écrie-t-elle, « que ceux qui ont eu le des- » sein de faire de la France ce que Cromwel et Fairfax ont » fait de l'Angleterre, ne puissent jamais avoir de crédit[1] ! » Dans une autre lettre, Mlle de Scudery porte sur l'avenir un regard prophétique ; elle semble deviner ce que sera un jour Louis XIV, qui n'avoit encore que treize ans : « Le Roy, » dit-elle, « semble haïr tous ceux qui veulent abaisser son » autorité, et, selon toutes les apparences, il se souviendra » longtemps de tout ce qu'on luy fait aujourd'huy[2]. »

Ce n'est plus cette femme aux sentiments exagérés, aux froides analyses métaphysiques, c'est une femme éloquente, inspirée par les événements ; son style est rapide, simple, clair et énergique. Elle adresse ses lettres à Godeau, l'évêque de Vence, l'ami et le parent de Conrart. Pendant une maladie de celui-ci, Mlle de Scudery le remplaçoit auprès de Godeau, à qui elle continuoit de mander ce qui se passoit dans Paris.

C'est peut-être à des soins de ce genre que sont dus les Mémoires de Conrart. Ce que nous en avons publié, en 1826, étoit vraisemblablement la minute de la correspondance qu'il entretenoit avec Godeau. Quel que soit le motif qui ait déterminé Conrart à écrire ses Mémoires, son travail est utile ; nous n'avons eu pendant longtemps que les Mémoires des Frondeurs ; tels que ceux du cardinal de Retz, le roi des brouillons ; ceux de Guy-Joly, de la Rochefoucauld, voire même quelques lettres de Mme de Sévigné, que ses relations de parenté avec le Coadjuteur entraînoient

1 Lettre troisième, du mois d'octobre 1650.

2 Lettre septième, du 2 mars 1651.

dans l'opposition : il est bon que d'autres Mémoires écrits par des amis de la Royauté, viennent rectifier des idées que les partisans de la Fronde n'ont pas manqué d'altérer à leur profit. Les Mémoires de Conrart et de Mme de Motteville, ceux du Père Berthod, et les lettres de Mlle de Scudery produisent cet effet. C'est ce qui nous a déterminé à joindre aux Historiettes de des Réaux ces pièces tout à fait historiques, pour qu'elles viennent s'incorporer à la suite des Mémoires relatifs à l'histoire de France.

Les originaux n'en existent malheureusement plus. Nous en avons trouvé les copies dans un volume manuscrit intitulé : *Anecdotes sous le règne de Louis XIV, ou Recueil de lettres et pièces diverses touchant l'histoire de Louis XIV.* Ce volume est de format in-4°. Il est rempli pour la plus grande partie de lettres extraites des manuscrits de Bussy, dans lesquelles nous n'avons rien vu que nous n'eussions nous-même rencontré dans les manuscrits ou dans le *Supplément* de Bussy Rabutin.

On y lit aussi trois lettres de Flechier à Mlle de la Vigne; elles sont spirituelles, entremêlées de vers, et tout à fait dans le genre d'une correspondance inédite de Flechier avec Mlle Deshoulières, dont feu M. de la Place, premier président honoraire de la cour royale d'Orléans, étoit possesseur et qu'il a eu la complaisance de nous montrer quelquefois.

Les trois lettres de Flechier ont été imprimées dans un recueil donné chez Tardieu, en 1802, par M. Serieys, qui, en les publiant, a eu tort de dire dans l'avertissement, que ces lettres étoient adressées à une jeune *actrice.* Mlle de la Vigne étoit une fille de beaucoup d'esprit, dont on a quelques poésies fines et spirituelles, qui n'a jamais travaillé pour le théâtre, ni joué la comédie.

Enfin on trouve dans ce manuscrit la copie des sept lettres de Mlle de Scudery à Godeau.

Le manuscrit qui contient ces diverses pièces nous a été communiqué, il y a longtemps, par feu M. Peuchet, alors archiviste de la Préfecture de police. Nous ignorons en quelles mains le volume a passé depuis la mort de ce laborieux littérateur.

Ce recueil est de la fin du règne de Louis XIV ; il a fait partie de la riche collection du président de Meinières. On sait que ce magistrat avoit réuni une grande quantité de manuscrits relatifs à l'histoire de France, qui provenoient de l'abbé de Rothelin, de M. Talon, de l'abbé de Bourzéis, de MM. Secousse et de Sainte-Palaye. Sa collection survécut à la Révolution : elle fut placée dans un local loué exprès pour la contenir. Celui qui la possédoit se lassa malheureusement de payer le loyer, et en 1806, tous ces manuscrits furent vendus à vil prix et dispersés. Feu M. Eloy Johanneau, le savant éditeur de Rabelais, avoit eu souvent l'occasion de faire des recherches dans cette précieuse bibliothèque, et il a plus d'une fois exprimé au rédacteur de cette note les regrets que lui causa la disparition de ces richesses ; il avoit été témoin de cette calamité littéraire.

Nous aurions beaucoup mieux aimé pouvoir publier ces curieuses lettres d'après les originaux ; mais nous n'entretenons pas le moindre doute sur leur vérité, quand nous les trouvons placées à côté d'une multitude de copies d'autres pièces originales sur l'existence desquelles aucune incertitude ne peut s'élever. Nos lettres contiennent beaucoup de faits et d'anecdotes, et à cet égard elles s'accordent et correspondent avec tous les ouvrages contemporains. Cette coïncidence est ce qui rend si difficile une contrefaçon des mémoires anciens, susceptible de faire quelque illusion ;

nos lettres résistent à cette épreuve parce qu'elles sont vraies. D'ailleurs dans quel intérêt les auroit-on fabriquées, il y a plus d'un siècle, pour les ensevelir ensuite dans un volume oublié? Les lettres de Mlle de Scudery portent avec elles le cachet du temps et de la vérité; nous en appelons à toute personne versée dans la connoissance de nos monuments historiques.

Ces lettres ne sont point datées dans le manuscrit. Il ne nous a pas été difficile de suppléer à cette omission, en nous attachant aux événements qui y sont rapportés. Les dates ainsi rétablies sont placées entre parenthèses.

MONMERQUÉ,

Membre de l'Institut.

LETTRES
DE MADEMOISELLE DE SCUDERY

LETTRE PREMIERE

MADEMOISELLE DE SCUDERY A M. GODEAU, EVESQUE DE VENCE.

(Paris, 22 février 1650.)

Ayant sceû par une de vos lettres que vous me faisiez l'honneur de souhaitter que je vous escrivisse le peu de nouvelles qui viennent à ma connoissance, j'avoüe que j'eus quelque peine à croire que mes yeux ne me trompoient pas, ou que vous ne vous feussiez pas trompé vous-mesme, en mettant mon nom pour celuy d'une autre ; estant certaine que je n'ay pas une des qualitez necessaires pour rendre ma correspondance agréable en matiere de nouvelles. Je ne suis pas fort exposée

au monde ; les gens que je voy ne sont pas de la nouvelle faveur ; et quand je sçaurois mesme une partie de ce qui se passe, je ne sçaurois pas assez bien escrire pour vous divertir. Neantmoins, comme je suis persuadée que la plus legitime excuse ne sçauroit jamais valoir une obéissance aveugle, je ne veux point me servir de toutes celles que je pourrois employer pour me dispenser de faire ce que vous souhaittez, lorsque je sçauray quelque chose de digne d'estre sceû de vous.

C'est pourquoy, pour commencer dez aujourd'huy, je vous diray que l'on ne sçait point encore avec certitude en quel lieu est Mme de Longueville, et que, depuis le jour qu'elle se sauva du chasteau de Dieppe [1], avec deux de ses filles seulement et quatre gentilshommes, l'un desquels est le sieur Thibault, et l'autre Trery; l'on n'a pas pu encore descouvrir precisement

[1] La duchesse de Longueville, après l'arrestation des princes, qui eut lieu le 18 janvier 1650, s'enfuit en Normandie. La Cour se rendit à Rouen le 1er février; la Duchesse, qui s'étoit réfugiée à Dieppe, s'échappa du château. « Elle sortit la nuit à cheval, jambe de çà et jambe de là, avec ses » femmes, en courant jour et nuit; elle s'embarqua sur la coste et fut en » Hollande... Elle gagna Stenay, où estoit le mareschal de Turenne. » (*Mémoires de Montglat.*) Le récit de Mme de Motteville est plus circonstancié; elle dit que la Duchesse sortit par une petite porte qui n'étoit pas gardée; qu'elle fit deux lieues à pied pour gagner un petit port, où elle ne trouva que deux barques de pêcheurs; elle voulut s'embarquer contre l'avis des mariniers, afin de gagner un vaisseau qu'elle faisoit tenir à la rade. Le vent étoit si grand et la marée si forte, que le marinier, qui l'avoit prise entre ses bras pour la porter dans la chaloupe, la laissa tomber dans la mer; elle se décida à prendre des chevaux et à se mettre en croupe, ainsi que les femmes de sa suite, se réfugia chez un gentilhomme, demeura cachée dans le pays pendant environ quinze jours, et fit enfin gagner le capitaine d'un vaisseau anglois, qui la reçut sous le nom d'un gentilhomme qui s'étoit battu en duel. (*Mémoires de Motteville. Ibid.*, t. XXXIX, p. 19.)

quelle a esté sa route, ny quel est son asile. Il y a du moins apparence que Dieu sera son protecteur; car on m'escrit de Normandie, qu'après qu'elle eust pensé tomber dans la mer, et qu'une de ses filles eust aussy failly estre noyée, elle se confessa et monta à cheval un moment après, se preparant à ce funeste voyage comme si elle eust deû mourir.

Sans mentir, Monsieur, le renversement de la maison de Monsieur le Prince et de celle de M. de Longueville est une estrange chose, car on voit tant d'innocence et de persecution ensemble qu'il n'est pas possible de n'estre pas touché de leur malheur. Monsieur le Prince s'est pourtant trouvé l'ame plus grande que son infortune; car, depuis qu'il est prisonnier, il n'a pas dit une parole indigne de ce mesme cœur qui luy a fait gagner quatre batailles et acquerir tant de gloire. Après avoir entendu la messe, il s'occupe la moytié du jour à lire, et il partage l'autre à converser avec Monsieur son frere, à jouër aux eschecs avec luy, à railler avec ses gardes, et mesme, pour faire exercice, il jouë au volant avec eux. Il s'est confessé une fois depuis qu'il est prisonnier, mais on ne veut plus luy donner le mesme confesseur : enfin on le garde mieux que le Roy.

Il y a trois jours que M. de Beaufort, accompagné de Mme de Chevreuse et de Mme de Montbazon, fut au bois de Vincennes, dans un carrosse de loüage, afin de n'estre point conneû, pour voir de ses propres yeux si une muraille que l'on a bastie sur la contrescarpe des fossez du donjon estoit assez haute pour qu'il fust impossible que Monsieur le Prince se peust sauver. Je

vous avoüe que cette action ne me semble pas trop belle, ny pour les dames, ny pour Beaufort, qui, tant que le prisonnier a esté libre, ne l'approchoit qu'en luy faisant des soumissions d'esclave. Il est vray qu'un heros de la place Maubert ne doit pas estre de mesme maniere qu'estoient autrefois ceux qui triomphoient au champ de Mars ou au Capitole.

Au reste, pendant que toutes choses changent en France, toutes choses changent aussy dans le cœur de M. de Guise ; car, pour recouvrer sa liberté, il rompt les chaisnes de M[lle] de Pons, et reprend M[me] la comtesse de Bossu, qui va estre reconneüe pour M[me] de Guise[1].

Vous sçavez sans doute que la garnison de Clermont s'est soulevée en l'absence de M. de la Moussaye, et qu'ainsy le party du mareschal de Turenne en est plus foible ; mais on asseure, dez ce matin, que le duc de Wirtemberg assiege Mouson. Les ennemys font de grands preparatifs en Flandre, et le mal est que l'on n'est pas en estat de s'y opposer.

La Cour est à Roüen, d'où elle doit partir pour revenir icy. On dit aussy que le duc de Richelieu est enfin venû asseurer le Roy de sa fidelité, et qu'en consideration de cette obéissance son mariage est confirmé par la Reyne, à condition qu'il aura un lieutenant de roy dans son gouvernement, et que la garnison en sera changée. Je ne sçay pas encore ce que M[me] d'Aiguillon dit de cela ; mais je sçay bien que l'amour du duc de

1 Cette reconnoissance n'eut point lieu ; tout ceci étoit un jeu joué par le duc de Guise, prisonnier à Madrid, dans l'espoir d'obtenir sa liberté. (*Voy.* l'*Historiette* du duc de Guise, t. v, p. 334.)

Richelieu luy couste desjà trop, et qu'il luy auroit esté tousjours plus avantageux d'estre maistre du Havre absolûment, que de regner dans le cœur d'une femme comme Mme de ..... [1].

Je viens de recevoir une lettre de Roüen, qui m'apprend que cette nouvelle Duchesse y est aussy, et que Monsieur le Cardinal la devoit presenter hier à la Reyne, chez laquelle elle devoit avoir le tabouret. L'on me mande que cela haste le despart de la Cour, qui quitte Roüen aujourd'huy [2]. M. de Matignon est aussy venû remettre le gouvernement de Grandville et celuy de Cherbourg entre les mains de Sa Majesté, en suitte de quoy on a commandé à ce lieutenant de roy et à M. de Beuvron de suivre la Cour.

On m'escrit encore que Mme de Longueville fut droit de Dieppe au chasteau de Tancarville, qui est à Monsieur son mary. On m'asseure qu'il y a quatre jours qu'elle s'est embarquée pour la Hollande.

Voylà, Monsieur, tout ce que je sçay pour aujourd'huy ; cependant je ne puis me resoudre de ne vous

[1] Armand Jean du Plessis, duc de Richelieu, père du Maréchal, avoit épousé, le 26 décembre 1649, Anne Poussard du Fors du Vigean, veuve, en premières noces, de François-Alexandre d'Albret, sire de Pons. Ce mariage, fait sans le consentement de la duchesse d'Aiguillon, surprit tout le monde, « Mme de Richelieu, » dit Mme de Caylus, « sans biens, sans beauté, sans » jeunesse, et même sans beaucoup d'esprit, avoit épousé, par son savoir- » faire, au grand étonnement de toute la Cour et de la Reine-mère, qui » s'y opposa, l'héritier du cardinal de Richelieu, un homme revêtu des plus » grandes dignités de l'État, parfaitement bien fait, et qui, par son âge, » auroit pu être son fils. » (*Souvenirs de Mme de Caylus.*)

[2] La Reyne partit de Rouen le 22 février, après avoir veu Mme de Richelieu et luy avoir donné le tabouret. » (*Mémoires de Mme de Motteville.*) Cette circonstance donne la date de cette lettre.

point parler de Mlle Paulet, de qui les maux me touchent encore plus que les affaires publiques, quoyque l'amour de la patrie soit bien avant dans mon cœur. Je veux pourtant esperer que vos prieres luy feront obtenir la santé de celuy seul pour qui il n'y a point de maux incurables ; mais je ne songe pas qu'en ne finissant une si longue lettre je vous donnerois lieu de croire que je veux vous en lasser pour la premiere fois : c'est pourquoy je m'en vais finir aussytost que je vous auray asseuré, avec tout le respect que je vous dois, que je suis autant que je puis, etc.

LETTRE DEUXIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, 8 septembre 1650.)

Vous me reprochez si flatteusement mon mauvais caractere, que ce n'est pas un trop bon moyen de m'en corriger ; car, pusqu'en escrivant mal je vous oblige enfin de m'en reprendre plus doucement qu'à me dire [1] que j'escris bien, je ne sçay si je ne ferois pas mieux de continuer de faillir que de m'amender...

[1] Plus doucement que si vous me disiez...

Souffrez, s'il vous plaist, que je prenne toute la part que je dois aux maux de vostre esprit et de vostre corps. Pour les premiers, je ne pense pas que vous ayez besoin d'autre medecin que de vous-mesme ; mais, pour les autres, je pense que vous auriez besoin de venir trouver à Paris quelque remede à vos maux ; car, de la façon dont je connois ceux de la province où vous estes, je ne pense pas qu'ils vous puissent guerir d'un grand mal : c'est pourquoy il me semble que vous y devez songer serieusement. Je vous demande pardon de la liberté que je prens de donner des conseils à un homme que tous les roys et les sages devroient consulter ; mais, s'agissant de la conservation d'une vie aussy precieuse que la vostre, je pense qu'il vaut mieux dire une chose inutile que de se mettre au hazard de manquer à en dire une necessaire. Je vis mesme encore hier un ouvrage de vous, qui me fortifie dans le dessein de vous conjurer de prendre soin de vostre santé ; car, Monsieur, ne seroit-ce pas un crime si vous vous mettiez par vostre negligence à la detruire, de façon que vous ne puissiez plus enrichir vostre siecle comme vous l'avez fait jusqu'icy ?

Vous jugez bien, je m'asseure, que cette nouvelle richesse que j'ay veüe de vous est l'admirable poeme que vous avez fait à la gloire de *la Grande Chartreuse*[1], que M. Conrart eut la bonté d'envoyer hier à mon frere et à moy. Après vous en avoir rendu mille graces, je

[1] *Voyez* les *Poésies chrétiennes et morales* de Godeau. Paris, 1663, t. II, p. 81. *La grande Chartreuse* avoit paru isolément, comme la plupart des autres poésies de Godeau.

vous diray que ce beau desert m'a sensiblement touschée, et que la sainte horreur de cette solitude a passé si doucement de vos vers dans mon esprit, que la compagnie que j'ay veüe aujourd'huy m'a plustost ennuyée qu'elle ne m'a divertie, parce qu'elle m'a empeschée de relire une seconde fois ce qui m'a donné tant de satisfaction la premiere. Mais, Monsieur, puisque vous faittes si bien toutes choses, et que vous representez egalement bien les cours les plus superbes et les deserts les plus sauvages, je voudrois que vous peussiez voir ce que je vis hier; je veux dire la prison de Monsieur le Prince, afin que vous pussiez laisser à la posterité une parfaite image de la constance de ce heros; car je ne pense pas qu'il y ayt un endroit dans le monde où il y ait une tour plus agreable par dehors, ny si affreuse par dedans. Cependant, comme on dit que la nécessité fait des armes de toutes choses, je pense qu'on peut dire que Monsieur le Prince tire de la gloire de tout ce qui luy arrive; car vous sçaurez que, depuis qu'on l'a mené à Marcoussis[1], le donjon de Vincennes est devenû l'objet de la curiosité universelle. En mon particulier

[1] Les princes avoient été transférés du donjon de Vincennes au château de Marcoussis, près de Montlhéri, le 29 août précédent; c'est ce que nous apprenons de Loret :

Ce jour (*lundi*) on prit occasion
De faire la translation
Mais très-cachée et très-soudaine,
Des trois prisonniers de Vincenne.
Plaise à la divine Bonté
Que la dure captivité
Par eux constamment endurée
Ne soit pas de longue durée!

(*Muse historique*, lettre du 2 septembre 1650.)

j'y vis hier plus de deux cens personnes de qualité, à qui on monstre le lieu où il dormoit, celuy où il mangeoit, l'endroit où il avoit planté des œillets qu'il arrosoit tous les jours, et un cabinet où il resvoit quelquefois et où il lisoit souvent. Enfin, Monsieur, on va voir cela comme on va voir à Rome les endroits où Cesar passa autrefois en triomphe. Je veis mesme dans un cabinet plusieurs epigrammes escrittes avec du charbon, ou gravées sur la muraille, qui ne parlent que de ses victoires ou de ses loüanges ; mais ce que j'y veis de plus surprenant, c'est que, durant que j'y estois, M. de Beaufort y vint avec Mme de Montbazon, à qui il faisoit voir toutes les incommoditez de ce logement, triomphant laschement du malheur d'un prince qu'il n'oseroit regarder qu'en tremblant, s'il estoit en liberté. Pour moy, j'eus tant d'horreur de voir de quel air il fit la chose, que je n'y pus durer davantage. En verité, je pense qu'on peut dire que nous sommes au temps des prodiges et des miracles tout ensemble, tant on voit de choses extraordinaires.

Je pense que vous avez bien sceû l'espouvante que les ennemys ont donnée à Paris, lorsqu'ils sont venus à la Ferté-Milon[1], et que nous avons veû la capitale du

[1] On voit dans les *Mémoires d'Omer Talon* que l'on avoit eu connoissance, par des lettres interceptées, que de Madrid, sur la demande du marquis de Sillery, qui négocioit pour les rebelles, des ordres avoient été donnés pour que le maréchal de Turenne entrât dans le royaume et donnât de l'effroi à Paris. « Ce qui estoit desjà fait, » dit Talon, « car lors l'armée des » ennemis estoit proche de la Ferté-Milon. » (*Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 2e série, t. LXII, p. 97.) Cette alarme donna lieu au transfère-

royaume aussy allarmée qu'ont accoustumé de l'estre les petites bicoques des frontieres. Cependant j'espere que la mesme puissance qui retient la mer dans ses bornes, quoyque ses rivages ne la doivent pas vraisemblablement empescher d'inonder la terre, empeschera les ennemys de venir icy, encore qu'il n'y ayt point de riviere entre eux et nous, et qu'il n'y ayt pas mesme d'armée qui peust s'opposer à leur marche, s'ils le vouloient. Ce qui me fait esperer ce bien, est que l'on asseure qu'il y a desjà une partie de leur cavalerie qui a repassé la riviere d'Aisne. Nous verrons, par le retour de M. de Verderonne[1], qui est allé porter la reponse de M. le duc d'Orléans à l'Archiduc, ce que l'on doit craindre ou esperer.

Mais, pendant que les ennemys ravagent la Champagne et la Picardie, sans qu'on puisse seulement penser à les en empescher, les Frondeurs employent tout ce qu'ils ont d'adresse et de credit pour obliger M. le duc d'Orléans à mettre les princes sous sa puissance, afin de les avoir en la leur. On asseure mesme

ment des princes. Loret peint très-plaisamment l'effèt que l'approche de l'ennemi produisit dans Paris :

> Lundi, vindrent dedans Paris,
> Avec plaintes, clameurs et cris,
> Gens conduisant, toutes complettes,
> Sept mil sept cent trente charrettes
> Pleines de coffres et paquets,
> Dont l'on fit lors de grands caquets;
> Mais ces caquets sont choses vaines.
>
> (*Muse historique*, lettre du 2 septembre 1650.)

[1] Charles de l'Aubespine, seigneur de Verderonne, maître des requêtes, chancelier de Gaston duc d'Orléans.

qu'il leur avoit promis de le faire; mais M. le Garde-des-sceaux[1], M. le Tellier et Mme de Chevreuse l'ont empesché jusqu'à cette heure, car encore que cette derniere soit grande Frondeuse, elle est pourtant presentement divisée de M. de Beaufort, et mesme de Monsieur le Coadjuteur, pour ce qui regarde Monsieur le Prince; de sorte que, par ce moyen, les amys de cet illustre captif sont en quelque espérance de voir bientost la Cour dans la necessité de faire une negociation secrette avec luy, afin de delivrer le royaume de tant de tyrans qui l'oppriment.

Les affaires de Bordeaux sont tousjours douteuses; peut-estre que les deputez du Parlement, qui y vont, trouveront quelque expedient aux choses[2]. M. de Rohan est à la Cour, et M. le mareschal de Grammont aussy; l'accommodement de M. le comte du Dognon est fait.

Le Roy a obligé la Reyne à chasser une de ses femmes de chambre parce qu'elle luy avoit revelé une chose qu'il luy avoit confiée, quoyque ce fust celle qu'il aimoit le plus; et ce qu'il y a de plus considerable, est que ce

[1] Le chancelier Seguier n'avoit pas alors les sceaux, ils lui avoient été redemandés le 1er mars précédent, et confiés à Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf-sur-Cher, qui les garda jusqu'au mois d'avril 1651, et les remit alors à Mathieu Molé.

[2] Le parlement de Paris députa, le 5 septembre, deux de ses membres à la Reine-régente, pour la supplier de continuer *sa bonne volonté envers la ville de Bordeaux*. Ces députés furent Meusnier, de la Grand'chambre, et Bitaut, des Enquêtes, lequel choix, dit Talon, « fut fait *multis et melioribus* » *reclamantibus*, parce que ces deux messieurs étoient infiniment chauds, » prompts et se peut dire estourdis. » (*Mémoires de Talon,* audit lieu, p. 102.)

qu'il avoit dit à cette fille, estoit qu'il luy avoit tesmoigné avoir beaucoup de douleur de voir les affaires de son royaume en si mauvais estat. Jugez, s'il vous plaist, de ce qu'il fera, quand il sera marié, puisqu'il agit presentement ainsy [1].

[1] Loret nous apprendra le nom de cette femme de chambre et le motif de son renvoi; mais, par une précaution assez judicieuse, le chroniqueur burlesque a eu soin de mettre en apostille : *Nouvelle apocryphe.* Nous citerons son naïf récit :

Noiron, du Roi la confidente,
N'ayant pas esté bien prudente,
Ny bien gardé fidélité
Au secret de Sa Majesté,
Fut assez promptement chassée,
Et la choze ainsi s'est passée :
« Voyez-vous, » luy dizoit le Roy,
« Il semble qu'on se rit de moy;
» Je croy tout de bon qu'on me trompe.
» On m'avoit dit qu'en grande pompe
» Et dans des triomphes nouveaux
» Je serois receu dans Bordeaux;
» Mais hélas! je ne puis me taire,
» Que j'aperçoy bien le contraire!
» Ou Maman, ou le Cardinal
» Seroient-ils la cause du mal ?
» Certes, j'en suis très-fort en peine ;
» Mais ne dites pas à la Reine
» Que d'un cœur dolent et transi
» Je vous aye dit tout ceci;
» Ne me mettez pas mal près d'elle
» Et me soyez toujours fidelle »
Ce que Noiron mal observa;
Car au mesme temps elle va
A la Régente, sa maistresse,
Faire narration expresse
De tout ce qu'avoit dit le Roy,
Sans luy garder secret ny foy.

Il ne faut pas que l'on demande
Si l'on fit grande reprimande
A notre jeune potentat,
Qui, remarquant le peu d'estat
Qu'on avoit fait de sa deffense,
Faillit à perdre patience ;

Voylà, Monsieur, tout ce que je vous diray presentement, car je m'aperçoy bien que si je vous en disois davantage, vous ne le pourriez plus lire, tant j'ay pris une forte habitude de mal faire. Je vous diray pourtant encore que mon frere est vostre très-humble serviteur, et que je suis de toute mon ame, etc.

LETTRE TROISIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, .. octobre 1650.)

.... Je ne croy nullement meriter toutes les loüanges que vous me donnez, et je croy seulement que me faisant l'honneur de m'aimer parce que vostre illustre et chere

Et voilà d'où vient, ce dit-on,
L'exil de la belle Noiron,
Qu'aucuns tiennent pour veritable,
Mais je croy que c'est une fable.
(*Muse historique*, lettre du 10 septembre 1650.

La Reine ne tarda pas à marier M[lle] Noiron; ainsi, sa disgrâce fut peut-être la cause de son établissement. C'est encore notre chroniqueur qui nous en instruit :

La Noiron, dont la populace
Avoit publié la disgrace
Par un rapport faux et malin,
Se marie au sieur Ivelin,
Jeune médecin chez la Reine;
Et comme elle est toujours mal saine,
Il sera, luy tastant le pouls,
Son medecin et son espoux
(*Muse historique*, lettre du 1er octobre 1650.



Angelique[1] m'aimoit tendrement, vous n'estes pas marry que je me donne l'honneur de vous entretenir. Au reste, avant que de vous dire des nouvelles, il faut que je vous dise que les vers que vous avez envoyez à Mme de Clermont m'ont fait verser plus de larmes qu'ils n'ont de syllabes[2]. Il me semble, Monsieur, qu'en vous despeignant la douleur qu'ils ont excitée dans mon cœur, c'est en faire l'eloge. En effet, vous representez si agreablement ceste merveilleuse fille, que l'on peut asseurer que jamais portrait n'a si bien ressemblé que celuy que vous avez fait d'elle. De plus vous touschez avec tant de delicatesse l'endroit où vous parlez de l'amitié que vous aviez pour elle, et de celle qu'elle avoit pour vous, qu'il ne faut pas s'estonner si, ayant l'ame aussi tendre que je l'ay, j'en ay esté extraordinairement satisfaitte, et si mon cœur s'en est attendry ; car enfin vous dittes cent choses que j'ay senties pour elle, mais que je n'eusse jamais pu si bien dire : je vous rens donc mille graces d'estre cause que j'auray la consolation de voir une peinture de la divine Angelique, plus durable et plus belle que ne le sont celles de Raphaël. En verité, Monsieur, je ne me console point de la perte de cette genereuse amie, et je trouve une si notable difference de l'amitié qu'elle avoit pour moy à celle qu'ont quelques autres personnes qui m'aiment pourtant autant qu'elles peuvent aimer, que, quand elle n'auroit eu qu'un me-

[1] Mlle Paulet. Elle demeuroit avec Mme de Clermont d'Antragues, et elle mourut chez cette dame, en Gascogne, vers le milieu de l'année 1650.

[2] *Voyez* l'épître de Godeau à la marquise de Clermont d'Antragues, dans ses *Poésies*. Paris, P. Le Petit, 1663, t. III, p. 75.

diocre merite, je la regretterois toute ma vie. Jugez donc ce que je dois faire, vous qui sçavez mieux ce qu'elle valoit que qui que ce soit. Si je suivois mon inclination, je ne vous parlerois d'autre chose; mais puisque je me suis imposé la necessité de vous dire ce que je sçay des nouvelles du monde, il faut que je m'en acquitte.

Vous sçaurez donc que l'entreveûe de la Reyne et de Madame la Princesse[1] a tellement espouvanté toute la fronderie, qu'il est aisé de juger que vous aviez raison de dire que *si le lion rugissoit en liberté il feroit fuir tous ses ennemis.* Il est vray que cette entreveûe, aussy bien que celle de MM. de Bouillon et de la Rochefoucauld avec Monsieur le Cardinal[2], a des circonstances qui font

1 Cette entrevue fut due à une sorte de hasard. La paix de Bordeaux ayant été signée le 1er octobre 1650, la princesse de Condé sortit de cette ville le 3, accompagnée des ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, et d'un grand nombre de gentilshommes. Comme elle alloit à Lormon, pour de là se retirer en Anjou, elle rencontra le maréchal de la Meilleraie, qui venoit à Bordeaux pour lui rendre ses devoirs. Le Maréchal lui donna le conseil d'aller à Bourg saluer Leurs Majestés, et il parvint à l'y résoudre. La Princesse se jeta aux pieds du jeune Roi et d'Anne d'Autriche, qui l'accueillit froidement, mais cependant avec bonté. Lenet et Mme de Motteville parlent de cette entrevue dans leurs Mémoires, mais c'est Mlle de Montpensier qui donne le plus de détails. Elle insiste en jeune femme sur la forme d'une écharpe et sur la mauvaise grâce qu'on trouvoit à une princesse qu'on n'aimoit pas. On ne lui pardonnoit pas la mésalliance de son illustre époux. (*Mémoires de Montpensier*, 2e série de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XLI, p. 101.) « Le mépris, » dit Mme de Motteville, « que Mme la Princesse, sa belle-mère, avoit pour sa » race et pour elle, joint à toutes ces choses, n'avoit pas peu contribué à » son anéantissement. Elle avoit néanmoins des qualités assez louables; » elle avoit paru fort zélée à s'acquitter de ses devoirs. » (*Mémoires de Motteville. Ibid.*, t. XXXIX, p. 80.)

2 *Mémoires de Motteville,* audit lieu, p. 81.

croire que leur peur n'est pas tout-à-fait sans fondement; car, non-seulement la Reyne receut admirablement bien Madame la Princesse, mais elle l'entretint très-long-temps en particulier : on adjouste mesme qu'il paroissoit, par l'air du visage de cette jeune princesse, que ce que la Reyne luy disoit luy donnoit de la joye[1]. De plus, M. de Bouillon coucha chez Monsieur le cardinal, et il court un bruit que le nepveu de Son Eminence espousera la fille aisnée de ce duc. Enfin, personne ne doute que la paix de Bordeaux n'ayt plusieurs articles secrets que la gazette ne dit pas, et les politiques les plus fins disent que M. de Bouillon est trop habile pour s'attirer la hayne de Monsieur le Prince, comme il feroit sans doute s'il avoit fait un traité secret où il n'eust point de part. Ce qui estonne encore les Frondeurs est que M. l'abbé de la Riviere a eu permission, avec le consentement de Son Altesse Royale, de partir d'Aurillac, et de venir à son abbaye de Saint-Benoist, auprès d'Orléans. Outre cela, ils sçavent encore que cette mesme Altesse a escrit plusieurs fois de sa main à la Reyne et à Monsieur le Cardinal, sans leur en rien dire. Ils n'ignorent pas non

[1] Loret peint assez plaisamment les craintes que cette entrevue inspiroit aux Frondeurs :

La Reine ayant avec caresse
Receu Madame la Princesse,
Et ses associés aussi,
Cela donne bien du souci
A ces deux têtes noire et blonde,
Qui sont les supposts de la Fronde ;
On dit qu'ils font les yeux mourants,
Et mesme aussy leurs adherents,
Et n'est pas jusqu'à la Boulaye,
Dont le grand cœur ne s'en effraye.

(*Muse historique*, lettre du 15 octobre 1650.)

plus que M. le Tellier a esté ces jours passez à Marcoussis. Ils sçavent encore que Monsieur l'Intendant a receû ordre de faire un dernier effort pour contenter les rentiers, de peur qu'ils ne se servent d'eux pour faire quelque nouveau remüement à Paris. Monsieur le Coadjuteur, en son particulier, sçait bien que Son Altesse Royale ne peut plus souffrir sa domination, et il ne peut pas ignorer que la Cour n'ait sceû qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour obliger M. le duc d'Orléans à se rendre maistre des princes prisonniers, à quelque prix que ce fust. Il a mesme tenu des discours sur cela qui font horreur.

Outre toutes ces choses, les Frondeurs voyent encore que l'ardeur du peuple pour l'*amiral du Port au foin*[1] est fort ralentie, de telle sorte qu'il n'y a plus guères que le quartier des halles où on le salüe, si bien que presentement la fronderie est un peu chancelante. Dieu veuille qu'elle ne se raffermisse pas, et que ceux qui ont le dessein de faire de la France ce que Cromwel et Fairfax ont fait de l'Angleterre ne puissent jamais avoir de credit.

On dit que la Cour avoit dessein d'aller en Languedoc et en Provence ; mais Son Altesse Royale la presse si fort de revenir, qu'on croit en effet qu'elle reviendra[2].

Ceux de Melun ont refusé deux fois, depuis quinze jours, d'obéir aux ordres de M. le duc d'Orléans, qui vouloit que ses gendarmes y logeassent ; et quand on leur a dit qu'ils s'exposoient beaucoup, ils ont respondu

[1] Le duc de Beaufort, grand-amiral de France.

[2] La Cour revint à Paris au commencement du mois de novembre 1650.

que M. de Beaufort les avoit asseurez de sa protection, et qu'ils ne craignoient rien. Le retour du Roy fera voir s'ils ont raison.

Mme de Chevreuse et Mme de Montbazon[1] sont tousjours plus mal, et elles vont mesme plaider. Le sujet du procez est digne du temps et des personnes; car Mme de Chevreuse demande cent mille escus qu'on luy a promis en mariage; à cela Mme de Montbazon dit qu'elle a une quittance de M. de Chevreuse, et Mme de Chevreuse respond que Monsieur son mary l'ayant donnée du temps qu'il estoit amoureux de Mme de Montbazon, elle ne pretend pas qu'elle soit bonne.

Voylà à peu près tout ce que je sçay; mais puisqu'il semble que vous avez envie que je vous dise exactement tout ce qui regarde Monsieur le Prince, pour vous tesmoigner mon exactitude, je vous diray que, lorsque je fus au donjon, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où Monsieur le Prince avoit fait planter des œillets qu'il arrosoit quand il y estoit. Mais pour porter encore ma hardiesse plus loin, et vous faire voir que j'ay plus de zele que d'esprit, je m'en vais vous les ecrire :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagna des batailles,
Souviens-toy qu'Apollon bastissoit des murailles,
Et ne t'estonne pas de voir Mars jardinier[2].

[1] Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse, et Marie de Bretagne, duchesse de Montbazon.

[2] Ces vers étoient déjà connus par le récit de Mme de Motteville. (Voyez ses *Mémoires*, dans la collection déjà citée, t. XXXIX, p. 9.)

Je m'asseûre, Monsieur, que vous ne me disputerez pas la derniere chose que je vous ay ditte ; aussy ne vous envoyé-je point ces quatre vers comme jolys, mais comme une marque de la confiance que j'ay en vostre bonté.

Je vous diray encore que mon frere envoya hier à Monsieur le Prince la cinquiesme partie de *Cyrus*; mais comme on ne parle qu'à M. de Bar qui luy avoit desjà donné la quatriesme, lorsqu'il estoit à Vincennes, il escrivit à mon frere qu'il ne manqueroit pas de donner son livre à Monsieur le Prince aussytost qu'il l'auroit leû[1]. Ce qu'il y a de plus rare, c'est qu'il escrit si mal qu'il s'en faut peu que je ne croye qu'il ne sçait pas lire, et pour juger de sa suffisance en matiere d'escriture, il escrit *doute* avec une *h;* encore est-ce le mot le mieux orthographié.

Au reste, Monsieur, si l'on ne nous avoit pas donné quelque espoir que vous viendriez bientost icy, mon frere vous auroit desjà envoyé le livre dont je viens de parler, et vous auroit aussy renvoyé une seconde fois celuy qui a esté perdû; mais sçachant cette agréable nouvelle, il se prepare à vous les offrir luy-mesme, et moy à vous protester que je suis de toute mon ame, etc.

[1] M. de Bar étoit chargé de la garde des trois princes. Il étoit fort ignorant ; on a prétendu que, comme il ne savoit pas le latin, il vouloit qu'on leur dît la messe en françois, de peur que le prêtre en officiant ne leur donnât dans cette langue des avis qu'il ne pourroit pas comprendre.

LETTRE QUATRIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, 4 novembre 1650.)

Tant que M. Conrart est en santé, je vous escrits plus pour mon interest que pour le vostre, sçachant bien qu'il vous apprend toutes les nouvelles avec beaucoup d'exactitude et beaucoup d'eloquence tout ensemble; mais aujourd'huy que cet illustre amy est malade, il me semble que c'est à moy à vous apprendre les choses remarquables que la bizarrerie du siecle produit tous les jours.

Je vous diray donc que, depuis un mois ou six semaines, on vole si insolemment dans les rues de Paris, qu'il y a eû plus de quarante carrosses de gens de qualité arrestez par ces *messieurs les voleurs*, qui vont à cheval, et presque tousjours quinze ou vingt ensemble. Mais, comme nous sommes dans un temps de confusion, ceux qui devroient donner ordre à de telles violences ne s'en sont point mis en peine, de sorte que, voyant que l'on pouvoit voler impunement, tous ceux qui se sont trouvez pauvres et meschants se sont mis à desrober : je vous laisse à juger après cela quelle multitude de voleurs il doit y avoir. On les auroit pourtant laissez

maistres des rües de Paris, sans une chose qui arriva samedy au soir, et qu'il faut que vous sçachiez.

Je pense que, quelque esloigné que vous soyez de Paris, vous avez bien sceû que les yeux de Mme de Montbazon ont assujetty le cœur du *roy des Halles*, autrement appellé M. de Beaufort; mais vous ne sçavez peut-estre pas que cet amant va tous les soirs chez la Duchesse, et qu'il n'en sort qu'à deux ou trois heures après minuit. Il arriva donc, qu'estant allé samedy dernier, au soir[1], chez elle, il ne la trouva point; mais

[1] Cet événement arriva le samedi 29 octobre 1650, entre onze heures et minuit. (Voyez le *Récit véritable de tout ce qui s'est passé à l'assassinat commis proche l'hôtel de Schomberg, au sujet de monseigneur le duc de Beaufort :* Paris, 1650, in-4° de sept pages.) Loret a raconté cette tragique aventure d'une manière tout à la fois badine et judicieuse :

Samedi, par grande disgrace,
Gens inconnus et pleins d'audace,
Le soir, tout tard, mirent à mort
Un suivant du duc de Beaufort,
Comme il alloit querir son maître,
Qui, ce soir mesme, alla repaitre
Chez la duchesse de Nemours,
N'ayant pas trouvé ses amours.
Cela fit bien crier du monde,
Et surtout messieurs de la Fronde,
Jusques-là qu'un maitre mutin,
Qui ne s'appelle pas Martin,
Fut dire à l'Altesse Royale
Que cette action deloyale,
Qui rendoit tout Paris chagrin,
Ne venoit que du Mazarin;
Et redoublant la hardiesse
Dont il parloit à Son Altesse,
S'écria que sans doute un jour
On lui feroit semblable tour.
Plusieurs disent que ce langage
Est plein d'insolence et d'outrage;
Toutefois le Frondeur susdit,
Ayant ainsi dit et predit,
Et fait une telle incartade,
Ne reçut point de bastonnade.

comme il ne se pouvoit passer de la voir, et que pourtant il vouloit souper, il dit tout haut au portier qu'il s'en alloit à l'hostel de Vendosme, et qu'il reviendroit à onze heures. L'histoire porte que, quand il dit cela au portier de l'hostel de Montbazon, deux hommes inconnûs, qui s'estoient avancez auprès du carrosse, l'entendirent et se retirerent; mais la chose est un peu douteuse. Cependant, comme M. Beaufort fut auprès de la Croix du Tiroir, il changea d'avis, et resolut de souper à l'hostel de Nemours et de renvoyer son carrosse à l'hostel de Vendosme, ordonnant à son escuyer de le luy ramener à onze heures, chez Mme de Montbazon, où un carrosse de l'hostel de Nemours le mena aussytost qu'il eut soupé.

Comme ce bon prince ne va jamais sans estre bien accompagné ny sans armes, deux gentilshommes[1] et deux valets de chambre, qui revinrent dans son carrosse, avoient des pistollets et des mousquetons, qui

Multitude de lanterniers,
De vrais nigauds, de safraniers.
Et des crieurs d'huîtres à l'écaille,
Oh! la ridicule canaille!
Ont envoyé des députez,
La peste soit des effrontez!
Au duc de Beaufort, pour lui dire,
Sans même excepter notre Sire,
Qu'ils le serviroient contre tous:
Mais ces gens-là sont-ils pas fous?
Conseil, minorité, régence,
Que direz-vous de cette engeance?
Sainte majesté de nos Rois,
Justice, obéissance, lois,
Aujourd'hui si peu maintenues,
Hélas! qu'êtes-vous devenues?

(*Muse historique*, lettre du 5 novembre 1650.)

[1] Les sieurs de Saint-Eglan et de Brinville. (*Récit véritable.*)

ne leur servirent cependant qu'à causer le malheur qui est arrivé. Car, comme ils furent auprès de la Croix du Tiroir[1], vingt hommes à cheval ayant environné le carrosse et commandé au cocher d'arrester, un des deux gentilshommes, qui estoit au fond du carrosse, tira un mousqueton qu'il avoit, et blessa un des voleurs[2], de sorte qu'au mesme instant un de ceux qui attaquoient s'eslança dans le carrosse, et donna un coup de poigard à celuy qui touschoit le gentilhomme qui avoit tiré ce mousqueton. Un moment après, plusieurs coups de pistollets suivirent ce coup de poignard, un desquels acheva de tuer ce pauvre malheureux qui estoit desjà blessé, et un autre brusla l'oreille de celuy qui estoit au fond du carrosse et qui avoit tiré le premier. Cela fait, les voleurs, qui virent un des leurs blessé, tellement qu'il ne pouvoit se soustenir, s'en allerent sans rien prendre à ceux qui estoient dans le carrosse, et emporterent leur compagnon blessé.

1 Au coin de la rue Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec.

2 Comme l'écrit déjà cité est l'ouvrage d'un frondeur, et que ce parti ne mettoit pas en doute l'intention des assassins de tuer le duc de Beaufort, le pamphlet diffère essentiellement de la narration de M[lle] de Scudery. Il y est dit que les assaillants, « croyant que ledit seigneur-duc estoit dans » ledit carrosse, à cause que le sieur de Saint-Eglan avoit la chevelure » blonde, ainsy que la porte ledit seigneur-duc, tirerent quinze à vingt » coups, sans blesser personne, sinon le sieur de Brinville, lequel fut blessé » legerement à la joüe... et tout aussitost tira un autre coup de mousque- » ton, duquel fut tué ou blessé à mort un desdits assassineurs, et en mesme » temps ledit sieur de Brinville sauta legerement hors du carrosse, et à la » faveur de la nuict se mesla parmy eux sans estre reconnû, ce que ne » put faire le sieur de Saint-Eglan, lequel fut miserablement blessé d'un » coup de poignard ou de baïonnette au cœur, dont il mourut une demy- » heure après. » (*Récit véritable.*)

Cependant le carrosse de M. de Beaufort fut à l'hostel de Montbazon, où il y eut un bruit tel que vous pouvez l'imaginer. Ce pauvre malheureux, qui avoit esté tué à la place où M. de Beaufort se met d'ordinaire, fut tiré de ce carrosse et exposé aux yeux du peuple jusqu'au lendemain après-midi. M. de Beaufort envoya à l'heure mesme chez tous ses amys. La chose passa dans son esprit pour un assassinat, et il ne s'en retourna chez luy qu'en estat de donner bataille.

Cependant le peuple n'a point fait de bruit de cet accident durant les premiers jours, et M. de Beaufort a veû que son regne est changé. Mais comme les Frondeurs sont tousjours tout prets à renouveller les desordres passez, ils ont fait dire parmy le peuple que c'estoit Monsieur le Cardinal qui avoit fait faire cet assassinat. Dans le mesme temps, ils ont aussy fait publier que c'estoient les amys de Monsieur le Prince, et ils n'ont rien oublié pour tascher à faire quelque soulevement. Mais, par bonheur, celuy de ces voleurs qui a esté blessé, s'estant fait panser à trois chirurgiens differens, a esté reconnû et pris; de sorte que presentement il est en prison, et il y a apparence qu'on luy fera dire la verité. Il a desjà asseuré qu'il n'avoit dessein que de voler, et que, si ceux du carrosse n'eussent point tiré, il n'y eust eu personne de tué. Il a nommé tous ses complices, et on en a desjà pris deux; de sorte que, devant qu'il soit trois jours, on sçaura la verité de cette funeste aventure, qui fait tant de bruit dans le monde, et dont les Frondeurs pretendent tirer tant de fruit.

Je n'oserois vous dire qui l'on a soupçonné de cette

affaire, car cela seroit abominable, et il vaut mieux remettre à l'ordinaire prochain que la chose sera esclaircie.

Au reste, il semble que M. de Beaufort soit destiné à porter la division partout, car il n'a pas plus tost eu loüé une maison dans la rue Quinquenpoix, où jamais prince n'a logé, qu'il y a eu division entre deux paroisses, qui pretendent l'avoir toutes deux pour paroissien, l'une parce que de tout temps la maison où il va demeurer a esté de Saint-Nicolas, et l'autre, qui est Saint-Leu, parce que M. de Beaufort, voulant estre voisin des marchands de la rue Saint-Denis, a fait faire une porte qui y donne, de sorte que comme cet endroit de la rue Saint-Denis est de la paroisse Saint-Leu, le curé de cette eglise pretend que, faisant une porte plus grande dans cette rue que n'est l'ancienne porte dans la rue Quinquenpoix, la maison doit changer de paroisse et estre de la sienne. On verra ce que les juges en ordonneront s'ils plaident ; on dit qu'ils en ont le dessein.

On vient de me dire que des gens conduits par des Frondeurs ont esté la nuict derniere[1], avec tambour bat-

[1] C'étoit dans la nuit du jeudi 3 novembre 1650. Nous trouvons cette date dans Loret :

A Paris, durant qu'il fait sombre,
Arrive toujours quelque encombre.
Jeudi, la nuit, plusieurs badauds
Attacherent à six poteaux,
En assez indigne posture,
Du Cardinal la pourtraiture.
Cet acte et son impunité
Témoignent bien en vérité
Un regne impuissant et debile.
Je ne suis pas assez habile
Pour leur representer leur tort.
Mais je hais l'insolence à mort.

(*Muse historique*, lettre du (*samedi* 5 novembre 1650.)

tant, pendre un portrait de Monsieur le Cardinal à un poteau qui est auprès du Pont-Neuf, avec un arrest escrit au-dessus, qui porte que, pour l'assassinat commis en la personne de M. de Beaufort, il est condamné à estre pendû : mais le jour n'eut pas plus tost fait voir la chose, que le Lieutenant criminel a esté faire despendre ce tableau, et informer comment cela s'etoit passé. Je ne pense pourtant pas que la fronderie puisse venir à bout de soulever le peuple ; touttefois les affaires de Bordeaux se rebrouillent ; Madame la Princesse douariere a esté bien malade, mais elle est hors de danger [1]. La Reyne a aussy esté saignée trois fois pour un grand rhume dont elle est guerie [2]. Il n'est pas de mesme de M. de Guise, qui est très-mal.

Cependant les pauvres prisonniers sont tousjours entre

[1] Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse douairière de Condé.

[2] Loret rend compte de la maladie de la Reine-mère dans les termes suivants :

Un peu d'indisposition,
De langueur et d'émotion
Attaquèrent, l'autre semaine,
L'individu de notre Reine;
Son corps, pour être exempt de mal,
N'est pas aussy fait de métal,
Mais de chair délicate et belle
Qui pourtant n'est point immortelle.
Pourroit-elle se bien porter
Après qu'on l'a tant fait trotter ?
Et comment n'être point malade
D'une si longue cavalcade,
Et de tant d'ennuis et de soins ?
Certes, on l'est souvent à moins.
Dieu veuille garder sa personne,
Et des conseils que l'on luy donne
Ne lui faire user que des bons,
Pour le plus grand bien des Bourbons !

(*Muse historique*, lettre du 5 novembre 1650.)

l'esperance et la crainte, et les choses sont presentement en tel estat, qu'on ne sçait ce que l'on doit penser ; car enfin, on voit que tout le monde fait le contraire de ce qu'il devroit faire. Il faut du moins que ceux qui ne sont pas exposez au tumulte du monde se fassent sages aux despens d'autruy. C'est pour cela que je m'examine moy-mesme, afin de regler mes sentiments, que je suis asseûrée que l'on ne peut condamner, du moins pour ce qui vous regarde, puisque je ne pense pas que le desreglement puisse estre assez grand dans l'esprit des hommes, pour trouver que je n'ay pas raison de vous honorer autant que je vous honore, et d'estre autant que je suis, etc.

LETTRE CINQUIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, 18 novembre 1650.)

Je ne vous escriray pas longtemps aujourd'huy, car je suis attendue en un lieu où je me suis engagée d'aller il y a plus de huict jours. Je me haste de vous dire que

la Cour est enfin revenüe à Paris[1]. M. de Beaufort fut chez la Reyne le lendemain ; mais il n'en fut pas bien receû ; car à peine fut-il entré, qu'elle dit que l'on se retirast, et en effect le *roy des halles* sortit sans avoir dit une parole. En sortant il rencontra sur l'escalier le Cardinal qui montoit. Ils se saluerent comme des gens qui craindroient de s'enrhumer, car on assure qu'ils enfoncerent plustost leurs chapeaux qu'ils ne les leverent ; il est vray qu'ils passerent si viste qu'ils n'eurent pas le loisir de s'observer long-temps.

J'oubliois de vous dire que le jour qui preceda le retour du Roy, on avoit rompu sur la roüe trois des voleurs qui ont tué ce gentilhomme de M. de Beaufort, qui dirent tousjours qu'ils n'avoient dessein que de voler, de sorte que voylà le pretendu assassinat mal prouvé.

Mais Monsieur, j'ay bien une plus pitoyable chose à

[1] La Cour étoit revenue le 12 novembre 1650 ; le lendemain, le duc de Beaufort étant venu saluer la Reine, en fut mal reçu. C'est Loret qui donne ces dates et ces petits faits :

La Cour . . . .
A Paris mardi retourna . . . . .
. . . . . on me dit avant-hier . . . .
Que la Reine . . . .
Avoit montré grande froideur
Contre Monsieur un tel, Frondeur,
Qui, croyant tirer avantage
Du funeste et cruel carnage
Qu'on avoit fait de son suivant,
Est moins aimé qu'auparavant.
Les voleurs mis à la torture
Ayant avoüé l'aventure
Et dit tout haut, en plein sénat,
Qu'ils avoient fait l'assassinat,
Mais de cette action félonne
N'ayant chargé nulle personne.

(*Muse historique*, lettre du 19 novembre 1650.)

vous dire ; c'est que mercredi on fit partir Messieurs les princes pour aller au Havre. Je vous avoüe que quand je voy ce gagneur de batailles et ce preneur de villes, qui a sauvé trois fois l'Estat, aller de prison en prison, j'en ay une compassion estrange. Il a receû cette nouvelle avec sa constance ordinaire ; il fit mesme une raillerie delicate sur ce que c'est M. le comte d'Harcourt[1] qui les escorte avec mille homme de pied et cinquante cheveaux[2]. A dire vray, cet employ est bien estrange ; car enfin, il a presentement le gouvernement d'un des princes qu'il mene. Je n'aurois pas aimé d'avoir telle conformité avec les bourreaux qui ont la despouille de ceux qu'ils font mourir ; car M. ***, capitaine aux Gardes, a refusé d'y aller, on dit mesme que Miossens[3] a feint d'estre malade pour ne s'y trouver pas. On mena ces pauvres princes, mercredy, coucher à Versailles ; ils verserent en y allant, et le prince de Conti, qui se trouva dessous, fut une heure esvanoüy sur un fossé. Ils devoient hier coucher à Houdan, aujourd'huy à Anet, et demain à un lieu que j'ay oublié ; après quoy ils iront

1 Henry de Lorraine, comte d'Harcourt, mort en 1666.

2 Le couplet du prince de Condé est très-connu et a plus d'une fois été imprimé. Le voici d'après un manuscrit de chansons historiques que feu M. le marquis Garnier nous avoit communiqué :

Cet homme gros et court,
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Cazal et recouvra Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazarin.

3 César Phébus d'Albret, comte de Miossens, alors maréchal de camp, depuis maréchal d'Albret.

au Pont-de-l'Arche, de là à Jumieges, puis à Bolbec et de là au Havre. Jugez quelle douleur a M. de Longueville, de passer en cette posture dans son gouvernement.

Monsieur le Cardinal a envoyé faire compliment à Madame la Princesse sur sa maladie, et la prier de ne pas s'alarmer sur le changement de prison de Messieurs les princes ; qu'il l'asseuroit que ce ne seroit pas pour longtemps, et qu'il alloit faire tout ce qu'il pourroit pour mettre les choses en tel estat que la Reyne ne les pust delivrer sans danger. Dieu veuille que cela soit bientost ! car j'avoüe que c'est une chose honteuse à la Reyne et à nostre nation de voir les injustices que l'on voit.

Je ne pensois pas vous en pouvoir tant dire. Je ne vous dis pourtant pas la moitié de ce que je pense, ni la centiesme partie de ce que l'on dit ; mais on m'attend, je n'ay plus que le temps de vous asseurer que je suis autant que je le doy, etc.

LETTRE SIXIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, 30 décembre 1650.)

Il y a quinze jours que j'estois si enrhumée, que je ne pus pas vous escrire, et il y en a huict que la curiosité

de voir le service qu'on faisoit, aux Cordeliers, à feue Madame la Princesse [1] et d'entendre la seconde oraison funebre que devoit prononcer M. l'evesque de Vabres [2] l'emporta sur l'envie que j'avois de me donner l'honneur de vous entretenir, joint que je crus que si j'allois en ce lieu-là, j'aurois plus de matiere de vous divertir aujourd'huy. Je ne m'amuseray pourtant pas à vous dire qu'il y avoit plus de deux mille cierges à ceste ceremonie, que le Clergé et toutes les compagnies souveraines y estoient en corps, et que les ordres que Monsieur le Prince a donnez, de rendre tous les honneurs imaginables à Madame sa mère, ont esté executez, car la Gazette vous l'aura appris ; mais je vous diray que

[1] La princesse de Condé, douairière, mourut à Châtillon-sur-Loing le 2 décembre 1650. Ses restes, déposés à Paris dans l'église des Jésuites, furent transportés, le jeudi 22 décembre suivant, au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. Nous joindrons ici le récit de Loret; il contient des circonstances curieuses :

En ce convoi sombre et fatal,
Plus de cent flambeaux à cheval
Eclairoient la pompe funèbre
De cette princesse célèbre,
Qui tous les cœurs attendrissoit
Par où le triste char passoit.
Les grands et grandes de la ville,
Au nombre de deux ou trois mille,
Avoient esté vestus en deuil,
Rendre visite à son cercueil.
Le peuple avec un zèle extresme
En avoit aussi fait de mesme,
Et moi, qui ne suis presque rien,
Mais toutefois un peu chrétien,
J'allai dire comme les autres
En ce saint lieu mes patenostres, etc.

(Loret, *Muse historique,* lettre du 25 décembre 1650.)

[2] Isaac Habert, nommé évêque de Vabres en 1645, mourut en 1668. Il a eu grande part aux disputes du Jansenisme, ayant attaqué le premier l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres.

M. l'evesque de Vabres a acquis grand honneur, et par l'action qu'il fit aux Augustins, lorsque le clergé honora feue Madame la Princesse d'un service, et par celle qu'il fit depuis aux Cordeliers : car enfin, sans rien dire contre le respect qu'il doit à la Cour, il loüa fort hardiment et les morts, et les exilés et les prisonniers. A sa premiere oraison funebre, il prit pour sujet de son discours la derniere priere qu'a faite Madame la Princesse, qui fut si je ne me trompe : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum ;* et comme ce psaume a esté appelé par quelques-uns le psaume des captifs, cet evesque se servit fort heureusement de cette favorable rencontre. Après cela, il ne s'amusa point à loüer Madame la Princesse ny de sa beauté, ny de sa grande naissance ; ou, s'il le fit, ce fut sans s'y arrester, et en disant qu'il laissoit toutes ces choses aux poetes et aux orateurs. C'est pourquoi il ne s'attacha qu'aux vertus, et entre les vertus il ne choisit que la patience et la charité, qui furent les deux parties de son discours. Vous pouvez juger, Monsieur, qu'il ne put parler de la patience de Madame la Princesse sans parler de la prison de Messieurs les Princes, et de l'exil de M. de Longueville ; aussy le fit-il si genereusement et si sagement tout ensemble, qu'il toucha le cœur de tous ceux qui l'entendirent [1].

[1] Loret a fait mention, dans sa *Muse historique*, de cette action oratoire.

De Vabres, orateur célebre,
Fit lundi l'oraison funebre
De celle qu'on nommoit icy
Charlotte de Montmorency,
De Condé princesse douairiere,
Qui fit voir en sa fin derniere

La seconde oraison ne fut pas tout-à-fait si hardie, parce qu'il parloit par le commandement du Roy; il ne se desmentit pas pourtant. Il y eut de fort belles choses dans son discours; il prit le deuxiesme verset du mesme psaume dont il s'estoit servy la premiere fois, et joignit la perseverance aux deux autres vertus qu'il avoit attribuées à Madame la Princesse. Il dit pourtant encore qu'il falloit demander la liberté de cet illustre captif, dont les mains victorieuses estoient chargées de fers; mais qu'il ne la falloit demander qu'à Dieu et au Roy. Voylà, Monsieur, à peu près l'ordre des deux discours, qui furent tous deux fort beaux[1]. M. l'abbé Roquette en doit faire un aux Carmelites, mais j'espere que ce ne sera qu'à la fin des quarante jours.

Tant d'amour et de charité,
Que l'on peut dire en vérité
Que son âme ardente et zélée
Dans les cieux est tout droit volée,
Avec mille fois plus d'appas
Qu'elle n'en avoit icy bas,
Quoyqu'elle ait passé les plus belles
De toutes les beautez mortelles.
L'oraison se fit le matin
Au grand couvent Saint-Augustin.
C'estoit un beau panegyrique,
Et d'un accent si pathétique
Cet eveque le proféra,
Que l'assemblée en soupira,
Et plusieurs, emus par ses charmes,
En verserent meme des larmes.

(Loret, *Muse historique*, lettre du 18 décembre 1650.)

[1] Ces deux discours de l'évêque de Vabres ne paroissent pas avoir été imprimés, au moins ils ne sont pas indiqués dans l'ouvrage du père Lelong, quoiqu'il cite deux autres oraisons funebres de la princesse de Condé, dont une est de l'abbé d'Aubignac. (*Bibliothèque historique de la France*, nº 25820.) Moreri, quoiqu'il ait donné la liste des ouvrages d'Isaac Habert, ne fait non plus aucune mention de ces discours.

Je ne vous parle point des assemblées du Parlement, car vous les sçavez sans doute, et vous n'ignorez pas que presentement les Frondeurs font semblant de demander la liberté des Princes, car comme ils sçavent bien que mille arrests du Parlement ne feroient pas tomber une pierre du Havre, ils ne craignent pas d'obtenir ce qu'ils font semblant de souhaitter. Si la Cour estoit bien conseillée, elle deschaisneroit ce lion contre ceux qui la persecutent.

M. le duc d'Orleans n'est pas trop bien avec la Reyne, et certes je pense qu'elle a raison de s'en plaindre, car enfin il voit tous les jours chez luy Monsieur le Coadjuteur et M. de Beaufort, qui ne voyent point le Roy, et qui font tous les jours ce qu'ils peuvent pour soulever le peuple et pour renverser l'Estat. La victoire de M. le mareschal du Plessis[1] les a pourtant un peu mortifiez, car elle est venüe justement au plus fort de leurs assemblées. On apporta hier soixante-cinq drapeaux à Nostre-Dame, qui passerent durant que Messieurs du Parlement desliberoient. Ils n'acheverent point hier, je ne sçay s'ils acheveront aujourd'huy; si je l'apprens avant que de fermer ma lettre, je vous le diray. La pluralité des voix alloit hier à remonstrance.

Il y avoit un homme dans leurs dernieres assemblées qui ne sera pas des dernieres, car il mourut hier au soir, fort regretté, aussy bien que M. d'Avaux, son

[1] La bataille de Rethel, gagnée le 15 décembre 1650, par le maréchal du Plessis sur les Espagnols, dans les rangs desquels étoit le maréchal de Turenne.

frere[1]. Vous pouvez juger après cela que celuy dont je parle est M. le president de Mesmes[2]; il est mort du pourpre qui n'a pu sortir et qui l'a estouffé. La Cour y perd entierement, et les Frondeurs y gaignent. On dit qu'il a disposé de sa charge, sous le bon plaisir du Roy, en faveur de M. d'Irval, son frere; mais il y en a qui croyent que M. le Tellier y pretend.

On dit tousjours que Monsieur le Cardinal revient, mais on ne le sçait pourtant pas avec certitude.

Les habitants de Rethel, en reconnoissance de ce que ç'a esté le conseil et la valeur de M. de Manicamp qui les a deslivrez de la domination espagnole, luy ont donné une fort belle espée. Ils se sont engagez à perpetuité d'en donner une à tous les aisnez de sa maison. Il me semble que cette marque d'honneur est plus belle qu'un baston de mareschal de France[3].

On vient de m'asseurer qu'enfin ces messieurs les Senateurs ont achevé d'opiner. Voicy comme on dit que la chose se passa : que Messieurs les gens du Roy iront aujourd'huy trouver la Reyne, pour prendre jour et heure, afin que le Parlement luy fasse très-humbles remonstrances pour la liberté des Princes; qu'ils enverront des deputez à M. le duc d'Orléans, pour le supplier d'assister à toutes les assemblées qu'ils ont resolu de faire, jusqu'à ce que la Reyne les ait satisfaits; que

1 Claude de Mesmes, comte d'Avaux, l'un de nos diplomates les plus célèbres, et frère du président, étoit mort le 19 novembre précédent.

2 Henri de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, mourut le 29 décembre 1650. Ce passage donne la date précise de cette lettre.

3 Montglat rapporte aussi ce fait. (*Mémoires de Montglat*, 2e série de la *Collection des Mémoires*, t. L, p. 256).

pour cet effect ils s'assembleront dès demain pour apprendre des gens du Roy la response de la Reyne et pour desliberer dessus. On me vient aussy d'apprendre que le president de Blancmesnil, grand frondeur, est à l'extresmité; ainsy le bon et le mauvais party auront chacun un protecteur[1].

Je trouverois peut-estre bien encore quelque chose à vous dire, mais ma lettre est si longue que ce seroit abuser de votre patience. Il faut pourtant encore que vous ayez la peine de lire que mon frere est votre très-humble et très-obéissant serviteur, et que je le suis autant que je le dois et que je le puis.

LETTRE SEPTIEME

DE LA MÊME AU MÊME.

(Paris, 2 mars 1651.)

Je vous escrivis une lettre si longue, il y a quinze jours, que je jugeay à propos, l'ordinaire passé, de ne vous pas accabler par un nouveau griffonnage..... Je

[1] C'est-à-dire apparemment un patron dans le ciel. — René Potier, seigneur de Blancmesnil et du Bourget, président des Enquêtes, ne termina sa carrière que le 17 novembre 1680.

pense que ceux qui voudroient chercher quelque liaison en escrivant les nouvelles, et passer insensiblement d'une chose à une autre, s'y trouveroient bien embarrassez, car tout ce qu'on sçait au temps où nous sommes a si peu de rapport, qu'il faut de necessité l'escrire fort irregulierement, principalement quand on n'a pas plus d'art que j'en ay.

Quoy qu'il en soit, je vous diray que Monsieur le Prince fut, il y a trois jours, demander permission à la Reyne de marier son filz et Monsieur son frere : le premier, à une des filles de M. le duc d'Orléans, et l'autre, à M[lle] de Chevreuse ; et comme cette princesse n'est pas en estat de rien refuser, elle accorda ce qu'on luy demandoit[1]. Je ne vous dis point après cela que M. le duc d'Orléans et M. de Chevreuse ne refuserent point Monsieur le Prince, lorsqu'il fut faire la demande de ces deux princesses, car vous pouvez bien juger que cela est ainsy. Le pauvre prince de Conti a une telle envie de se marier, qu'il en est malade. Pour moy, j'avoüe que je ne sçay pas comment il a la hardiesse d'espouser une fille de M[me] de Chevreuse ; je vis hier un homme qui me dit qu'il aimeroit mieux espouser quelque jeune sultane au sortir du Serail, que la fille d'une telle mere. Cependant, quelque avancé que soit ce mariage, quoyqu'on ayt envoyé à Rome pour avoir la dis-

[1] Les princes étoient sortis du Havre le 13 février précédent. Leur liberté avoit été le résultat d'un traité fait entre le Coadjuteur et la Princesse palatine, au nom du prince de Condé, dont elle avoit reçu les pouvoirs tracés sur une ardoise. Ce double mariage en avoit été l'une des conditions. Le but étoit de réunir les princes et le duc d'Orléans dans un même intérêt. Ces mariages ne s'accomplirent pas.

pense de tenir les benefices, que M. le prince de Conti ait nommé M. de Montreuil[1] pour titulaire, il y en a qui doutent encore qu'il s'acheve, parce qu'on sçait que Mme de Longueville y a une aversion estrange. Le temps nous fera voir ce qui en sera.

Pour Monsieur le Cardinal, il est à Sedan, d'où il doit bientost partir pour aller en Suisse, ou à Madrid; la Reyne demanda encore huict jours, par la bouche de M. le duc d'Orléans, pour luy donner le loisir de sortir du royaume. Le Parlement les accorda, mais en mesme temps ces messieurs donnerent un arrest qui porte qu'on informera de ce qui s'est passé aux lieux où Monsieur le Cardinal a couché depuis son depart de Dourlens. Le Parlement refusa aussy, pour la seconde fois, la declaration du Roy, touchant l'exclusion des estrangers et des cardinaux pour le ministere[2]; mais, comme je croy que ceste seconde affaire, qui va mettre une grande division entre le Clergé et le Parlement, vous est mandée par diverses personnes, je ne vous la diray point, et je continueray ma gazette en vous parlant de l'arrivée de M. d'Angoulesme[3], qui a esté fort

1 Jean de Montreuil, secrétaire du prince de Conti, membre de l'Académie françoise. Il n'auroit pu être longtemps le *custodi-nos* du prince, car il mourut le 27 avril suivant.

2 Ce second refus du Parlement eut lieu le 1er mars 1651; et ce fait donne la date précise de cette lettre.

3 Louis de Valois, duc d'Angoulême, gouverneur de Provence, mourut à Paris, le 13 novembre 1653. Il avoit eu avec le parlement d'Aix les démêlés les plus sérieux, à l'occasion des charges qu'il avoit fait créer pour rendre ce parlement semestriel. Le duc d'Angoulême, alors comte d'Alais, voulut employer la force à l'exécution de ses desseins; le peuple prit le parti de son parlement; les avenues du palais furent barricadées, et le

bien receû de Monsieur le Prince. Aussy vous puis-je asseurer que tout ce qu'il y a de Provençaux icy commencent desjà de s'empresser fort auprès de luy, et sa cour est si grosse qu'on ne le sçauroit croire à moins de l'avoir veüe. Je voudrois de tout mon cœur que tous les ennemys qu'il a dans vostre province vissent ce qui se passe icy, afin que, se repentant, ils taschassent à se raccommoder, et qu'ils se tinssent en repos; car, enfin, il est constamment vray que Monsieur le Prince va estre maistre absolû des affaires. Je vous asseure qu'il n'est pas sans occupation. Il disna hier chez Monsieur le Premier president[1], qui le traitta avec une magnificence estrange. Il y avoit quatorze potages, quatorze plats de poisson, entre lesquels on compte un saumon de douze pistoles et une carpe de huict. Jugez du reste.

Le Roy a dansé un meschant ballet ces jours passez, quoyque ç'ayt esté de fort bonne grace. Il le redansa hier pour la troisiesme fois[2]. Cela me fait ressouvenir

comte d'Alais, obligé de capituler, sortit de la ville après avoir traité avec les magistrats. Le Parlement cassa le semestriel, ainsi que les consuls nommés au nom du Roy, tandis qu'ils auroient dû être élus, et tout rentra dans l'ordre; mais les esprits demeurèrent longtemps envenimés. (*Relation véritable de ce qui s'est fait et passé en la ville d'Aix, en Provence, depuis l'enlevement du roy Louis XIV, fait à Paris le 6 janvier 1649, et en l'affaire du Parlement, où le comte d'Alais, Madame sa femme et Mademoiselle sa fille, le duc de Richelieu, M. de Sceve, intendant, et plus de cent cinquante gentilshommes ont esté arrestés prisonniers; apportée par le sieur T., envoyé par Messieurs du parlement de Provence.* A Paris, chez Jean Henaut, au Palais, 1649. In-4° de 8 pages. (*Cabinet de l'éditeur.*)

[1] Mathieu Molé, premier président du parlement de Paris, reçut les sceaux le 3 avril 1651, et mourut dans ses fonctions le 3 janvier 1656.

[2] C'étoit le ballet de Cassandre dont les paroles sont de Benserade.

de ces petits oiseaux qui chantent si bien et qui se rejoüissent, quoyqu'ils soient prisonniers dans leurs cages; car enfin ce pauvre jeune Roy est presentement plus prisonnier qu'eux. On fit mesme encore hier deux

(*Voyez* les *Œuvres de Bensserade* édition à la sphère, 1698, t. II, p 3.) Il fut dansé au Palais Cardinal le 26 février 1651 La Reine n'y assista point; elle venoit d'être obligée d'ordonner au cardinal Mazarin de quitter la France. Les petits détails échappent à la grave histoire, bien qu'ils ne soient pas toujours indignes d'être recueillis; c'est ce qui nous détermine à donner ici le récit de Loret:

Le soir un désir me vint prendre
D'aller visiter la Cassandre
Qu'on dansoit au Palais-Royal,
Où plusieurs dames, comme au bal,
Avoient mis leurs plus riches jupes
Pour donner dans les yeux des dupes.
MADEMOISELLE s'y rendit,
Qu'assez long-temps on attendit,
Avec les deux jeunes *Loupines* *
Très-charmantes et très-poupines;
On y voyoit de tous côtés
Luire tout plein d'autres beautés,
Et la Guerchy plus que pas une
Brilloit en haut sur la tribune
Très-fort œilladée, et par qui?
Par Nemours, Joyeuse et Crequi,
Qui, bien souvent lorgnant la belle,
Etoient aussi lorgnés par elle.
Pour la REINE, en ce liéu d'appas,
Sa Majesté nè parut pas,
Car elle estoit triste et malade.
Pour le ballet et mascarade,
Il estoit assez jovial;
Toutefois, pour ballet royal,
En dessein, depense et musique,
Il n'estoit pas trop magnifique.
Quoi que c'en soit, cette action
Causa de l'exaltation.
Le ROY, qui fait bien quoi qu'il fasse,
Y dansa de fort bonne grace,
Trois ou quatre admirablement,
Et les autres passablement.

(*Muse historique*, lettre du 5 mars 1651.

* Sans doute mesdemoiselles de la Loupe, depuis comtesse d'Olonne et maréchale de la Ferté.

barricades assez près du Palais-Royal. Je vous asseure que ceux qui ont commencé de faire faire la garde aux portes ont donné une estrange atteinte à la Royauté [1]. Dieu veuille que Monsieur le Prince la puisse un jour restablir; car presentement il faut qu'il dissimule beaucoup de choses, et il le sçait fort bien. Il paroît mesme plus devot qu'il n'estoit; car, outre qu'il entend la messe tous les jours, il fait encore le caresme, quoyqu'il ne l'ayt jamais fait que depuis qu'il a esté en prison.

Mme de Longueville reviendra dans quinze jours; on dit qu'elle tasche à moyenner une treve generale ou particuliere [2]. On dit qu'on fera la garde jusqu'à ce

[1] Les bourgeois de Paris gardoient nuit et jour le Palais-Royal; cela dura jusqu'au mois d'avril :

Les Parisiens remerciez,
Et tout à fait licenciez,
N'auront plus le soin ni la peine
De garder le Roy ni la Reine,
Et ne feront plus les Argus,
Sinon de peur d'être c.....
Outre qu'ils estoient inutiles,
C'estoient guerriers très-mal habiles,
Et des gens qui savoient si peu
Gouverner des armes à feu,
Que trente en ont perdu la vie
Qui n'en avoient aucune envie.

(*Muse historique*, lettre du 3 avril 1661.

[2] Nous citerons encore ici l'autorité de Loret :

La duchesse de Longueville,
Belle, spirituelle, habile,
A dans son cœur déterminé
De ne point sortir de Stené (*Stenay*)
Que la paix ne soit commencée
Et mesme un peu bien avancée.
Elle emploie, à ce que l'on dit,
Son eloquence et son credit
Et tous les charmes necessaires
Pour disposer nos adversaires

qu'on ayt estably un conseil à la Reyne, et qu'on ayt esloigné des affaires toutes les creatures de Monsieur le Cardinal.

Le Roy semble haïr tous ceux qui veulent abaisser son autorité, et, selon toutes les apparences, il se souviendra long-temps de tout ce qu'on luy fait aujourd'huy. Au reste, M. Bonneau[1] est tellement en faveur, que je commence, pour l'amour de luy, à me resconcilier avec la Fortune, quoyqu'en mon particulier elle me traite rigoureusement. Tout de bon, je suis bien aise qu'un aussi honneste homme que luy ayt du credit.

Après cela, je ne vous diray plus rien, car il faut que j'aille au sermon. Plust à Dieu qu'au lieu de vous escrire, je vous pusse entendre ! Tous vos amys disent qu'il est à propos que vous veniez bientost icy ; je le souhaitte, et pour l'amour de vous, et pour avoir l'honneur de vous asseurer que je suis avec toute sorte de respect et d'affection, etc.

A ce grand accommodement,
Desiré generalement,
Et qui couronnera la belle
D'honneur et de gloire immortelle.

(*Muse historique,* lettre du 26 février 1651.)

La duchesse de Longueville revint à Paris vers le 15 du mois de mars suivant.

[1] Ce M. Bonneau étoit vraisemblablement l'oncle de Mme de Miramion; sa fille épousa M. de Chauvelin.

A M. BOISOT, ABBÉ DE SAINT-VINCENT, A BESANÇON[1].

Le 2 de novembre 1686.

Votre lettre, Monsieur, m'a surprise fort agréablement, car je n'avois nul lieu de l'attendre aussi flatteuse qu'elle est, et je vois bien que je dois la bonne opinion que vous avez de moi à mes amis. Mais au hasard de vous en desabuser, je voudrois bien que vous eussiez quelque affaire agréable en ce pays-ci, qui me donne lieu de connoître par moi-même un aussi honnête homme que vous; car je ne vous connois pas seulement,

[1] L'abbé Boisot (Jean-Baptiste), auquel ces lettres sont adressées, étoit né à Besançon, au mois de juillet 1638. Dans un voyage qu'il fit à Paris, jeune encore, il eut l'occasion de voir Pellisson, qui possédoit alors la confiance du surintendant Fouquet. Pellisson accueillit le jeune Comtois, et le mit en relation avec plusieurs savants alors illustres. De Paris, Boisot se rendit à Rome où, grâce à de bonnes recommandations, il fut admis dans la société de la reine Christine de Suède. C'est principalement aux bons offices de cette princesse qu'il dut, ce qu'il venoit surtout demander, quelques bénéfices en Franche-Comté, où il revint après avoir parcouru l'Allemagne et les Pays-Bas. Durant les troubles qui agitèrent la Franche-Comté et qui devoient se terminer par la cession de cette province à la France, l'abbé Boisot se retira en Espagne; il y demeura jusqu'en 1678, date du traité de Nimegue. A son retour, il obtint l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon, et n'ayant plus d'ambition à satisfaire, il voua le reste de sa vie à la culture des lettres et aux travaux de l'érudition. Il jouissoit d'une certaine fortune, si l'on en juge par les tableaux, les médailles, les bronzes et les curiosités qu'il avoit recueillis dans ses voyages et qu'il céda généreusement aux religieux de son abbaye avec la bibliothèque du cardinal de Granvelle, achetée du comte de Saint-Amour. Il voulut que cette bibliothèque fût ouverte au public, et il assigna pour l'entretenir un fonds de deux mille écus. Elle étoit riche surtout en manuscrits, parmi lesquels on distinguoit les quatre-vingts

Monsieur, par les belles lettres que j'ai reçues de vous, je vous connois encore par M. de Pellisson, qui ne loue jamais sans sujet. De sorte, Monsieur, que si mon estime peut contribuer à votre satisfaction, vous pouvez en être assuré et qu'il ne tiendra qu'à vous que je ne sois toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 12 septembre 1687.

Quoique je sois fort diligente, Monsieur, à reconnoître dans mon cœur tout ce que vous avez fait pour m'obli-

volumes in-folio connus sous le nom de *Mémoires du cardinal de Granvelle ;* l'abbé Boisot les avoit mis en ordre, après les avoir sauvés de la destruction dont les menaçoit l'épicier auquel ils avoient été précédemment abandonnés. On voit dans les Mémoires de littérature de Desmolets une lettre qu'il écrivit à Pellisson pour lui annoncer l'intention d'écrire l'histoire du cardinal de Granvelle; il ne paroît pas avoir eu le temps d'exécuter ce projet. Le *Journal des Savans* contient plusieurs pièces assez curieuses de l'abbé Boisot; car il aimoit à répandre ses vastes connoissances pour ainsi dire goutte à goutte. Il étoit bon helléniste, il avoit étudié l'hébreu, il parloit toutes les langues vulgaires de l'Europe latine; enfin, son caractère et ses vertus étoient à la hauteur de son mérite littéraire. Sa charité ne connoissoit pas de bornes : pendant la grande disette de 1694, il donna tout ce qu'il possédoit aux pauvres, si bien que pour vivre il fut ensuite obligé de recourir à des emprunts. Tel est l'homme avec lequel M[lle] de Scudery entretint l'intéressant commerce de lettres dont nous devons la communication à l'amitié et à l'obligeance de l'éminent bibliothécaire de Besançon, M. Weiss. M. Weiss étoit déjà, comme on sait, l'auteur d'une excellente notice sur l'abbé Boisot, insérée dans la *Biographie universelle* de Michaud et que nous avons largement mise à contribution ; c'est enfin M. Weiss qui nous a fourni les intéressantes et discrètes notes qui éclaircissent les lettres qu'on va lire. L'abbé Boisot mourut le 4 décembre 1694, âgé de cinquante-six ans.

ger, je dois vous paroître un peu paresseuse à vous remercier du plaisir que m'ont donné toutes vos lettres espagnoles[1]. Mais un grand rhume m'a empêchée de les lire durant quelque temps. Je les trouve pleines de beaucoup d'esprit et je suis persuadée qu'il y en avoit plus en ce temps-là en Espagne qu'il n'y en a aujourd'hui, et je suis assurée que le Roy qui y regne n'ecrit pas comme celui dont M. de Pellisson m'a fait voir les lettres, ni les dames de sa cour comme la *Torquilla*. Je vous remercie donc, Monsieur, d'avoir songé à me les faire voir. Vous ne me dites point s'il faut vous les renvoyer. Cependant je prends la liberté de vous donner douze vers que je fis le lendemain que j'eus eté voir Saint-Cyr par ordre de Mme de Maintenon, qui m'y reçut avec beaucoup de bonté. On y a fait un chant parfaitement beau. Il y a près de trois cents jeunes demoiselles dans cette maison. C'est un établissement admirable. C'est à ces jeunes filles que j'adresse ces vers. Je souhaite qu'ils ne vous deplaisent pas, Monsieur, et que vous me croyez autant que je suis votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

[1] Il est probable que ces lettres faisoient partie des papiers Granvelle, et que l'abbé Boisot, toujours empressé d'être agréable à Mlle de Scudery, s'étoit empressé de les lui communiquer.

AU MÊME.

Le 17 d'octobre 1687.

Que direz-vous, Monsieur, de mon silence? Les apparences sont contre moi, mais dans la verité je ne suis pas coupable, car je ne suis point du tout ingrate. Votre italien m'a fait pour le moins autant de plaisir que votre espagnol, et puis un sonnet ecrit de la propre main du Tasse[1] est une chose infiniment agréable à quiconque est sensible au merite d'un si excellent homme. Je vous en aurois remercié plus tôt, sans un grand rhume qui m'a fort importunée ; et puis j'eusse bien voulu vous envoyer en echange quelque chose de moi propre à vous divertir. Mais je vous envoie, Monsieur, des vers d'un gentilhomme de mes amis, de Bordeaux, qui fait de fort belles choses[2]. Vous en verrez le sujet au titre. Il faut seulement savoir qu'un peu avant cela le Roy m'avoit fait l'honneur de me donner sa medaille. Vous voyez, Monsieur, que je paie mes dettes du bien d'autrui. Mais ce n'est qu'en vers que j'en use ainsi, car vous trouverez dans mon propre cœur toute l'estime que vous meritez

[1] Trouvé par l'abbé Boisot dans les papiers du cardinal de Granvelle, qui s'étoit empressé de le communiquer à Mlle de Scudery.

[2] Ce gentilhomme bordelais se nommoit de Betoulaud. On conserve de lui dans les recueils académiques des provinces un grand nombre de pièces de poésie.

et toute la reconnoissance que doit avoir votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

M. de Pellisson est à Fontainebleau. Je lui montrerai le sonnet à son retour, qui lui fera plaisir.

AU MÊME.

Sans date[1].

Voici, Monsieur, un supplément de lettre fort necessaire ; car j'apprends, par un billet de M. de Pellisson, que vous me faites un present de dix mille écus : et ce qui est plus considerable, c'est que ce present est parti des mains d'un puissant Empereur et qu'il a passé par les mains d'un Roy qui a effacé tous les Empereurs du monde, vivants et morts. Et ce qui me charme encore, c'est qu'on peut le recevoir sans être soupçonné d'interêt. Mais, Monsieur, quelque rare qu'en soit ce present, la lettre que vous ecrivîtes en l'envoyant etoit encore plus rare que lui par la delicatesse de vos pensées et par la noblesse de vos expressions. Je vous loue donc, Monsieur, autant que vous le meritez, et je vous remercie autant que je le dois. C'est tout ce que vous peut dire aujourd'hui avec precipitation, votre etc.

[1] Cette lettre nous paroît faire suite à celle du 17 octobre 1687 et avoir pour objet le sonnet autographe du Tasse.

AU MÊME.

Le 6 de juin 1689.

Pour vous donner, Monsieur, une marque de mon estime et de mon amitié, je vais vous donner une occasion de m'obliger sensiblement en rendant de bons offices à M. de Bonnecorse, qui vous rend ma lettre. M. son père est un homme d'un merite distingué et de mes amis particuliers depuis trente ans, et, comme je ne doute pas que vous n'ayez du credit auprès de tous les honnêtes gens qui vous connoissent, vous ne pouvez manquer d'en avoir auprès de M. de Moncault, sous les ordres duquel M. son fils va être. Je vous prie de le lui recommander de votre mieux et de tenir pour certain, Monsieur, que, puisque je veux bien vous avoir de l'obligation, c'est signe que je vous estime beaucoup et que je veux être encore plus que jamais votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

P. S. Vous me feriez plaisir, Monsieur, de m'apprendre si une fille que je sais que vous avez vue, qui ne mangeoit presque point, est morte ou vivante [1].

[1] On n'a pas la réponse de l'abbé Boisot à Mlle de Scudery ; mais on a sa lettre à l'abbé Nicaise sur une fille qui a été quelques mois sans prendre de nourriture. (*Journal des savans*, 1689.)

AU MÊME.

Le 19 d'août 1689.

J'ai reçu, Monsieur, de si grands remercîments de MM. de Bonnecorse père et fils [1], que je serois bien ingrate si je ne vous temoignois pas la reconnoissance que j'ai de toutes les manieres honnêtes dont vous avez reçu ma tres-humble priere. Je le fais donc de tout mon cœur et je vous assure que je ne perdrai jamais le souvenir de cette generosité. Mais pour achever la grace, ne pourriez-vous pas obtenir de M. de Moncault qu'il fît pour le cadet que vous avez si bien reçu, ce que M. de Valcroissant ecrivit hier sur ma table, en partant pour aller prendre possession du petit gouvernement que le Roy lui a donné. Il a eté gouverneur de M. de Barbezieux, fils de M. de Louvois. Il est de Provence et de mes anciens amis, et c'est lui qui a fait mettre M. de Bonnecorse aux cadets de Besançon. Ce garçon m'a ecrit qu'il vaquoit trois lieutenances d'infanterie ; il en a aussi ecrit à M. de Valcroissant ; mais, par malheur, il partoit pour Flandre avec madame sa femme. Mais lui ayant demandé ce qu'il falloit faire, il ecrivit le petit memoire que je vous envoie [2]. Voyez, Monsieur, si vous pourriez

[1] Boileau a fait au père une réputation qu'il n'auroit jamais acquise par ses ouvrages.

[2] On n'a pas pu le retrouver dans les papiers de l'abbé Boisot.

obtenir de M. de Moncault ce que ce memoire porte. M. de Pellisson l'en remercieroit, et moi aussi, et je vous en serois parfaitement obligée. Le père de ce garçon est un parfaitement honnête homme, que M. de Pellisson et moi aimons beaucoup. Je prends la liberté de mettre un petit billet dans votre paquet pour ce gentilhomme-là. Je serai ravie de voir ce que le medecin ecrira sur le mal extraordinaire de la fille dont vous m'avez fait le recit. Je crois que vous serez bien aise de savoir que le Roy a donné pour gouverneur à M. le duc de Bourgogne M. le duc de Beauvilliers, homme d'une grande vertu. M. de Chevreuse[1] est sous-gouverneur, et M. l'abbé Fenelon precepteur. Le Roy sut hier, par un exprès parti de Rome le 10, que le Pape etoit à l'agonie. Il est venu aujourd'huy un autre courrier : on se figure, avec bien de l'apparence, qu'il apporte la nouvelle de la mort. Les cardinaux françois se preparent à partir, et M. le duc de Chaunes aussy, avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. M. d'Uxelles se defend admirablement bien à Mayence ; Bregy se defend de même. La flotte du Roy est la plus belle du monde. La dyssenterie est dans celle de ses ennemis, et il y a lieu de croire que Dieu benira les armes de Louis le Grand et confondra ses ennemis. Mais pour finir par où j'ai commencé, Monsieur, je vous rends mille grâces très-humbles, et suis pour

[1] Le duc de Chevreuse remplissoit réellement, comme le dit Mlle de Scudery, les fonctions de sous-gouverneur du duc de Bourgogne, mais il n'en eut pas le titre. On lit dans la *Gazette de France* du 20 août 1689 : « Le marquis de Denouville (Jacques-René de Briney) est nommé sous-gouverneur du duc de Bourgogne. » M. de Denouville avoit été gouverneur du Canada ; il mourut en 1710, âgé de soixante-treize ans (*Gazette de France* du 27 septembre).

toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 7 de septembre 1689.

Je reponds un peu tard, Monsieur, à votre lettre du 28, parce que je voulois la montrer à M. de Pellisson, afin qu'il m'aide à reconnoître la maniere obligeante dont vous agissez pour M. de Bonnecorse. Mais vous pouvez assurer M. de Moncault et vous assurer vous-même qu'il sentira vivement tout ce que vous faites l'un et l'autre pour ce gentilhomme dont le père est son ami et le mien, et que vous trouveriez très-digne d'être le vôtre si vous le connoissiez. Il a de l'esprit, du savoir et beaucoup de vertu. Je lui avois ecrit afin qu'il rendît office à l'ambassadeur de Constantinople qui devoit passer à Marseille. Il a fait cela de si bonne grâce que ce m'est un nouvel engagement de le proteger en la personne de son fils. Continuez donc, Monsieur, de le servir auprès de M. de Moncault. Mais, comme ce garçon-là n'est pas l'aîné de la famille, il vaut mieux lui faire donner une lieutenance dans un bon corps d'infanterie que de le mettre dans la cavalerie où il y a plus de depenses à faire. Après cela je laisse le

reste à faire à votre generosité et à celle de M. de Moncaut, dont M. de Pellisson me dit avant-hier encore beaucoup de bien. J'ecris aujourd'hui au cadet de Besançon, ne voulant pas toujours abuser de votre honnêteté, et j'ecris aussi à son père pour lui apprendre la continuation de vos bontés pour son fils. Je vous assure que ce garçon-là n'en est pas ingrat, car il m'en a ecrit comme en ayant le cœur penetré. Mayence fait toujours des merveilles et Bregy ne se dement pas. Mais les nouvelles d'Irlande ne sont pas bonnes, et l'on ne doute pas que Londonderry n'ait eté secouru. Les cardinaux françois vont en diligence à Rome pour empêcher, s'ils peuvent, que le conclave ne nous donne un pape aussi ennemi de la France que le dernier; mais la maison d'Autriche fait une grande ligue. La flotte anglaise n'a pas voulu attendre la nôtre. Il y a une epitaphe du Pape qui ne le flatte pas, mais vous l'aurez peut-être reçue. Je suis, Monsieur. avec autant d'estime que de reconnoissance, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 7 d'octobre 1689.

Il n'y a rien de plus honnête ni de plus genereux, Monsieur, que la maniere dont vous rendez office au fils

d'un de mes bons amis. Ce garçon m'en a ecrit en des termes qui marquent qu'il en est très-reconnoissant. Je fis voir hier et sa lettre et la vôtre à M. de Pellisson, qui vous en est très-obligé. Il vous fait mille compliments et vous prie d'en faire aussi pour lui à M. de Moncaut, J'ecris aujourd'hui à M. de Valcroissant en Flandre, où est son gouvernement, afin qu'il ecrive à ces Messieurs du bureau pour obtenir que la lieutenance soit dans un bon corps. Après cela, Monsieur, il faut vous repondre sur ce que vous me demandez touchant Saint-Cyr. Il n'y a pas toujours des places vacantes, mais on ecrit dans un registre celles qui ont des places retenues. Il faut faire preuve de quatre degrés de noblesse par piéces originales par-devant M. d'Hosier, fils d'un grand genéalogiste, preposé pour cela; mais il faut auparavant avoir parlé à Mme de Maintenon, qui seule conduit toute cette maison. Il faut que la petite fille ait sept ans passés; on n'en reçoit point au delà de douze. On desire qu'elles soient saines et qu'elles ne soient pas difformes. Mais j'ai à vous dire qu'on n'en mariera plus comme on a fait. Elles y seront jusqu'à vingt ans. Quand il vaque des places de religieuses dans les abbayes royales où le Roy a droit d'en nommer une, s'il y a des demoiselles que Dieu appelle à la religion, on en choisit une et on l'envoye à cette abbaye-là. Voilà, Monsieur, ce que je vous en puis dire. Si les filles ne font pas bien leur devoir, on les rend aux parents, et il en est sorti deux il y a trois jours. J'ajoute après cela que, quoique j'aie refusé à une personne de me mêler de mettre des filles dans ce lieu-là, si vous voulez dresser un memoire bien circonstan-

cié de la condition de la demoiselle, de la vertu de la mère, du père, du bien de cette famille, de l'âge de la fille, et peindre même la petite personne, je ferai voir le memoire à Mme de Maintenon. Mais comme la Cour partit hier pour Fontainebleau, d'où elle ne reviendra à Versailles que le 23 de ce mois, il faudra attendre ce retour-là. Je vous remercie par avance de la dissertation du medecin. La chose[1] est si extraordinaire que la curiosité est excusable. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez et toute la reconnoissance que je vous dois, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

P. S. Je suis si pressée, Monsieur, que les ratures de ma lettre sont très-excusables.

AU MÊME.

Le 28 d'octobre 1689.

J'ai voulu attendre, Monsieur, qu'un grand rhume m'eût permis de lire l'ouvrage de votre ami, à vous repondre : on le laissa à ma porte ; ainsi je n'ai pas pu

[1] Sur la jeune fille qui, depuis plusieurs mois, vivoit sans prendre presque aucune nourriture.

remercier celui qui me l'a apporté [1]. J'ai lu ce discours avec beaucoup de plaisir; la matiere en est si curieuse et si peu commune, qu'on ne peut s'empêcher de lire ce traité avec attention. Il me paroît que celui qui a examiné ce prodige de la nature est très-capable de le faire, et ses raisonnements sont aussi convaincants qu'ils le peuvent être sur une chose aussi cachée, aussi nouvelle et aussi inconnue, et l'on peut dire du moins ce que disent quelquefois les Italiens : *Si non é vero é bene trovato.* La mort de cette pauvre fille decidera de la chose, si le même medecin qui a fait le discours fait l'ouverture de son corps. Enfin, Monsieur, le discours me semble très-bien; j'admets toutefois que si vous vous etiez donné la peine de retoucher quelques expressions, il seroit plus achevé. Je me persuade, Monsieur, que les Chimeres [2] que M. de Pellisson vous a envoyées vous auront semblé aussi agréables que solides : elles sont louées de tout le monde et du Roy même. Mais je sais qu'il compte vos louanges pour beaucoup. Je n'ai pu encore lui parler en particulier depuis son retour de Fontainebleau, pour lui montrer le discours de votre ami : ce sera pour après les fêtes qu'il se rendra ici. Vous me ferez, s'il vous plaît, savoir par quelle voie je

[1] Il paroît que ce discours n'a point été imprimé; du moins on n'en a vu jusqu'ici aucun exemplaire. On pourroît conjecturer que l'auteur de cet opuscule étoit François Beauchard, membre de l'académie des Curieux de la nature, et dont on a quelques ouvrages devenus très-rares, entre autres une dissertation *De metallicis aquis Vezontio repertis,* 1653, citée dans la *Bibliothèque historique de la France*, l. 298.

[2] Il s'agit de l'ouvrage de Pellisson, intitulé les *Chimeres de M. Jussieu. Réponse generale à ses lettres pastorales,* Paris, 1689, in-12.

pourrai vous le renvoyer; car m'ayant mandé que c'est l'original, je ne dois pas le retenir. J'ai ecrit à M. de Valcroissant afin qu'il recommande M. de Bonnecorse à ses amis du Bureau, et je ne doute pas qu'il ne le fasse bien. Ne doutez pas, s'il vous plaît, Monsieur, que je n'aie pour vous toute l'estime que vous meritez et que je ne sois toute ma vie votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 9 décembre 1689.

Comme vous êtes fort genereux, Monsieur, vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends de vous avertir qu'il faut qu'il soit arrivé quelque accident au paquet de M. de Moncault, par lequel il vous a dit avoir mis M. de Bonnecorse sur l'etat du mois d'octobre dernier pour une lieutenance d'infanterie dans un bon corps; car, comme je ne neglige jamais rien pour mes amis, j'ecrivis à M. de Valcroissant, qui a eté gouverneur de M. de Barbesieux, et qui est depuis trois mois gouverneur du fort l'Escarpe, et je le priai d'ecrire à M. Alexandre, au Bureau ; et je vous envoie ce que M. de Valcroissant (me repond), par où il paroît que M. Alexandre lui mande que M. de

Moncault n'a pas mis M. de Bonnecorse sur l'etat des cadets pour être officier. Eclaircissez, s'il vous plaît, ce malentendu et me faites la grâce de m'apprendre ce qu'on vous aura dit, parce qu'il faudra que j'oblige M. de Valcroissant à ecrire à M. Alexandre, quand je serai assurée que le cadet sera sur l'etat. Je ne lui ecris point, car ce retardement l'inquieteroit trop. Il me reste après cela à vous remercier du present que vous me faites de la dissertation du medecin[1], dont la matière est très-curieuse, et sur laquelle il a pensé tout ce que l'art des conjectures pouvoit lui faire penser de plus raisonnable. La mort de cette fille instruira peut-être un jour le public de la cause d'une chose si extraordinaire. Je suis interrompue par M. de Pellisson avec qui je vais causer de votre merite qu'il connoît parfaitement.

Je reviens à vous, Monsieur, pour vous faire les compliments de M. de Pellisson, qui vous sera obligé d'achever ce que vous avez si bien commencé pour M. de Bonnecorse, dont nous aimons fort le père. Je vous remercie de la dissertation du medecin, et suis, avec autant de sincerité que d'estime, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine de Scudery.

[1] Voyez les lettres précédentes.

AU MÊME.

Le 22 mars 1690.

Je vous dois, Monsieur, de grands remercîments de toutes les peines que vous avez prises pour M. de Bonnecorse ; car, encore qu'il n'ait pas ce que j'avois esperé, ce n'est pas votre faute, et je ne vous en ai pas moins d'obligation. Il ne m'a pas ecrit en partant, c'est signe qu'il n'est pas content. Comme M. son père est un parfaitement honnête homme et fort de mes amis, je suis fâchée que M. Alexandre ait eté si mal disposé. M. de Valcroissant lui a ecrit quatre fois, et en dernier lieu à M. de Barbesieux, et c'est sans doute cela qui a fait placer ce garçon-là. Mais M. Alexandre l'a mis le plus bas qu'il a pu. Mais comme il se rencontre que l'intendant de Strasbourg est neveu d'un de mes amis, je lui ai fait ecrire, afin qu'il recommande le sous-lieutenant à son capitaine et même à son colonel. Cependant je vous rends mille grâces de ce que vous avez fait et voulu faire pour lui, et M. de Pellisson vous en est aussi obligé que moi. Il y a sept semaines que je suis malade, et quoique je sois beaucoup mieux, je ne recevrai pourtant des visites qu'après Quasimodo, et, à la reserve de trois ou quatre personnes, je ne vois encore qui que ce soit. Mais quand je serai achevée de guerir, je serai ravie

de voir M. l'abbé Nicaise[1] et de le remercier de son present. Si vous lui ecrivez, Monsieur, vous me ferez plaisir de l'assurer de mes services très-humbles et de mon estime. Au reste, il y a une contestation entre des gens de savoir pour donner la preference à un des trois eloges du Roy que M. de Pellisson a faits dans ce qu'il a ecrit sur la religion. Le premier est au premier volume des *Reflexions*, que je sais que vous avez : il est placé dans la relation sur l'etat de la religion en France. Le second eloge est au second volume des *Reflexions* et le troisieme est à la fin des *Chimeres*, que je suppose que M. de Pellisson vous a données. Comme j'estime beaucoup votre discernement, Monsieur, et la delicatesse de votre goût, je vous prie de les relire, d'en choisir un, et de me mander celui que vous aurez preferé, en un papier à part. J'ai dejà plusieurs avis de cette sorte ; vous serez, Monsieur, en bonne compagnie, et cela fera plaisir à M. de Pellisson. Je suis, avec toute l'estime que vous me connoissez et toute la reconnoissance possible, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

[1] Claude Nicaise, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, sa ville natale, où il mourut en 1701, à soixante-dix-huit ans; il étoit en correspondance avec tous les savants de l'Europe. La Monnoye lui a fait une épitaphe où il le caractérise par ce vers:

C'étoit le facteur de Parnasse.

On trouvera la liste de ses nombreux opuscules dans la *Galerie Bourguignonne,* par M. Charles Muteau, n° 350 et suiv.

AU MÊME.

Le 10 de mai 1690.

Je commence, Monsieur, par vous plaindre de l'accident arrivé à M. votre frere[1], avant que de louer ce que vous m'avez envoyé, et je crois même qu'on vous fait encore plus de plaisir de louer la bonté de votre cœur que la beauté de votre esprit. Mais de la maniere dont vous avez ecrit à M. de Pellisson, il y a lieu d'esperer que vous serez bientôt hors de toute inquietude pour M. votre frere. J'aurois assez de curiosité de savoir s'il a eté empoisonné de dessein premedité, ou par meprise. De tous les criminels, les empoisonneurs sont ceux qui me font le moins de pitié quand on les punit ; car ce crime-là est si aisé à commettre et accompagné de tant de trahison, que j'en ai beaucoup d'horreur. Après cela, Monsieur, vous me permettrez de vous dire qu'on ne peut pas mieux ecrire que ce que vous avez ecrit sur les trois Eloges; mais quoiqu'il y ait beaucoup d'art à n'en vouloir faire qu'un de tous les trois, j'aurois pourtant mieux aimé que votre goût se fût determiné à un. Cela ne fait nul tort à ceux qu'on ne choisit pas, et ils ont tous des partisans. M. le premier President de Bordeaux s'ex-

[1] Claude Boisot, président à mortier au Parlement de Besançon dès 1679. L'empoisonnement dont il est question, résultat d'un accident, n'eut pas de suite fâcheuse.

cusa en vers de choisir, mais je le fis changer d'avis en lui disant :

Quoiqu'en puissent dire vos vers,
Rien n'est egal en l'univers.
Le soleil même en sa carriere
Repand diversement sa brillante lumiere,
Et ses rayons si purs, et si clairs et si beaux,
Aux yeux les plus perçans paroissent inegaux.

Je lui prouvai cela, Monsieur, par tous les tableaux des peintres qui ont voulu representer le soleil ; car, comme leur art ne va pas à l'imiter en lui-même, ils l'enveloppent de nues que ses rayons traversent. Et ces rayons-là, dans tous les tableaux du monde, sont inegaux et en largeur et en longueur. Après avoir reçu ma lettre, celui à qui je l'ecrivois fit un second avis et se determina à donner la preference à un des trois Eloges. Cependant, Monsieur, je ne vous prescris rien et je vous laisse en pleine liberté. M. de Bonnecorse m'a enfin ecrit de Strasbourg. Il a eté en detachement pour Landau durant trois semaines. Je vous remercie, Monsieur, de l'avoir recommandé à un de vos amis. L'intendant et le colonel ont promis de le servir. Son pere est un très-honnête homme, qui ecrit mieux que son fils. La mort de M. le prince Charles de Lorraine est une grande perte pour l'Empereur. Tous ses lieutenants generaux sont divisés, et les electeurs auront peine à convenir de celui qui lui succedera. Si le prince d'Orange mouroit, nous aurions la paix pour l'hiver prochain. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 7 de juin 1690.

Il n'y a pas moyen, Monsieur, que je me repente de vous avoir donné la peine de m'envoyer un second avis sur les *Eloges;* car, encore que le premier soit très-bien ecrit, je lui prefere le dernier, et M. de Pellisson est de mon sentiment. Dans le premier il y a de l'esprit, de l'eloquence et de la modestie, mais je trouve dans l'autre la même modestie, le même esprit et la même eloquence, et par-dessus cela, un jugement equitable et beaucoup de delicatesse : de sorte, Monsieur, que si je voulois, je pourrois pretendre que vous devriez me remercier de la violence que je vous ai faite. Au reste, comme il est naturel à tous les hommes d'aimer leurs enfants, il l'est pour le moins autant à tout le monde d'aimer ses propres sentiments qui sont les plus chers enfants de l'esprit humain ; et, par cette raison, j'ai une grande disposition à louer votre dernier avis, qui est le mien, et qui a eu l'avantage de persuader M. le premier President de Guyenne, qui ne vouloit rien choisir non plus que vous. S'il n'etoit pas un peu long, je serois tentée de vous l'envoyer pour vous prouver que ce que j'ai dit des rayons du soleil est veritable. Il me reste, Monsieur, à vous plaindre de voir souffrir un frere qui a tout le merite qu'il faut pour être digne d'être votre ami. Mais il me semble que, puisque les maux de cœur sont passés,

il y a tout lieu d'esperer que tout le mal passera. Je le souhaite passionnement, prenant un interêt bien sensible à tout ce qui vous touche, personne n'etant plus que je le suis votre très-humble et très-obéissante servante,

Madelaine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 30 de juin 1690.

Je ne sais, Monsieur, si vous ne vous repentirez point de la priere que vous m'avez faite ; mais pour m'empêcher de me repentir de vous avoir accordé ce que vous m'avez demandé avec de si belles paroles et d'une maniere si honnête, je vous engage à ne donner point de copie de mon avis sur les *Trois Eloges.* La peur que j'ai de l'infidelité d'un copiste fait que je vous l'envoie de ma main, et que ce paquet vous coûtera plus qu'il ne vaut. M. de Pellisson a eu peine à me permettre de vous l'envoyer, sa modestie lui faisant dire que je l'ai trop loué; mais je vous assure que vous ne serez pas de son avis. Au reste, Monsieur, votre invention espagnole m'a eté fort agréable. Je m'etois bien doutée qu'il falloit que vous eussiez eu un penchant à la galanterie. Vous ecrivez trop poliment pour avoir eté ennemi d'une certaine amitié innocente qui produit la politesse et la complai-

sance et je l'ai dit à M. de Pellisson qui ne m'a pas contredite. Je serois bien aise, Monsieur, de savoir sincerement ce que vous penserez de mon avis. Vous me ferez aussi beaucoup de plaisir de m'apprendre l'etat de la santé de M. votre frere, et vous me rendrez justice si vous me croyez, avec toute l'estime dont vous êtes digne, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 8 janvier 1691.

Je commence, Monsieur, par vous souhaiter une heureuse année, suivie de grand nombre d'autres. Après cela, je vous dirai que connoissant votre honnesteté, j'ai lieu de croire qu'un paquet qui s'est perdu à ma cuisine, il y a environ un mois, estoit de vous. Car ayant pris la liberté de vous recommander un neveu d'un capucin qui est cadet à Besançon, et ce capucin m'ayant remercié, je me figure que le paquet perdu estoit de vous. Je l'avois cru d'un neveu du cardinal de Forbin, qui est à Marseille ; mais j'ai verifié que je me trompois. De sorte, Monsieur, que je vous prie de m'apprendre si vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire; car ecrivant comme vous faites, c'est perdre un grand plaisir que de perdre

une de vos lettres, surtout les regardant comme un tesmoignage de votre amitié, qui est d'un prix infini pour votre, etc.

AU MÊME.

Le 13 de janvier 1691.

Je crois, Monsieur, que vous aurez remarqué que dans le temps que vous me faisiez l'honneur de penser à moi, je pensois à vous ; car vous avez dû recevoir une de mes lettres lorsque je recevois la vôtre, qui est si bien ecrite et si honnête que je ne puis m'empêcher de vous en remercier. Car il y a beaucoup de plaisir de savoir qu'on occupe quelque place du moins dans la memoire d'un homme de votre merite. Il est vrai qu'il seroit encore plus doux de la meriter : mais s'il ne faut que vous estimer beaucoup pour cela, je vous assure, Monsieur, que vous me rendez justice. Ce que vous me dites de M. de Pellisson est vrai ; mais il faut encore un peu de temps pour faire que le public jouisse de la suite de son ouvrage sur la religion. J'admire qu'il puisse trouver le temps de faire tant de choses differentes et de les faire toutes parfaitement. Je ne sais, Monsieur, si je vous ai mandé que, durant un mois, des voleurs ont voulu me voler. Ils se servoient d'une vieille masure à monter sur le toit de ma maison. Ils firent par trois fois des trous à

mon grenier et dans la chambre de mes laquais, et il m'a fallu avoir garnison toutes les nuits pendant vingt-quatre jours, parce qu'il m'a fallu ce temps-là pour avoir permission de faire abattre la vieille masure. De sorte qu'ayant dit un jour que je ne savois pourquoi les voleurs me cherchoient, puisque je n'avois qu'un peu d'esprit droit et le cœur de même, un de mes amis, qui s'appelle M. Bosquillon [1], m'envoya le lendemain un madrigal que je vous envoie. S'il vous divertit un moment, j'en serai contente. Et je crois encore que je vous ferai plaisir de vous dire que le roi de Maroc redemande Grenade et ses dependances au roi d'Espagne, et que personne n'est plus que je ne le suis votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

AU MÊME.

Le 1er février 1691.

Ce n'est, Monsieur, que pour vous presenter M. de Belgeri, que je vous ecris aujourd'hui, vous l'ayant recommandé à l'instant comme le frere d'un R. P. capucin, plein de beaucoup de vertu. Je connois votre bonté

[1] Noël Bosquillon, de l'académie de Poitiers : il est auteur de plusieurs opuscules en vers et en prose, entre autres d'un *Éloge* de Mlle de Scudery dont il promettoit une vie détaillée qui n'a point paru.

et il me suffit de vous faire souvenir que personne ne vous honore plus que moi et n'est, avec plus de sincerité, votre etc.

AU MÊME.

Le 2 de février 1691.

Je vous envoie, Monsieur, un billet du capucin qui a un frère dans la compagnie de Besançon, qui vous apprendra par quelle cause M. de Belgeri, son frère, n'a pu vous rendre la lettre que je lui avois donnée pour vous le recommander. Je le fais aujourd'hui, Monsieur, mais à condition que je ne vous donnerai pas trop de peine. Je ne connois que le capucin, qui est un très-bon religieux, et je ne connois pas le cadet. J'envoie aujourd'hui à Rouen au capucin un billet de six lignes que son frere vous rendra. Je vous demande pardon, Monsieur, d'en user si librement. Je crois vous avoir envoyé un madrigal sur des voleurs qui durant un mois me vouloient voler : en voici un autre qui m'est venu par la poste qu'on trouve fort joli. Je crois savoir qu'il est d'un fort honnête homme de Rouen ; le voici :

MADRIGAL SUR CELUI DE M. BOSQUILLON.

Votre esprit droit, votre bon cœur
Ne sont pas gibier à voleur.
Mais pour la richesse infinie
De votre admirable genie,

Sapho, que tous les jours on lui fait de larcins!
Des muses, comme vous en la plus haute place,
De tout temps ce sont les destins;
Et jusqu'au sommet du Parnasse
On vole avec bien plus d'audace
Qu'on ne fait sur les grands chemins.

Je suis, Monsieur, avec beaucoup de sincerité, votre etc.

AU MÊME.

Le 2 de mars 1691.

Votre derniere lettre, Monsieur, augmente encore mon estime et ma reconnoissance pour vous; mais elle me donne en même temps de la confusion et me fait presque repentir de la priere que je vous ai faite. J'ecrivis hier au pere Basile de Coutance, frere de M. de Belgeri, qui est à Rouen, afin qu'il avertisse ses parents de l'estat où est ce jeune gentilhomme; car je ne connois que ce capucin, qui est honnête homme et qui m'a esté recommandé par un de mes parents qui est de son ordre. Mais je vous declare, Monsieur, que je n'ai pretendu vous demander qu'une recommandation auprès de M. de Moncault, et non pas vous obliger à repondre pour ce jeune homme, que je vois bien qui vous devra la vie. Cependant donnez, s'il vous plaît, des

bornes à votre generosité et ne vous engagez pas davantage; et si les parents ne satisfaisoient pas au passé, mandez-le-moi sincerement, s'il vous plaît; car je ne pretends pas que celui que je vous ai recommandé vous soit à charge; et cela me rendra plus reservée pour vous faire des prieres. Pour M. de Pellisson, je puis vous repondre de son estime et de son amitié. Sa santé n'est pas trop bonne, mais cela ne l'empêche pas d'être surchargé d'affaires; car comme il est en quartier, il y a presse à l'avoir pour rapporteur. Il me verra ce soir ou demain et ce ne sera pas sans parler de vous, et il voudra bien partager ma reconnoissance pour vos bons offices. Je reçois dans ce moment des letres de Rome; elles sont du 10 de ce mois. Le conclave devoit être ouvert le 12; on croyoit que la bulle d'Alexandre VIII, qui confirme celle d'Innocent XI, qui annulle tout ce qui s'est fait en France en quatre-vingt-deux, ne sera point imprimée tant que le conclave durera. Mais les Autrichiens se donnent un grand mouvement pour avoir un pape de leur faction; mais j'espere que les factions Altieri, Chigi et Ottoboni feront un pape, si les François se joignent à eux; et il y a lieu de croire que le vieil cardinal Altieri remplira la place vacante, car c'est un homme qui a toutes les qualités requises pour un si grand poste. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez et toute la sincerité possible, votre etc.

AU MÊME.

Le 7 de mars 1691.

Vous portez, Monsieur, la generosité si loin pour M. de Belgeri, que je ne trouve point de termes pour vous exprimer ma reconnoissance, ni pour vous louer comme vous meritez de l'être, et je renferme tout cela dans mon cœur, où rien ne se perd jamais. Je vais encore ecrire à Rouen, au pere Basile de Coutance, afin qu'il donne les ordres necessaires pour vous decharger d'un fardeau que je n'ai pas eu dessein de vous faire porter. Je dis avant-hier à M. de Pellisson tout ce que vous faites en cette rencontre; il vous en loue beaucoup, et s'il eût sceu cela quand il vous ecrivit, ces jours passés, il m'auroit aidé à vous louer et à vous remercier. Il me dit qu'il avoit ecrit à M. le President, votre frere, aussi bien qu'à vous. Après cela, Monsieur, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer qu'il n'eût pas eté possible de prevoir, quand j'avois garnison toutes les nuits pour me garantir des voleurs, qu'une aventure si importune, au lieu de m'appauvrir comme j'avois lieu de le craindre, enrichiroit mon cabinet en me faisant recevoir des madrigaux très-agréables et la plus jolie lettre du monde que j'y conserverai soigneusement. En verité, Monsieur, après avoir lu ce que votre aimable amie vous ecrit[1], je vous soupçonnerois volontiers de me tromper

[1] Mlle Bordey.

et je croirois que cette jolie lettre est de quelque personne de la Cour, que des affaires ont menée dans votre pays, si j'en connoissois quelqu'une qui ecrivît avec autant d'esprit et autant de politesse. Ce qui m'en plaît encore infiniment, Monsieur, c'est qu'il me paroît qu'elle croit vous faire plaisir de vous parler de moi. Car, du reste, les louanges d'une personne qui ne me connoît pas, quoique très ingenieuses et très-bien ecrites, me donnent beaucoup d'estime pour elle sans me donner de vanité.

Dieu me garde de chercher noise
Avec une telle Comtoise.
J'aime beaucoup mieux filer doux
Et ne repondre que par vous.

Vous lui direz donc, s'il vous plaît, Monsieur, que je ne sais pas si elle a eté ou si elle est votre maîtresse, mais que je vois beaucoup d'apparence que vous avez eté son maître en l'art de bien ecrire. Mais pour vous aider à divertir une si charmante ecoliere, je vous envoie des vers d'un de mes amis de Bordeaux qui s'appelle M. Betoulaud, d'un merite fort distingué, et qui est presentement à Paris. Celui dont je parle m'a donné lieu de faire plusieurs presents agréables au Roy. Je vous envoie donc une empreinte d'une aigle qui tient une couronne de laurier à son bec. Cette aigle est gravée sur une très-belle agathe orientale que j'ai donnée à Sa Majesté avec les vers qui l'accompagnent. Je vous envoie encore une empreinte d'un cachet de cornaline, où un phenix est representé sur un bûcher, que le même

M. Betoulaud a donné à M. de Pellisson avec un madrigal dont vous trouverez le sens fort juste. Et comme les nouvelles peuvent divertir à la campagne, je vous apprends que durant que tous les princes ligués sont assemblés à la Haye, pour resoudre quel mal ils pourront faire à la France, nous voyons de tous côtés de quoi troubler leur assemblée ; car toute la gendarmerie a ordre de se tenir prête à partir au premier commandement. Toutes les troupes sont en mouvement en Flandres ; l'artillerie doit être prête à marcher le 10 de ce mois, et l'on ne doute pas d'un siege avant la fin de mars. Tous les vaisseaux de Toulon sont en etat de mettre à la voile ; vingt galeres sont prêtes à Marseille. Il vient quatre mille matelots de Provence pour nos vaisseaux de Ponant ; il marche beaucoup de troupes en Piémont, et de tous les côtés le Roy est le plus grand roy du monde. J'espere même que nous n'aurons pas un pape autrichien. Voilà, Monsieur, de quoi amuser votre aimable amie, Mlle Bordey, que je voudrois bien qui fût la mienne : je n'en desespererois pas si elle savoit à quel point je suis la vôtre. Mais à mon grand regret, vous ne le savez pas vous-même, n'ayant nulle occasion de vous temoigner combien je suis votre etc.

P. S. Je reçois dans ce moment une lettre du pere Basile de Coutance, frere de M. de Belgeri. Je vous l'envoie afin que vous voyiez ses sentiments. Je ne savois pas qu'il se mêlast de monter au Parnasse : je croyois qu'il ne songeoit qu'au Calvaire. Cependant c'est un très bon-religieux à qui j'ecrirai demain ce que votre

derniere contient. Il faut, s'il vous plaît, Monsieur, ne montrer pas ses vers. Je ne laisse pas de lui en être obligée.

AU MÊME.

Le 23 de mars 1691.

Je vous envoie ma reponse à votre aimable amie, Monsieur, et je vous prie de lui rendre temoignage que j'ai reçu sa lettre fort tard, afin qu'elle ne m'accuse pas d'un defaut que je n'ai point : car je suis fort exacte à repondre aux personnes que j'estime. Je vous envoie ma lettre ouverte, afin que vous voyiez qu'elle avoit tort de me craindre et que vous lui persuadiez qu'on peut m'aimer sans injustice. M. de Bonnecorse aura eté fâché de ne vous trouver pas ; car je sais par M. son pere qu'il a beaucoup de reconnoissance des obligations qu'il vous a. Je crois qu'il aura reçu une lettre de recommandation de M. le comte de Vaux pour son colonel, qui ne lui sera pas inutile, car il est son parent et son ami. Je n'ai nulle habitude auprès de M. de Ponenge. La plupart de nos jeunes princes partirent avant-hier. M. le duc de Chartres partira cette semaine ; mais il ne paroît pas que M. le Dauphin doive aller. Le secours pour Irlande est parti de Brest. Il n'y avoit encore à Rome nulle apparence de pape le 24 du passé et l'on croit que le conclave traînera. Le duc de Savoie est en

un etat deplorable ; mais son imprudence le rend indigne de compassion. Sa femme et sa maîtresse sont françoises et il passe pour constant que la derniere l'a engagé avec le prince d'Orange, dont on ne sait nulles nouvelles. Je vous envoie un rondeau d'un de mes amis pour divertir votre amie. M. de Pellisson est à Versailles, à peu près comme à l'ordinaire pour sa santé, et je suis toujours egalement, Monsieur, votre etc.

AU MÊME.

Le 23 de mars 1691.

Il faut donc, Monsieur, malgré que j'en aie, m'accommoder à votre genereuse modestie et ne vous dire rien pour cette fois de tout ce que vous faites pour le cadet malade. Croyez du moins, s'il vous plaît, que si je n'en dis rien à M. de Belgeri, je n'en pense pas moins. Au reste, plus vous me prouvez que cette illustre amie ecrit parfaitement bien, plus je me confirme dans ma pensée, et l'on ne peut ecrire avec autant d'esprit et de politesse sans en avoir eu un modele, et je suis persuadée qu'elle n'a pu trouver que vous en Franche-Comté qui lui en ait pu montrer. Cependant, comme je ne veux rien du bien d'autrui, je vous renvoie la derniere que j'en ai vue, qui est fort agréable. J'ai gardé la premiere parce que mon nom y etant, j'ai cru que j'aurois quelque droit de la garder et que votre illustre amie ne s'en fâcheroit pas.

Après cela, Monsieur, il n'y a pas moyen de s'empêcher de vous dire que le Roy est toujours Louis le Grand. Dès qu'il fut arrivé au camp, il alla seul avec Vauban reconnoître la place de fort près. Monseigneur et Monsieur, d'un autre côté, accompagnés de deux hommes de qualité, firent la même chose. Le jour suivant, 24 de mars, le Roy monta à cheval dès sept heures du matin et alla visiter tous les dehors du camp jusqu'à Saint-Guislain. Il dîna à Ansbourg et retourna au camp vers quatre heures pour donner les ordres pour l'ouverture de la tranchée, qui se fit fort heureusement la nuit du samedi au dimanche, avec trois mille travailleurs qui furent relevés le lendemain au matin par deux mille cinq cents. Dès la premiere nuit, le travail fut poussé jusqu'à cent toises des dehors de la place d'où les ennemis n'avoient encore guère tiré, ni fait aucune action de vigueur. On a pris un officier de consequence qui vouloit s'y jeter. Il etoit à pied, accompagné d'un colonel. Il est general de bataille des troupes espagnoles. Il etoit porteur d'un ordre de *Castaneda* pour le gouverneur de Mons, par lequel il lui commandoit de ne rien faire que par l'avis de cet officier et qu'en cas qu'il fust blessé ou malade il lui laissast le commandement. On dit qu'il est né en Franche-Comté. Il s'appelle le baron de Berse ou Bersey ; je n'ai pu bien lire ce nom dans la lettre du gouverneur du fort de l'Escarpe, à qui on l'a envoyé, et qui le traite très bien [1]. M. de Louvois lui dit qu'il

[1] Le nom de cet officier est si mal écrit dans les lettres de Mlle de Scudery qu'il n'a pas été possible de le déchiffrer; mais l'importance qu'on attribuoit à la capture semble avoir été exagérée. De Quincy n'en fait pas

aimoit mieux le tenir que deux mille hommes de la garnison de Mons. Il commandoit dans Spire quand le Roy la prit. On ne croit pas que les ennemis osent tenter de secourir Mons ; ils ont trop peu de cavalerie. Les lettres de Hollande parlent qu'on prepare des vaisseaux pour repasser le prince d'Orange en Angleterre, où sa presence est très-necessaire, à cause des frequentes emotions qui s'y font en divers endroits. Un peu de temps fera voir si cette nouvelle est veritable. J'ai parlé encore de vous avec M. de Pellisson hier au matin ; vous pouvez deviner aisement en quels termes, pour peu que vous ayez bonne opinion de votre, etc.

AU MÊME.

Le 7 d'avril 1691.

Un rhume fort cruel, Monsieur, m'a empêchée de vous repondre plus tôt et me force malgré moi à ne vous dire pas la moitié de ce que je pense de vous et de votre aimable amie. Premierement, après m'avoir mandé que vous avez ressuscité M. de Belgeri, il falloit m'apprendre

mention dans la relation très-détaillée du siége de Mons. *Histoire militaire de Louis XIV*, tome II, p. 343-71. — Il faut peut-être lire Breney. Nous avons eu une famille de ce nom qui figuroit dans la confrérie de Saint-Georges dès l'époque de sa fondation, et qui s'est éteinte vers la fin du XVII[e] siècle.

si ses parents ont donné ordre qu'il ne vous en coûte rien, et vous me ferez plaisir de me tirer de cette inquietude ; car je ne connois de sa famille que son oncle le capucin. La lettre de votre illustre amie Mlle Bordey a un tour si fin et si delicat que je suis fortement persuadée que ce qu'elle vous dit par une apostille est un petit mensonge ingenieux et modeste pour se dispenser de m'ecrire ; car je suis assurée qu'elle ne peut ecrire de lettre qui merite d'être brûlée. Mais pour l'attraper, je garde celle qu'elle vous a ecrite comme si elle etoit pour moi. Il faut qu'elle me sache gré de cette injustice, car je n'ai jamais rien retenu du bien d'autrui, et il faut que sa lettre soit bien belle pour m'avoir donné cette tentation. Mais comme il me paroît que cette aimable fille s'interesse à la gloire du Roy, vous pouvez l'assurer que le siege de Mons va fort bien, que la nuit du 3 et celle du 4, on a fort avancé les travaux et que les ennemis n'ont presque tué personne. Il y eut un contre-temps le 1er d'avril, qui coûta la vie à d'honnêtes gens ; mais depuis cela la consternation paroît grande parmi les ennemis. Le Roy s'expose sans doute trop, car il visite tous les travaux et même les tranchées ; mais j'espere que Dieu le conservera et que M. le prince d'Orange aura la mortification de voir prendre la place sans la pouvoir secourir. Les armes du Roy sont heureuses en Italie : on a pris trois châteaux sans avoir la peine d'y faire breche, et je crois celui de Nice pris ou près de l'être. Vous direz, s'il vous plaît, à votre amie tout ce que vous voudriez que je lui dise si vous etiez à ma place, et vous vous direz à vous-même, sans craindre de vous tromper, que

personne n'est plus sincerement que moi, votre etc.

P. S. Nice est pris et Mons le sera demain ou lundi.

AU MÊME.

Le 14 d'avril 1691.

Vous aurez su, Monsieur, la prise de Mons à la vue du prince d'Orange, qui n'a osé passer Notre-Dame-de-Hall ; car le Roy, qui agit toujours avec une prudence admirable, avoit fait un grand detachement sous la conduite de M. de Luxembourg, de quatre-vingts escadrons de trois mille dragons et de dix compagnies de grenadiers, pour aller au-devant de lui dès qu'il se mettroit en etat de marcher, pour lui epargner la peine de s'approcher des lignes. Mais ayant sceu que la place capituloit et que tous les jeunes princes et les plus braves de l'armée etoient de ce detachement, l'usurpateur se retira bien mortifié sans doute. Le Roy arrive aujourd'hui à Compiegne ; il y sejournera demain, couchera lundi à Senlis et mardi à Versailles. Cette conquête est une des plus glorieuses que le Roy ait faites. Je vous envoie un petit madrigal que j'envoyai au camp le jour même que j'appris que Mons capituloit. Si vous ne le trouvez pas indigne d'être vu par votre aimable amie, vous me ferez plaisir de le lui envoyer en l'assurant de mes ser-

vices très-humbles. J'ai ecrit à M. de Valcroissant tout le bien que vous me dites de l'illustre prisonnier qu'on lui a confié. M. de Pellisson ne se porte pas trop bien et je suis encore cruellement enrhumée, mais toujours plus que je ne le puis exprimer, Monsieur, votre etc.

AU MÊME.

Le 25 d'avril 1691.

Je vous dois reponse, Monsieur, à deux fort belles lettres; mais une enrhumée merite qu'on l'excuse si elle repond tard et même si elle y repond mal. Tout ce que vous auriez voulu dire au Roy est très digne du sujet et il auroit pris plaisir à l'entendre. On chante aujourd'hui le *Te Deum* à Notre-Dame où toutes les compagnies se trouveront, et il y aura ce soir un feu d'artifice devant la maison de ville. On ne doute pas que Monseigneur ne se remette bientôt en campagne pour aller du côté du Rhin; on croit même qu'il fera un siege. Mais cela n'empêchera pas qu'il n'y ait une grosse armée en Flandres et que de tous les côtés la France ne soit superieure à ses ennemis. On a taxé Oneille, en Piémont, à cent mille ecus; mais ayant appris que celui qui commandoit dans le château de Nice s'y etoit jeté avec trois mille hommes, on prit le parti de les en chasser à coup de bombes. En effet, nos galeres s'en etant approchées l'ont tellement bom-

bardée qu'elle est entierement detruite. Il est bien à desirer que les conquêtes du Roy forcent l'Empereur et les princes ligués à demander la paix et aussi que nous ayons un pape capable d'en être le mediateur. Tout a eté suspendu au conclave durant la semaine sainte. Dans peu on saura à quoi s'en tenir. M. de Pellisson est ici, mais fort occupé aujourd'hui, ayant une grosse affaire à rapporter demain au Conseil. Sa santé est un peu moins mauvaise ; il vous estime infiniment. Vous devez avoir presentement votre aimable amie Mlle Bordey auprès de vous. Souvenez-vous de moi auprès d'elle pour l'assurer de mes services très-humbles et me croyez autant que je le suis, votre etc.

AU MÊME.

Le 15 de juin 1691.

Je vous reponds un peu tard, Monsieur, mais un rhume opiniâtre et plusieurs affaires m'en ont ôté la liberté. Vous avez tort de me faire des excuses d'avoir employé tant de paroles à m'apprendre la belle action de votre aimable amie ; mais vous avez raison de penser que je prefere un bon cœur à un bel esprit. De sorte, Monsieur, que vous m'avez fait beaucoup de plaisir de ne me laisser pas ignorer la generosité que vous avez si bien exprimée dans votre derniere lettre[1]. Je vous prie

[1] Voyez ci-après la lettre de Mlle Bordey, du 29 août.

d'en louer de ma part la personne qui l'a faite et de l'assurer de mes très-humbles services, et de lui dire que c'est avoir dompté un monstre qui fait mille ravages dans le monde que d'avoir surmonté l'interêt soutenu par un docteur. Je ne vous dis pas de nouvelles aujourd'hui, car de tous les côtés on voit de grands preparatifs sans qu'on puisse prevoir ce qui arrivera. M. de Bouflers, après avoir mis Liege en cendres, s'en va joindre M. de Luxembourg, dont le prince d'Orange, fort embarrassé, n'est pas fort loin. Le marechal de Lorges est presentement à la tête de l'armée qu'il commande. M. Catinat, en Piemont, est maître de la campagne. Notre flotte est à Belle-Ile, prête à faire voile, et il y aura dans peu trente-six galeres du Roy sur la Mediterranée. Enfin, de toutes parts les forces du Roy sont superieures. On croit que le conclave durera encore. Nos cardinaux se conduisent toujours très-sagement, et le proverbe italien qui dit *é matto ô francese* ne se dit plus à Rome. Mais je dirai toute ma vie avec sincerité que je suis, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

AU MÊME.

Le 27 de juillet 1691.

Je vous envoie, Monsieur, une trop longue lettre pour cette genereuse amie[1]. Je vous en demande pardon et

[1] Mlle Bordey, mariée depuis à M. Chandiot, d'une famille patricienne de Besançon. Voyez plus bas une notice sur cette dame.

j'accourcirai celle que je vous ecris autant que je le pourrai. Vous aurez sceu la surprenante mort de M. de Louvois, que cinq medecins et trois chirurgiens ont dit estre empoisonné ; et l'on vous aura dit que M. le chancelier de France est aussi chancelier de l'Ordre ; mais je ne sais si vous savez que le Roy a fait ministres d'Etat M. le duc de Beauvilliers et M. de Pompone, qui ont tous deux une vertu distinguée. Le dernier est de mes anciens amis, qui a autant de capacité que de vertu. Mais après cela, Monsieur, je crois devoir vous dire que j'ai sceu par M. le cardinal de Forbin que nous avons un pape dont on a lieu de beaucoup esperer pour le repos de la chrestienté [1]. Il est Napolitain, mais il n'a point de neveu ; il ne veut point de parents auprès de lui et a declaré qu'on ne verra point de Napolitains au palais. Il a le cœur droit et juste et d'une bonté infinie. Il aime à donner l'aumône, et dès qu'il fut elu, il ordonna de changer quatre mille escus romains en jules, pour donner aux pauvres le jour de son couronnement. Voici les emplois qu'il a eus, qui doivent lui avoir donné de l'experience :

Referendaire de l'une et l'autre signature, vice-legat d'Urbin, inquisiteur à Malte, gouverneur de Viterbe, nonce à Florence, archevêque de la ville [2], nonce en Pologne, nonce à l'Empire, evêque de Lucques, secretaire des evêques reguliers, maître de chambre de Clement X et d'Innocent XI, cardinal, evêque de Faënse, archevêque de Naples, et souverain pontife le 12 de juillet 1691.

[1] Innocent XII.

[2] Mlle de Scudery se trompe, il n'a point été archevêque de Florence.

Il garde les principaux ministres du dernier pape, qui sont de faction françoise. Enfin il paroît qu'on ne pouvoit mieux choisir. Il a 87 ans, mais d'une bonne santé et d'un esprit ferme. Il me reste à vous dire, Monsieur, que M. de Luxembourg est si bien posté, que le prince d'Orange ne sauroit aller ni à Dinan, ni à Philippeville, ni à Huy. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

AU MÊME.

Le 29 d'août 1691.

Ne soyez point en inquietude, Monsieur, de la malice que votre aimable amie vous a faite : elle n'est ni contre son honneur, ni contre le vôtre, et je l'en estime davantage et vous aussi. Ce que je dis vous paroîtra peut-être une enigme, mais c'est à elle à vous l'expliquer. Elle n'a qu'à vous montrer ma lettre, vous l'entendrez à l'heure même. Si je ne m'etois pas trouvée mal, je vous aurois repondu plus tôt. La bizarrerie de la saison a un peu alteré ma santé. Mais j'espere que la joie que j'ai de la honte dont le prince d'Orange se couvre tous les jours aidera à la retablir. Quand il partit de Londres, il dit qu'il alloit prendre Dinan, reprendre Mons et gagner une grande bataille. Cependant il n'en a rien fait et toute notre armée se moque de lui, depuis

les princes jusqu'aux goujats. La paix de l'Empire avec les Turcs, qu'il avoit promise aux princes ligués, ne s'avance pas, et le Pape a refusé de l'argent à l'Empereur, et j'espere qu'il accordera bientôt des bulles à la France. J'ai encore après cela, Monsieur, une chose à vous dire, et vous ne vous y attendez pas, c'est que je vous defie d'honorer plus Mlle de Bordey que je l'honore. Ne vous avisez pas de me disputer cette verité, car vous offenseriez injustement votre etc.

A MADEMOISELLE BORDEY [1].

Le 29 d'août 1691.

Le proverbe qui dit que tous chemins vont à Rome est fait exprès pour vous. Mademoiselle; car vous allez

[1] Mlle Jeanne-Anne de Bordey, née vers 1650 à Vuillafens, près d'Orenans, d'une famille noble, éprouva de bonne heure un goût très-vif pour les lettres; mais elle les cultivoit en secret pour échapper au ridicule qui s'attachoit alors dans sa province aux femmes soupçonnées de viser au bel esprit. Sa modestie ne l'empêcha pas d'être connue du savant abbé Boisot, qui reçut dès lors ses confidences littéraires et l'encouragea dans ses essais. Ce fut lui qui la mit en rapport avec Mlle de Scudery, qui lui donna le nom de *Belle Iris* sous lequel elle étoit connue dans les sociétés de Paris. La mort de l'abbé Boisot, son protecteur et son constant ami, dut être pour elle la cause d'un vif chagrin. Elle avoit épousé peu de temps auparavant (1691) M. Chandiot, d'une famille patricienne de Besançon, qui sut apprécier toutes les qualités de sa compagne. Elle le perdit en 1709; et dès lors elle vécut dans une retraite profonde, partageant son temps entre la culture des lettres, son unique consolation, et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Sa charité étoit inépuisable ; par son testament elle légua toute sa fortune au

à la gloire par des routes tout opposées. On vous laisse un tresor en depôt, vous le revelez genereusement sans vous laisser tenter à nul interêt. On vous confie un tresor d'esprit, en vous confiant un agreable dialogue[1] que la modestie de son auteur veut cacher, vous me le montrez pour son honneur, sans vous arrêter à une injuste exactitude qui priveroit votre ami des louanges qu'il merite d'avoir su tourner si ingenieusement un entretien qu'il etoit difficile de rendre agréable. Je vous loue donc, Mademoiselle, et vous remercie tout ensemble de m'avoir fait part de cette jolie aventure, dont je n'ai encore pu faire part à M. de Pellisson ; car encore qu'il ait rendu justice à votre merite, après avoir vu les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire, je vous assure, Mademoiselle, qu'il ne peut guères donner de temps à ses

grand hôpital dont son mari avoit été l'un des administrateurs et des *éminents* bienfaiteurs ; elle demandoit aussi d'être inhumée dans le cimetière de cet hospice, au milieu des pauvres dont elle avoit été la providence et pour ainsi dire la mère. Son vœu fut exaucé. Mme Chandiot mourut le 19 mars 1737, dans un âge très-avancé. Les deux témoins qui signèrent son acte de décès, deux conseillers au Parlement de Besançon, déclarèrent qu'elle étoit âgée d'environ quatre-vingt-dix ans. On ne connoît aucun écrit de Mme Chandiot ; avoit-elle brûlé ses ouvrages ?... Une partie de sa correspondance avec l'abbé Nicaise et des autres amis de Mlle de Scudery, étoit entre les mains de M. Rousselle de Breville, de l'académie de Besançon ; celui-ci étant mort en 1807, dans un village où il s'étoit retiré pendant la Révolution, cette correspondance devint la proie du maître d'école qui, n'en connoissant pas la valeur, la donnoit à ses élèves pour les former à la lecture des *vieux papiers*. Ainsi rien ne subsiste plus d'une femme aussi vertueuse que spirituelle ; et son nom est à peine connu dans une ville où sa mémoire auroit dû être impérissable

Il existe un jeton de la famille Chandiot, frappé en 1666 ; il porte d'un côté les armes de la cité, et de l'autre trois chiens courants superposés avec cette devise : *Servetur iter et propera.*

[1] On n'a pas pu le retrouver dans les papiers de l'abbé Boisot.

amis. Je le vois toutes les fois qu'il vient à Paris ; mais il arrive souvent qu'on vient le chercher dans mon cabinet et que ses visites sont fort interrompues. Cependant tenez pour certaine qu'il vous honore autant que vous le meritez, et que je pourrois peut-être le recuser, si on me vouloit forcer de l'accepter pour juge comme vous le desirez. Mais j'aime mieux vous ceder et convenir que j'eusse pu laisser du moins en purgatoire l'âme d'un homme qui hasardoit son salut pour deux mille ecus et qui en laissoit plus de cinquante mille à son fils unique. Je vous cede donc, Mademoiselle, sans nulle peine, mais je vous defie hardiment d'estimer plus M. l'abbé de Saint-Vincent que je l'estime, et je vais le defier, en lui repondant, de vous honorer plus que je fais et d'être plus votre serviteur que je suis votre très-humble etc.

A M. BOISOT, ABBÉ DE SAINT-VINCENT, A BESANÇON.

Le 17 d'octobre 1791.

Deux ou trois rhumes l'un après l'autre, Monsieur, et plusieurs affaires ou pour mes amis ou pour moi, m'ont empêchée de me donner l'honneur de vous répondre plus tôt. Je suis fort aise que vous soyez revenu en santé de votre voyage. Si vous eussiez parlé de moi à M. de *Paysicot,* il ne vous en eût pas dit de mal.

Comme je n'ai connu Mesdames ses sœurs que filles, je ne sais de laquelle vous voulez parler. Je crois pourtant deviner celle qui se pare de son esprit, et je crois que votre aimable amie affecte moins de montrer le sien qui merite tant de paroître pour plus parfait en n'affectant pas de se montrer. Assurez-la, s'il vous plaît, de mon service très-humble. M. de Pellisson partira lundi de Fontainebleau et sera mardi ici. Le Roy sera à Versailles. Vous aurez su que Carmagnole s'est rendu ; mais peut-être ignorez-vous que ç'a été par ordre exprès du Roy, qui a mieux aimé conserver une garnison de quatre mille hommes qu'une mauvaise place que nous avions prise en vingt-quatre heures. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que dès la premiere nuit, M. le marquis du Plessis-Bellievre, qui commandoit dans Carmagnole, tua six ou sept cents hommes aux ennemis ; il n'en a perdu que huit. Vous aurez su que M. le prince de Courtenay et M. de la Vauguyon sont à la Bastille pour avoir tiré l'épée comme de jeunes aventuriers, dans le salon qui touche la tribune de Fontainebleau, sans qu'on sache le sujet de cette querelle. On informe, et on croit qu'il y aura un jugement. Le Pape se porte mieux, et il va y avoir six chapeaux vacants, car le cardinal Colonne est très-mal et il en vaque déjà cinq. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

AU MÊME.

Le 22 d'octobre 1691.

Gardez-vous bien, Monsieur, de me persuader que vous me craignez, car je prends ce sentiment-là pour une injure; mais vous auriez bien de la peine à me le persuader, n'étant pas possible que vous ne vous connoissiez pas. Croyez-moi, Monsieur, vous ne devez craindre que les yeux qui voient de travers, et les plus penetrants vous sont les meilleurs. Je ne pretends pas par là mettre les miens en ce rang-là, mais du moins crois-je pouvoir dire qu'ils voient les choses comme elles sont. Ne grondez donc point votre aimable amie; et votre Dialogue m'a fait voir que votre esprit est capable de toutes choses et que c'est un agréable cameléon. Après cela, je vous dirai que M. de Pellisson est en chemin de revenir de Fontainebleau, et que le Roy arrivera demain à Versailles. On vient de me dire que Lens est assiegé; mais j'apprends en même temps une chose qui ne fait guère d'honneur à M. de Baviere ni à M. de Savoye, car ils n'ont pas tenu la capitulation de Carmagnole, que M. le marquis du Plessis-Bellievre avoit rendu par ordre, le Roy aimant mieux conserver la garnison que la place. Je viens donc de savoir que les officiers ayant, selon la coutume, mis pied à terre pour saluer Leurs Altesses, les troupes ennemies se jeterent

sur les valets qui tenoient leurs chevaux, leur lierent les mains et les maltraiterent. Quelques-uns de nos officiers mirent l'epée à la main et il y en a eu de tués et de blessés très-indignement. Et M. de Baviere n'a dit autre chose, sinon que si on connoissoit ceux qui ont fait le desordre, on en feroit justice. Ce n'est pas faire la guerre en honnêtes gens. Et M. le Dauphin vit sortir la garnison de Mons et traita tous les officiers avec beaucoup d'honnêteté. Mais avec le temps on le rendra à ces messieurs-là. Il me semble même, Monsieur, que c'est les punir que de les faire blâmer par un aussi honnête homme que vous. Mille compliments à votre charmante amie, qui ne peut être plus que je ne le suis, votre etc.

AU MÊME.

Le 18 décembre 1691.

Je vous envoie, Monsieur, une lettre pour votre aimable amie, où vous mettrez, s'il vous plaît, le nom qu'elle porte aujourd'hui, car vous ne me l'avez pas mandé. Je ne doute point que son mariage ne soit heureux, puisque vous l'avez approuvé. Je n'ai pas eté si prudente qu'elle, car j'ai preferé trois fois en ma vie la liberté à la richesse, et je ne m'en saurois repentir. Vous ne lui direz pas, s'il vous plaît, Monsieur, ce que je vous ecris, car ce qui est bien pour une personne ne

l'est pas pour l'autre. Pourvu qu'elle ait la liberté de vous voir souvent, je ne la plaindrai pas de toutes les suites d'un mariage que la sympathie reciproque n'a pas fait. Vous aurez su que M. de Château-Renaud a amené douze mille Irlandais que le roi d'Angleterre veut aller voir en Bretagne, et il en viendra encore quatre mille. Il y a eu une entreprise sur Nice qui a manqué, l'avis en etant venu de Rome au gouverneur de la place. Les nouvelles d'hier de Montmelian etoient qu'on avoit comblé le fossé et qu'il y avoit quatre mineurs attachés au corps de la place. Le Pape a commencé de donner audience publique au peuple et avoit ecouté cent personnes la veille qu'on m'a ecrit. On travaille aux affaires de France et l'on en espere bien. Un fameux missionnaire, curé des Invalides, a eté reconnu pour être le plus grand hypocrite qui fut jamais. Il est en fuite et laisse cent mille ecus de dettes. On a trouvé dans une de ses cassettes cinq portraits de dames et plus de cent lettres dignes du feu; il n'y a jamais rien eu d'egal. Il etoit confesseur de M. le duc de Beauvilliers, qui est la vertu même. Cette histoire a des circonstances qui font detester l'hypocrite et l'hypocrisie. Je crois, Monsieur, qu'il est permis de se rejouir de ne ressembler en rien à ces gens-là, et que, sans vaine gloire, on en peut remercier Dieu. Cela doit même faire estimer davantage les amis veritables qu'on a. Vous pouvez juger, Monsieur, que je vous mets de ce nombre, aussi bien que M. de Pellisson, et que je me fais un nouveau plaisir d'être, autant que je le suis, votre etc.

A MADAME DE CHANDIOT.

Le 18 décembre 1691.

J'ai une si bonne opinion de votre jugement, Madame, que je ne doute pas qu'il ne faille se rejouir avec vous de votre mariage, quoique ce soit, selon moi, la chose du monde la plus difficile à faire bien à propos. Mais si j'avois l'honneur de connoître celui que vous avez choisi pour epoux, je me rejouirois hardiment avec lui, car je le trouve le plus heureux de monde d'avoir une femme de votre merite. Je vous souhaite, Madame, tout le bonheur dont vous êtes digne, et je souhaite en même temps qu'en changeant de condition, vous n'ayez pas changé de sentiments pour moi, qui suis toujours plus que je ne puis l'exprimer, votre etc.

A L'ABBÉ BOISOT.

L'onzieme janvier 1692.

Comme ce n'est pas ma coutume, Monsieur, de me laisser surpasser en temoignages d'amitié, je vous rends confidence pour confidence, en vous apprenant que la der-

niere page de votre derniere lettre a pensé donner de la jalousie à M. de Pellisson, et qu'elle lui a paru si bien ecrite que, si sa modestie naturelle l'avoit pu souffrir, il l'auroit fait imprimer. Il en a parlé à M. l'abbé de Ferrieres[1] avec tant d'eloges que je la lui montrerai la première fois qu'il me verra. Tout ce que je vous dis, Monsieur, est vrai au pied de la lettre, et je vous assure, avec la sincerité dont je fais profession, que personne en France ne peut mieux ecrire. Cet endroit de votre lettre a un caractere de politesse aussi digne d'un honnête homme de la cour que d'un excellent academicien. Après cela, Monsieur, j'ai à me rejouir avec vous de ce que vous avez des bulles qui sont l'objet des desirs de tant d'evêques, et je suis bien aise de savoir qu'un cardinal, qui est un de mes plus anciens et intimes amis, ne vous ait pas eté inutile. Mais il est à souhaiter que le Pape finisse bientôt les affaires de France. Les effroyables desordres que les troupes allemandes font dans le Modenais, le Parmesan et le Plaisantin y peuvent contribuer, et la prise de Montmelian donne beaucoup de force aux negociations de M. de Rebenac. La consternation a eté grande à Turin en voyant le gouverneur de cette place n'y ramener que cinquante Piemontais; tous les Savoyards etant retournés chez eux, ou ayant pris parti dans nos troupes. M. de Chanlay est allé visiter la place, afin de resoudre si on la rasera ou si on la fera retablir pour la garder : il faut cinq cent mille francs pour la reparer. Il court bruit de quelque dessein en Flandre,

[1] D'une famille noble de Dole, éteinte dans le dernier siècle.

soit pour Charleroi ou pour Namur; mais ce n'est encore qu'un bruit. Comme vous me marquez, Monsieur, que Mme Chandiot n'a pas autant de loisirs qu'autrefois, je ne reponds pas à sa reponse et je me contente de vous prier de l'assurer que je lui souhaite un grand nombre d'années heureuses, et pour vous, Monsieur, en vous desirant tout le bonheur dont vous êtes digne, c'est vous desirer des biens infinis. Mais permettez-moi en même temps de desirer que vous me conserviez toute votre amitié et que vous soyez persuadé que je suis très-sincerement votre etc.

P. S. J'apprends qu'hier le mariage de Mlle de Blois et de M. le duc de Chartres fut arresté Le Roy donne deux millions d'argent, cinquante mille ecus de pension, le Palais-Royal en propre et cent mille ecus de pierreries. J'apprends encore qu'il est arrivé dix huit vaisseaux anglais chargés d'Irlandais et qu'il en viendra encore dix, et qu'en dernier lieu on a rompu la grande ecluse entre Charleroi et Namur, ce qui incommodera beaucoup la navigation des ennemis.

AU MÊME.

Le 5 d'avril 1692.

Quand on ecrit, Monsieur, comme vous ecrivez, on ne doit pas craindre ni d'être oublié, ni d'importuner;

aussi ai-je lu cet endroit de votre lettre comme une excuse modeste d'avoir eté si longtemps sans me donner de vos nouvelles, et je la reçus agréablement sans la prendre dans le sens que vous voulez lui donner. M. de Pellisson vous pourroit temoigner que je lui parle de vous très-souvent. Je voulois même vous envoyer un exemplaire de la seconde edition de son dernier ouvrage, où vous verrez des additions fort curieuses; mais il a voulu que vous l'eussiez de sa main qui vaut mieux que la mienne. J'ai eté fort aise d'apprendre que M. le baron de Bressey[1] et M. le chevalier de Vaudrey sont de votre pays et de votre connoissance; car je connois leur merite par la renommée et j'ai un ami particulier qui a contribué à attacher le premier au service du Roy. Car ayant eté pris auprès de Namur par un parti de Dinan, il fut envoyé au fort de l'Escarpe proche Douai, dont M. de Valcroissant, gentilhomme de Provence qui a eté gouverneur de M. de Barbezieux, est gouverneur et fort de mes amis depuis longues années. Vous savez sans doute que le Roy l'a fait marechal de camp, avec deux mille ecus de pension, et qu'il lui donne de quoi lever un regiment à titre etranger. Le Roy l'a parfaitement bien traité : je le sais par M. de Valcroissant qui l'a bien servi. Le Roy lui fera rendre Mme sa femme qui est à Namur; car il y a plusieurs officiers espagnols prisonniers. Pour M. le chevalier de Vaudrey, son action d'e-

[1] C'est l'officier dont il est question page 161 et dont Mlle de Scudery auroit mal orthographié le nom. Il passa au service de la France, se signala dans les campagnes suivantes et obtint, entre autres récompenses, autorisation de lever un régiment de son nom.

clat a eté d'un heros de roman. Aussi ai-je ouï dire que Mme Royale de Savoye la douairiere en avoit eu le cœur fort touché. Je suis ravie que vous ayez un ami si brave. Je ne savois pas la devise de sa maison qu'il merite bien[1]. La semaine sainte fait une grande sterilité de nouvelles, Monsieur; je ne puis louer le mari de votre aimable amie de l'avoir derobée au monde, mais je la loue de sa sage conduite et je me persuade qu'on vous l'a moins derobée qu'au public et que vous pourrez l'assurer de mon service très-humble. Pour vous, Monsieur, je n'ai qu'à vous assurer que mon estime et mon amitié dureront autant que la vie de votre etc.

AU MÊME.

Le 30 avril 1692.

Je vous dois, Monsieur, non-seulement une reponse, mais mille remerciements d'une visite que M. le president Boisot[2] m'a faite; car si vous ne lui aviez pas dit du bien de moi, je ne l'aurois pas reçue. Je souhaite qu'il ne s'en soit pas repenti. Je vous dois encore un compliment très-honnête de Mme Chandiot dans un billet qu'elle

[1] J'ai Valu, Vaux et Vaudrai.

[2] Jean-Jacques Boisot, frère cadet de l'abbé de Saint-Vincent, président mortier en 1686, mort le 17 octobre 1731.

a ecrit à M. de Pellisson, qui est d'un tour si delicat qu'il n'y a personne qui ne voulût l'avoir ecrit. Je vous prie, Monsieur, de la louer et de la remercier de ma part. Comme je ne doute pas que M. votre frere ne vous mande toutes les nouvelles du monde, je ne vous parlerai de la belle entreprise d'Angleterre que parce que je ne m'en saurois empêcher ; rien n'etant plus glorieux pour Louis le Grand que d'envoyer une armée de trente mille hommes pour retablir le roy d'Angleterre, dans le même temps qu'il a tant de princes ligués contre lui. Cependant j'avance hardiment qu'il n'y a que les vents contraires qui puissent empêcher le succès de cette heroïque entreprise. Comme j'ai des amis et des parents tout le long des côtes de Normandie, je sais tout ce qui s'y passe. Le roy d'Angleterre arriva à Caen le 24 de ce mois, à quatre heures après-midi. Il y trouva mylord Danchot, le colonel Canon et les principaux officiers ecossois qui avoient debarqué au Havre. Ils le saluerent avec tant de marques de tendresse que ce prince en eut les larmes aux yeux. Ils furent très-contents de lui. Ce prince partit le lendemain, à cinq heures du matin, pour aller à son armée, composée de vingt mille hommes de bonnes troupes, sans compter les dix mille qui doivent s'embarquer au Havre, où M. de Choiseuil etoit dejà arrivé et où le marquis de Nesmont, frere d'un de mes amis, avoit ordre de se rendre. M. de Tourville doit mettre à la voile le 27 pour aller à la Hogue, où le roy d'Angleterre doit s'embarquer, et l'on m'ecrit du Havre que dans peu on verra passer huit à neuf cents voiles qui iront fondre en Angleterre. J'ai vu des lettres de La Haye. L'u-

surpateur etcit encore à Loo, brouillé avec M. de Baviere et fort embarrassé. On dit toujours que le Roy partira le 10 de mai ; mais je ne puis croire que son voyage soit long. Le bibliothecaire du Vatican est mort : c'etoit un grand ennemi de la France. L'entreprise d'Angleterre va faire un grand bruit dans ce pays là. Le prince de Danemark y est et viendra en France ensuite. Comme vous aimez les belles choses, je vous envoie de beaux vers d'un de mes amis de Bordeaux ; en voici le sujet : Il m'envoya le jour de l'equinoxe, que le soleil commence de remonter, une pierre gravée très-curieuse et très-antique. On voit tous les signes du zodiaque à l'entour et le soleil dans son char au milieu. Et comme on parle en même temps du voyage du Roy et que le soleil est sa devise, M. Betoulaud appliqua heureusement le voyage du Roy au tour du soleil. La pierre est en jaspe oriental et les habiles medaillistes disent que c'est un talisman. J'ai cru que vous seriez bien aise de voir ce petit ouvrage et que vous pardonneriez à l'auteur les trop grandes louanges qu'il donne à votre, etc....

A M. BOISOT, ABBÉ DE SAINT-VINCENT, A BESANÇON.

Le 10 de mai 1692.

Je vous prie, Monsieur, de me pardonner la liberté que je prends de vous envoyer une reponse que je dois

à Mme Chandiot, que je serai bien aise que vous lui rendiez en main propre. Après cela, Monsieur, je vous dirai que le Roy part aujourd'hui avec toute sa royale famille pour aller coucher à Chantilly, où il sejournera demain, et lundi il ira à Compiegne, mardi à Noyon et mercredi à Château-Cambresis. On n'en sait pas encore davantage, mais assurement un grand orage va tomber quelque part. Les uns croyent Namur, les autres Ostende; peu de jours nous eclairciront. Le temps est si dereglé et si contraire à la guerre, soit par mer ou par terre, qu'il est bien à desirer qu'il change, et j'en fais des vœux continuels au ciel. On m'ecrit du camp du roi d'Angleterre qu'il y arrive tous les jours des Anglois qui l'assurent qu'on l'y attend avec impatience, et que la plupart des grands seigneurs sont à leur tête, qui se declareront pour lui dès qu'il paroîtra. Il arrive aussi à son camp des Ecossois et des Irlandais ; mais le temps est cause que la flotte de Brest n'est pas encore à la Hogue. Celle de Saint-Malo, composée de trois cents voiles, a passé au Havre où quatre mille chevaux s'embarquent. Il ne faut que douze heures pour passer de la Hogue aux ports d'Angleterre. Une chose qui fait beaucoup raisonner, c'est qu'on a defendu à tous nos armateurs d'attaquer ni de prendre nuls vaisseaux marchands anglois ; cela est positivement vrai. Le prince d'Orange paroît, dit-on, en grande indolence à Loo. Tout va bien à Constantinople ; j'en eus hier des nouvelles ; et tout va bien aussi à Rome. Il devoit y avoir consistoire le lundi d'après le jour qu'on m'ecrivoit, et le Pape avoit fait la veille une action de grande vigueur, dont on le louoit fort. Le

prince Tassi (Taxis), qui a l'intendance des postes d'Espagne, de Naples et de Milan, et qui, en cette qualité, a les armes d'Espagne sur sa porte, ayant eu quelque demêlé avec le secretaire de l'ambassadeur de Venise, commanda à son cocher de faire verser le carrosse de ce secretaire au milieu du Cours. Mais le cocher maladroit, en versant le secretaire versa aussi son maître, qui en fut si irrité, qu'il battit et maltraita un laquais de l'ambassadeur de Venise, qui suivoit le secretaire, et parla même insolemment de l'ambassadeur et de la Republique. Le lendemain, craignant quelque insulte de cet ambassadeur, il fut faire cortege à la cavalcade des cardinaux, et fut aussi au Cours, son fils avec lui et plusieurs braves, avec des armes cachées dans son carrosse. Il en avoit même trente bien armés chez lui; de sorte que le Pape apprenant cela, envoya deux cents sbires avec une compagnie du château Saint-Ange, qui prirent le prince Tassi, son fils et ses trente braves qui firent pourtant une decharge, et les menerent en prison. L'ambassadeur d'Espagne a filé doux et ne s'en est pas mêlé. J'ai cru que vous seriez bien aise de savoir cela.

Je suis, Monsieur, très-sincerement votre etc.

AU MÊME.

Le 31 mai 1692.

Il y a si longtemps que je vous dois une reponse, Monsieur, que peut-être avez-vous oublié que je vous la

dois. Mais je ne laisse pas de vous en demander pardon, quoique je n'aie nul tort ; car des embarras imprevus ne m'ont pas laissé le temps de respirer. Et puis, Monsieur, votre derniere lettre etoit si excessivement modeste qu'il eût fallu vous en gronder. J'en ai fait convenir M. de Pellisson, qui vous fait bien des compliments. Sa santé est toujours assez incertaine et la bizarrerie de la saison y contribue pour beaucoup. Car je n'ai jamais vu un tel printemps. Cependant les armes du Roy sont en etat de le faire vaincre de toutes parts. Nos trente-cinq galeres aux côtes d'Italie ont vu prendre Oneille, l'epée à la main, aux troupes qu'elles avoient descendues en ce lieu-là ; et le Roy, avec ses formidables armées, fait trembler toute la Flandre et trembler un usurpateur si intrepide qu'on assure qu'il n'a jamais craint Dieu. La Gazette vous dira sans doute que Namur fut investi le 24 par M. de Boufflers, entre Sambre-et-Meuse ; mais je ne sais si elle vous dira assez bien que le Roy ayant decampé, conduisit son armée sur quatre colonnes, Sa Majesté se tenant à la plus proche des ennemis. Il la conduisit avec toute la capacité d'un general consommé en l'art militaire. Il fut, suivi de Vauban, reconnoître la place, marquer le camp, les attaques et les batteries et donner ordre à toutes choses, jusques à regler les fronts de l'armée. Celle de M. de Luxembourg couvre le siege à une lieue et demie de là. Vauban espere qu'il ne sera pas long. Les ennemis ont tiré trois mille chevaux de la place, dont ils se repentent. Le prince d'Orange est vers Bruxelles qui assemble des troupes : on dit qu'il n'a pas encore trente-six mille hommes. Il est sorti trente dames de Namur

que le Roy a fait arrêter. On ne sait pas encore ce qu'il veut en faire. Vauban assure que le siege ne sera pas long. La ville est commandée par deux montagnes d'où on la mettra en cendres. Le 21, M le Duc, M. de Villeroy et M. de Bresse y arriverent devant Namur. Je reçois dans ce moment des lettres de la Hogue qui m'assurent que M. de Tourville a dû y arriver jeudi 29 de ce mois, avec les escadres de M. Château-Renaud et de M. de Villette qui l'ont joint. On m'interrompt pour me donner une lettre du Hâvre du 29, qui porte que depuis dix heures et demie on entendoit des decharges continuelles de canon : ce qui fait croire qu'il y a un combat entre les deux flottes et que les chaloupes qui etoient venues disoient que ce combat se faisoit à treize lieues de là, au nord-ouest. J'en aurai apparemment demain des nouvelles : je vous les manderai l'ordinaire prochain. Permettez-moi d'assurer Mme Chandiot de mon service très-humble, Monsieur, et me croyez autant que je le suis, votre etc.

P. S. J'apprends que le Roy a envoyé les trente dames dans une abbaye de religieuses et ordonné qu'on les traite magnifiquement et avec beaucoup d'honnêteté. Cela est fort beau au Roy.

AU MÊME.

Le 20 de juillet 1692.

Je reçus hier au soir, Monsieur, votre lettre du 15 qui m'a fait beaucoup de plaisir ; car j'allois vous ecrire pour me plaindre de votre silence et pour vous envoyer un madrigal qui vous fera voir que j'ai trouvé plus de facilité à railler du prince d'Orange qu'à louer le Roy. Il est vrai que je le loue ailleurs et qu'ayant ecrit à M[me] de Maintenon à Dinan et au R. P. de la Chaise devant Namur, ce madrigal n'est qu'un petit enfant perdu qui court le monde. Je souhaite pourtant qu'il ne vous deplaise pas. M. Perrault de l'Academie a fait quatre vers assez plaisans, les voici :

AUX JESUITES DE L'ARMÉE.

Commodement, aussi bien qu'en lieu sûr,
Vous avez vu le siege de Namur ;
C'est un exploit bien digne de louange ;
Plus n'en a fait ce grand prince d'Orange.

Enfin, Monsieur, c'est la mode de se moquer de lui et tout Paris est rempli de chansons de ce caractere-là. Je crois que dans un mois j'aurai deux petits volumes à vous envoyer. Apprenez-moi par quelle voie je pourrai vous les faire tenir. Le Roy est revenu en parfaite santé.

Il a donné de très-bonne grâce le gouvernement d'Antibes au neveu du cardinal de Janson dont le pere vient de mourir. Il a dit en le donnant qu'il le donnoit aux services de l'oncle et du pere. J'en ecrirai demain à cette Eminence. Au reste, vous vous moquez de moi quand vous me dites que vous me devez une partie des honneurs qu'on vous a rendus à votre voyage ; car vous ne les devez qu'à votre merite. Mais vous me devez un peu d'amitié, parce que je suis sincerement, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

P. S. Excusez une très-mauvaise plume et me permettez d'assurer l'aimable Mme Chandiot de mon service très-humble.

AU MÊME.

Le 20 de septembre 1692.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous pensez de mon silence ; mais je vous assure que la cause n'en est facheuse que pour moi et que dans le temps que je ne vous ai pas repondu, je me suis souvenu tous les jours que je devois vous repondre et que je me privois d'un grand plaisir en ne vous donnant pas lieu de me faire l'honneur de m'ecrire. Mais un rhume, un procès au Grand Conseil et plusieurs autres embarras m'ont fait resoudre

d'attendre que je puisse vous envoyer deux petits volumes d'entretiens de morale[1], pour faire ma paix avec vous. Mais par malheur il y a tant de fautes d'impression, sans compter les miennes, que je ne sais s'ils seront bien propres à vous apaiser, en cas que vous m'ayez fait l'honneur d'être un peu irrité de mon silence. Quoi qu'il en soit, Monsieur, je vous demande une voie pour vous les envoyer ; car j'appris hier par M. de Pellisson que M. le president Boisot est à Besançon en bonne santé, dont je suis fort aise ; et vous me ferez le plaisir de l'assurer de mon très-humble service. Nous eûmes avant-hier, ici et à Versailles, un tremblement de terre : je le sentis, mais je ne le connus pas d'abord. J'etois assise dans une chaise qui touchoit la porte d'un petit cabinet de la chambre où je couche, qui n'est pas celle que vous avez vue. Je sentis que cette porte ebranloit ma chaise et ma chaise m'ebranloit moi-même. Mais comme cela dura peu, je crus que c'etoit un chat enfermé dans le cabinet qui en vouloit sortir et je n'en eus nulle emotion. Mais une heure après dîner, je sus que dans tout mon quartier il n'y avoit point de maison où il ne se trouvât quelqu'un qui ne s'en fût aperçu. Et il fut si fort à Notre-Dame que tous ceux qui s'y trouvoient en sortirent, croyant que l'eglise alloit tomber. On sentit aussi le tremblement plus fort sur les ponts qu'ailleurs. M. de Pellisson m'ecrivit hier qu'il s'etoit fait sentir si fort à Versailles, au Grand-Commun où il loge, au château, à la ville et à la paroisse, que le peuple songeoit dejà à

[1] Paris, 1692, 2 vol. in-12.

quitter les maisons et à gagner la campagne. Le Roy etoit à Marly : on ne savoit pas encore hier si on l'y avoit senti ; mais une laitiere de Montreuil me dit hier que tous les arbres avoient eté ebranlés et que ceux qui descendoient la montagne ne pouvoient s'empêcher de tomber : par bonheur cela fut court. M. de Pellisson n'en sentit rien : car il s'etoit endormi dans une chaise après avoir dîné, et son valet de chambre fut le seul de ses gens qui s'en aperçut. J'ai cru, Monsieur, devoir vous dire cet evenement dont tous les rois du monde ne sont pas les maîtres. Je ne vous dis point que tout va bien de toutes parts, ma lettre est dejà trop longue, mais seulement que Mme la baronne de Bressey est ici pour solliciter les affaires de son mari. M. de Valcroissant est venu avec elle. On m'a dit qu'elle est jeune et belle et que peut-être me viendra-t-elle voir. Son mari est à Arras. Permettez-moi d'assurer Mme Chandiot de mon service très-humble et de la justice que je rends à son merite, et de vous assurer vous-même, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais, ni n'est plus veritablement votre etc.

P. S. J'apprends que le tremblement de terre a eté à Marly comme à Versailles, sans y faire aucun mal.

AU MÊME.

L'onzième d'octobre 1692.

Je vous ecris aujourd'hui, Monsieur, par un temps si extraordinaire qu'on ne peut s'empêcher de s'en plaindre. Il fit hier un jour du mois de mars ; le soleil etoit fort clair, il geloit un peu à la campagne et le froid etoit moderé. Presentement toutes les maisons sont couvertes de neige et il y en a plus d'un pied de haut dans mon jardin ; et il en tombe encore une telle abondance que l'air en est obscurci. Et avec cela il fait un grand vent et un froid très-piquant : ce qui n'accommode pas une santé delicate comme est celle de M. de Pellisson, ni une enrhumée comme moi, ni les armées qui sont encore en campagne. Après cela, Monsieur, je vous dirai que je n'ai pas eté obligée d'envoyer au college de Bourgogne : car M. l'abbé Reud[1] est venu lui-même prendre les livres que je vous destinois. Et comme il y avoit dejà assez de monde dans mon cabinet et que je ne parle pas de loin, je ne pus l'entretenir comme je l'eusse voulu, et je ne le remerciai qu'en le conduisant dans ma chambre. Vous trouverez des fautes d'impression sans nombre, qui ne sont pas à l'errata. Ne les confondez pas avec les miennes et excusez les unes et les autres.

[1] D'une famille patricienne de Bayonne ; il y a eu des cogouverneurs de ce nom et des conseillers au Parlement. Elle est éteinte depuis la fin du dernier siècle.

Souvenez-vous, Monsieur, que je vous ai demandé vos sentiments sinceres ; je fais la même priere à Mme Chandiot. Mais pour les avoir tous purs, je les demande de sa main, afin d'avoir deux plaisirs pour un. Assurez-la, s'il vous plaît, de mes très-humbles services et d'une estime très-distinguée. N'allez pas vous figurer que je cherche à me faire louer, au contraire je ne veux que m'instruire. Je ne vous dis pas de nouvelles, car vous ne pouvez ignorer que les armes du Roy ont eté victorieuses en Allemagne comme en Flandre ; que le duc de Savoye a abandonné le peu qu'il avoit pris, de peur d'être pris lui-même, et qu'au lieu d'être un conquerant, il n'est qu'un brûleur de maisons. On me dit hier qu'il a la fievre tierce ; cela est extraordinaire après avoir eu la petite verole. Le prince d'Orange n'est pas sorti de Flandre fort heroïquement : car il partit de nuit sans dire adieu à personne : ses gardes demeurerent en etat jusqu'au lendemain au jour, qu'on declara son depart. On croit qu'il passera en Angleterre, où les esprits sont fort divisés. Le prince regent de Wirtemberg, que M. le marechal de Duras a pris, est très-bien fait et a beaucoup d'esprit et n'a nul accent ni nul air etranger. Le roy et la reine d'Angleterre sont à Fontainebleau où le Roy les a reçus, comme les deux dernieres années, avec une magnificence toute royale et une honnesteté heroïque. Vous en connoîtrez une partie dans un des Entretiens. Permettez-moi, Monsieur, de faire mille compliments à M. votre frere[1] et de vous assurer

[1] Le président dont on a parlé plus haut.

sincerement que personne ne vous estime et ne vous honore plus que votre etc., sans excepter M. de Pellisson.

AU MÊME.

Le 13 novembre 1692.

Je dois reponse, Monsieur, à deux de vos lettres; mais un grand rhume et beaucoup d'affaires très-differentes m'ont empêchée de me donner l'honneur et le plaisir de vous repondre plus tôt. Il y a une chose dans la premiere dont j'aurois profité si je l'avois sue lorsque je fis la Conversation sur la tyrannie de l'usage; car cela me fait croire que j'ai eu raison de la faire. En effet, Monsieur, peut-on rien voir de plus different que l'usage singulier de Besançon et celui de tous les autres lieux du monde et surtout de celui de la cour et de Paris. Car vous me dites qu'il faut cacher soigneusement dans votre ville que j'ai l'honneur d'avoir quelque commerce avec Mme Chandiot: et il m'est arrivé plusieurs fois que des dames que je n'ai jamais vues ont dit que j'etois de leurs amies et que je leur ecrivois. Mais du moins me sera-t-il permis de parler de son merite à M. de Pellisson et de me louer de sa bonté. Pour votre seconde lettre, Monsieur, je commence d'y repondre par vous remercier de la maniere dont vous avez reçu mon present. Je vous envoye le veritable er-

rata que j'ai fait mieux que celui de l'imprimeur, et vous verrez que *les anciens Romains,* qu'on a mis au lieu de mettre *les Lacedemoniens,* est une faute d'impression. Cela est su trop generalement pour être une ignorance. Vous me ferez plaisir de me renvoyer cet errata. Pour ce que vous me dites, Monsieur, que les lecteurs aimeroient mieux qu'on leur laissât la liberté de juger, vous me permettrez de vous dire que je n'executerois pas le dessein que mes amis m'ont fait prendre, si je suivois vos avis. Car ces entretiens ne sont pas ceux de deux philosophes de la secte de Diogene; ce sont des hommes et des dames du monde qui doivent parler comme on y parle. Et il est constamment vrai que le bel usage veut qu'on releve avec esprit ce qui se dit d'agréable dans une compagnie composée de personnes qui savent l'exacte politesse, et les conversations auroient un air sec et incivil sans cet usage. De sorte, Monsieur, que voulant faire passer la politesse de notre temps au temps qui viendra, j'ai dû faire parler les personnes que j'introduis comme les honnêtes gens parlent. Pour l'endroit de l'amour-propre si caché dans notre cœur, il faut qu'il m'aveugle puisque je ne puis deviner ce que vous y devinez. Et comme cela a passé devant les yeux de M. de Pellisson sans qu'il s'y soit arrêté, et devant ceux de trois ou quatre personnes à qui j'ai montré cet endroit depuis votre objection et qui n'y ont rien trouvé à dire, j'ai lieu de croire que, s'il y a faute, elle doit être petite. Pour ce mot de *sentiments* dont vous me parlez, peut-être seroit-il mieux qu'il y eût *d'inspirer de semblables sentiments* au lieu de *susceptibles.* Mais,

Monsieur, je serois bien glorieuse, s'il n'y avoit pas d'autres imperfections à mon ouvrage. Il est vrai que ces sentiments sont si heureux dans le monde, que je crois que quelque constellation cache leurs defauts. Et je viens de recevoir une lettre de M. l'evêque d'Agen[1], qui est le plus eloquent prelat du royaume, et une de M. l'evêque d'Avranches[2] qui est le plus savant, qui me persuadent ce que je dis. Une jeune demoiselle de quatorze ans a fait des vers au-dessus de son âge, pour les louer; une autre de vingt-quatre ans en a fait de très-jolis. M. le Camus Melson[3] en a fait aussi, et MM. Betoulaud et Bosquillon, le Petit et plusieurs autres en ont fait de très-beaux. Mais au milieu de tout cela, Monsieur, je donne à votre suffrage le prix qu'il merite et je tiens à grand honneur que les entretiens ne vous aient pas ennuyé. Ma lettre est déjà si longue que je n'ose y rien ajouter, si ce n'est de vous supplier de me permettre d'assurer M. votre frere de mes très-humbles services et d'être bien persuadé que personne ne vous estime et ne vous honore plus que je fais, ni n'est avec plus de sincerité votre etc.

[1] Mascaron. M[lle] de Scudery, en le disant le plus éloquent prélat du royaume, oublioit Bossuet. Mais Bossuet ne l'avoit pas apparemment remerciée de l'envoi de son ouvrage.

[2] Huet.

[3] Voy. *Historiettes.*

AU MÊME.

Le 10 janvier 1693.

J'ai eté surprise bien agréablement, Monsieur, car comme je me preparois à vous demander pardon de mon silence, j'ai reçu les excuses obligeantes que vous me faites du vostre. Mais la cause du mien ne ressemble en rien à celle qui m'a empeschée d'avoir de vos nouvelles. Car la bizarrerie du temps a alteré ma santé, et les soins d'un procès, qui a duré plus d'un an, ne m'ont pas permis de donner nul temps à mon plaisir. Et depuis le jour de l'an, je n'ai fait que recevoir des vers, des billets remplis de souhaits et de petits presents. Je n'ai pas oublié, Monsieur, que vous m'avez demandé les vers qu'on m'a envoyés sur les *Entretiens*. Mais il y en auroit trop et je ne les donne pas à copier pour eviter d'estre un Mercure galant. Je vous envoie seulement ce que les Vertus m'ont dit en cette occasion : c'est M. Betoulaud qui les a fait parler ; c'est un homme d'un merite fort distingué. J'y ai joint des vers d'une demoiselle qui me les envoya le premier jour de l'an : M. de Pellisson les trouve fort jolis de leur caractere. Je ne manquerai pas, Monsieur, de lui demander ce soir ce je ne sais quoi que vous lui deviez envoyer, car tout ce qui vient de vous m'est infiniment agréable. Mais je ne puis trouver bien que Mme Chandiot se derobe à ses amis pour

des soins qui ne sauroient au plus l'occuper que le matin pour donner des ordres. Pour le reste du jour, je vous en plains et elle aussi. Assurez-la, s'il vous plaît, de mon service très-humble et ne m'oubliez pas quand M. vostre frere aura loisir de recevoir mes compliments, et pour vous, Monsieur, soyez bien persuadé que vous n'avez pas d'amie qui soit plus sincerement que je le suis vostre etc.

P. S. Furnes est pris ; c'est une grande nouvelle. Je ne puis relire, excusez le desordre de ce billet.

AU MÊME[1].

Le 21 fevrier 1693.

N'attendez aujourd'hui de moi que des larmes et des plaintes, Monsieur, car la perte que j'ai faite est si grande et la douleur que j'en ai est si vive, que rien ne la peut ni egaler, ni exprimer. On peut dire sans flatterie que le Roy y perd le plus zelé de ses sujets, le siecle un grand ornement, les belles-lettres un grand eclat, tous ses amis une ame heroïque et la religion un grand defenseur. Mais je crois perdre plus que tout cela en-

[1] Cette lettre a déjà été imprimée dans les *Conversations littéraires*, par Mlle Marie de Saint-Juan ; *Paris, Vatou*, 1859, in-12 ; mais toutes les autres sont inédites.

semble ; car un ami de quarante années de ce merite-là, qu'on a connu dans la bonne et dans la mauvaise fortune et trouvé toujours egalement digne d'admiration dans l'une et dans l'autre, est une perte que nulle autre ne peut egaler. Chacun a eu toute la surprise qui la pouvoit faire sentir d'une maniere plus dure ; car M. de Pellisson n'avoit pas de fievre, il dormoit assez bien, il n'a pas gardé le lit un seul jour. Il fut à la messe le dimanche gras, et le jour de la Vierge il ecrivit au cardinal Janson une lettre de consolation sur la mort de sa sœur qui estoit mon amie, et une au gouverneur de Philipeville pour le remercier des bons offices qu'il avoit rendus à un de mes amis. Je vous dis tout cela, Monsieur, pour vous faire connoistre qu'il ne croyoit pas mourir. Il m'ecrivoit tous les jours l'etat de son mal ; mais lui ayant un peu empiré le vendredi au soir, il prit la resolution de se confesser le lendemain au matin et de recevoir Nostre Seigneur. Il s'endormit tout habillé dans sa chaise. Mais ses gens trouvant son dormir trop long et trop fort, le reveillerent. Mais, helas ! il avoit perdu la connoissance et mourut quatre heures après sans nulle violence. De sorte, Monsieur, que la maladie fut courte et la mort subite. L'innocence de sa vie et un nombre innombrable de bonnes œuvres ne mettent pas ceux qui l'ont connu en peine de son salut. Mais un faux devot et de malins esprits suscités par l'enfer, ont essayé de ternir la conversion la plus parfaite qui ait jamais esté, et répandu un grand bruit que ce qui l'avoit empesché de se confesser, c'est qu'il estoit encore huguenot. Ce bruit si faux et si malin m'a donné beaucoup de peine pour defendre cet illustre ami dans la plus

noire calomnie qui fut jamais. Grâce à Dieu, le Roy et tous les gens sages ne l'ont pas cru. J'ecrivis à Mme de Maintenon, à M. le Chancelier, à M. le Pelletier, à M. de Meaux, une lettre de quinze pages. Je vous enverrai, l'ordinaire prochain, une copie de sa reponse. Ce grand evêque, le R. P. de la Chaise, tous les jesuites des trois maisons de Paris et enfin tous les honnêtes gens lui ont rendu justice. Et j'ai trouvé une preuve incontestable pour sa foi sur le mystere de l'Eucharistie, et pour sa devotion au Saint-Sacrement : on a trouvé parmi ses papiers de Versailles un traité qu'il faisoit de ce mystere et qu'il esperoit faire imprimer à Pasques. On l'a porté à M. de Meaux et ses calomniateurs commencent d'être honteux de leur calomnie. On lui a fait un service à Versailles où il est enterré, un à l'abbaye Saint-Germain où il y eut grand monde. L'Academie en fit dire hier un aux Billettes où les plus illustres academiciens se trouverent, et l'Academie de Soissons en doit aussi faire dire un. J'aurois cent choses à vous dire, Monsieur, mais les larmes m'aveuglent et la douleur me suffoque. Je remercie Mme Chandiot de l'equité qu'elle a de me plaindre, et comme ma plus douce consolation est d'aimer ce qu'il a aimé, permettez-moi, Monsieur, d'être toute ma vie votre etc.

AU MÊME.

Le 28 fevrier 1693.

La vive et juste douleur dont mon cœur est penetré pour la perte irreparable d'un illustre ami de quarante années, ne m'a pas permis de vous repondre plus tôt, Monsieur, et je vois plus de cinquante lettres auxquellles je n'ai pas repondu. Et ma douleur a tellement alteré ma santé que j'ai eu besoin de tout mon courage pour n'être pas accablée par tant de malheurs à la fois. Car je n'ai pas eu seulement à supporter la plus vive affliction qui fut jamais et la plus juste, il a fallu que j'aie à combattre la plus noire calomnie qui ait jamais eté, et je m'y suis opposée avec tant de vigueur que grâce, à Dieu, ce monstre sorti d'enfer est près d'expirer. Car enfin, Monsieur, quelques esprits malins suscités par des demons pour essayer de ternir la plus sincere et la plus parfaite conversion qui fut jamais, repandirent dans le monde que M. de Pellisson n'avoit remis au lendemain à se confesser que parce qu'il etoit encore huguenot. Sur l'article de l'Eucharistie, ce mensonge est si grossier, si eloigné de toute vraisemblance, que je ne puis comprendre qu'il se soit trouvé des gens qui l'aient voulu ecouter. Voici, Monsieur, comment la maladie de M. de Pellisson s'est passée. Se trouvant un peu plus incommodé qu'à l'ordi-

naire, il s'en alla à Versailles, pensant y être plus en repos. Il n'avoit point de fievre, il dormoit assez bien et avoit pourtant un grand degoût et un derangement qui ne l'empêchoit pas de voir beaucoup de monde. Il n'a pas gardé le lit un seul jour et est mort tout habillé. Il fut à la messe le dimanche gras, et le jour de la Vierge il ecrivit une lettre de consolation au cardinal de Janson, qui a perdu une sœur qui etoit mon amie. Il en ecrivit une au gouverneur de Philipeville pour le remercier des bons offices qu'il a rendus à un de mes amis, l'assurant qu'il le serviroit en toute occasion. Il m'ecrivoit tous les jours l'etat de son mal. Je vous dis tout cela, Monsieur, pour vous faire connoître qu'il ne croyoit pas mourir; mais lui estant un peu empiré le vendredi au soir, on lui proposa de se confesser et de recevoir Notre-Seigneur. Mais le malade estant tout habillé dans sa chaise et ne se sentant pas si mal, prit la resolution de se confesser le lendemain au matin et de recevoir le viatique, prenant la nuit pour se preparer. Mais quelque temps après il s'endormit dans sa chaise et ses gens trouvant qu'il dormoit trop longtemps, le reveillerent. Mais, hélas! Monsieur, il se trouvoit sans connoissance et mourut quatre heures après sans nulle violence. Et dès qu'il fut expiré les malins esprits se dechaînerent et publierent faussement qu'il n'avoit pas voulu se confesser. Il se rencontre que le curé de Versailles, qui est un missionnaire, estoit irrité de ce que M. de Pellisson alloit tous les jours à la messe à la chapelle du château, ou aux Récollets, comme en estant plus proche; de sorte qu'estant mal disposé, il crut ce que la canaille libertine ou huguenote et envieuse

publia, et ce faux bruit se repandit partout. J'ecrivis à Mme de Maintenon, à M. le Chancelier, à M. le Pelletier, ministre d'Estat, et surtout à M. de Meaux, une lettre de quinze pages, remplie de preuves incontestables de la foi vive et sincere de M. de Pellisson sur le mystere de l'Eucharistie. Je vous envoie la copie de la reponse qu'il m'a faite. Elle est mal ecrite, mais je n'ai pas le temps de l'ecrire. Vous verrez que le Roy a rendu justice à l'illustre mort. Je le sais par cent endroits et il n'y a plus que quelque canaille envieuse et heretique qui ose mal parler de sa foi. Au contraire, on m'ecrit des eloges de sa piété. Il alloit faire imprimer à Pasques ce qu'il ecrivoit sur l'Eucharistie, que M. Pirot, docteur de Sorbonne, avoit dejà vu et fort approuvé. Enfin, Monsieur, j'ai la consolation de voir le mensonge s'en aller en fumée pour laisser briller la verité. C'est tout ce que vous dira pour aujourd'hui une affligée que la douleur a fait malade. Je fais ce que je puis pour resister à tous ces maux, car je suis necessaire à conserver sa memoire. Aidez-moi, Monsieur, dans ce juste dessein. Remerciez pour moi Mme Chandiot de la bonté qu'elle a de me plaindre et l'assurez de mon très-humble service. Et me permettez d'esperer, Monsieur, que vous me continuerez l'amitié dont vous m'avez honorée et vous souvenez pour me l'accorder que j'ai eu le bonheur d'estre quarante années la premiere amie d'un homme si rare, qu'on peut dire que le Roy y perd le plus zelé de ses sujets, le siecle un grand ornement, les belles-lettres un grand eclat, ses amis une ame heroïque et l'Eglise un grand defenseur. Le temps m'empeschera, Monsieur, de vous en dire

davantage, mais rien ne peut m'empescher d'estre toujours votre etc.

P. S. Je ne puis relire, je vous en demande pardon.

AU MÊME.

Le 7 de mars 1693.

Je ne combats pas votre douleur, Monsieur, et je vous rends la justice que vous me rendez. Mais la colere m'a donné un courage et la force de resister à cette juste douleur, pour combattre la calomnie qui, grâce à Dieu, est etouffée par la vérité. Et il n'y a plus que le bas peuple heretique qui en soit infecté. Je vous envoie la lettre de M. de Meaux que vous me demandez. J'en reçus hier une autre par laquelle il m'assure qu'il n'oublie rien pour honorer la memoire de notre cher et illustre ami. Mme de Maintenon en a ecrit très avantageusement, M. l'abbé de la Trappe[1] en a fait l'eloge, un de ses amis, le R. P. de la Chaise en rendit dimanche de grands temoignages chez Monseigneur l'archevêque où il y avoit assemblée, et tout d'une voix la calomnie fut condamnée. A Angers, l'evêque a justifié pleinement l'illustre mort et deux ministres bien con-

1 Le célèbre abbé de Rancé.

vertis l'ont defendu contre le bas peuple heretique. Je viens de recevoir un très-bel ouvrage en vers à la louange de notre incomparable ami : il est de M. de Betoulaud de Bordeaux. Le dernier *Mercure galant* contient un eloge veritable. Ceux qui font le *Mercure* ont cru que je l'avois ecrit ; mais il est d'un de mes amis appelé M. Bosquillon, à qui j'avois donné un simple memoire. M. Turgot Saint-Clair a fait deux epitaphes en latin qu'on estime fort. Mais il les montre et ne les donne pas ; il en use ainsi de tout ce qui part de son esprit. Il y aura encore d'autres eloges avec un peu de temps ; c'est tout ce qu'on peut faire pour un ami qu'on perd. M. de Leibnitz d'Hanovre lui donne mille louanges dans une lettre qu'il a ecrite à une religieuse de grand merite, qui est à Maubuisson. Enfin, Monsieur, la medisance se change en eloges et la verité triomphe du mensonge. La *Gazette* de Rotterdam et une encore de ces pays-là ont dit qu'il estoit mort protestant ; mais on me montra hier un imprimé de Hanovre qui donne le dementi à ces deux gazettes, et on en a envoyé plusieurs exemplaires en Hollande, où on narre la maladie et la mort au vrai. Je ne sais qui a fait cela en Flandre ; mais il faut louer ceux qui l'ont fait. Permettez-moi, Monsieur, de remercier M. le president Boisot et toute votre famille de la justice qu'ils me rendent en me plaignant, et de les assurer de mon service très-humble. Et pour vous, Monsieur, je veux croire que, sachant que j'estois la premiere amie de l'illustre mort depuis trente-huit ans, cela me tiendra lieu de merite et que vous voudrez bien que je sois le reste de ma vie vostre etc.

P. S. Comme vous ecrivez parfaitement bien, je vous condamne à donner quelque marque publique de votre amitié pour lui.

AU MÊME.

Le 13 de mars 1693.

La perte des personnes ordinaires cause aussi des douleurs communes qui diminuent assez promptement et dont la raison empêche la violence et la durée. Mais quand on perd un ami d'un merite infini tel qu'etoit feu M. de Pellisson, cette même raison qui fait connoître la grandeur de la perte qu'on a faite, sert aussi à en augmenter le deplaisir et à le faire durer. La religion fait qu'on ne se desespere pas et qu'on se resout à vivre; mais il ne faut jamais vouloir oublier ce qu'on a perdu, ni s'en consoler, et tout ce que la raison doit faire est de nous empescher d'importuner toujours de notre affliction ceux qui ne sont pas affligés. Mais il faut conserver et honorer la memoire de ceux qu'on a perdus et les defendre toute sa vie. J'ai la consolation de voir la calomnie detruite entierement en France et je travaille avec des personnes de grand merite à la detruire en Allemagne et en Hollande, où les huguenots de France l'ont repandue. M. l'abbé de la Trappe a ecrit à un de ses amis une lettre

sur le sujet de cette calomnie, qui est très-avantageuse à la foi ferme et sincere de l'illustre mort, dont la vertu a eté toute pure et la conduite toute sage. Il m'en faut croire, Monsieur, car l'ayant observé de près durant trente-huit années, mon temoignage doit être compté. Et si Dieu me laisse vivre assez longtemps pour ecrire ce que je sais de sa vie, je la justifierai dans les affaires temporelles, comme j'ai fait sur la religion. Il n'a jamais eté maîtrisé par une passion; il a aimé la gloire, mais il a songé à la meriter par ses vertus; et ses disgrâces lui ont acquis un honneur immortel. En un mot, Monsieur, son salut est venu de ses disgrâces, et l'etude de l'Ecriture et des Peres, dans la Bastille, ont causé sa conversion qui a eu des circonstances heroïques. Et il y en aura quelques-unes dans le *Journal des Savans* ou d'avril, ou de mai : je ne sais encore lequel. Mais enfin, Monsieur, je puis vous assurer que les malheurs ont fait sa plus grande gloire et qu'il a passé dans les finances et dans la cour comme ce fleuve fameux qui traverse la mer sans se saler. Je suis fâchée de n'avoir pas vu l'ouvrage qu'on vous a renvoyé; car tout ce qui vient de vous m'est precieux et pour votre merite et par l'amitié que l'illustre mort avait pour vous. Et je veux esperer aussi que, pour l'amour de lui, vous aimerez toujours un peu votre etc.

AU MÊME.

Le 3 d'avril 1693.

Comme la douleur est du poison pour moi, Monsieur, ma santé n'a pu resister à celle dont mon cœur est penetré. Et comme mes larmes m'ont attiré une fluxion sur les yeux, je n'ai pu vous repondre plus tost pour vous remercier de m'avoir envoyé ce que vous aviez escrit sur nostre incomparable ami, qui se trouve parfaitement beau. Et je vous exhorte, Monsieur, à continuer vostre dessein et de trouver lieu de placer cette belle lettre[1], qui fera honneur à l'illustre mort et à vous. Et je ne doute pas non plus que ce que vous escrivez n'en fasse beaucoup au cardinal de Granvelle[2]. Je vous exhorte donc, Monsieur, à executer vostre dessein comme nostre incomparable ami vous l'eût conseillé. Sa memoire, grâce à Dieu, a l'eclat qu'elle merite et l'on m'escrit de Bordeaux que quelques huguenots ayant voulu dire quelque chose contre sa memoire, on s'est moqué d'eux et on les fera taire. Mais ce qui est très-considerable, Monsieur, c'est que mardi dernier, M. l'abbé de Fenelon fut reçu à l'Academie pour remplir la place de M. de Pellisson. L'assem-

[1] Elle n'a point été imprimée et on ne l'a pas retrouvée dans les manuscrits de l'abbé Boisot.

[2] La *lettre* de l'abbé Boisot à Pellisson, contenant son projet de la Vie du cardinal de Granvelle, etc., a été publiée dans les *Mémoires en littérature*, de P. Desmarets, IV, 27 ; elle est très-intéressante.

blée fut très-nombreuse ; monseigneur l'archevesque s'y trouva, le R. P. de la Chaise y etoit et plus de cent personnes de merite, qui admirerent la harangue que fit M. l'abbé de Fenelon. Car ce fut le plus bel et le plus grand eloge qui ait jamais esté fait, et tout son discours fut rempli des louanges du Roy et de celles de l'illustre mort. Et comme il l'avoit vu et entretenu la veille qu'il mourut, il estoit un temoin irreprochable de tout ce qu'il disoit à son avantage. Enfin, Monsieur, il fit un portrait si ressemblant de nostre illustre ami et le regretta si vivement, qu'il attendrit tous ceux qui l'entendirent et plusieurs academiciens en pleurerent. Le directeur de l'Academie repondit et loua aussi beaucoup, mais l'abbé charma toute l'Assemblée. J'espere que cela sera bientost imprimé. Et vous verrez, Monsieur, que le medecin qui a ainsi parlé à M. vostre intendant[1] est un très-impertinent calomniateur ; mais je voudrois bien savoir les sottises que vous m'avez mandé qu'il disoit, car je les detruirois toutes. Il est vrai que M. de Pellisson ne croyoit jamais tout à fait les medecins qui le voyoient, et qu'ils en murmuroient. Mais enfin la verité a triomphé du mensonge et je ne doute pas que vous n'en soyez bien aise. Un neveu de nostre incomparable ami, qui est bien connu et qui est capitaine dans le regiment de Guiche, a esté presenté au Roy par M. le duc de Noailles et il en a esté reçu agréablement. Voilà, Monsieur, tout ce qu'une toux cruelle me permet de vous dire et que je suis, avec toute l'estime que vous meritez, vostre etc.

[1] C'était M. de Lafond.

P. S. Permettez-moi d'assurer M. vostre frère de mon très-humble service, et me pardonnez mon griffonnage pour cette fois. On elit le roy de Pologne.

AU MÊME.

Le 3 de mai 1693.

Je vous escris aujourd'hui, Monsieur, sans vous repondre, car il y a si longtemps que j'ai reçu vostre derniere lettre que j'ai lieu de craindre que vous n'ayez oublié ce que vous m'escriviez. L'opiniâtreté du vilain temps, jointe à la melancolie d'un cœur sensible et delicat, m'a causé plusieurs incommodités, et j'ai encore un rhume très-importun. Mais sans vous accabler de choses peu agréables, je vous envoie une epître que M. Betoulaud m'a adressée sur la mort de nostre illustre ami. J'espere qu'elle ne vous deplaira pas et que vous lui pardonnerez d'avoir meslé mes louanges à celles de cet illustre mort. Elle est fort louée ici et je serai ravie qu'elle vous plaise. La semaine prochaine il y aura un eloge de M. de Pellisson dans le *Journal des Savans*, fait par un de mes amis[1] instruit par moi, où vous verrez des choses que vous ne pouvez savoir. Et dans quelque temps le

[1] Noël Bosquillon; son Éloge de Pellisson est imprimé dans le dix-septième numéro du *Journal des Savans*, de l'année 1693.

beau discours de M. l'abbé de Fenelon paroistra, j'en ai la certitude, et ce sera M. l'abbé Regnier (des Marais), secretaire perpetuel de l'Academie, qui prendra soin de l'impression. Il me le vint dire hier. Cela sera mieux reçu que les mensonges et les injures de ce fou de Jurieu. Je suis, Monsieur, plus que je ne puis l'exprimer, vostre etc.

P. S. Permettez-moi d'assurer Mme Chandiot et M. vostre frere de mon très-humble service.

AU MÊME.

Le 22 mai 1693.

Je dois reponse à deux de vos lettres, Monsieur, qui m'ont esté très-agréables, car je suis ravie que mes soins ne vous deplaisent pas. L'epître de M. Betoulaud a touché les cœurs et charmé l'esprit, et l'eloge a convaincu la raison des plus obstinés et des plus rebelles à la verité. Et M. Bosquillon a sans doute mis en beau jour les verités que je lui ai dites. Dès que mes premieres larmes furent essuyées, j'escrivis à Castres, à un ancien ami de M. de Pellisson, pour le prier de m'apprendre ce qu'il savoit de l'enfance et de l'education de l'illustre mort, et vous en avez vu quelques petites circonstances agréables dans l'eloge ; car pour la suite de sa vie, je la sais

par moi-même. Et une amitié de trente-neuf années, aussi intime que la nostre, ne m'en a rien laissé ignorer. Le malheur veut que les endroits les plus heroïques ne se peuvent escrire; mais il y en a sans doute encore assez pour faire connoistre que c'estoit un homme d'un merite extraordinaire, soit pour la vaste etendue de son esprit, aussi agréable que solide, ou par sa rare vertu et sa sincere pieté. On n'a pas parlé de l'eloge de la feue Reine-Mere, Monsieur, parce qu'il est court et qu'il y a plusieurs autres choses très-ingenieuses dont les lecteurs seront bien aises d'estre surpris. Cet eloge fut fait pour estre gravé sur une maniere de petite plaque d'argent, au derriere du portrait de cette Reine, dont la bordure est d'or, enrichie de deux mille ecus de pierreries, et je fus choisie par M. de Remirecour, dont j'avois donné la connoissance à M. de Pellisson, pour faire les vers qui sont gravés sur l'or au-dessous de la figure de cette princesse. Je vous les enverrai une autre fois ; le second vers est brouillé dans ma mémoire. Je crois que vous n'avez pas vu l'*Eurymedon*, dont je suis la cause de plusieurs manieres. C'est une chose etonnante, quand on sait en quelle affreuse prison il a eté fait. Si je vous parlois, je redoublerois votre admiration pour l'illustre mort, et vous me sauriez gré de lui avoir donné lieu, par mon courage et par mon industrie, de faire en ce lieu-là toutes les heroïques et agréables choses qu'il y a faites durant quatre ans. Au reste, Monsieur, j'ai à vous dire que ce que M. de Pellisson a laissé du traité de l'Eucharistie n'a nul besoin d'être retouché par personne. Il n'y faut pas changer un mot, ni en discuter

une syllabe ; nous ne savons pas s'il vouloit aller plus loin, mais ce qui est fait est parfait et ses calomniateurs seront confondus. Je conseillerai qu'on garde soigneusement le manuscrit, car il y a partout des apostilles et des corrections de la main de l'illustre mort entre les lignes. Au reste, on vient de me dire que Roze[1] en Catalogne, Heidelberg en Allemagne, et que le Roy va en Flandre. Monsieur partira bientôt pour la Bretagne. On meuble le château de Vitry, qui est à six lieues de Laval. On ne craint pas le prince d'Orange le long de nos côtes, mais on craint avec raison que les pluies ne gâtent les blés et n'incommodent beaucoup les troupes. Mais il pleuvra sur les ennemis du Roy comme sur ses armées. Excusez toutes les ratures de cette lettre ; ma plume ne vaut rien et mon esprit, en parlant de l'illustre mort, n'est pas libre. M. Bosquillon, à qui j'ai fait voir votre lettre, en est charmé et m'a dit qu'il voudroit ecrire aussi bien que vous pour vous louer dignement. Pour moi, Monsieur, qui ne fais point de souhaits impossibles, je me contente de vous assurer avec une simplicité sincere que personne ne vous honore plus que votre etc.

P. S. Permettez-moi d'assurer Mme Chandiot et M. votre frere de mon très-humble service.

[1] Ou Rosas (est assiégé).

AU MÊME.

Le 7 de juin 1693.

Vous m'avez ecrit une si belle lettre, Monsieur, que je n'ai pas pu m'empêcher de la montrer à deux ou trois de mes amis, et entre autres à M. Bosquillon, qui l'a admirée. Mais je ne l'ai montrée qu'après avoir prié ceux à qui je la faisois voir de vous pardonner ce que vous dites de trop à mon avantage. Je ne rejette pourtant que les louanges de mon esprit et j'accepte hardiment celles qu'on donne à mon cœur et à mon amitié, parce que je suis persuadée qu'il est du devoir d'une personne raisonnable d'avoir le cœur comme je l'ai, et d'aimer ses amis comme j'aime les miens. Car, selon moi, quiconque n'est pas ainsi merite d'être blâmé. Je vous remercie donc, Monsieur, de la justice que vous me rendez sur certains articles, seulement, regardant vos louanges comme un pur effet de votre honnesteté et de votre politesse. Si vous etiez à Paris je vous montrerois le poëme d'*Eurymedon*, mais diverses raisons font que je ne veux pas qu'il sorte de mes mains que pour etre imprimé, et il ne doit pas l'être de si tôt, parce qu'il ne faut pas manquer de donner d'abord l'ouvrage de l'*Eucharistie* tout seul, qui n'est pas encore entre les mains de M. de Meaux pour avoir son approbation. Comme je suis seule qui ai toutes les poesies de cet illustre mort et que j'y ai plus

d'une sorte de droits, particulierement à celles qu'il a faites dans la Bastille, parce qu'il n'eût pu les faire sans mon secours, je les garde soigneusement jusqu'à ce qu'on les mette au jour. Voici les quatre premiers vers d'*Eurymedon* qui me sont adressés :

> Merveille d'amitié dont les vertus divines
> Surpassent les heros comme les heroïnes,
> Qui seule consolez mon triste eloignement
> Et de ces belles fleurs faites votre ornement.

Il faut que vous sachiez, Monsieur, que le prince qui est le heros du poëme est, à la fin de l'ouvrage, metamorphosé en fleur, et cette fleur est une espece de giroflée jaune qui croît sur les murailles, que j'ai toujours fort aimée et dont M. de Pellisson en voyoit beaucoup sur les tours de la Bastille, lorsqu'il eut la permission de s'y promener conduit par un officier. Cet ouvrage a assurément de grandes beautés et me fait beaucoup d'honneur en divers endroits : et le Roy y est mieux loué en quatorze vers qu'on ne l'a quelquefois loué en mille. Je vous envoie les vers que je fis pour le riche portrait de la Reine-Mere, au derriere duquel est le bel eloge de cette princesse, fait par M. de Pellisson. Au reste, le beau discours de M. l'abbé de Fenelon est imprimé et il merite sans doute la reputation qu'il a : je suis fâchée qu'il soit trop gros pour vous l'envoyer par la poste. Il se trouvera peut-être quelqu'un de votre pays que M. l'abbé de Ferrieres connoîtra qui pourra vous le porter. Je ne vous dis point de nouvelles aujourd'hui. On ne savoit point encore hier où va le Roy ; mais il partit du Quesnoy

le 3 de ce mois et toutes les armées marchoient. Les ennemis n'ont que soixante mille hommes qu'ils ont séparés et mis dans les villes qu'ils craignent le plus de voir assiégées comme Bruxelles, Gand et Liége; et le Roy a plus de cent dix mille hommes en ses deux armées. Il fit ses devotions le 1er de juin au Quesnoy, se portant parfaitement bien. S'il n'est pas venu de courrier la nuit derniere on n'en sait que cela. Mais toute l'Allemagne tremble depuis la prise d'Heidelberg et on ne croit pas que le prince Louis de Bade attende M. le marechal de Lorge qui marchoit vers lui quand on m'a escrit. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez et toute la sincerité de mon cœur, votre etc.

AU MÊME.

Le 24 de juin 1693.

Je reponds, Monsieur, à votre lettre de Dijon, dont je vous remercie. Je ne vous croyois pas en ce lieu. J'ai un ami capucin qui y va quelquefois; si vous l'y aviez trouvé, il vous auroit pu parler de moi. Mais comme je n'ai jamais vu M. de la Monnoye[1], s'il vous a dit quelque

[1] La Monnoye n'étoit encore connu que par quelques pièces de vers conservées par l'Académie françoise; le premier prix de poésie, décerné par l'Académie, fut accordé à son poëme, *le Duel aboli*, Paris, 1671, in-4°. (Voyez la liste de ses ouvrages imprimés et manuscrits dans la *Galerie bourguignonne* de M. Ch. Muteau, t. II, p. 31-44.)

bien de moi, je le dois à son honnesteté et non pas à sa connoissance, et comme on m'a dit qu'il estoit fort ami de M. Despréaux, qui ne l'estoit pas de M. de Pellisson ni de moi, quoique je ne l'aie jamais vu, s'il vous a bien parlé de l'illustre mort et de moi, il l'en faut louer. J'ai su par M. l'abbé de Ferrieres qu'il vous a envoyé le discours de M. l'abbé de Fenelon ; je n'aurois osé le faire à cause du port. Je serai bien aise d'en savoir votre sentiment. Vous aurez trouvé à Besançon les vers de la Reine-Mere[1], que je vous avois promis. M. Perrault fait un recueil des hommes illustres modernes où seront leurs portraits et leurs eloges, et M. de Pellisson y sera. Enfin, Monsieur, je n'oublie rien de tout ce que je crois qui peut illustrer sa memoire ; car jamais homme ne l'a mieux merité. Il va paroître une histoire du cardinal Ximenes ecrite par l'evêque de Nîmes[2]. Je voudrois fort en voir une de votre main du cardinal de Granvelle, et je vous prie de vous laisser persuader et de dire que vous l'avez entreprise par complaisance pour l'illustre mort[3]. Je ne vous dis rien ni de Flandre, ni d'Allemagne ; vous en savez autant à Besançon qu'à Paris ; mais j'ai vu une lettre ecrite par un capitaine de vaisseau, datée à la hauteur du cap de Finistere, qui mande que le dessein de notre flotte est d'aller brûler cinq cents vaisseaux qui sont à Cadix, où M. le comte d'Estrées a dû se rendre après la prise de Rose, qui a fort consterné Madrid. On

[1] C'est-à-dire les vers que M[lle] de Scudery avoit faits pour être gravés au bas du portrait de cette princesse.

[2] Fléchier, Paris, 1693, in-4°.

[3] C'est ce qu'a fait l'abbé Boisot dans sa lettre à Pellisson.

me mande de Rome que le Pape est fort irrité contre l'ambassadeur de l'Empereur, qui a fait battre outrageusement cinq sbires du senateur de Rome, avec des circonstances très-injurieuses à Sa Sainteté. Aussi a-t-elle envoyé un courrier à Vienne pour en demander satisfaction, et l'on assure qu'elle a donné à son nonce des ordres fort vifs et fort pressants; et l'on travailloit actuellement au procès des gens de cet ambassadeur qui ont maltraité les sbires. Nous verrons quelle suite aura cette affaire. Je suis, Monsieur, plus que je ne puis l'exprimer, votre etc.

P. S. Excusez ma mauvaise plume.

AU MÊME.

Le 12 d'août 1693.

Je commence, Monsieur, par me rejouir avec vous du gain du procès qui vous avoit mené à Dijon ; mais une bonne cause ne pouvoit pas se perdre entre vos mains et l'absence de votre avocat a esté un bien pour l'affaire. Après cela j'ai à vous prier de ne vous engager pas pour M. de Belgeri. Sa hardiesse et l'ingratitude de ses parents le rendent indigne d'être servi, et son oncle le capucin a grand tort de ne vous avoir pas fait rendre ce que sa maladie vous a coûté. J'en ai de la confusion

et je m'offre de le faire pour eux ; car je ne sais où les prendre. Ce fut à la priere d'un capucin que je connoissois que j'ai donné la lettre de recommandation pour le capucin, oncle du pretendu lieutenant. Encore une fois, Monsieur, ne vous laissez pas importuner par un ingrat. Je conviens que le mot de « leger » a une grande nouveauté qui surprend, surtout la seconde fois qu'il est employé. Pour les vers de la Reine-Mere, comme les quatre premiers ne sont pas croisés, je doute qu'il eût été mieux de croiser les autres ; et puis ils sont gravés en si bon lieu qu'il faut les laisser comme ils sont. M. l'abbé de Ferrieres me dit l'autre jour que le traité de l'Eucharistie etoit entre les mains de M. Pirot et que quand il l'aura rendu on l'imprimera. J'ai eu une douleur très-sensible de la mort d'un neveu de feu M. de Pellisson, qui a eté tué à la bataille de Flandre. Il etoit capitaine dans le regiment de Guiche et avoit de très-bonnes qualités et pas une mauvaise, et par-dessus cela très-zelé pour la memoire de l'illustre mort. Ce nouveau chagrin m'a empeschée de vous repondre plus tôt. Je ne vous dis plus rien des batailles gagnées et sur mer et sur terre. Je vous envoie un impromptu que je fis le lendemain que j'eus su la belle action de M. le marquis d'Harcourt, qui pensa prendre le prince d'Orange ; ce n'est presque rien. On ne croit pas qu'il y ait de bataille en Allemagne. Le prince Louis de Bade s'est posté et retranché avantageusement pour l'eviter. Le duc de Savoye a fait le degât dans la plaine de Suze et ne pourra faire que cela. Le Roy a eu un accès de fievre qui n'a pas eu de suite considerable ; nous aurons tantôt des nouvelles de Marly, j'ajouterai ce qu'on

m'en mandera : la santé du Roy est la santé de l'Estat et l'affaire de tout le monde, et j'ai eté ravie que la fievre n'ait pas eu de suite. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

P. S. L'affaire du Pape et de l'Empereur pour l'affaire des sbires n'est pas encore accommodée. Le Roy n'a eu qu'un leger ressentiment de fievre ; on ne doute pas qu'il ne soit bientôt gueri. Il est à Versailles d'hier à midi. Pignerol est assiegé du 3, mais on ne le prendra pas. M. de Luxembourg occupe les environs de Bois-le-Duc.

AU MÊME.

Le 29 d'août 1693.

Je commence, Monsieur, par vous assurer que je suis très-sensible à l'embarras qu'on fait naître à M. votre frere[1]; mais je veux esperer que la justice du Roy le fera cesser. Et cela me renouvelle la perte de l'illustre mort qui aurait pu lui rendre quelque service. Mais il n'a pas plu à Dieu de nous le laisser. S'il etoit permis de dire tout ce qu'il a fait de grand et d'heroïque en sa vie, vous verriez bien, Monsieur, que vous ne l'avez connu

[1] Le président à mortier au Parlement de Bayonne, dont il est déjà parlé plusieurs fois.

qu'à demi, soit pour les sentiments de son cœur ou la vaste etendue de son esprit jointe à un enjouement delicat qui n'a pas eu de semblable. J'ai reçu une lettre du capucin, frere de ce M. de Belgeri qui me met en peine. Je vous l'envoie afin que vous voyiez ce qui fait mon inquietude ; car j'ai lieu de craindre que vous ne lui ayez baillé de l'argent. Mandez-moi ce qui en est au vrai, afin que j'ecrive, selon que vous me repondrez, au capucin qu'il vous fasse rendre par ses parents ce que vous aurez baillé à cet indiscret. Cette aventure me fera plus reservée à faire des recommandations et je vous demande pardon de vous avoir causé cet embarras. Il y a peu de nouvelles : le prince d'Orange a fait un mouvement qui a empêché le siege de Charleroi. Il s'est fait remercier par la republique de s'être exposé à la bataille de Nervinde et a ecrit au prince Louis de Bade qu'il estoit bien heureux d'avoir un bon retranchement que les François ne pouvoient penetrer. On ecrit du Meyn, du 18, que le roi de Danemark s'est avancé dans le Holstein. On ne sait si c'est pour aller à Ratzembourg ou à Hambourg ; on croit pourtant que c'est pour Ratzembourg. On dit qu'il y a trois mille hommes dans la place et que les Lunebourgs[1] assemblent douze mille hommes. M. de Tourville est arrivé à Toulon avec toute la flotte, comme on alloit lui envoyer trente galeres qu'il avoit demandées. On croit qu'on les desarmera et qu'on enverra les soldats qui estoient dessus à M. Catinat. Il y a eu une guerre academique qui a produit des chansons sans nombre :

[1] C'est-à-dire les habitants, etc.

on est accoutumé en France à mettre tout en chansons et l'usage en estoit du temps d'Homere. Je suis avec toute l'estime que vous meritez et toute la reconnoissance que je vous dois, votre etc.

AU MÊME.

Septembre 1693.

Je vous reponds un peu tard, Monsieur; mais mille embarras d'affaires pour mes amis et une santé mal affermie m'en ont empechée. Mais j'ai plus pensé à vous que si je vous eusse ecrit; car comme ma memoire est dans mon cœur, il me reprochoit souvent mon silence tout involontaire qu'il estoit. Je suis fâchée, Monsieur, d'avoir à vous dire qu'on n'imprime pas encore l'ouvrage de l'illustre mort[1], parce que M. l'abbé Pirot, docteur de Sorbonne, ne l'a pas encore rendu à M. l'abbé de Ferrieres. Mais comme cette longueur-là me chagrine, j'ai ecrit à Mlle d'Epernon, carmelite dont il est confesseur, afin qu'elle le presse. Elle m'a mandé qu'il devoit revenir des champs dans peu de jours et qu'il le rendroit à son neveu. Je sais par cette même personne qu'il le trouve très-beau et très-orthodoxe. Il faut laisser passer cet ouvrage avant de publier les autres que je ramasse

[1] Le *Traité de l'Eucharistie*.

et où il se trouvera une diversité merveilleuse avec une egale capacité. Quand vous aurez une voie sûre, je vous enverrai un exemplaire d'un discours au Roy fait dans la Bastille, qui est un chef-d'œuvre d'eloquence et de generosité. Il me semble que vous m'avez mandé que vous avez vu une elegie qu'il fit au même lieu. Vous savez le siége de Charleroi qui chagrine le prince d'Orange ; car on le rappelle en Angleterre. Il s'est fort brouillé avec le prince de Nassau, son parent, qui est gouverneur de Frise. La tranchée n'a eté ouverte que la nuit du 15 au 16, parce que quatre-vingts pieces de canon n'estoient pas arrivées. Tout va fort bien en Piemont. Ce que le roy de Danemark fait, produit une grande division parmi les princes de l'Empire et cela nous est bon. Le Roy est à Fontainebleau, mais le conseil demeure à Paris, dont je suis fort aise. Les affaires de Rome sont finies. Nos galeres sont desarmées; une partie de nos vaisseaux l'est aussi à Toulon et les autres arriveront à Brest en octobre. J'ai encore à vous dire que M. Betoulaud m'avoit donné une pierre antique où la Prudence est admirablement bien gravée, avec de très-beaux vers où il loue le Roy, à qui j'ai donné la pierre et les vers, avec une petite epître de moi à la Prudence. Ç'a eté le R. P. de la Chaise qui lui a presenté cela et j'ai su que Sa Majesté a reçu ce present de la maniere du monde la plus honneste et la plus obligeante et pour M. Betoulaud et pour moi. Souvenez-vous, si l'ode pindarique[1] de Despreaux va jusqu'à Besançon, de me le mander.

[1] Sur la prise de Namur.

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

P. S. Excusez la plus mechante plume du monde et le desordre de ce billet.

AU MÊME.

Le 10 d'octobre 1693.

Je ne reponds pas aujourd'hui, Monsieur, à votre belle lettre ; ce sera pour une autre fois. J'ai trop à ecrire aujourd'hui en divers endroits pour mander la grande nouvelle que le Roy reçut hier de Piemont, qui porte que M. le marechal de Catinat a remporté une grande victoire sur l'armée des alliés. Il est demeuré sur la place six mille des ennemis, quinze cents prisonniers, quarante-cinq pieces de canon, cinquante etendards. Le prince de Commercy est blessé, M. de Schomberg est prisonnier et fort blessé. On dit que de notre côté M. de la Hoguette est blessé dangereusement, M. le comte de Reuilly et M. de Canaples legerement. Charleroi sera pris aujourd'hui ou demain. Voilà une glorieuse fin de campagne. Je donnai hier à M. l'abbé Reud[1] les deux ouvrages que je vous ai promis et qui ont

[1] Voyez les lettres précédentes.

eté faits dans une etroite et affreuse prison, où l'on ne permettoit d'avoir ni papier, ni plume, ni encre. Et j'ose dire que sans mon secours et mon industrie, notre illustre ami seroit mort de chagrin et n'auroit pu faire toutes les belles choses qu'il a faites. Je vous confie cela, Monsieur, comme à un ami sage de qui je suis, etc.

P. S. J'aurai plus de particularités de la bataille, mais la poste sera partie. M. l'abbé Reud me paroît un fort honnete homme. Le Roy a donné à M. le cardinal de Janson, de la meilleure grâce du monde, la grande abbaye de Saint-Pierre de Corbie qu'il ne demandoit pas. M. le Grand prieur est aussi blessé.

AU MÊME.

Le 21 d'octobre 1693.

Je commence, Monsieur, par vous dire que je suis fort aise du present que le Roy a fait à M. le president, votre frere, et que je desire qu'il rende encore justice à la valeur de M. votre neveu. Mais après cela je vous annonce que vous ne verrez pas sitôt M. l'abbé de Ferrieres et que vous en serez bien aise, car il demeure pour faire imprimer le Traité de l'Eucharistie, qu'on a enfin retiré des mains du docteur, et l'on commencera l'impression mardi prochain. M. de Meaux m'ecrivoit encore avant-hier qu'il est charmé de cet ouvrage. Je ne

doute pas que vous n'en disiez autant quand vous le verrez. Je vous envoie, Monsieur, un impromptu qui a eu le bonheur de plaire au Roy : je souhaite qu'il ne vous deplaise pas. M le duc de Savoye a fait publier l'arriere-ban. Il declare que tous les paysans qui prendront les armes ne lui paieront rien de trois ans. Vous jugez bien, Monsieur, que si ces paysans prennent les armes, ils seront battus, puisque cent de nos dragons, commandés par un capitaine très-brave, tuerent trois cent cinq cavaliers de l'Empereur le jour de la bataille. Comme M. votre frere etoit à Fontainebleau, il vous aura mandé que M. de Larrey y arriva le vendredi au soir de l'autre semaine, qu'il entretint longtemps le Roy, que le lendemain au matin il entra au conseil où etoient les ministres, et qu'au sortir de là il monta à cheval et s'en retourna en Piémont. Cela a beaucoup fait raisonner les politiques speculatifs. Mais le pauvre duc de Savoye a si peu de jugement qu'on ne peut raisonner juste pour prevoir ce qu'il doit faire. Quand vous aurez vu les deux ouvrages faits dans une affreuse prison par l'illustre mort, à qui on ne permettoit d'avoir ni plumes, ni encre, ni papier, vous m'en direz, s'il vous plaît, votre sentiment. Il me savoit gré de lui avoir donné tout ce qu'il falloit pour les pouvoir faire ; car mon amitié a su surmonter toutes sortes d'obstacles. Et il l'a marqué enigmatiquement dans le poeme d'*Eurymedon*, qu'il fit au même lieu. Je suis, Monsieur, très-sincerement votre etc.

P. S. On me mande que M. Catinat a passé le Pô

sans resistance et que le roy de Danemark s'oppose toujours au grand electorat.

AU MÊME.

Le 28 de novembre 1693.

Mon silence, Monsieur, n'a pas eté volontaire : un grand rhume et plusieurs affaires pour mes amis ou pour moi m'ont empêchée de vous repondre plustôt. Je ne suis pas guerie, car on ne guerit de rien dans une saison aussi rude ; mais il n'y a pas moyen d'être plus longtemps sans se remettre en votre souvenir et sans vous demander si vous avez reçu les deux ouvrages de l'illustre mort. J'ai même à vous dire que j'ai eté priée, par un abbé que je suis obligée de considerer, de vous envoyer un petit memoire que vous trouverez dans ce paquet et de savoir si vous pouvez faire ce qu'il contient. J'ai repondu que je ne le croyois pas et qu'il etoit de ma connoissance que M. de Pellisson vouloit vous engager à faire la vie du cardinal de Granvelle, et que je vous en avois prié et vous en prierai encore : et en effet, je vous en prie. De sorte que toute la grâce que je vous demande est de m'ecrire quelque chose que je puisse montrer à l'abbé qui m'a fait la priere, et de me refuser honnêtement. Je ne vous dis plus de nouvelles de guerre : la campagne est finie de partout. Mais on revoque plu-

sieurs intendants, c'est-à-dire MM. de Besmale, d'Argouge, de Pommereuil, de Creil, Jaucourt et Daguin. On pretend qu'on a laissé sortir des blés du royaume par Geneve, et M. de Ribier est parti pour aller informer sur les lieux. La place de conseiller d'Etat, vacante par la mort de M. Voisin, est à M. le Pelletier, qui etoit intendant à Lille, et celle qu'avoit M. le Pelletier est à M. Phelipeaux, frere de M. de Pont-Chartrain. La paix seroit un remede à bien des maux. Je ne vous dis plus rien du *Traité de l'Eucharistie :* je suppose que M. l'abbé de Ferrieres vous en ecrit. Mais je vous supplie, Monsieur, de me conserver votre amitié et d'être assuré que la mienne durera autant que la vie de votre etc.

AU MÊME.

Le 12 décembre 1693.

Je suis fort aise, Monsieur, que vous ayez reçu les deux ouvrages de l'illustre mort et que vous les trouviez aussi beaux qu'ils sont. L'elegie est touchante et genereuse, mais le discours au Roy est un chef-d'œuvre plein d'esprit, de jugement, de magnanimité et d'eloquence ; et ce qui en redouble le prix est le temps et le lieu où tout cela a eté fait : car les difficultés qui s'y rencontroient eussent paru insurmontables à tout autre qu'à moi. Mais l'amitié et le courage viennent à bout de tout.

Pour le vers dont vous me demandez l'explication, il n'y en a point d'autre à donner que celle de la prison de l'illustre mort ; car on a dit mille fois qu'un prisonnier n'est qu'à demi vivant, et comme il vouloit bien pouvoir être connu un jour, il disoit son etat obscurement. Après cela, Monsieur, j'ai à vous remercier de l'honnête reponse que vous m'avez faite sur les lettres du cardinal de Granvelle. Je la lirai à ceux qui m'ont fait la priere, et je ne vous demande plus rien à cet egard. Mais je vous demande toujours ce que M. de Pellisson vous demandoit, c'est-à-dire que ce que j'ai vu et que vous dites avoir retouché ne soit pas perdu et voie bientôt le jour pour votre gloire et celle de l'illustre mort, dont la memoire m'est tous les jours plus precieuse. Vous ne pouvez pas ignorer ce qui est arrivé à Saint-Malo et de quelle maniere la machine infernale qui pouvoit detruire six villes comme celle-là, a echoué ; que l'ingenieur qui l'avoit faite y a eté etouffé avec deux autres, qu'il est resté sept cents bombes remplies d'ingrediens diaboliques et tout nouveaux, et que le fracas que fit l'embrasement de la poudre fut si grand qu'on crut que cent mille bombes tomboient tout à la fois sur la ville. Tout le monde tomba dans les rues et dans les maisons ; un canon de fer, chargé de trois livres de balles, passa pardessus la maison où etoit M. le duc de Chaulnes, et alla se ficher dans un grenier sans faire une ouverture plus grande que celle qu'il lui falloit pour passer : cela est incroyable et est très-vrai. Il y a environ quarante maisons decouvertes et des vitres brisées. Et cependant cet effroyable fracas n'a pas tué un chat (on me l'ecrit en

ces termes-là) et n'a pas mis le feu aux artifices qu'on avoit preparés pour perdre la ville. Mais l'ingenieur de la machine y a eté etouffé et deux autres. Il nous est resté plus de sept cents bombes pleines d'ingredients nouveaux : on en a envoyé une au Roy. Le fracas fut si terrible qu'on crut à Caen que la terre trembloit. On a encore trouvé une chaloupe double que M. de Chaulnes a trouvée si bien faite qu'il en veut faire six toutes pareilles. Je fus si touchée de ce terrible evenement quand j'en reçus la premiere nouvelle, que je fis l'impromptu que je vous envoie. On dit que la machine coûtoit deux millions au prince d'Orange et j'apprends en cet instant, par des lettres de Bretagne et de basse Normandie, que la mer a vu près de cent Anglais morts sur ses bords, que les ennemis n'avoient plus de vivres et qu'ils en ont eté prendre aux îles de Jersey et de Guernesey, où ils ont enterré un mort de quelque consequence. On continue de dire que M. le marechal de Catinat marche avec trente mille hommes et trente pieces de canon vers le marquisat de Saluces, pour y assurer des quartiers d'hiver, et dans le Mantouan. Je suis bien obligée à M. le president Boisot de son souvenir. Je vous prie de l'en remercier pour moi et d'être bien persuadé, Monsieur, que personne ne connoît votre frere mieux que je le connois et n'est plus veritablement votre etc.

AU MÊME.

Le 13 janvier 1694.

Il y a plus d'esprit, Monsieur, dans votre petit billet et un art plus (grand) que dans les plus longues lettres de Costar et de Voiture, et vous auriez eu bien de la peine à en mettre autant en douze pages que vous en avez mis en une seule : et comme une petite bouteille d'essence de jasmin sent meilleur que le jasmin même sur sa tige, le brillant de votre esprit s'unissant avec votre jugement ordinaire a un agrément singulier dont je ne vous remercierois que très-imparfaitement en six pages ; car comme il fait un froid cruel, que je suis fort enrhumée et que je n'ai pas l'industrie de dire beaucoup en peu de paroles, je vous demande credit de louanges et de remercîments et de vous contenter des assurances sinceres que je vous donne d'être toute ma vie, avec la même estime et la même amitié, votre très-humble et très-obéissante servante,

Madeleine DE SCUDERY.

Vous serez content de l'*Eucharistie*[1] quand elle paroîtra, je vous en donne ma parole.

J'apprends que la flotte de blés qui vient du Nord est

[1] Le *Traité de l'Eucharistie*, de Pellisson ; cet ouvrage parut la même année, in-12.

amarrée à Dunkerque et qu'on croit toujours qu'on travaille à la paix de plusieurs côtés.

AU MÊME.

Le 13 de fevrier 1694.

Comme il m'a paru, Monsieur, que vous aimez les louanges du Roy, je vous en envoie qui sont dignes de leur sujet, et si la reponse que j'y ai faite etoit aussi belle que les vers où j'ai repondu sont beaux, vous en auriez plus de plaisir. En voici le sujet : M. Betoulaud, qui m'adressa une belle epître à la mort de M. de Pellisson, m'a envoyé aux etrennes une cornaline antique et grecque, où le Temps est representé avec les aîles deployées et sa faux à la main, et c'est le Temps qui me parle et à qui je reponds. Comme la pierre gravée est très-jolie, je l'ai donnée au Roy avec les vers; et Sa Majesté a reçu mon present d'une maniere si honnête et si agréable qu'on n'y peut rien desirer. Je souhaite, Monsieur, que cela vous amuse un quart d'heure. J'ai eu quelque peine à ecrire de ma main ces vers mediocres ; mais j'ai passé par-dessus tout pour l'honneur de M. Betoulaud. Les ecrivains sont chers pour copier comme tout le reste; mais, grâce à Dieu, le blé, qui a valu jusqu'à 46 liv. le setier, n'en vaut plus que 30 liv. ;

il y en a même à 25 et les boulangers ont amendé[1] aujourd'hui de cinq sous un pain de douze livres et les autres en proportion. Toutes les rivieres sont couvertes de bateaux qui apportent des blés, et ceux qui le gardoient pour le vendre plus cher, croyant qu'il encheriroit encore, vont se hâter de le vendre. Si on a la paix, comme on a lieu de l'esperer par le bruit qui en vient de toutes parts, on reverra bientôt l'abondance. On en sera bientôt eclairci : car le Roy a fait dire au Pape que si l'Empereur n'accepte pas dans la premiere quinzaine de mars les conditions qu'il offre pour la paix, il retirera sa parole. M. le cardinal de Janson me dit des biens infinis du Pape, qui ne s'occupe qu'à reformer les abus, qu'à soulager les pauvres et qu'à travailler au repos de l'Europe. J'apprends tous les jours, Monsieur, que ceux qui voient le *Traité de l'Eucharistie* pour l'approuver, en sont charmés, et je ne doute pas que vous ne le soyez quand vous le pourrez lire et que vous ne regrettiez tout de nouveau l'illustre ami qui nous l'a laissé. C'est en son nom, Monsieur, que je vous demande la continuation de votre amitié pour votre etc.

[1] Diminué de prix.

AU MÊME.

Le 20 de fevrier 1694.

Votre lettre du 3, Monsieur, que je n'ai reçue que le 16, a un caractere si digne de votre cœur et si convenable au mien, que je vous en estime beaucoup davantage. Car vous m'avez dit ce que je pense toujours, et si vous aviez vu comme moi cet illustre mort durant trente-huit années, soit dans la bonne ou la mauvaise fortune, toujours egalement digne de louanges jusqu'à son dernier soupir, vous en diriez encore davantage. Mais ce qu'il y a de cruel, c'est qu'on n'ecrit rien des plus heroïques endroits de sa vie. Et si je vis assez pour avoir l'honneur de vous parler quand vous ferez quelque voyage à Paris, je vous le ferai avouer. J'espere qu'on verra bientôt la premiere partie du *Traité de l'Eucharistie* et je viens d'ecrire à Monseigneur l'evêque d'Avranches, dont le savoir est exquis, pour joindre son approbation à celle de plusieurs archevêques, evêques et docteurs. Car on ne peut faire trop d'honneur à un si bel ouvrage qui a toute la solidité qu'on y peut desirer et tout l'agrement imaginable par le tour et l'expression. Et je vous engage dès aujourd'hui à m'en ecrire votre sentiment qui servira d'extrait dans le *Journal des Savans*, où je le ferai mettre; mais il faudra, s'il vous plaît, faire cela promptement, de peur d'être prevenu. Il me paraît, par tout ce que j'ai vu de

vous, que vous avez une heureuse facilité qui en fait admirer la justesse. Cet ouvrage a trois parties ; mais il n'y a que la premiere d'imprimée, qui n'a pas trois heures de lecture assidue. Mais ce petit livre est grand par sa solidité et par son agrement : les autres parties ont encore plus de savoir. Je vous imite, Monsieur, en ne vous parlant que de ce qui a rapport à l'illustre ami que nous avons perdu. Je n'ai point eu de veritable santé depuis sa mort. Mais mon cœur fait toujours son devoir pour tout ce qu'il aimoit, ou dont il etoit aimé, et particulierement pour vous, qui êtes si digne d'etre estimé et aimé par votre seul merite. De sorte, Monsieur, que joignant la bonté que vous avez pour moi à de si puissantes raisons, il vous est aisé de juger que je suis toute ma vie votre etc.

AU MÊME.

Le 26 de fevrier 1694.

Je commence, Monsieur, par vous demander pardon de vous avoir envoyé une copie si mal ecrite et si defectueuse des vers du Temps ; mais l'envie d'attirer vos louanges à M. Betoulaud, qui est un ami aussi distingué par son bon cœur que par son bon esprit, me pressa de vous les envoyer, ne prevoyant pas qu'on les imprime-

roit dans le *Journal des Savans*. Car si je l'eusse prevu, je les aurois extraits du journal pour vous les donner. Mais puisqu'il ne manque qu'un vers, voici l'endroit comme il faut qu'il soit :

J'ai detruit mille rois et mille Etats celebres,
J'ai repandu sur eux d'eternelles tenebres :
Leur nom meme est perdu dans le chaos des ans.
Mais Louis, que le ciel guide à pas eclatans,
Doit-il craindre un tel sort pour l'illustre carriere
Où tout n'est que triomphe, et miracle, et lumiere?
La victoire, attachée à son nom glorieux,
Le defend de l'oubli des hommes et des dieux.
Vous le savez......

Voilà, Monsieur, l'endroit tout entier ; il est assurement très-beau et a la grâce de la nouveauté. Après cela je vous dirai que le Pape consent avec plaisir que le *Traité de l'Eucharistie* lui soit dedié. De sorte que la premiere partie s'en va bientôt paroître, car il n'y a plus que les approbations à imprimer. Souvenez-vous de la priere que je vous ai faite. On m'ecrit de Rome qu'il y neige, qu'il y gele et que les bestiaux meurent à la campagne : cela ne s'est jamais vu. M. le cardinal de Janson etoit fort enrhumé quand il m'a ecrit, mais il n'avoit point de fievre, et le Pape se portoit fort bien. Le prince d'Orange fait ses derniers efforts pour empêcher la paix. Il offre à l'Empereur et au duc de Savoye ce qu'il ne pourra leur donner. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

AU MÊME.

Le 6 de mars 1694.

Votre derniere lettre, Monsieur, est si bien ecrite, si genereuse pour l'illustre mort et si obligeante pour moi, que je ne puis assez la louer, ni vous en remercier. Je vous apprends qu'on imprime les approbations du *Traité de l'Eucharistie* et l'epître dedicatoire au Pape, et que la premiere approbation est de M. l'archevêque d'Arles, qui a si bien connu la force et la beauté de l'ouvrage qu'il approuve, et si parfaitement penetré le sens de l'auteur, qu'il ouvrira les yeux aux moins eclairés. Et ce qui augmente mon plaisir, c'est que c'est moi qui ai obtenu, par une de mes amies, que cet archevêque travaillât : il etoit enrhumé, il avoit des affaires et le temps etoit court. Mais enfin je l'ai emporté et j'en suis ravie, car cela pare le livre. Mais comme M. l'abbé de Ferrieres sera le maître des exemplaires, priez-le de vous en envoyer le plus tôt qu'il pourra. Il y a peu de nouvelles : on envoie vingt bataillons en Piemont, parce qu'on a su que les ennemis y en faisoient passer. M. le prince d'Elbeuf a gagné deux mille pistoles bien aisement : car ayant dit qu'il avoit six juments qui, étant attelées à une maniere de petit chariot, alloient et revenoient de Paris à Versailles en moins de deux heures, Monseigneur paria que cela ne se pouvoit, et tous les courtisans à son exemple, et ils ont tous perdu. Il y a une nouvelle satire de

Despreaux imprimée contre les femmes, qu'il croit être la meilleure des siennes. Mais les gens de bon goût ne le trouvent pas, et il y a un caractere bourgeois et des phrases fort bizarres. Il donne un coup de griffe, suivant sa coutume, à *Clélie*[1], sans raison et sans necessité[2]. Mais je suis accoutumée à mepriser ce qu'il dit contre ce livre, et je n'y repondrai pas. Et un livre qui a eté traduit en italien, en anglois, en allemand et en arabe, n'a que faire des louanges d'un satirique de profession. Quand vous aurez vu cette satire, qui maltraite fort M. Perrault, ami de l'illustre mort et des miens[3], je serai bien

[1] Roman de Mlle de Scudery en 10 vol. in-8°, qui eut le plus grand succès. Boileau, dans sa jeunesse, avoit lu la *Clélie* ainsi que les autres romans à la mode et il avoit alors partagé l'admiration de ses contemporains. Plus tard il en fit une critique dans le célèbre dialogue intitulé : les *Héros de romans;* mais par ce qu'il appeloit égard pour Mlle de Scudery, ce ne fut qu'après la mort de l'*illustre Sapho* qu'il consentit à le livrer au public.

[2] D'abord, tu la verras, ainsi que dans *Clelie,*
Recevant ses amants sous le doux nom d'amis,
S'en tenir avec eux aux petits soins permis.
Puis bientost en grande eau sur le fleuve de Tendre
Naviguer à souhait, tout dire et tout entendre:
Et ne présume pas que Venus ou Satan
Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman...
(Vers 158.)

Mlle de Scudery reviendra sur cet avant-dernier vers dans une des lettres suivantes.

[3] Despréaux, après sa réconciliation avec Perraut, supprima les vers dont parle ici Mlle de Scudery. Les voici : La précieuse, dit-il,

S'estonne cependant d'où vient que chez Coignard
Le *Saint-Paulin* ecrit avec un si grand art,
Et d'une plume douce, aisée et naturelle,
Pourrit, vingt fois encor moins lû que la *Pucelle.*
Elle en accuse alors notre siècle infecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'antiquité
Magistrats, princes, ducs et mesme fils de France,
Qui lisent, sans rougir, et Virgile et Terence,
Et toujours pour Perraut pleins d'un dégoût malin,
Ne savent pas s'il est au monde un *Saint-Paulin*

aise d'en savoir votre sentiment. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime dont vous êtes digne et toute la sincerité dont je fais profession, votre etc.

AU MÊME.

Le 10 de mars 1694.

Je reçois, Monsieur, votre lettre du 4 et j'y reponds à l'heure même, pour vous dire que j'ai bien meilleure opinion de Besançon que vous ne pensez[1]. Et s'il n'y avoit que vous, M. votre frere et Mme Chandiot qui eussiez de l'esprit et du merite, il faudroit vous regarder comme des phenix. Mais comme j'ai beaucoup vescu, il y a longtemps que je sais que Besançon est une ville à qui le voisinage de peuples moins polis ne gâte rien. Et puis, Monsieur, quoique le proverbe dise qu'une alouette ne

[1] Il paraît que l'abbé Boisot, dans la lettre à laquelle Mlle de Scudery répond, n'avoit pas fait un grand éloge de ses compatriotes. Besançon venoit de perdre, il est vrai, le poëte Mairet, sa première gloire littéraire; cette ville comptoit cependant encore dans son clergé, dans son parlement et dans ses familles patriciennes plus d'un homme de mérite. Dans le nombre on doit citer Augustin Nicolas, dont on a des vers latins, italiens, espagnols et français, et un traité contre la torture, ouvrage qui est encore recherché des curieux; le P. Mayer, jésuite, auteur d'un poëme latin, dont le grand maître Lisle-Adam est le héros et qui a eu trois éditions en divers formats; le prieur des Carmes André de Saint-Nicolas, savant diplomate; le conseiller Ferdinand Lanquinez, dont les ouvrages historiques restés manuscrits ont été largement mis à contribution par ses successeurs, etc.

fait pas le printemps, je soutiens que vous seul inspireriez l'esprit et la politesse à toute une grande ville. Vous m'avez fait beaucoup de plaisir de me parler de Mme Chandiot, dont je n'osois vous parler la premiere, de peur de l'importuner, car je respecte même mes amis quand ils s'endorment et je ne les reveille pas etourdiment. Il y a une satire contre les femmes du satirique public, que le merite seul de votre amie doit faire sembler plus ridicule, car il a si mauvaise opinion des femmes qu'il ne peut compter que trois honnêtes femmes dans tout Paris. Mais quoiqu'il croie que cet ouvrage est son chef-d'œuvre, le public n'est pas de son avis et le trouve très-bourgeois et rempli de phrases très-barbares. Il donne un coup de griffe assez mal à propos à *Clélie.* Et j'imite ce fameux Romain qui, au lieu de se justifier, dit à l'assemblée : « Allons remercier les dieux de la vic-» toire que nous avons gagnée. » Car au lieu de repondre à ce qu'il dit, je me souviens que *Clélie* a eté traduite en quatre langues, et qu'elle se peut passer de l'approbation d'un homme qui blâme tout le genre humain. On m'envoya hier, par la poste de Normandie, huit vers que je trouve avoir un tour assez fin. Je les crois de M. de Fontenelle, neveu de Corneille ; les voici :

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode,
Ses partisans disoient dans tout Paris :
« Pardon, messieurs, le pauvret s'est mepris,
» Plus ne loûra : ce n'est là sa methode.
» Il va draper le sexe feminin,
» A son grand nom, vous verrez s'il desroge. »
Or il paroît, cet ouvrage divin,
Pis ne vaudroit quand ce seroit eloge.

On vient de me dire que le grand nombre de troupes qu'on envoie en Piemont feront entendre raison au duc de Savoye, et qu'on n'en a pas perdu l'esperance. Le pain vaut dix sous la livre à Vienne ; on m'en a acheté aujourd'hui à trois sous et demi. On m'ecrit de Versailles que les Suisses ne veulent point du chevalier de Soissons que M. de Nemours veut leur donner pour prince de Neufchâtel. Le Roy part toujours le 15 pour Compiegne et sera le 30 à Versailles. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime dont vous êtes digne, votre etc.

AU MÊME.

Le 20 de mars 1694.

Votre derniere lettre, Monsieur, est si belle qu'une enrhumée n'oseroit entreprendre d'y repondre, et je ne vous ecris aujourd'hui que pour vous dire que le Roy a reçu très-favorablement le livre de l'illustre mort, que M. l'abbé de Ferrieres lui a presenté. Je le priai fort hier de vous l'envoyer promptement, et il me dit qu'il le feroit quand le libraire lui en auroit baillé. Je lui en demandai un pour M[me] de Sevigné, qui le merite par cent raisons : il me le bailla. Je ne fis que l'ouvrir et l'envoyer ; mais, en l'ouvrant j'y vis un assez long avertissement dont je n'avois pas entendu parler et dont je ne lus que trois lignes, ne voulant pas faire voir que je le remarquois. Je le

crois de la même main que l'epître : vous m'en direz votre avis. Mais je vous prie très-instamment de ne jamais dire à cet abbé que je vous en aie ecrit et de me mander votre sentiment de l'ouvrage. Comme j'ai trois lettres de M. de Pellisson, qui marquent qu'il a toujours cru qu'il mourroit avant moi, et desiré et attendu que je prendrois soin de son tombeau, j'ai sans doute quelque droit de m'en mêler. Au reste, la Satire est toujours plus decriée, et il y a un grand nombre de vers qui la blâment d'une maniere sanglante. Il y a encore un ancien satirique qui lui a donné un petit coup de griffe ; il s'appelle Liniere ; voici ce qu'il dit :

Ta satire contre les femmes
Que si durement tu diffames,
Vole partout, fameux Boileau ;
Et c'est le comble de ta gloire
De voir qu'on la montre à la foire
Comme quelque monstre nouveau.

Il y en a de M. de Nevers d'un autre caractere, mais je n'aime pas à envoyer de pareilles choses. Je suis, Monsieur, avec une estime singuliere, votre etc.

AU MÊME.

Le 24 de mars 1694.

Je vous ecris aujourd'hui, Monsieur, sans repondre à votre belle lettre du 16. Elle est trop modeste pour vous

et trop flatteuse pour moi. Et je n'ai presque qu'un moment à vous donner, que j'emploie à vous dire que le zele que j'ai pour l'illustre mort me troubla l'ordinaire dernier et me fit oublier qu'on m'avoit montré un brouillon de l'avertissement et de la lettre, dont j'ai dit ce que j'en pensois. Ils sont mieux qu'ils n'etoient ; mais ce n'est pas Acanthe[1]. Ne dites rien de tout ce que je vous dis, je vous en prie. Je n'ai pas encore de livres[2] ; je souhaite qu'on vous en ait envoyé et que j'en aie bientôt votre sentiment. Vous ai-je envoyé ce que M. de Nevers a ecrit contre la nouvelle satire? Quand vous l'aurez lu, vous me ferez le plaisir de me dire si vous savez ce que c'est qu'un *lit effronté,* et si ce vers :

Ou Venus ou Satan[3]

peut être fait par un chretien. Je crois, Monsieur, que vous raisonnez fort bien en politique. On va faire un grand effort en Piemont et en Catalogne. Comme je compte votre voix pour beaucoup, je vais vous ecrire un madrigal que je fis hier et que j'enverrai à Versailles[4]. Je ne l'ai montré qu'à M. l'eveque d'Avranches et à M. Bosquillon, qui en sont contents. Je souhaite que vous le soyez de même et que vous me croyiez sincerement votre etc.

[1] Nom académique de Pellisson.

[2] D'exemplaires du *Traité de l'Eucharistie* de Pellisson, qui venoit d'être imprimé

[3] Voyez cet hémistiche dans les vers cités ci-dessus, p. 238, note 2.

[4] Ce madrigal n'a pas été retrouvé.

P. S. Je reçois une lettre de Rome qui m'apprend une chose assez plaisante ; c'est que le mardi gras s'etant rencontré la veille de Saint-Mathieu, qu'on fête et qu'on jeune delà les monts, on consulta la congregation des Rites pour voir si on la remettroit, et il fut resolu que non : de sorte que le mardi gras fut un jour de jeûne. Le Pape se porte très-bien, et on a publié la bulle qui borne le pouvoir des cardinaux protecteurs des ordres.

AU MÊME.

Le 7 d'avril 1694.

Puisque c'est un sujet de joie qui vous a detourné de la lecture du livre precieux de l'illustre mort, je n'en saurois murmurer, et le mariage de votre parent prouve que la satire contre les femmes n'empêche pas qu'on ne se marie. Toutes vos remarques[1] sont justes, et l'on en peut faire beaucoup d'autres, et il n'y a que lui au monde qui puisse mettre Faustine en un rang plus honnête qu'une simple coquette. Je vous envoie les vers qu'on donne à M. de Nevers. J'en viens de voir de si terribles que je ne les ai pas voulu prendre. Vous me faites beaucoup de plaisir, Monsieur, de me faire esperer bientôt votre sentiment sur le livre de l'illustre mort,

[1] Sur la satire contre les femmes.

qui est admiré des plus habiles, des plus savans et des plus polis, et même des plus emportés de ses calomniateurs. Le Roy et la reine d'Angleterre en sont charmés et, en un mot, quiconque a du bon sens en est enchanté. On n'a pas encore de nouvelles de Rome et de Florence, ni de la cour de Hanovre où on l'a envoyé. Je viens de recevoir quatre vers d'un de mes amis, où j'ai repondu sur-le-champ ; voici ce que c'est :

Malgré nos solides raisons,
Souffrons que Despréaux vive dans sa folie :
Il peut bien attaquer Clélie,
Puisqu'il met Alexandre aux Petites maisons.

REPONSE.

On peut blâmer avec raison
Votre injuste comparaison ;
Alexandre le Grand fit des tours de folie,
Mais jamais la raison n'abandonna Clélie.

Adieu, Monsieur, la toux me presse de finir ; mais ce ne sera pas sans vous assurer que je suis très-sincerement votre, etc.

AU MÊME.

Le samedi de Pâques, 12 d'avril 1694.

Je reçois votre precieux paquet à sept heures du soir et la poste part à huit, Monsieur ; mais la crainte que

vous n'en fussiez en peine me fait prendre le dessein d'en accuser simplement la reception, car ne pouvant vous ecrire que mercredi, cela m'a semblé trop long. Je n'ai lu que la premiere page qui m'en donne une grande idée et je reponds simplement à votre lettre. Le docteur dont elle parle ecrit naturellement mal et a quelque embarras dans l'esprit qui passe dans tout ce qui part de sa plume, et par dessus cela il n'osoit trop louer de peur de deplaire à son prelat. Ce que je vous dis est un secret et je vous prie de brûler ma lettre. Cependant ce prelat, après avoir vu l'ouvrage, le loue beaucoup lui-même. J'ai une lettre de Mme la duchesse d'Est qui vaut une approbation d'archevêque, car sans sortir de la modestie de son sexe, elle loue parfaitement bien le livre de notre illustre ami, et je voudrois être capable de louer aussi bien votre extrait[1], quand j'aurai eu le plaisir de le lire. Je vous quitte pour cela et je ne le quitterai pas que je n'aie achevé de le voir jusqu'au dernier mot. Je suis, Monsieur, plus que je ne le puis exprimer, votre etc.

AU MÊME.

Le 14 d'avril 1694.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir, Monsieur, l'extrait que vous avez fait de l'ouvrage de l'illustre mort, qui m'a

[1] L'extrait que l'abbé Boisot avoit fait du dernier ouvrage de Pellisson.

paru fort juste et fort bien. Il me semble seulement que la seconde partie est un peu courte et que vous ne parlez pas assez de vous-même. Vous ne me dites point si vous avez mandé à M. l'abbé de Ferrieres que vous me l'avez envoyé. Je lui en parlerai quand il me viendra voir; mais j'attendrai votre reponse à proposer de le donner à M. Cousin[1] n'osant le faire sans votre consentement. M. l'evêque d'Agen[2] est charmé de cet ouvrage et m'enverra son sentiment par ecrit, et M. d'Avranches[3] aussi : nous verrons après cela ce qu'il en faudra faire ; mais vous ne serez pas en mauvaise compagnie. Je ne puis vous entretenir aujourd'hui autant que je le voudrois, car j'ai beaucoup à ecrire. On a arrêté à Rome plusieurs particuliers qui se qualifioient de chevaliers de l'Apocalypse et qui avoient presque les maximes du quietisme, dont le royaume de Naples est encore infecté. M. de Chartres etoit hier fort mal, mais je n'en sais rien aujourd'hui. Le Roy fut lundi à la chasse, et le soir, à son retour, il eut un frisson suivi de quelque chaleur. Si j'en apprends davantage tantôt, je l'ajouterai ; car la santé du Roy est l'affaire de tout son royaume et même de toute l'Europe, et elle est toutes choses pour moi. Le printemps lui cause presque toujours quelque mouve-

[1] Alors rédacteur en chef du *Journal des Savans;* cette phrase incorrecte est dans l'original; mais on en devine aisément le sens, Mlle de Scudery ne veut pas faire imprimer l'extrait de l'abbé Boisot sans son consentement.

[2] Mascaron.

[3] Dan. Huet. Ces deux prélats avoient dit à Mlle de Scudery qu'ils étoient *charmés* de l'ouvrage de Pellisson; elle veut avoir leurs sentiments par écrit, pour les faire imprimer avec l'extrait de l'abbé Boisot.

ment dans les humeurs, et j'espere que cela n'aura pas de suite. Il fait froid comme en fevrier, et il fait froid aussi à Rome et à Bordeaux ; je crois qu'il fait chaud en Norwege. On m'interrompt pour me dire avec certitude que l'accès du Roy a eté fort leger. Il n'est pas revenu et travailla hier toute l'après-dînée, et il se portoit très-bien ce matin ; Dieu en soit loué. Il doit aller mercredi à Choisy où il sera jusqu'à samedi. Je finis par cette agréable nouvelle, Monsieur, et je suis, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

AU MÊME.

Le 12 de mai 1694.

Je reponds, Monsieur, à la lettre où vous me dites que M. votre frere est gueri d'un rhumatisme. J'en suis fort aise, mais je ne suis pas aussi heureuse que lui, car mes genoux ne me permettent pas de monter et de descendre mon escalier sans peine, ni de me promener dans mon jardin, où la fameuse fauvette est revenue et qui, par son retour, a fait produire deux madrigaux que je vous enverrai si j'ai le temps de vous les faire copier ou de les ecrire moi-même. Je rends mille grâces du souvenir de M. le president Boisot et de celui de Mme Chandiot, que j'honore toujours autant qu'elle le merite. Après cela, Monsieur, la meilleure nouvelle de ce pays est que le ciel est couvert et qu'il y a apparence

de pluie ; car s'il pleut il y aura abondance de grains et de fruits, et la cherté diminuera. On parloit hier de descendre la châsse de sainte Genevieve ; je ne sais si on l'aura fait. Le voyage de Monseigneur est remis au 3 de juin à cause du peu de fourrages. Vous aurez su la prompte mort du prince de Neubourg : voilà le prince Clement paisible possesseur, car les troupes allemandes et hollandoises sont sorties de cette ville ; la peste y etoit. Le comte de Poitiers est ici, qui a refusé un present magnifique du prince Clement. Le duc de Baviere epouse la princesse de Pologne ; tout cela ne plaît pas à l'Empereur. Le prince d'Orange est arrivé à La Haye. Le prince de Neubourg, à ce que l'on croit, n'est pas mort d'apoplexie. M. du Maine a eté reçu au Parlement comme Henry IV y fit recevoir M. de Vendôme, son fils, c'est-à-dire qu'il a eté placé immediatement après les princes du sang. On m'ecrit du haut Dauphiné une nouvelle que je ne garantis pas. On me mande donc qu'un officier venant de Pignerol a dit qu'il y avoit un assez grand bruit de paix avec la Savoye ; que le duc de ce pays-là avoit rappelé tous les prêtres qui etoient sortis de Turin pour le scandale que faisoient les heretiques par beaucoup de profanations, et que le prince avoit declaré aux religieuses que s'ils ne se convertissoient, il ne leur donneroit que quatre jours pour sortir de ses Etats. Cela merite confirmation, et je n'oserois le croire. Vous êtes heureux, Monsieur, de pouvoir garder les lettres de l'illustre mort[1] : je n'ai pas eu ce bonheur-là,

[1] Les lettres de Pellisson à l'abbé Boisot sont conservées à la bibliothèque publique de Besançon.

car j'en ai brûlé plus de cinq cents du temps de la Bastille, où l'on n'eût rien entendu, et qu'il ne falloit pas en ces temps-là qu'on entendît, quoiqu'il n'y ait jamais eu un seul mot qui ne meritât d'être très-approuvé pour la maniere sage et respectueuse dont il souffroit son injuste et rigoureuse prison. Il faudroit la vive voix pour vous le faire admirer dans cet etat-là. Je ne songe plus à combattre votre modestie[1], je la laisse dire et n'en crois pas moins ma propre raison, qui m'engage fortement à rendre justice à votre merite et à être toute ma vie votre etc.

P. S. Je ne relis pas.

AU MÊME.

Le 19 de mai 1694.

Comme vous me paroissez, Monsieur, avoir le cœur fort sensible à la gloire de l'illustre mort, je ne puis differer un moment à vous apprendre que M. l'abbé de Ferrieres a reçu par M. le duc du Maine, de la part du Pape, une fort belle lettre latine ecrite par le cardinal Spada, qui est très-honnête pour l'auteur du *Traité de l'Eucharistie*, pour l'ouvrage et pour l'abbé qui l'a

[1] Il paroît que l'abbé Boisot ne vouloit pas consentir à l'impression de son extrait de l'ouvrage de Pellisson.

dedié à Sa Saintelé. On la pourra imprimer et placer dans le second volume[1], dont M. l'abbé de Ferrieres va presser l'impression, et je l'y ai fort exhorté. J'ai cru, Monsieur, vous faire plaisir de vous mander cela, qui fait honneur à notre illustre mort. Le temps est doux et humide et très-bon pour les biens de la terre. Monseigneur partira le 2 de juin. On croit Barcelonne investi et on soupçonne une treve secrete en Savoye. MM. de Vendôme sont encore ici. Je suis, Monsieur, plus que je ne le puis exprimer, votre etc.

P. S. Je ne puis relire, pardonnez-moi.

AU MÊME.

Le 16 de juin 1694.

Mon silence, Monsieur, doit vous sembler etrange, et si vous ne le trouviez pas, je m'en plaindrois. Car je pretends avoir droit de ne vous etre pas indifferente, non pas pour mon propre merite, mais parce que nous avons aimé et que nous avons eté aimés d'un illustre mort, qui doit nous unir tant que nous vivrons, et même en-

[1] Ce second volume n'a point été imprimé. Voy. le Catalogue des ouvrages de Pellisson dans l'*Histoire de l'Académie françoise,* par l'abbé d'Olivet, édit. 1730, p. 295.

gager le survivant à porter son amitié au delà du tombeau, et cela vous engage plus que moi[1]. Mais pour revenir à mon silence, je ne me resous qu'à l'extremité à vous dire qne ma santé est plus alterée qu'elle n'etoit et que je ne suis encore payée de nulle part[2]. Mais voyant à la fin que cela duroit trop, je vous ecris pour vous prier de lire le *Journal des Savans* du 14 de ce mois, pour voir si M. Cousin n'aura pas fait de faute à l'excellent extrait du *Traité de l'Eucharistie*, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Tous ceux qui le voient en sont charmés. Je crois que la fin sera dans le journal suivant. On m'ecrit d'Angers qu'un très-bon predicateur prêcha le jour du Saint-Sacrement et cita le *Traité de l'Eucharistie* si à propos et en employa si bien les raisons, que tout son auditoire en fut enchanté. Je ne me souviens point si je vous ai envoyé un madrigal de moi sur la victoire de Catalogne, et un de M. Bosquillon, fait en suite du mien ; vous me le direz, s'il vous plaît. Vous avez su que la ville de Palamos a eté prise l'epée à la main, qu'on a tué cinq cents hommes aux ennemis, fait six cents prisonniers, et que le reste s'est retiré dans le château, qu'on aura pris presentement. Nous n'y avons eu que cinquante hommes de tués et environ autant de blessés, sans qu'il y ait pas un officier ; cela est heureux et peut contribuer à la paix, qui est bien à desirer. Le pain est toujours cher à Paris, quoique tout regorge de

[1] Mlle de Scudery se trompoit dans cette conjecture ; quoique plus âgée que l'abbé Boisot elle devoit lui survivre de plusieurs années.

[2] Sur cette ouverture, l'abbé Boisot s'empressa de faire des offres de service à son amie. Voyez la lettre du dernier juin.

blé. Je suis, Monsieur, plus que je ne puis l'exprimer, votre etc.

P. S. J'apprends qu'on amene cinquante officiers prisonniers de Catalogne au fort de Vincennes.

AU MÊME.

Le 23 de juin 1694.

Je suis de votre avis, Monsieur : deux festins par jour sont incommodes, et pas un moment de solitude en vingt-quatre heures est une fatigue pour l'esprit et un secret ennui pour le cœur. Il faut que les maîtres de maison à la campagne prennent la liberté pour en donner à leurs amis. Feu M. du Plessis Guenegaud et feu M. Conrard, à Saint-Cyr, quand j'etois quelquefois chez eux quinze jours, me la donnoient tout entiere en la prenant eux-mêmes. Quand on a eté quelque temps separé, on se retrouve avec plaisir. Après ce petit raisonnement où votre billet m'a portée, je vous dirai que sans la cherté de la poste, je vous enverrois les deux journaux qui contiennent l'excellent extrait que vous avez fait du *Traité de l'Eucharistie,* dont je vous rends mille grâces. Il a eté fâcheux de ne l'imprimer pas tout entier d'abord, et fâcheux presentement que le libraire qui est le plus difficultueux du monde veuille tant differer. Les heretiques

feront du venin de ce retardement-là. Vous me ferez plaisir d'exhorter notre cher abbé à le presser. On aura oublié la premiere partie quand la seconde viendra. Cela est très-mal entendu, et deux grands evêques de mes amis sont de ce sentiment. Ce sont M. d'Agen et M. d'Avranches, dont la voix merite d'etre comptée. Vous savez sans doute, Monsieur, que Barcelonne est assiegée et qu'on espere que ce siege ne sera pas fort long, quoiqu'il y ait beaucoup de troupes; car la ville est de grande garde, et puis les ennemis se sont si mal defendus à la bataille de Palamos, qu'on peut presumer qu'ils ne seront pas plus vaillants à Barcelonne. M. le marechal de Lorges a passé le Rhin sans avoir trouvé d'ennemis au delà, et Monseigneur s'est emparé d'un poste tres-important dont le prince d'Orange avoit dessein de s'emparer. Et, en dernier lieu, on a su qu'une partie de la flotte angloise avoit passé devant Brest le 13, à sept heures du matin; mais à cause d'un grand brouillard, on ne s'en aperçut qu'à six heures du soir. On vient de m'envoyer la relation d'une action qui s'y est passée; mais comme on ne me la pouvoit laisser, je ne vous la dirai pas avec un grand detail, mais seulement en gros. Les ennemis detacherent huit vaisseaux de guerre d'une mediocre grandeur, parce que les grands ne peuvent pas approcher de l'endroit où ils vouloient faire descente. Mais ces huit vaisseaux detachés escortoient un grand nombre de barques plates pleines de troupes; et, pour favoriser leur descente, les gros vaisseaux ennemis canonnoient nos retranchements gardés par des milices qui rendirent canonnades aux

ennemis. Et cela dura quatre heures, pendant lesquelles les barques s'approcherent et commencerent de debarquer. Nos milices soutinrent vigoureusement l'attaque des ennemis. Mais comme, dès que les ennemis parurent, ceux qui commandoient les milices firent les signaux dont on etoit convenu pour avertir qu'on les attaquoit, plusieurs compagnies franches de la marine vinrent et plusieurs autres corps d'infanterie qui taillerent en pieces tout ce qui etoit descendu et firent retirer les autres. De sorte qu'il est demeuré cinq cents morts sur la place et quatre cents prisonniers, entre lesquels il y a un colonel et plusieurs officiers. Celui qui commandoit les ennemis a eté tué. Un de leurs vaisseaux, de trente-quatre pieces de canon, demeura echoué : les nôtres y trouverent quarante morts et soixante-quatre hommes vivants qui furent faits prisonniers. De sorte que l'on peut compter que les ennemis ont perdu mille hommes en cette action. Voilà un préjugé heureux pour la France. On saura bientôt s'ils ont entrepris quelque autre chose et si l'autre partie de la flotte ennemie n'est pas allée attaquer quelque autre lieu pour embarrasser. Mais enfin ce debut-là doit deplaire aux ennemis. Ma plume est si mechante et je suis si pressée de l'heure, que je ne sais si vous pourrez lire que je suis avec beaucoup de sincérité votre etc.

P. S. Je rouvre mon paquet pour vous envoyer la copie d'un billet venu de Versailles, qui est bien autre chose que ce que j'avois vu.

Je ne relis pas, je vous en demande pardon.

AU MÊME.

Le dernier de juin 1694.

Je ne sais, Monsieur, si je dois commencer de vous repondre par les louanges de votre esprit ou par celles de votre cœur ; car votre lettre du 22 est aussi bien ecrite en françois que Ciceron en ecrivoit en latin, et les sentiments en sont si genereux qu'on est obligé d'avoir pour vous autant d'amitié que d'estime. Je vous loue donc, Monsieur, et vous remercie de vos offres heroïques. Mais sans les accepter, je vous ai pourtant la même obligation que si je les acceptois. Et comme la Providence ne m'a jamais abandonnée, j'espere qu'elle m'enverra bientôt quelque secours. Les deux journaux qui contiennent votre excellent extrait, sont ceux du 14 et du 21 de ce mois, et je puis vous assurer qu'il est loué de tous ceux qui le lisent. M. Cousin n'avoit garde de se l'approprier ; il en avoit mis un dans un des journaux precédents, qui n'est bon qu'à rehausser le prix du vôtre. Je vis hier une lettre de la cour de Hanovre, qui donne lieu d'esperer que le *Traité de l'Eucharistie* aura un heureux succès. Mais le retardement de l'impression du second volume est cruel. Je vous envoie, Monsieur, les deux madrigaux que vous desirez ; celui de M. Bosquillon a eté fort loué ; M. de Segrais m'a ecrit qu'il etoit très-joli, très-poli et très-vrai. Je ne conviens pas

du dernier article ; il en faut retrancher ce qui me loue. Il a grêlé à Poissy : il en coûte pour douze cents francs de vitres à l'Abbaye des Religieuses, et il est tombé des glaçons pesant cinq livres ; cela n'a guere d'etendue, grâce à Dieu. On a affiché aujourd'hui au coin des rues une defense d'encherir le blé, sous peine de punition corporelle ; car il est inoüi qu'à la veille d'une très-abondante recolte, on achete le pain bis six sous la livre. Vous avez sceu l'heureux resultat de la defense des retranchements proche de Brest. Cette action est bien plus belle que notre Gazette ne la fait, et bien plus honteuse pour le prince d'Orange, qui est toujours très-retranché à Tirlemont. Monseigneur est à deux lieues de là et nos partis battent tous les jours les siens. On leur prit ces derniers jours vingt chevaux d'une si grande beauté, que Monseigneur en prit quatre pour lui. M. le maréchal de Choiseul ecrit à un de mes amis qu'un de nos armateurs ayant brûlé un village en Angleterre, d'où il a amené beaucoup de prisonniers, a rencontré la flotte angloise qui prenoit la route de l'île de Wigt, où elle va sans doute se radouber. On n'est pas assuré qu'on aille à Barcelonne ; on croit plutôt à Gironne, car les quartiers de rafraîchissements sont fort proches ; on sera bientôt eclairci. Le prince Louis de Bade est très-bien retranché devant M. le marechal de Lorges ; mais la disette d'argent ici et la cherté du pain sont deux choses cruelles. Le Roy se porte fort bien. Je suis, Monsieur, avec autant de reconnoissance que d'estime et de sincerité, votre etc.

P. S. Je ne relis pas.

AU MÊME.

Le 10 de juillet 1694.

Je vous envoie, Monsieur, les deux journaux qui contiennent votre excellent extrait. Mais quoique le port d'un ecrit si bien fait ne puisse être trouvé trop cher, j'ai coupé le papier blanc inutile pour le diminuer ; car pendant cette rigoureuse année, les petites epargnes ne sont pas honteuses, quoique assez contraires à mon humeur. Je puis vous assurer, Monsieur, que tous ceux à qui je l'ai donné ou montré l'ont fort loué : car je le montre à mes amis de Paris et je le donne à mes amis éloignés. Il doit être lu lundi prochain à l'Academie d'Angers, où il y a de très-honnêtes gens, et je vous en manderai le succès qui ne peut manquer d'être heureux, car celui à qui je l'ai envoyé en est charmé. Comme ma tête est aujourd'hui plus malade qu'à l'ordinaire, je vous dirai en deux mots que Gironne, qui n'avoit jamais eté pris et qui se fioit à un grand saint son patron qui etoit en possession d'en faire lever le siege, s'est rendu le 29 du passé : cela est heureux. Je ne sais pas encore les articles de la capitulation ; mais, Monsieur, l'action du capitaine Bart[1] est au-dessus de toute louange ; le Roy en est charmé. Une flotte de blé venoit du Nord, composée de quatre-vingt-quinze bâtiments chargés de dix

[1] Le célèbre marin Jean Bart.

mille tonneaux de blé, escortée seulement par deux vaisseaux de guerre danois, parce que le capitaine Bart devoit aller au devant jusqu'en Norwege, avec une escorte plus forte. Mais, par malheur, huit grands vaisseaux de guerre hollandois ayant rencontré la flotte s'en rendirent maîtres et des deux vaisseaux qui l'escortoient. Mais le lendemain, le capitaine Bart l'ayant rencontrée et n'ayant que six fregates moindres en grandeur et en canons, avec un vaisseau marchand sur lequel il mit cinquante hommes et son lieutenant pour faire nombre et occuper quelqu'un des vaisseaux ennemis, il defendit qu'on tirât qu'on ne fût à la portée du pistolet et commanda qu'on allât d'abord à l'abordage. Il en montra l'exemple en attaquant l'amiral, sautant lui-même dans le vaisseau où il y eut trente hommes tués et cent hors de combat, le commandant blessé à mort et tout l'equipage en grand desordre. Le vaisseau, nommé le *Prince de Frise,* s'est rendu ; il etoit monté de cinquante-trois pieces de canon et percé pour soixante-quatre ; c'est un vaisseau tout neuf. Il y en a deux autres de pris, de cinquante à soixante pieces ; les cinq autres se sauverent par la fuite et abandonnerent au capitaine Bart et la flotte de blé et les deux vaisseaux de guerre danois qu'ils avoient pris. De sorte que le capitaine Bart est arrivé en triomphe à Dunkerque avec la flotte, en ayant detaché avec escorte ce qui etoit destiné pour le Havre. Voilà sans doute une très-belle action, dont vous ferez part à M. le president, en l'assurant de mon très-humble service. Je finis par une assurance sincere d'être toute ma vie votre etc.

P. S. La garnison de Gironne est sortie à la condition de ne servir qu'en novembre, et sa cavalerie demontée.

AU MÊME.

Le 19 de juillet 1694.

Je reçois votre lettre du 13, Monsieur, et j'y reponds à l'heure même pour vous envoyer deux petits morceaux de lettre d'un ami de beaucoup de merite, que j'ai à Angers, où vous verrez qu'une Academie entiere a fort loué le bel extrait que vous avez fait. Car il me paroît qu'il y a beaucoup d'art d'avoir sceu tirer une belle partie d'un tel ouvrage sans l'obscurcir ni en ôter l'agrement. Comme vous me parlez fort du saint de Gironne, je vous envoie un madrigal que j'ai fait sur ce sujet-là ; je souhaite qu'il ne vous deplaise pas[1]. Quoique je sois fort pressée aujourd'hui, je veux vous dire qu'après que la nouvelle du mauvais succès de la descente

[1] Le voici. Aux habitants de Gironne :

Quand vos rois ont été de vrais rois catholiques,
Saint Narcisse a prié pour vous;
Mais quand il voit Nassau, chef de tant d'hérétiques,
Séduire votre prince et l'armer avec tous,
Ce grand saint qui sait bien qu'il sert un dieu jaloux
Qui ne peut souffrir de partage,
Cesse de protéger un prince si peu sage,
Et par un equitable choix
Se range du parti du plus juste des rois.

de Brest fut sceue en Hollande, on y fit une medaille. Le prince d'Orange est d'un côté ; de l'autre un tambour avec les deux bâtons croisés, et ces mots à l'entour : *Je suis fait pour être battu.* J'ai cru, Monsieur, vous devoir mander cela. On m'ecrit de Marseille que les galeres sont aux îles sans que personne ait permission d'en descendre ; cela fait fort raisonner. On en sera bientôt eclairci. Je suis, Monsieur, avec autant de sincerité que d'estime, votre etc.

P. S. Je ne relis pas.

AU MÊME.

Août 1694.

Je vous reponds un peu tard, Monsieur, par des raisons bien differentes. La premiere est que je fus accablée, à ma fête, de fleurs, de fruits, de vers et de billets, qu'il m'a fallu plusieurs jours à remercier ceux qui me les avoient envoyés et à recevoir les visites de ceux qui venoient voir les vers que j'avois reçus. Mais depuis cela, ma santé alterée, mes affaires au même etat et l'inquietude où j'etois du Havre où je suis née, et du pays de Caux, où j'ai un neveu à la mode de Bretagne, d'un merite distingué, et plusieurs autres pa-

rents, m'ont fort occupée. Mais grâce à Dieu, les ennemis n'ont pas fait grand mal au Havre, quoiqu'ils y aient jeté plus de mille bombes, où il n'y a eu que six mediocres maisons brûlées et une chapelle un peu endommagée; et la bombarde qu'une de nos bombes fit sauter en l'air valoit mieux que ce que la ville a perdu. Il n'y a eu qu'un homme tué au Havre et deux à Dieppe. L'embrasement de cette derniere a eté grand par la faute des habitants qui etoient tous sortis de la ville. Mais M. le marechal de Choiseul, qui etoit au Havre avec la maison du Roy et la noblesse du pays, fit eteindre le feu aussitôt qu'il prit en quelque part: la citadelle et les vaisseaux du port n'ont eu nul mal. Il avoit couru bruit que mylord Russel etoit à la mer Mediterranée; mais il est venu des lettres de Cadix qui disent que Perrachin y est arrivé avec les vaisseaux d'Espagne, qui a dit que mylord Russel, avec les vaisseaux anglois et hollandois, avoit pris la route du Nord, et l'on ajoute que ce mylord a dit que les pays chauds avoient causé une maladie si contagieuse dans ses vaisseaux, qu'il perdroit tous ses equipages s'il ne s'en eloignoit. Si cela est, voilà le reste de la Catalogne en proie aux armes du Roy. Et on m'ecrit de Rome que rien ne peut tant contribuer à la paix que les conquêtes qu'on fait en Catalogne, et que les Espagnols ont eté très-mortifiés de la prise de Gironne. Comme vous prenez part à tout ce qui me touche, je vous dirai que le madrigal sur cette prise a eté vu du Roy par le R. P. de la Chaise, et qu'il en a eté loué plus qu'il ne merite. J'envoyai hier à ce même pere une pierre antique pour le Roy, avec de très-

beaux vers que l'on m'avoit adressés, où j'ai repondu. J'ai lieu de croire, vu la maniere dont il a reçu mon madrigal, que Sa Majesté ne sait pas que je ne suis pas payée. Si cela continue, je prendrai la liberté de l'ecrire à Mme de Maintenon, pour la prier d'en dire un mot au ministre. Vous voyez, Monsieur, que je vous parle de mes interêts comme si c'etoient les vôtres. Apprenez-moi, s'il vous plaît, Monsieur, si vous êtes soulagé de la douleur dont vous vous plaigniez par votre derniere lettre. Je le souhaite de tout mon cœur, comme étant véritablement votre etc.

AU MÊME.

Le 26 septembre 1694.

J'ai reçu votre lettre du —, Monsieur, dont je vous remercie, et je me rejouis avec vous du plaisir que vous avez eu de voir M. l'abbé de Ferrieres. Et j'espere que votre premiere lettre m'apprendra quelque chose de votre entretien avec lui. Et comme l'absence de la Cour et les vacances rendent Paris solitaire, je n'ai que deux amis ici que je puisse consulter sur l'inscription que vous m'avez envoyée. Il faut chercher dans l'histoire tout le siecle d'Antonin, pour trouver cet Eu-

sebe dont parle l'inscription [1]. Je vous envoie les vers de M. de Betoulaud et mes reponses. J'envoie aujourd'hui tout cela à mes amis de la Cour et à ceux qui sont à la campagne. Je n'ose plus vous rien dire de mes affaires, car votre generosité me donne de la confusion toutes les fois que je vous en dis quelque chose. Mais cette confusion n'empêche par ma reconnoissance, et je suis bien fâchée que votre ermitage soit si loin de Paris ; car je me flatte que si vous me connoissiez bien, je pourrois être dans votre cœur après M[me] Chandiot. Mais il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher. La flotte angloise est rentrée dans les ports d'Angleterre. Celle de mylord Russel a ordre du prince d'Orange d'hiverner à Cadix. Les ennemis ont assiegé Huy : ce n'est pas une grande entreprise. M. de Quincey assemble des troupes. Les ennemis font passer quelques troupes dans des bateaux au delà du Rhin. M. le marechal de Lorges en a vu arriver lundi dernier à l'endroit où ils ont passé. On espere toujours la paix cet hiver, dont toute l'Europe a besoin. Si j'apprends tantôt quelque chose je l'ajouterai, mais il ne se peut rien ajouter à l'estime et à l'amitié que j'ai pour vous, ni être plus veritablement votre etc.

[1] Cette inscription, trouvée sur un tombeau à Besançon, a fait depuis partie du cabinet de l'abbé de Tersan, sans qu'on puisse s'expliquer comment il en étoit devenu le propriétaire. Elle est décrite dans le catalogue de son cabinet imprimé lors de la mise en vente aux enchères, à Paris.

AU MÊME.

Le 9 d'octobre 1694.

M. l'abbé de Ferrieres s'est plaint en m'ecrivant, Monsieur, que vous lui avez fait trop bonne chere, et je crois qu'il a raison. Cependant, de la maniere dont vous parlez de votre ermitage[1], s'il n'etoit qu'à trente lieues de Paris, j'y ferois un pelerinage tous les ans. Mais pour me consoler de ce que cela n'est pas, je souhaite que l'ermite vienne quelquefois à ma cellule, car mon cabinet se peut appeler ainsi. Vous ne me dites point, Monsieur, si vous avez parlé à M. l'abbé de Ferrieres des ouvrages de l'illustre mort. Je crains que cela n'aille pas comme il devroit aller. Si nous avons la paix, comme on l'espere, ce seroit un temps favorable pour les vers et pour la prose. Mais il faut que la seconde partie de l'*Eucharistie* aille devant. Si vous veniez au printemps, vous viendriez peut-être assez tôt pour m'aider à ranger toutes ses admirables poesies où je me trouve en tant d'endroits si glorieusement placée. Je vous envoie un madrigal que j'ai fait sur la retraite precipitée du prince Louis de Bade. Il est bien reçu à Fontainebleau ; je souhaite qu'il ne vous deplaise pas. Plusieurs de mes amis cherchent à connoître cet Eusebe dont l'inscription

[1] A la Vieille-Loge près de Dôle, dont l'abbé Boisot étoit prieur.

du tombeau antique parle. Il y a quelque bruit du siege de Barcelonne; cela n'est pas assuré. Le Roy se porte beaucoup mieux et va à la chasse en chaise. Je suis, Monsieur, avec toute l'estime que vous meritez, votre etc.

P. S. Je reçois dans ce moment une lettre du P. Verjus, qui m'apprend (qu'il) a parlé si avantageusement de moi et avec tant d'honnêteté, que cela me console de mon malheur et me persuade que Sa Majesté ne le sait pas. On me mande cela en des termes si forts que je n'oserois vous les ecrire.

AU MÊME.

Le 6 novembre 1694.

Un grand rhume causé par toutes les inclemences de l'air et accompagné du chagrin de ne voir pas finir mon affaire du Tresor royal, dont on parlera encore demain au ministre, m'ont empêchée, Monsieur, de vous ecrire plus tôt. Mes amis n'ont pas encore trouvé cet Eusebe que vous cherchez. Nous verrons si le public le trouvera, car M. Bosquillon et moi avons fait mettre la question dans le *Journal des Savans*. Nous verrons si quelqu'un sera plus heureux. Il y a très-peu de nouvelles: on parle toujours de la paix avec esperance. Les galeres hiver-

neront à Saint-Malo et à Bordeaux, dont les officiers sont bien fâchés ; ils seroient plus agréablement à Marseille. M. l'evêque d'Agen, autrefois le pere Mascaron, qui est de mes amis depuis plus de quarante ans, prêcha le jour de la Toussaint à Versailles et charma le Roy et même les courtisans. Je m'y etois bien attendue, car c'est le plus eloquent homme du royaume et qui prêche le plus solidement. Je vous envoie un madrigal que M. Bosquillon a fait sur ce sermon-là. J'ai fait aussi un impromptu, mais on n'y entend rien si on n'a vu une grande epître que M. de Betoulaud a faite à la louange de cet excellent prelat qui, dans la disette, nourrissoit les pauvres jusqu'à s'incommoder. Je voudrois bien, Monsieur, vous demander si vous n'approuveriez pas mieux que je fisse des Memoires pour la vie de l'illustre mort qu'une Vie dans les formes. Car les Memoires permettent un plus grand detail, et c'est cela qui est très-beau en la vie de M. de Pellisson. Dites-moi votre avis et me croyez, Monsieur, très-sincerement votre etc.

REPONSE DE Mlle DE SCUDERY

Aux vers de M. le premier president de la Guyenne, où il soutenoit qu'on ne pouvoit choisir entre les Trois Eloges[1] *parce qu'ils etoient egaux en beauté.*

Quoi qu'en puissent dire vos vers,
Rien n'est égal en l'univers.
Le soleil même en sa carriere,
Repand diversement sa brillante lumiere,
Et ses rayons si purs, et si clairs, et si beaux,
Aux yeux les plus perçants paroissent inégaux.

En effet, Monsieur, on voit la preuve de ce que j'avance dans tous ces tableaux où les plus grands peintres ont voulu representer le soleil ; car comme leur art ne va pas jusqu'à pouvoir imiter avec verité toute sa clarté, ils se contentent de faire voir ses rayons qui percent les nues dont ils l'enveloppent, et ces rayons-là, dans tous les tableaux du monde, bons ou mauvais, sont inegaux. Après cela, Monsieur, il me semble que vous devriez vous rendre à ce grand exemple, et preferer un des trois Eloges aux deux autres. Quoiqu'ils soient parfaitement beaux, chacun dans leur caractere, on trouve sans doute dans le premier tout ce que les panegyriques les plus etendus peuvent avoir de plus fort et de plus

[1] Il s'agit ici de trois différents éloges que Pellisson a faits de Louis XIV, et qui sont imprimés dans ses œuvres diverses.

noble pour donner l'idée d'un Roy accompli. Le second, en peu de paroles, et en forçant l'envie même à en faire un portrait admirable, a sans doute une charmante nouveauté. Enfin, Monsieur, on trouve dans les deux premiers eloges tout ce que l'éloquence humaine a de plus ingénieux, de plus noble et de plus persuasif; mais je sens dans le troisieme quelque chose de divin qui tient de l'inspiration, qui emporte mon cœur en ravissant mon esprit, et qui ne me permet pas de rester dans une neutralité volontaire comme la vôtre. J'ai même, ce me semble, Monsieur, un grand prejugé qui favorise mon sentiment ; car il faut que vous demeuriez d'accord que tout homme sage proportionne les choses qu'il dit à ceux à qui il parle. On ne parle pas à un grand Roy comme à un simple particulier, à des dames comme à des docteurs; et, selon cette regle, l'auteur des *Éloges* a dû s'elever davantage en parlant à Dieu pour un grand Roy et y penser avec plus d'application que lorsqu'il en parloit à de pauvres fugitifs egarés. Il en a eu même de grands modeles en la personne de David et de Salomon. Cette distinction de style selon les divers sujets est même le veritable caractere de l'auteur des *Eloges,* dont il ne s'est jamais departi; et qui considerera non pas tant la multitude de ses ouvrages que leur prodigieuse varieté, ne doutera pas qu'il n'ait eu dessein de mieux parler à Dieu qu'aux hommes. Dans le commencement de sa vie, n'ayant encore que vingt ans, il fit la paraphrase des *Institutes* de Justinien, par où il sembloit qu'il ne dût jamais être appliqué qu'aux choses les plus savantes, et quoique ce petit ouvrage ait fait entendre

ce que c'est que la jurisprudence romaine jusque aux dames même quand elles ont voulu être curieuses, et que toutes sortes de personnes l'aient lu avec plaisir, il s'en faut beaucoup qu'il ne soit du caractere de ceux qui suivirent. L'*Histoire de l'Academie* a passé et passera toujours pour un chef-d'œuvre, le style n'en etant ni trop ni trop peu elevé, ayant même evité avec beaucoup d'art les ecueils qui se rencontroient dans son sujet. Peu de temps après, ce qu'on appelle le monde fut rempli et charmé d'ouvrages de poesie ingenieuse, galante et agréable. La fameuse *Fauvette* vola partout où le françois est entendu ; le *Caprice contre l'estime*, l'*Oranger*, le *Dialogue de Pégase et d'Acante* et cent autres marquent assez ce que je dis. Et pour montrer qu'il a sceu varier ses ouvrages de poesie comme ses ouvrages de prose, plusieurs odes heroïques ou chretiennes ont merité l'approbation des plus habiles ; et ce poeme d'*Eurymedon*[1], où le Roy est si bien loué, a fait voir en abregé tout ce que les poemes epiques les plus parfaits ont de plus sublime et de plus heroïque. Ce panegyrique du Roy[2], prononcé à l'Academie il y a plus de quinze ans, et privé par consequent de toutes les belles actions que le Roy a faites depuis, ce panegyrique, dis-je, quoiqu'il ne soit pas la trentieme partie de celui de Pline, qu'on a tant vanté, a paru donner une plus grande idée de Louis le Grand que celle que Pline donne de Trajan. La preface sur les ouvrages de Sarrazin, que M. Menage m'a

[1] Paris, 1645, in-8°.
[2] Paris, 1671, in-4°.

fait l'honneur de me dedier, a eté admirée de tous ceux qui l'ont vue. Mais une chose assez curieuse à remarquer, c'est que l'auteur des *Trois Éloges*, sans y penser, lui ait donné des louanges qu'on peut lui appliquer aussi justement ; car, après avoir dit *qu'exceller en un seul genre d'ecrire est beaucoup, et qu'exceller en plusieurs et presque opposés, comme Sarrazin, est la plus certaine marque de la grandeur et de la beauté d'un genie*, il ajoute : *J'en parlerois encore plus hardiment ; et comme on a dit qu'un homme eloquent avoit le même avantage sur les autres hommes que les autres hommes ont sur les betes, nous pouvons faire sans injustice la même comparaison entre ceux qui ne réussissent qu'en une sorte d'ouvrage et celui qui est excellent en plusieurs.*

Tout cet endroit, qui est poussé beaucoup plus loin avec autant de solidité que d'esprit, convient parfaitement à l'auteur des *Trois Eloges ;* mais sçachant qu'il n'a jamais regardé tous ses agréables ouvrages de poesie que comme des jeux de son esprit, sans songer même à les conserver ni vouloir qu'on les imprimât, je dois en quelque sorte m'accommoder à sa modestie. Je dirai pourtant encore qu'en des siecles bien differents on a fort loué ceux qui ont eté capables de cette surprenante varieté, et que ceux même qui cherchent à critiquer Homere et l'Arioste conviennent qu'ils sont admirables par la diversité des images qu'ils presentent à leurs lecteurs, et en cela beaucoup au-dessus de Virgile et du Tasse. Mais pour reprendre ce qui me reste à dire, tout ce que quelques personnes de la cour et des amis particuliers de l'auteur des *Trois Eloges* ont vu de son

Histoire du Roy, tombent d'accord qu'on y trouve tout ce qu'on admire dans les historiens de l'antiquité les plus parfaits. Ses ingenieux et solides quatrains de morale pour l'instruction d'un jeune prince, et que tout le monde connoît, en conservant un style naturel et noble, tel qu'il le faut pour des maximes, inspirent l'amour de la vertu agréablement ; et, en dernier lieu, ce que l'auteur des *Eloges* a ecrit sur la religion fait assez connoître qu'il a proportionné son style au sujet qu'il a traité, et que, par consequent, il a eu dessein que ce dernier Eloge du Roy, contenu avec beoucoup d'art dans une piece qu'il adresse à Dieu, fût le plus elevé et le plus parfait. Aussi a-t-il eu l'avantage d'être loué de tout le monde, et de l'être même par un des plus habiles protestants etrangers qu'on connoisse [1], ce qui n'est guere moins extraordinaire que d'être loué par l'envie même. Voilà, Monsieur, quel est le sentiment de votre très-humble et très-obeissante servante.

Madeleine de SCUDERY.

[1] Leibnitz.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie de A. WITTERSHEIM, rue Montmorency, 8.

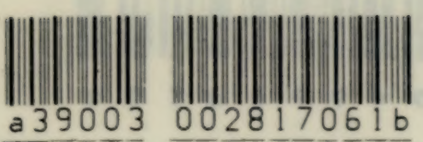
TABLE

DU HUITIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME.



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE A. WITTERSHEIM, RUE MONTMORENCY 8.


a39003 002817061b

